

2005/2006

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS,
DE L'ÉQUIPEMENT,
DU TOURISME ET DE LA MER
P. 2**

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE
P. 140**

Source : *Bottin Administratif 2006*, Paris, LexisNexis, novembre 2005, p. 305-319 ; p. 811-875 (avec DVD).

Président de la République : Jacques Chirac (2002-2007) – 2^e Septennat
Chef de gouvernement : Jean-Pierre Raffarin du 7 mai 2002 au 31 mai 2005 (I, II et III) ; **Dominique de Villepin**, du 31 mai 2005 au 15 mai 2007

Gilles de Robien (1941-) : ministre de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, du 7 mai 2002 au 31 mai 2005

Dominique Perben (1945-) : ministre de l'Équipement, des Transports, du Tourisme et de la Mer, du 2 juin 2005 au 15 mai 2007

Léon Bertrand (1951-) : ministre délégué au Tourisme du 31 mars 2004 au 15 mai 2007

Nelly Ollin (1941-) : ministre de l'Écologie et du Développement durable, du 31 mai 2005 au 15 mai 2007

Bureaux de l'administration centrale (2005-2006)

Paris-La Défense cedex 04

- DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET INTERNATIONALES

Directeur : Dominique Bureau, ingénieur général des Ponts et Chaussées

- DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ANIMATION SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Directeur : François Perdrizet, ingénieur général des Ponts et Chaussées

- DIRECTION GÉNÉRALE DU PERSONNEL ET DE L'ADMINISTRATION

Directrice : Hélène Jacquot Guimbal, ingénieure générale des Ponts et Chaussées

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES, INFORMATIQUES ET LOGISTIQUES

Directrice, adjointe à la direction générale : Monique Liebert-Champagne, conseillère d'État

- DIRECTION GÉNÉRALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

Directeur : François Delarue, ingénieur général des Ponts et Chaussées

- DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES

Directeur : Patrice Parisé, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées

- DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MER ET DES TRANSPORTS

Directeur : Patrice Raulin, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées

- DIRECTEUR DES TRANSPORTS FERROVIAIRES ET COLLECTIFS

Directeur : Patrick Vieu, administrateur civil hors cadre.

- DIRECTION DES TRANSPORTS MARTITIMES, ROUTIERS ET FLUVIAUX

Directeur : N...

- DIRECTION DEES AFFAIRES MARITIMES

Directeur : Michel Aymeric

- DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE

Directeur général : Michel Wachenchein, ingénieur général des Ponts et Chaussées

- DIRECTION DES AFFAIRES STRATÉGIQUES ET TECHNIQUES

Directeur : Paul Schwach, ingénieur général des Ponts et Chaussées

- DIRECTION DE LA RÉGULATION ÉCONOMIQUE

Directrice : Danielle Bénadon administratrice civile hors classe

- DIRECTION DES PROGRAMMES AERONAUTIQUES CIVILS

Directeur : René Gaudin, ingénieur général des Ponts et Chaussées

DIRECTION DU CONTROLE ET DE LA SÉCURITE

Directeur : Maxime Coffin, ingénieur général des Ponts et Chaussées

- DIRECTION DES SERVICES DE LA NAVIGATION AERIENNE

Directeur : Jean-Yves Delhaye, ingénieur général des Ponts et Chaussées

- DIRECTION DE LA SECURITE ET DE LA CIRCULATION ROUTIERES

Directeur : Rémy Heitz

DIRECTION DU TOURISME

Directeur : Bruno Fareniaux

DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT NATIONAL DES INVALIDES DE LA MARINE

Directeur : Michel Le Bolloch

Dominique Perben (1945-)

Né le 11 août 1945 à Lyon, ce diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et l'Ecole Nationale d'Administration – promotion Charles de Gaulle (1972) – entre dans la carrière préfectorale puis à DATAR (1976). Il est directeur général des services administratifs de la région Rhône-Alpes (1982-1986). De 1989 à 1993, il est secrétaire général puis président de l'Association nationale des élus locaux, rebaptisée Association nationale pour la démocratie locale. Député de Saône-et-Loire (1986-2002), puis de la circonscription du Rhône depuis 2007, le maire de Chalon-sur Saône (1983-2002) est plusieurs fois ministre de 1993 à 2007 : ministre des départements et territoires d'Outre-mer (1993-1995), ministre de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de la Décentralisation (1995-1997), Garde des Sceaux, ministre de la Justice (2002-2005) et **ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, du 2 juin 2005 au 15 mai 2007.**

2005-2006 : événements références

- Loi du 18 janvier 2005 : plan de cohésion sociale qui porte de 2,5 à 4 milliards d'euros le montant du Programme national de rénovation urbaine (PNRU) pour la période 2004-2011.
- 2 août 2005: circulaire relative à la mise en œuvre des pôles de compétitivité.
- 15 septembre 2005 : inauguration du "bâtiment 270" à Aubervilliers, premier bâtiment de bureau à recevoir la qualification HQE.
- Octobre-novembre 2005 : crise des banlieues.
- 20 juin 2006 : inauguration du musée du quai Branly à Paris conçu par Jean Nouvel.
- 15 décembre 2006 : mise en service du tramway de Paris.

Léon Bertrand (1951-)

Né le 11 mai 1951 à Saint-Laurent-du-Maroni en Guyane, cet homme politique a été élu maire de Saint-Laurent-du-Maroni en 1983. Membre de l'UMP et proche de Jacques Chirac, il est **secrétaire d'État au Tourisme auprès du ministre de l'Équipement, des Transports (2002-2004) et ministre délégué au Tourisme auprès du ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, du 31 mars 2004 au 15 mai 2007.** Ce professeur de sciences physiques et naturelles été nommé en 2008 inspecteur général de l'Éducation nationale par M. Nicolas Sarkozy, Président de la République.

MINISTÈRE des TRANSPORTS, de l'ÉQUIPEMENT, du TOURISME et de la MER

CABINET du MINISTRE des TRANSPORTS, de l'ÉQUIPEMENT, du TOURISME et de la MER

246, boulevard St-Germain, 75007 PARIS

Arche de la Défense, 92055 LA DÉFENSE CEDEX

Aux termes du décret n° 2005-660 du 9 juin 2005, le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines des transports et de leurs infrastructures, de l'équipement, de l'aménagement foncier, de l'urbanisme, du tourisme et de la mer, à l'exception de la pêche et des cultures marines et de la construction et de la réparation navales.

I. - Au titre des transports et de leurs infrastructures, il exerce notamment les attributions relatives aux transports ferroviaires, guidés et routiers, à la sécurité et à la circulation routières, aux voies navigables, à l'aviation civile, aux applications satellitaires, à la météorologie et à l'organisation des transports pour la défense. Il prépare la réglementation sociale dans le domaine des transports, en contrôle l'application et suit les questions sociales du secteur.

Il élabore la politique d'intermodalité et veille en particulier au développement des plates-formes multimodales ferroviaires et portuaires.

Il contribue à la politique industrielle concernant le secteur des transports.

Il participe à l'élaboration des programmes de recherches concernant les transports.

II. - Au titre de l'équipement, il exerce notamment les attributions suivantes :

1° Il a la charge des questions économiques du secteur de l'équipement, du bâtiment et des travaux publics et, en liaison avec le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, de l'ingénierie ; il suit les questions sociales dans ces secteurs ; il met en œuvre les actions de politique industrielle concernant ces secteurs ;

2° Il élabore et met en œuvre la politique d'équipement routier et autoroutier ;

3° Il participe à l'élaboration des programmes de recherche concernant le secteur du génie civil et de l'équipement.

III. - Au titre de l'urbanisme, il exerce notamment les attributions suivantes :

1° Il élabore les règles relatives à la planification urbaine, à l'occupation du sol et à l'urbanisme opérationnel et veille à leur application ;

2° Il participe à l'élaboration de la législation de l'expropriation et de la législation fiscale et financière en matière d'urbanisme et d'aménagement et en suit l'application ;

3° Il participe à l'élaboration des programmes de recherche concernant l'urbanisme.

IV. - Au titre du tourisme, il a notamment pour mission de suivre et de soutenir les activités de l'industrie touristique ; à ce titre, il encourage la promotion du patrimoine touristique de la France ; il participe à la politique d'accès aux loisirs. Il suit les questions sociales dans le secteur du tourisme.

V. - Au titre de la mer, il exerce notamment les attributions relatives aux transports maritimes et à la marine marchande, à la plaisance et aux activités nautiques, aux ports, au littoral et au domaine public maritime, à la sécurité, à la navigation, à la formation et à l'inspection du travail maritime et, sous réserve de celles dévolues au ministre de l'agriculture et de la pêche, aux gens de mer. Il suit les questions sociales dans le domaine maritime.

Il peut présider, par délégation du Premier ministre, le comité interministériel de la mer.

I. - Le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer a autorité sur :

a) Le Conseil général des ponts et chaussées ;

b) Le secrétariat général ;

c) Le service de défense et de sécurité ;

d) L'inspection générale du travail des transports ;

e) La direction générale du personnel et de l'administration ;

f) La direction générale des routes ;

g) La direction générale de la mer et des transports ;

h) La direction générale de l'aviation civile ;

i) La direction de la sécurité et de la circulation routières ;

j) La direction du tourisme ;

k) La direction de l'Établissement national des invalides de la marine ;

ainsi que sur les autres services et inspections générales mentionnés par le décret

du 16 mai 2005.

II. - Il a autorité sur la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction conjointement avec le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

Ministre : M. Dominique PERBEN

CABINET

DIRECTEUR du CABINET : M. Pierre-Etienne BISCH

CONSEILLER SPÉCIAL : M. François RUBICHON

CONSEILLERS auprès du MINISTRE :

- M. Lionel RIMOUX

- M. Eric VERLHAC

DIRECTEURS ADJOINTS du CABINET :

- M. Gilles ROBIN

- M. Paul LEMPEREUR

CHEF de CABINET : M. Luc DUPRIEZ

CHEF ADJOINT de CABINET : M. Christophe BAYARD

CONSEILLER pour les AFFAIRES ÉCONOMIQUES et FINANCIÈRES : M. Jacques LEPAPE

CONSEILLER PARLEMENTAIRE : M. Babacar DIOP

CONSEILLER PERSONNELS et MODERNISATION : M. Georges REGNAUD

CONSEILLERS COMMUNICATION et PRESSE :

- Mme Corinne MEUTEY

- M. Arnaud LEBLIN

CONSEILLERS TECHNIQUES :

- Mme Ingrid MARESCHA, relations avec le Parlement

- M. Christophe SAINTILLAN, routes

- M. Frédéric RICARD, sécurité routière et gestion de crise

- M. Nicolas FERRAND, urbanisme et transports urbains

- M. Olivier BERTHELOT, aviation civile

- M. Loïc CHARBONNIER, transports ferroviaires et fluviaux, politique portuaire

- M. Olivier OU RAMDANE, développement durable et recherche

CHARGÉ de MISSION pour les AFFAIRES RÉSERVÉES : M. Sébastien MARTIN

CHEF du SECRETARIAT PARTICULIER : Mme Marie-Christine RAMI

CABINET du MINISTRE DÉLÉGUÉ au TOURISME

3, place de Fontenoy, 75700 PARIS

Aux termes du décret n° 2005-702 du 24 juin 2005, l e ministre délégué au tourisme, exerce par délégation du ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer les attributions de celui-ci relatives au tourisme.

Il connaît en outre de toutes les affaires que le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer lui confie.

Il peut présider, par délégation du ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, le Conseil national du tourisme.

Pour l'exercice de ses attributions, le ministre délégué au tourisme dispose de la direction du tourisme et de l'inspection générale du tourisme mentionnées par le décret n° 2005-471 du 16 mai 2005.

Il dispose également, en tant que de besoin, des services, inspections générales ou directions mentionnés par les décrets n° 2005-470 et n° 2005-471 du 16 mai 2005.

Ministre délégué : M. Léon BERTRAND

CABINET

DIRECTEUR du CABINET : M. Alain BODON

DIRECTRICE ADJOINTE du CABINET : Mme Brigitte LEBRUN-JACQUELIN

CHEF de CABINET CONSEILLER auprès du MINISTRE : M. Richard CHEUNG A LONG

CONSEILLER auprès du MINISTRE CHARGÉ des RELATIONS avec le PARLEMENT et les ÉLUS : M. Alexandre BEZARDIN

CONSEILLERS TECHNIQUES :

- Mme Laurence JEGOUZO, affaires juridiques et sociales
- M. Philippe KASPI, affaires internationales et européennes

- Mme Caroline POILLOT-POROT, prospective et discours
- Mme Françoise DARMEZIN, affaires culturelles et peuples premiers
- M. François QUINTIN, affaires réservées

CHARGÉ de MISSION auprès du MINISTRE : M. Emmanuel FUSILLER

CHARGÉE de MISSION : Mme Dominique MORVANT, éthique, développement durable, parité

ADMINISTRATION CENTRALE

Arche de La Défense - Paroi Sud et Tour Pascal, 92055 La Défense Cedex
AVIATION CIVILE, 50, r. Henry Farman, 75720 Paris Cedex 15

BUREAU du CABINET

Hôtel de Roquelaure, 246, bd St-Germain, 75007 Paris
Grande Arche de La Défense, 92055 La Défense Cedex

Conseil des Ministres.
Désignation des commissaires du gouvernement.
Relations avec les assemblées parlementaires, le Secrétariat général du gouvernement, le Conseil d'État.
Travaux législatifs et contreseing.
Centralisation des textes.
Contreseings simultanés.
Insertions au Journal officiel.
Ouverture, enregistrement et distribution du courrier.
Télégrammes officiels.
Centralisation des pièces soumises à la signature du Ministre.
Affaires réservées.
Gestion et encadrement des personnels affectés au cabinet.
Organisation administrative et modernisation.
Matériel.
Accueil et renseignements.
Réceptions.
Ordres de mission.
Légalisation de signature.
Distinctions honorifiques (Légion d'Honneur, Mérite National, autres distinctions).
Courrier parlementaire.
Questions écrites et orales.
Courriers des particuliers.
Documents " secret-défense ".
Coordination des travaux concernant les questions budgétaires.

Chef du bureau : M. Jean-Paul MONTAY-BUGNICOURT, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État
Adjoint : M. Dominique VINCENT, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

BUREAU du CABINET TOURISME

3, place de Fontenoy, 75007 Paris

Conseil des Ministres.
Désignation des commissaires du gouvernement.
Relations avec les assemblées parlementaires, le secrétariat général du gouvernement, le conseil d'État.
Travaux législatifs et contreseing.
Contreseings simultanés.
Insertions au Journal Officiel.
Ouverture, enregistrement, distribution et traitement du courrier et des questions écrites.
Affaires réservées.
Gestion et encadrement des personnels affectés au Cabinet.
Organisation administrative.
Matériel.
Accueil et renseignements.
Réceptions.
Ordres de mission.
Légalisation de signature.
Distinctions honorifiques (Légion d'Honneur, Mérite National).
Documents " secret-défense ".
Coordination des travaux concernant les questions budgétaires.
Chef du bureau du cabinet : Mme Armelle BACHELIER, attachée d'administration centrale

CONSEIL GÉNÉRAL des PONTS et CHAUSSÉES

Tour Pascal B, 92055 La Défense Cedex

Le Conseil général des ponts et chaussées est compétent dans les domaines de l'équipement, de l'aménagement foncier, de l'urbanisme, des transports et de leurs

infrastructures, de la mer, de l'habitat, du logement, de la construction et du développement durable.

Les missions de conseil et de contrôle du Conseil général se déclinent en activités d'inspection, d'expertise, d'audit et d'évaluation.

(décret n° 2005-470 du 16 mai 2005)

Président : Le Ministre des Transports de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
Vice-président : M. Claude MARTINAND, ingénieur général des P. et C.

SECRETARIAT GÉNÉRAL - 7e section

La septième section, dont le président est le secrétaire général du conseil, est compétente pour les questions ayant trait à la mobilisation des ressources du conseil en vue de l'exercice de ses missions et à la diffusion du résultat de ses travaux. Elle coordonne les activités d'évaluation des politiques publiques dans les domaines entrant dans la compétence du conseil. Elle contribue, en liaison avec les autres sections, aux travaux du comité d'histoire.

Secrétaire général : M. Pierre CHANTEREAU, ingénieur général des P. et C.

Secrétaire générale adjointe : Mme Mireille SEGRETAIN-MAURE, inspectrice générale de l'équipement

Mission d'appui évaluation (secrétariat du comité ministériel)

Coordonnateur : M. Bernard PERRET, ingénieur en chef des P. et C.

Secrétariat du comité d'histoire ministériel

Secrétaire délégué : M. Alain BILLON, inspecteur général de l'équipement

Bureau des rapports et de la documentation (BRD)

Ce bureau est chargé de la gestion et du suivi des affaires du conseil. Il assure la gestion des archives collectives liées aux dites affaires et également la gestion de la documentation.

Chargé du bureau : N...

Bureau du personnel et des moyens généraux (BPMG)

Ce bureau assure la gestion des moyens nécessaires au fonctionnement des formations du conseil.

Gestion du personnel.

Élaboration et application du plan de formation.

Secrétariat du comité permanent et du CTPS.

Gestion des moyens de fonctionnement et organisation des déplacements des formations centrales.

Préparation et suivi de l'exécution du budget de fonctionnement des missions d'inspection générale territoriales (MIGT).

Chargé du bureau : M. Philippe GASTOU, attaché principal d'administration centrale

Bureau des systèmes d'information (BSI)

Ce bureau est chargé de l'élaboration et de l'exécution des plans informatiques et bureautiques des formations du Conseil-informatique, bureautique et télécommunications.

Chargé du bureau : M. Jacques DARNON, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau de la communication (BD)

Ce bureau est chargé de la mise en œuvre de la communication.

Chargée du bureau : Mme Elisabeth LIBRAIRE, cadre contractuel

SECTIONS du CONSEIL GÉNÉRAL des PONTS et CHAUSSÉES

1ère SECTION - PERSONNELS et SERVICES

La section " personnels et services " est compétente en matière de modernisation de la gestion, de régularité des pratiques administratives, de déconcentration des responsabilités, de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, d'orientation et de suivi des personnels chargés de missions d'encadrement supérieur et, conjointement avec les autres sections, de performance de l'action publique.

Son président coordonne les activités d'inspection générale.

Président : M. Bertrand MEARY, ingénieur général des P. et C.

Secrétaire : M. Alain LAURENCEAU, personnel non-titulaire catégorie A.

Collège - Management et modernisation des services

Coordonnateur : M. Vincent BUTRUILLE, ingénieur général des P. et C.

Collège - Régularité et gestion

Coordonnateur : M. Jean-Claude DIQUET, inspecteur général de l'équipement

Mission d'appui audit des programmes LOLF et inspection
 Coordonnateur : M. Vincent BUTRUILLE, ingénieur général des P. et C.

Mission d'appui évaluation et orientation de l'encadrement supérieur
 Coordonnateur : M. Gérard BAUDOUIN, ingénieur général des P. et C.

2e SECTION - DROIT, LOGEMENT et SOCIÉTÉ

La section " droit, logement et société " est compétente en matière juridique contentieuse, en matière d'habitat et de politique du logement et notamment les questions dont l'examen appelle la prise en considération des recommandations de la mission interministérielle d'inspection du logement social, ainsi que, conjointement avec les autres sections concernées, en matière de prévention des risques d'origine naturelle et technologique et, plus généralement, en matière d'accès aux services essentiels et de mise en œuvre des droits fondamentaux.

Président : Mme Agnès CLARET de FLEURIEU, inspectrice générale de l'équipement

Secrétaire : M. Jean-Noël BOUTIN, architecte et urbaniste en chef de l'État

Collège - Droit et contentieux

Coordonnateur : M. André CHAVAROT, inspecteur général de l'équipement

Collège - Logement

Coordonnateur : M. Bernard de KORSAK, ingénieur général des P. et C.

Collège - Aménagement, urbanisme, habitat et déplacements (avec 5e section)

Coordonnateur : M. Jean FREBAULT, ingénieur général des P. et C.

Collège - Risques naturels et technologiques (avec 6e section)

Coordonnateur : M. Christo DIMITROV, ingénieur général des P. et C.

Mission d'appui équité, services essentiels et société

Coordonnatrice : Mme Isabelle MASSIN, inspectrice générale de l'équipement

Mission d'appui débat public

Coordonnateurs :

- M. Thierry MASNOU, ingénieur général des P. et C.

- M. Gilbert SIMON, inspecteur général de l'équipement

Mission d'appui codification

Coordonnatrice : Mme Marie-Françoise SIMON ROVETTO, inspectrice générale de l'équipement

3e SECTION - SCIENCES et TECHNIQUES

La section " sciences et techniques " est compétente en matière d'ingénierie et de techniques constructives, en matière de performance énergétique des bâtiments et systèmes de transports, en matière de développement des systèmes d'information géographique ainsi que pour les questions dont l'examen appelle la prise en considération de connaissances en météorologie, hydrologie et climatologie. Elle est plus généralement compétente, conjointement avec les sections intéressées, pour les questions ayant trait, dans les domaines entrant dans la compétence du conseil, aux politiques de la recherche, de l'innovation et du développement technologiques, à la mise en œuvre des technologies de l'information et de la communication, à la réglementation technique et au développement de la normalisation.

Président : M. Christian PARENT, ingénieur général des P. et C.

Secrétaire : M. Dominique BROCHARD, personnel non-titulaire catégorie A.

Collège - Inspection générale des organismes scientifiques et techniques

Coordonnateur : M. André LAUER, ingénieur général des P. et C.

Collège - Génie civil et ouvrages d'art

- M. Jean-Louis DURVILLE, ingénieur général des P. et C.

- M. Christian BINET, ingénieur général des P. et C..

Collège - Bâtiment et constructions publiques

- M. Raphaël SLAMA ingénieur général des P. et C.

- M. Jacques DUPAIGNE, ingénieur général des P. et C.

Collège - Projets d'infrastructures (avec 4e section)

- M. Hubert PEIGNE, ingénieur général des P. et C..

- M. Jacques DUPAIGNE, ingénieur général des P. et C.

Collège - Ingénierie d'appui territorial (avec 5e section)

Coordonnateur : M. Jean-Marie DORMAGEN, ingénieur général des P. et C.

Collège - Eau, hydrologie et météorologie (avec 6e section)

- M. Pierre MONADIER, ingénieur général des P. et C.

- M. Jean-Louis RAVARD, ingénieur général des P. et C.

Collège - Technologies et systèmes d'information

Coordonnateur : M. Jean DENEGRÉ, ingénieur général des P. et C.

Mission d'appui Normes et réglementation technique

Coordonnateur : M. Jean-Jacques BRYAS, ingénieur général des P. et C.

Mission d'appui Énergie

Coordonnateur : M. Philippe AUSSOURD, ingénieur des P. et C.

Mission d'appui Réseaux et services urbains

- M. Jean-Louis OLIVER, ingénieur général des P. et C.

- M. François HANUS, ingénieur général des P. et C.

4e SECTION - ÉCONOMIE et TRANSPORTS

La section "économie et transports" est compétente en matière d'économie des secteurs entrant dans la compétence du conseil ainsi qu'en matière de développement, d'organisation, d'exploitation et de régulation des transports et plus généralement, conjointement avec les sections intéressées, pour les questions intéressant, dans les domaines entrant dans la compétence du conseil, la construction européenne, l'action extérieure de la France et la coopération internationale.

Elle est notamment compétente, conjointement avec les autres sections concernées, pour les questions intéressant l'aptitude des systèmes de transport à répondre aux besoins des usagers et aux autres intérêts fondamentaux de la nation.

Président : M. Claude GRESSIER, ingénieur général des P. et C.

Secrétaire : M. Vincent ALLAIS, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Collège - Économie et régulation des transports

Coordonnateur : M. Jean-Noël CHAPULUT, ingénieur général des P. et C.

Collège - Projets d'infrastructure (avec 3e section)

- M. Hubert PEIGNE, ingénieur général des P. et C.

- M. Jacques DUPAIGNE, ingénieur général des P. et C.

Collège - Inspection générale de l'Aviation Civile (avec 6e section)

- M. Michel GUYARD, ingénieur général des P. et C.

- M. Frank MORISSEAU, ingénieur général des P. et C.

Collège - Mer (avec 6e section)

Coordonnateur : M. André GRAILLOT, ingénieur général des P. et C.

Collège - Transports terrestres et leur sécurité (avec 6e section)

Coordonnateur : M. Gérard SYLVESTRE, inspecteur général de l'équipement

Mission d'appui Gouvernance des entreprises publiques

Coordonnateur : M. Christian GRESSIER, ingénieur général des P. et C.

Mission d'appui Financement et concessions (ou PPP)

Coordonnateur : M. René GENEVOIS, ingénieur général des P. et C.

Mission d'appui Europe

Coordonnatrice : Mme Alexandra SUBREMON, cadre contractuelle

Mission d'appui international

Coordonnateur : M. Jean-Didier BLANCHET, ingénieur général des P. et C.

Mission d'appui Tourisme (avec 5e section)

Coordonnateur : M. Francis LE DORE, ingénieur général des P. et C.

5e SECTION - AMÉNAGEMENT des TERRITOIRES

La section "aménagement des territoires" est compétente en matière d'urbanisme, d'aménagement foncier et de développement des territoires aux différentes échelles géographiques. Elle traite la prise en compte dans l'aménagement des

enjeux des politiques publiques, notamment des questions de solidarité et de cohésion sociale, de qualité du cadre de vie, de protection et de mise en valeur du patrimoine, du paysage et de espaces naturels, d'environnement et de développement durable.

Elle est compétente, conjointement avec la section " droit, logement et société ", en matière d'habitat et, conjointement avec les sections concernées, en matière d'ingénierie d'appui territorial et de tourisme. Elle est également compétente pour les questions ayant trait à l'activité des professionnels œuvrant dans ses domaines d'intervention.

Président : M. Jean FREBAULT, ingénieur général des P. et C.

Secrétaire : Mme Dominique SCHNEIDER, cadre contractuelle

Collège - Espaces protégés, paysages et patrimoine

Coordonnatrice : Mme Catherine BERSANI, inspectrice générale de l'équipement

Collège - Aménagement, urbanisme, habitat et déplacements (avec 2e section)

Coordonnateur : M. Jean FREBAULT, ingénieur général des P. et C.

Collège - Environnement et aménagement durable

Coordonnateur : M. Dominique BIDOUE, cadre contractuel

Collège - Ingénierie d'appui territorial (avec 3e section)

Coordonnateur : M. Jean-Marie DORMAGEN, ingénieur général des P. et C.

Mission d'appui - Qualité et professions du cadre de vie

Coordonnateur : M. Robert-Max ANTONI, inspecteur général de la construction

Mission d'appui - Développement territorial

- M. Pierre VELTZ, ingénieur général des P. et C.

- M. François WELLHOFF, cadre contractuel

Mission d'appui - Tourisme (avec 4e section)

Coordonnateur : M. Francis LE DORE, ingénieur général des P. et C.

6e SECTION - SÉCURITÉ - SÛRETÉ

La section " sécurité, sûreté " est compétente en matière de sécurité et de sûreté des infrastructures et des systèmes de transports ainsi que, conjointement avec les autres sections, en matière de connaissance des aléas, de prévention des risques civils et des accidents, de protection des populations contre leurs conséquences et en matière de préparation et de mise en œuvre des mesures de défense, dans les domaines entrant dans la compétence du conseil.

Président : M. Philippe JAQUARD, ingénieur général des P. et C.

Secrétaire : M. Kim NGUYEN, ingénieur général des P. et C.

Collège - Inspection générale de l'Aviation Civile (avec 4e section)

- M. Michel GUYARD, ingénieur général des P. et C.

- M. Frank MORISSEAU, ingénieur général des P. et C.

Collège - Mer (avec 4e section)

Coordonnateur : M. André GRAILLOT, ingénieur général des P. et C.

Collège - Transports terrestres et leur sécurité (avec 4e section)

Coordonnateur : M. Gérard SYLVESTRE, inspecteur général de l'équipement

Collège - Risques naturels et technologiques (avec 2e section)

Coordonnateur : M. Christo DIMITROV, ingénieur général des P. et C.

Collège - Eau, hydrologie et météorologie (avec 3ème section)

- M. Pierre MONADIER, ingénieur général des P. et C.

- M. Jean-Louis RAVARD, ingénieur général des P. et C.

Mission d'appui - Sécurité routière

M. Claude LIEBERMANN, ingénieur général des P. et C.

MISSIONS d'INSPECTION GÉNÉRALE TERRITORIALE (MIGT)

MIGT n° 1 : NORD - PAS-DE-CALAIS - PICARDIE

Coordonnateur : M. Louis RUELLE, ingénieur général des P. et C.

MIGT n° 2 : ILE-DE-FRANCE

Coordonnateur : M. Pierre FARRAN, ingénieur général des P. et C.

MIGT n° 3/4 : CENTRE - HAUTE-NORMANDIE - BASSE-NORMANDIE
 Coordonnateur : M. Pierre-Yves DONJON de SAINT-MARTIN, ingénieur général des P. et C.

MIGT n° 5 : BRETAGNE - PAYS-de-la-LOIRE
 Coordonnateur : M. Jean Yves HAMON, ingénieur général des transports et des travaux publics

MIGT n° 6 : POITOU-CHARENTES - AQUITAINE
 Coordonnateur : M. Serge DUTRUY, ingénieur général des P. et C.

MIGT n° 7 : LIMOUSIN - MIDI-PYRÉNÉES
 Coordonnateur : M. Emile HARO, ingénieur général des P. et C.

MIGT n° 8 : CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE - ALSACE
 Coordonnateur : M. Jacques SICHERMAN, ingénieur général des P. et C.

MIGT n° 9 : FRANCHE-COMTÉ - BOURGOGNE
 Coordonnateur : M. Jean-René BRUNETIÈRE, ingénieur général des P. et C.

MIGT n° 10 : AUVERGNE - RHÔNE-ALPES
 Coordonnateur : M. Jacky COTTET, ingénieur général des P. et C.

MIGT n° 11 : LANGUEDOC-ROUSSILLON - PROVENCE-ALPES- CÔTE d'AZUR - CORSE
 Coordonnateur : M. Jean-Louis DURAND, ingénieur général des P. et C.

MIGT n° 12 : Départements d'Outre-Mer, Mayotte, St- Pierre-et-Miquelon
 Coordonnateur : M. Christian JAMET, ingénieur général des P. et C.

AUTRES INSPECTIONS

Inspection générale des organismes scientifiques et techniques (IGOST)
 Tour Pascal B, 92055 La Défense Cedex
 Chef : M. André LAUER, ingénieur général des P. et C.

Inspection générale de l'aviation civile (IGAC)

93, bd du Montparnasse, 75006 Paris
 Chef de l'IGAC : M. Michel GUYARD, ingénieur général des P. et C.

BUREAU d'ENQUÊTES sur les ACCIDENTS de TRANSPORT TERRESTRE (BEA-TT)

Tour Pascal B, 92055 La Défense Cedex
 Décret n° 2004-85 du 26 janvier 2004 relatif aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre.

Le bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre est un service à compétence nationale. Le BEA-TT est placé auprès du vice-président du Conseil général des ponts et chaussées.

Il a pour mission de réaliser les enquêtes techniques sur les accidents de transports terrestre, qui peuvent porter notamment sur les systèmes de transports ferroviaires ou les systèmes de transports guidés, les transports routiers, les transports fluviaux, dès lors que l'accident ou l'incident est survenu sur le territoire national.

Il a également vocation à recueillir, exploiter et diffuser les informations relatives aux pratiques et aux enseignements de retour d'expérience sur les accidents ou incidents pour ces modes de transport.

Il réalise des études de recherches en matière de retour d'expérience et d'accidentologie.

Directeur : M. Jean-Gérard KOENIG, ingénieur général des P. et C.

Secrétaire général : M. Yves BONDUELLE, inspecteur général de l'équipement

SERVICE de DÉFENSE et de SÉCURITÉ

Arche Sud, 18e étage, 92055 La Défense Cedex

Le service conseille le ministre en matière de sécurité, de sûreté et de défense, et l'assiste en situation de crise. Il contribue, en liaison avec les directions d'administration centrale, à la définition de la politique de défense et de sécurité du ministère. Il assure sa coordination et veille à sa mise en œuvre. Il coordonne l'action ministérielle en matière de prévention des risques et des menaces. Il organise la connaissance des moyens mobilisables en situation de crise ou de défense et les conditions de leur mobilisation. Il veille aux conditions d'organisation des transports de défense. Il veille à l'application des dispositions relatives à la sécurité de défense et à la protection du secret, ainsi que des dispositions relatives à la sécurité des systèmes d'information. Il participe à la continuité des

communications gouvernementales.

Directeur du service : M. Gilles LEBLANC, commissaire général aux transports, commissaire aux entreprises de travaux publics et de bâtiment, haut fonctionnaire de défense

Adjoint et suppléant : M. Michel DESCHAMP, ingénieur en chef des ponts et chaussées

Adjoint : Colonel Denis MALLET, commissaire général adjoint aux transports

Adjoint chargé de la Mer (point de contact ISPS) : M. Bruno VACCÀ, administrateur en

chef de 1ère classe des affaires maritimes

Assistante de direction : Mme Caroline GALLEN

Département des études, de la ressource et de la veille opérationnelle

Assistant(e)s :

- M. Jean-Michel BAREYT

- Mme Brigitte BILLEY

- Mme Sandrine CARDEPUY

Chef du centre ministériel de veille opérationnelle et d'alerte : M. Jean-Yves CHATALIC

Technicien(ne)s de la cellule transmission :

- Mme Christine ARRUFAT

- M. David BERTON

- M. Bertrand GONTHIER

- M. Laurent MICHEL

Chef de la mission études et affaires internationales, chef d'état major du commissariat

général aux transports : Lieutenant-colonel Jean-Marc STREISSEL

Chargé de mission : M. Philippe SCHUSTER

Chef de la mission ressource, commissaire adjoint aux entreprises de travaux publics

et de bâtiment : Colonel Michel PELLEN

Chargées de mission :

- Mme Nadine LAUGEL

- Mme Angèle MONNOU

Département de la planification de défense et de sécurité

Assistant(e)s :

- Mme Christine DUCOS-DESHAYES

- M. Jordi CALVET

- Mme Jennifer MATURA

Chef de la mission risques civils : Mme Hélène HERNU

Chargé de mission :

- M. Yves MARECHAL

Chef de la mission protection contre le terrorisme : Mme Martine

MARCHANDANTHEAUME

- M. Jacques FONTAINE

Chef de la mission sécurité des systèmes d'information, fonctionnaire des systèmes d'information : M. Serge PHILIBEAU

- M. Serge DOBA

Mission Défense Mer

Assistant(e)s :

- Mme Evelyne CAUMONT

- M. Patrice MATHIEU

Adjoint au chef de la mission : M. Jacques MYARA

Pôle de l'administration générale

- Mme Madeleine COLLOT

- M. Michel AZOULAY

Secrétaire général : M. Bruno de ROCQUIGNY

Gestion du personnel, des habilitations et de la protection du secret et des moyens généraux :

- Mme Marjorie HEQUET

- Mme Virginie LE MOUEL

Chargé de mission protection du secret : Général (CR) Philippe AUGARDE

COMMISSARIATS

Les commissariats sont des organes de direction civilo-militaires, en charge au nom du ministre :

- de la satisfaction des besoins de transports nécessaires à la défense (civile, économique et militaire) pour le commissariat général aux transports et ses trois commissariats modaux

- du recensement et de la préparation des entreprises de travaux publics et de bâtiment à leurs missions de défense civile pour le commissariat aux entreprises de travaux publics et de bâtiment.

Le comité des transports est un organe consultatif.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL aux TRANSPORTS

Arche Sud, 18e étage, 92055 La Défense Cedex

Commissaire général : M. Gilles LEBLANC

Commissaire général adjoint : Colonel Denis MALLET

Chef d'état major : Lieutenant-colonel Jean-Marc STREISSEL

Assistant(e)s :

- Mme Sandrine CAPDEPUY, Sergents-chefs

- M. Jean-Michel BAREYT, Sergents-chefs

Commissariat aux transports aériens

51, r. Henry Farman, 75720 Paris Cedex

Commissaire : M. Michel WACHENHEIM , DGAC

Commissaire délégué : M. Paul SCHWACH , DGAC/DAST

Commissaire adjoint : Colonel (CR) Marc BILLET

Assistant : Adjudant Marc-Antoine PILLAUT

Commissariat aux transports terrestres

Arche Sud, 30e étage,

Commissaire : M. Patrice RAULIN , DGMT

Commissaire délégué : N...

Commissaire adjoint : Colonel (CR) Jean-Philippe BRAULT

Assistant : Adjudant chef Emmanuel ATTAMA

Commissariat aux transports maritimes

Arche Sud, 30e étage,

Commissaire : N...

Commissaire délégué : N...

Commissaire adjoint : Capitaine de vaisseau (CR) Dominique DUPRE la TOUR

Assistant : Maître principal Christophe BIGUET

Chambre de destination des navires

Tour Pascal B, 92055 La Défense Cedex

Président : M. François KOSCIUSKO-MORIZET

Comité des transports

Arche Sud, 18e étage, 92055 La Défense Cedex

Président : M. Gilles LEBLANC

Vice-président : Colonel Denis MALLET

Secrétaire : Lieutenant-colonel Jean-Marc STREISSEL

COMMISSARIAT aux ENTREPRISES de TRAVAUX PUBLICS et de BÂTIMENT

Arche Sud, 18e étage, 92055 La Défense Cedex

Commissaire : M. Gilles LEBLANC

Commissaire adjoint : Colonel Michel PELLEN

Assistants :

- Mme Nadine LAUGEL, adjudants chefs

- Mme Angèle MONNOU, adjudants chefs

CONSEIL NATIONAL des TRANSPORTS (CNT)

34, av. Marceau, 75008 Paris

Le Conseil national des transports (C.N.T.), institué par l'article 16 de la loi n° 82-

1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, a pris la suite du

Conseil supérieur des transports. Organisme consultatif de concertation, placé

auprès du Ministre chargé des Transports, il est associé à l'élaboration et à la mise

en œuvre de la politique des transports et consulté notamment sur les questions

relatives à l'organisation et au fonctionnement des systèmes de transport de

personnes ou de marchandises et des divers modes terrestres, aériens ou

maritimes de transport. Il peut être aussi consulté sur les questions relatives aux

transports internationaux, notamment européens, et donne son avis sur les

schémas nationaux de développement des transports et d'infrastructures.

Il remet chaque année au Ministre chargé des Transports un rapport qui est rendu

public, sur la situation et l'évolution des transports, qui comprend notamment un

bilan relatif aux conditions de travail et de sécurité dans les transports.

Le Conseil national est composé, en application du décret n° 84-139 du 24 février

1984 modifié, outre son président et trois vice-présidents, de représentants des

entreprises de transport, des syndicats représentatifs des salariés, des chargeurs

et des usagers, de personnalités qualifiées, ainsi que de représentants de l'État, du

Parlement et des collectivités territoriales.

Il se réunit en assemblée générale, en section permanente ou en commissions (transports de personnes, transports de marchandises, sanctions administratives, commission sociale et de la sécurité).

Il comporte en outre un comité spécialisé pour l'accessibilité des personnes handicapées (COLIAC) et un observatoire des conditions économiques et sociales des transports.

Le Conseil national dispose d'un secrétariat général à caractère permanent.

Président : M. Alain GILLE, ingénieur général des P. et C.

Vice-présidents :

- M. Daniel CHABANO , conseiller d'État

- M. Alain BONNAFOUS, professeur à l'université de Lyon II

- M. Gaston BESSAY, président de l'I.FRET

Secrétaire générale : Mme Catherine CHARTRAIN , présidente du COLIAC

Secrétaires généraux adjoints :

- M. Régis BLATTER, directeur du travail

- M. Dominique BOUILLON, MAD

CONSEIL NATIONAL du TOURISME (CNT)

23, pl. de la Catalogne, 75685 Paris Cedex 14

Le Conseil national du tourisme est présidé par le Ministre chargé du Tourisme, assisté de six vice-présidents qu'il nomme par arrêté et désormais pour cinq ans (décret n° 2000-96 du 2 février 2000).

Le Conseil national du tourisme :

- donne un avis sur toute question dont il est saisi par le Ministre en charge du Tourisme ou dont le conseil d'orientation propose l'examen au Ministre ;
- donne un avis sur les objectifs du Plan (tourisme) et est informé de son exécution ;
- exerce une mission de prospective ;
- est consulté dans les domaines techniques de sa compétence par les administrations responsables sur les projets de textes législatifs ou réglementaires ayant une incidence sur le tourisme ;
- est informé des programmes nationaux et régionaux de promotion du tourisme français à l'étranger ;
- est le cadre de discussions d'accords négociés entre branches professionnelles ou prestataires de services du tourisme.

Composé d'environ 400 membres, il comprend 2 collèges distincts : le collège des membres de droit disposant du droit de vote au sein de la section, dans laquelle ils ont choisi de l'exercer et le collège des conseillers techniques qui participe avec voix consultative aux travaux des sections.

Le premier collège des membres de droit comprend notamment des parlementaires, les présidents des 26 comités régionaux de tourisme, des conseils économiques et sociaux régionaux, les présidents des fédérations d'organismes départementaux et locaux de tourisme, les présidents d'organismes et de sociétés des différents secteurs de l'économie touristique (hébergement, voyage) et de secteurs qui y concourent (transport, investisseurs, banques, culture, animation, environnement, etc.) et 22 personnes qualifiées choisies pour leur expérience. Ce collège a été élargi à quatre catégories nouvelles de membres (décret susvisé) : les représentants d'organismes d'assurance-assistance et garantie financière, les représentants des universités et instituts de recherche, les représentants des associations de personnes handicapées, les représentants d'organisations de consommateurs et usagers.

Le second collège comprend des acteurs impliqués directement dans l'activité touristique et dont le Ministre a souhaité s'attacher le concours en raison de leur expérience et de leur savoir-faire.

Président : M. Léon BERTRAND, Ministre délégué au Tourisme

Vice-présidents :

- Mme Marie-Claude BEAUDEAU, sénatrice du Val-d'Oise

- M. Jean-Claude LANDRE, président de la Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative

- M. Anicet LE PORS, ancien Ministre, conseiller d'État

- Mme Marie-Françoise PÉROL-DUMONT, députée de la Haute-Vienne

- Mme Françoise POTIER, directrice de recherche à l'Institut national de recherche sur le transport et la sécurité

- M. François SOULAGE, président de l'Union nationale des associations de tourisme

Secrétaire générale : Mme Chantal LAMBERT

Secrétaire générale adjointe : Mme Christiane VERLET

Section des questions économiques

Présidente : Mme Françoise POTIER, directrice de recherche à l'Institut national de recherche sur le transport et la sécurité

Président délégué : N...

Section des questions européennes et internationales

Président : M. Anicet LE PORS, ancien Ministre, conseiller d'État

Président délégué : M. Eric ELGHOZI, directeur des industries et services du centre français du commerce extérieur

Section des politiques territoriales touristiques

Présidente : Mme Marie-Françoise PÉROL-DUMONT, députée de la Haute-Vienne

Président délégué : M. Bernard JOLY, sénateur, président de la Fédération nationale des comités départementaux de tourisme

Section "Droit aux vacances"

Présidente : Mme Marie-Claude BEAUDEAU, sénatrice du Val-d'Oise

Président délégué : Guylhem FÉRAUD, président de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air

Section " Emploi-Formation-Recherche "

Président : M. François SOULAGE, président de l'Union nationale des associations de tourisme

Présidente déléguée : Mme Annette MASSON, présidente de la Fédération française des techniciens et scientifiques du tourisme

Section " Qualité, Accueil et nouvelles technologies de l'information "

Président : M. Jean-Claude LANDRE, président de la Fédération nationale des offices de tourisme et syndicat d'initiative

Président délégué : M. Jean-Pierre MAS, président d'Afat Voyages

CONSEIL SUPÉRIEUR de l'AVIATION MARCHANDE

50, r. Henry-Farman, 75720 Paris Cedex 15.

Président : M. Jean-François LE GRAND, sénateur de la Manche

Vice-président : M. Hubert BLANC, conseiller d'État

Secrétaire permanent : M. Bruno FULDA, ingénieur en chef des P. et C.

CONSEIL SUPÉRIEUR de l'INFRASTRUCTURE et de la NAVIGATION AÉRIENNES

93, bd du Montparnasse, 75006 Paris

Président : M. Michel GUYARD, ingénieur général des P. et C.

Vice-président : M. Jean CAZARRE, général de brigade aérienne

Secrétaire permanent : M. Kim NGUYEN, ingénieur général des P. et C.

CONSEIL SUPÉRIEUR de la MARINE MARCHANDE

Tour Pascal B, pièce 1652, 92055 La Défense Cedex

Le Conseil Supérieur délibère sur les questions générales concernant le transport maritime et notamment sur les avis que sollicite le Ministre chargé de la Marine Marchande en ce qui concerne les textes législatifs et réglementaires concernant ce secteur d'activité.

Président : M. Bernard SCÉMAMA, chef de mission et chef du service contrôle d'État

Secrétaire général : M. Serge GARACHE, administrateur civil hors classe

Assistante : Mme Françoise CHALLEMEL du ROZIER

CONSEIL SUPÉRIEUR de la NAVIGATION de PLAISANCE et des SPORTS NAUTIQUES

3, sq. Desaix, 75015 Paris

Créé par le décret n° 67-315 du 31 mars 1967, modifié le par le décret n° 87-377 du 11 juin 1987, le Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques est un organisme consultatif placé auprès du Ministre chargé de la Mer, du Ministre chargé des Voies navigables, du Ministre chargé des Sports et du Ministre chargé du Tourisme. Le Ministre chargé de la Mer coordonne les relations entre les Ministres concernés et le Conseil Supérieur.

Cet organisme, qui regroupe des personnalités représentatives des principales branches d'activités intéressées, est appelé à connaître tous les problèmes complexes notamment ceux qui justifient une intervention de l'État, tant pour la réalisation des équipements que pour les évolutions de la réglementation nécessitées par le développement de la navigation de plaisance et des sports nautiques.

Président : M. Gérard d ABOVILLE

Secrétaire général : M. Jean-Pierre SAUNIER

COMMISSION NATIONALE de PRÉVENTION des NUISANCES

Président : M. Jean-Philippe DURANTHON, inspecteur général de l'aviation civile
 IGACEM, 93, bd du Montparnasse, 75006 Paris
 Secrétaire général : M. Régis CARNEL, attaché d'administration de l'aviation civile
 DGAC, 50, r. Henry-Farman, 75720 Paris Cedex 15

COMITÉ NATIONAL de FACILITATION

50, r. Henri-Farman, 75720 Paris Cedex 15
 Président : M. Michel SOCIE, inspecteur général de l'aviation civile
 IGACEM, 93, bd du Montparnasse, 75006 Paris
 Secrétaire : Mme Danièle GENDRE, attachée d'administration

CONSEIL NATIONAL des CLIENTS AÉRIENS (CNCA)

50, r. Henry-Farman, 75720 Paris Cedex 15
 Président : M. Marc DEBY, administrateur civil hors classe
 Secrétaire : Mme Karine FERRER-OSTY, assistante d'administration de classe exceptionnelle de l'aviation civile

GROUPE CENTRAL des GRANDES OPÉRATIONS d'URBANISME

Arrêté du Premier Ministre du 26 juillet 1999
 Le Groupe central des grandes opérations d'urbanisme a pour vocation de coordonner au niveau central l'intervention de l'État dans ces opérations et, sur la base des orientations ainsi définies, de préparer les arbitrages interministériels nécessaires.
 Il est notamment consulté, avant la signature des documents concernés, sur toute politique contractuelle liant, sur ces territoires, l'État aux collectivités locales.
 Le Groupe central reprend ainsi, en les élargissant à des opérations de renouvellement urbain d'intérêt national, les attributions de l'ancien groupe central des villes nouvelles, dont il conserve le caractère interministériel.
 Président : M. Thierry KAEPPELIN, préfet, inspecteur général des finances

Secrétaire général : M. Hervé DUPONT, ingénieur en chef des P. et C.
 Secrétaire général adjoint : M. Claude GALLANT, administrateur civil hors classe

Secrétariat général du Groupe central des grandes opérations d'urbanisme

Arche de la Défense, 92055 La Défense Cedex

Conseiller pour les affaires économiques et les études : M. Jacques PERNELLE

Chargés de mission :

- Mme Elisabeth MOREL, Relations publiques et communication
- M. Olivier MILAN, Établissements publics
- M. Hervé MAINAUD, Établissements publics
- Mme Corinne SARFATI, Établissements publics
- N..., Établissements publics
- Mme Georgette BETTAN, Collectivités locales
- Mme Noëlle GIORGI, Collectivités locales
- N..., Collectivités locales
- Mme Myriam BOMPAÏS-ABDREBBI, Politiques sectorielles
- Mme Carole MENINGER BÉNASSY, Politiques sectorielles
- Mme Evelyne SMOLARSKI, Politiques sectorielles
- N..., Documentation

CONTRÔLE FINANCIER

Tour Pascal, 92055 La Défense Cedex

Contrôle de l'emploi des crédits budgétaires par le ministère chargé de l'Équipement, des Transports, du Tourisme et de la Mer.

Contrôle et comptabilité des engagements de dépenses.

Avis sur les actes soumis à la signature du Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Contrôleur financier : M. Louis DURVYE, (Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite)

Adjoints :

- Mme Florence MACÉ, attachés d'administration centrale
- M. Stéphane PRUNIER, attachés d'administration centrale
- M. Claude BROCARD, attachés d'administration centrale
- Mme Maryvonne GILLION, attachés d'administration centrale
- M. Laurent CATINAUD, attachés d'administration centrale

BUDGET ANNEXE de l'AVIATION CIVILE, MÉTÉOFRANCE, BUDGET GÉNÉRAL - TRANSPORTS : " PROGRAMMES AÉRONAUTIQUES CIVILS " et "PROGRAMMES TRANSPORT AÉRIEN "

50, r. Henry-Farman, 75015 Paris

Contrôle de l'emploi des crédits ainsi que contrôle et comptabilité des engagements de dépenses concernant le budget annexe de l'aviation civile, Météo-France. Le budget général transports : " programmes aéronautiques civils " et " programme transport aérien " intervention pour les aéroports et le transport aérien. Visa de tous documents

comportant une incidence financière.

Contrôleur financier central : M. Patrick BUFFET, (Chevalier de l'Ordre National du Mérite)

- M. Jean-Claude LE QUEAU, attaché principal d'administration de l'aviation civile

- M. Olivier DARGAGNON, attaché d'administration de l'aviation civile

CONTRÔLE FINANCIER TOURISME

95, av. de France, 75650 Paris Cedex 13

Contrôleur financier : M. Jean GANIAGE

Adjoint au contrôleur financier : M. Louis LAMARRE , attaché d'administration centrale

- M. Georges LAURANT

- Mme Rose-Mary ALVAREZ

- M. Robert WURTZ

- Mme Bernadette NOGUÉ

INSPECTION GÉNÉRALE du TOURISME

23, pl. de Catalogne, 75685 Paris Cedex 14

L'Inspection générale du tourisme est à la disposition du Ministre chargé du Tourisme et placée sous son autorité directe. Elle peut être saisie par le Ministre, ou son cabinet, de missions d'inspection et de contrôle des établissements publics et organismes relevant du ministère chargé du Tourisme, ou bénéficiant de ses subventions, ainsi que de toute mission d'études et d'information concernant le

tourisme en France et à l'étranger.

Chef de l'inspection générale : M. Jean-Luc MICHAUD

Inspecteurs généraux :

- M. Guy BARREY

- M. Bernard DEUMIÉ

- M. Jacques MOUGEY

- M. Gérard RUIZ

Inspectrice générale adjointe : Mme Chantal MERCHADOU , haut fonctionnaire du développement durable

Chargés de mission :

- Mme Chantal LAMBERT, secrétaire générale du CNT

- M. Bernard ROUSSEAU, ingénieur général du génie rural, des eaux et forêts

INSPECTION GÉNÉRALE du TRAVAIL des TRANSPORTS

Arche Sud - Paroi Sud, 92055 La Défense Cedex

Chargé de l'inspection : M. Alain GOUTERAUX, inspecteur général du travail des transports

Chargée de mission auprès de l'inspecteur général de l'inspection : Mme Christine RECEVEUR, directrice du travail

Secrétaire général : M. Serge VARENNE, directeur du travail : Secrétariat général de l'inspection

Adjoint : M. Michel PANTEL , directeur du travail : Secrétariat général de l'inspection

Inspection médicale du travail des transports, Arche Sud - Paroi Sud, 92055 La Défense Cedex

Chef de service : Dr Vincent WHEBI, médecin inspecteur

Dr Vincent WEHBI, médecin inspecteur : Interrégion Nord

Dr Dominique COULONDRE, médecin inspecteur : Interrégion Sud

INSPECTION GÉNÉRALE des SERVICES des AFFAIRES MARITIMES

3, pl. de Fontenoy, 75700 Paris 07 SP

Inspecteur général : M. Jean-Marc HAMON , administrateur général de 1ère classe des affaires maritimes

Adjoints :

- M. Laurent COURCOL, administrateur en chef de 1ère classe des affaires

maritimes

- Mme Pascale OFFRET, officier en chef de 1ère classe du corps technique et administratif des affaires maritimes

- M. Christian PICARD, administrateur en chef de 1ère classe des affaires maritimes

INSPECTION GÉNÉRALE des TRAVAUX PUBLICS et des TRANSPORTS

93, r. de la Bastille, 44000 Nantes

Inspecteur général : M. Jean-Yves HAMON, inspecteur général

INSPECTION GÉNÉRALE de l'ENSEIGNEMENT MARITIME

3, sq. Desaix, 75015 Paris

Inspecteur général : M. Dominique LAURENT, professeur général de 2e classe de l'enseignement maritime

- M. Pierre CHIARI, professeur en chef de 2e classe de l'enseignement maritime

- M. Bruno DULAC, professeur en chef de 1ère classe de l'enseignement maritime

INSPECTION GÉNÉRALE des ÉTABLISSEMENTS ADMINISTRATIFS et SCOLAIRES de la MARINE MARCHANDE

246, bd St-Germain, 75007 Paris

M. Dominique LEBRUN, administrateur civil hors classe

SERVICE de SANTÉ des GENS de MER

(Voir Direction générale de la mer et des transports (DGMT)/Direction des affaires maritimes (DAM))

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Tour Pascal A, 92055 La Défense Cedex

Le secrétariat général conduit les réflexions et oriente les évaluations relatives aux politiques publiques et aux choix stratégiques du ministère.

En liaison avec les autres directions d'administration centrale intéressées, il est

chargé de la prospective, de la prévision, des analyses et des études notamment à caractère économique, dans les domaines des transports, de l'aménagement, de l'habitat et de la construction. Dans ce cadre, il organise le système d'observation économique et statistique.

Il contribue à l'élaboration de la position de la France dans les choix européens et internationaux et assure la coordination générale des affaires européennes et internationales.

Il anime la politique économique des secteurs de l'équipement, du bâtiment, des travaux publics et de l'ingénierie, suit les questions sociales et met en œuvre les politiques industrielles de ces secteurs. Il contribue à la connaissance et à la prise en compte des autres secteurs professionnels concernés par les politiques du ministère.

Il prépare la réglementation technique relative aux marchés et concourt à l'évolution de la réglementation administrative correspondante. Il suit les questions de normalisation.

Il définit et anime la politique de recherche du ministère et veille à son évaluation. Il mène la prospective technologique. Il assiste le ministre dans l'exercice de la tutelle de l'Institut géographique national, de Météo-France, du laboratoire central des ponts et chaussées, de l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité, et de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer. En liaison avec les directions et les organismes de recherche intéressés, il définit les orientations du réseau des organismes scientifiques et techniques du ministère et veille à leur mise en œuvre ainsi qu'à la diffusion des produits de la recherche et de l'innovation technique. Il contribue à l'élaboration de la politique des infrastructures satellitaires et de leurs applications.

Il élabore et coordonne la politique d'information et de communication du ministère, et s'assure de sa mise en œuvre. Il veille à la qualité et à la cohérence de la communication des services. A cette fin, il leur apporte son concours.

Il coordonne la préparation annuelle du budget. Il coordonne la mise en place du contrôle de performance dans les services et veille à sa mise en œuvre.

En liaison avec la direction générale du personnel et de l'administration, il assure la gestion personnalisée des cadres dirigeants et des experts de haut niveau. Il fixe les orientations de l'activité de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat et de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement.

Il assiste le ministre dans l'exercice de la tutelle de l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

Il élabore la stratégie ministérielle de réforme et pilote sa réalisation. Il propose et

met en œuvre la stratégie d'évolution et d'organisation des services.

Secrétaire général : M. Patrick GANDIL, ingénieur général des ponts et chaussées

SERVICE du PERSONNEL et de l'ADMINISTRATION (SG/SPA)

Le service du personnel et de l'administration assure la gestion administrative et financière du secrétariat général. A ce titre, il est chargé notamment des questions de personnel, de budget à l'exception des crédits afférents au programme géré par la direction de la recherche et de l'animation scientifique et technique, de marchés et de la mise en œuvre des outils de gestion. Il participe à la programmation des crédits nécessaires à ces opérations et veille à leur mise en place.

Pour l'ensemble de ces domaines, le service du personnel et de l'administration assure la représentation du secrétariat général.

Chef du service : M. Patrick LABIA, administrateur civil hors classe

Chargée de mission : Mme Hélène BAYARD, attachée principale d'administration civile

Bureau du personnel et des moyens généraux (SPA/P)

Le bureau du personnel et des moyens généraux est chargé :

- d'assurer la gestion des ressources humaines hors personnel INSEE (gestion prévisionnelle des effectifs et des emplois : recrutement, mutation) et d'organiser le dialogue social du secrétariat général ;
- d'assurer la gestion administrative et individuelle des personnels du secrétariat général, hors personnel INSEE (notation, avancement, primes et indemnités) en liaison avec la direction générale du personnel et de l'administration ;
- d'accueillir les nouveaux arrivants ;
- d'élaborer et diffuser le bilan social annuel du secrétariat général ;
- d'assurer la mise à jour et la diffusion des organigrammes du secrétariat général ;
- d'organiser les réunions du comité technique paritaire spécial du secrétariat général et les élections des représentants du personnel au sein de cette instance ;
- de gérer les moyens généraux de fonctionnement du secrétariat général ;
- de gérer les missions en France ;
- de préparer les délégations de signature du secrétariat général.

Mme Françoise GUINOBERT, cadre SNCF

Bureau du budget (SPA/B)

Le bureau du budget est chargé, pour les programmes gérés par le secrétariat général, à l'exception du programme géré par la direction de la recherche et de

l'animation scientifique et technique :

- d'assurer la préparation du budget ;
- d'élaborer les documents budgétaires, d'assurer le suivi de l'exécution du budget et de développer les outils de gestion de la formation à la pratique budgétaire et à la gestion des crédits ;
- de réaliser les études budgétaires ;
- de recueillir à ce titre les données financières et comptables qui lui sont nécessaires ;
- de procéder aux opérations conduisant à l'engagement comptable des commandes nécessaires au fonctionnement du service du personnel et de l'administration ainsi que des missions rattachées au secrétariat général, puis à la liquidation des dépenses et aux opérations permettant l'ordonnancement direct ;
- de piloter et coordonner les réponses aux questionnaires et aux contrôles de la Cour des comptes.

M. Yann GOURIO, administrateur civil

Bureau de la formation (SPA/F)

Le bureau de la formation est chargé :

- d'élaborer, de mettre en œuvre le plan pluriannuel et les programmes annuels de formation, de suivre et d'évaluer la politique de formation destinée aux agents du secrétariat général ;
- de gérer les demandes de formation du secrétariat général ;
- d'assurer le suivi des crédits de formation ;
- d'animer la commission locale de formation.

M. Jean LABESSOUILLE, cadre SNCF

Bureau informatique et bureautique (SPA/IB)

Le bureau informatique et bureautique est chargé, pour les applications qui ne relèvent pas de l'informatique de la production statistique :

- de piloter l'élaboration, l'actualisation et le suivi du plan d'informatisation du secrétariat général ;
- d'assurer la mise en œuvre du plan d'informatisation du secrétariat général ;
- de préparer et de gérer le budget des opérations d'informatisation du secrétariat général ;
- d'assister et conseiller les maîtres d'ouvrage du secrétariat général pour les opérations d'informatisation ;
- de contribuer à la mise en place des systèmes d'information liés aux programmes

- d'action du secrétariat général ;
- de piloter les mesures d'accompagnement liées à l'informatisation du secrétariat général ;
- d'assurer la cohérence technique de l'ensemble des projets d'informatisation du secrétariat général ;
- d'assurer l'assistance aux utilisateurs de l'informatique et de la bureautique ;
- d'assurer la veille technologique.

Il assure la coordination avec le bureau de l'informatique du département de la diffusion de l'informatique et des moyens de la DAEI, qui est en charge de l'informatique de la production statistique.

Mme Claudette GENTILLAUME, agente contractuelle

Bureau des marchés (SPA/M)

Le bureau des marchés est chargé :

- de rédiger ou de vérifier et de mettre au point les actes juridiques (décision, marchés...) et de donner les conseils nécessaires en la matière ;
- de procéder aux opérations conduisant à l'engagement juridique des commandes ;
- de suivre l'évolution de la réglementation, notamment celle des marchés, de rédiger des modèles et des guides adaptés.

N...

SERVICE du PILOTAGE des SERVICES et de la MODERNISATION (SG/SPSM)

Le service du pilotage des services et de la modernisation propose l'organisation des services du ministère, en conduit l'évolution et prépare les arbitrages sur les moyens financiers et humains, afin d'assurer l'efficacité et la cohérence de l'organisation du ministère, notamment dans sa mission territoriale.

Il représente le ministère pour les actions interministérielles de réforme de l'État.

M. Philippe REDOULEZ, ingénieur en chef des P. et C.

Mission du pilotage des services (SPSM/MPS)

La mission du pilotage des services est chargée, en liaison avec les directions d'administration centrale :

- du pilotage des services et du suivi transversal de la mise en œuvre des politiques territoriales du ministère ;
- de la conduite de la déconcentration, de la décentralisation et des réformes d'organisation des services déconcentrés ;

- de l'organisation des services ;
- de la préparation des orientations budgétaires ainsi que des propositions d'arbitrage des moyens entre programmes, notamment du plafond d'emplois ministériel et de ses conséquences sur les services.

M. Daniel PFEIFFER, ingénieur des P. et C.

Mission de la modernisation (SPSM/MMOD)

La mission de la modernisation est chargée :

- de la conception, de l'actualisation, du pilotage de la mise en œuvre et de l'évaluation de la stratégie de réforme du ministère ;
- de la promotion et du développement des pratiques permettant d'améliorer la qualité du service rendu, en particulier l'utilisation des nouvelles technologies ;
- de la promotion des actions de modernisation dans les services territoriaux ;
- des simplifications administratives ;
- du contrôle de la performance du ministère et de l'animation de la politique ministérielle d'évaluation de ses politiques publiques.

M. Xavier PIECHAZYK, ingénieur en chef des P. et C.

MISSION de la STRATÉGIE (SG/MS)

La mission de la stratégie prépare les choix stratégiques afférents aux politiques du ministère.

A cette fin :

- elle identifie, en coordination avec, les directions et services d'administration centrale, les thèmes sur lesquels une réflexion stratégique doit être menée ;
- elle anime les travaux de veille, d'analyse, de prospective et d'études nécessaires à la préparation des choix stratégiques. Pour la réalisation de ces travaux, elle s'appuie notamment sur les services d'étude, de veille ou de prospective du ministère ;
- à partir de la synthèse de ces travaux, elle formule des diagnostics et des recommandations.

Elle conseille les directions d'administration centrale pour la définition des politiques sectorielles et s'assure de la bonne prise en compte des orientations stratégiques dans les politiques ministérielles.

Elle propose les actions et orientations du ministère sur les questions de développement durable.

Elle coordonne la participation du ministère et le représente pour les actions interministérielles et internationales relatives à ces questions.

M. Jean-Christophe NIEL, ingénieur en chef des P. et C.

MISSION des CADRES DIRIGEANTS et des ÉCOLES (SG/MCDE)

La mission des cadres dirigeants et des écoles assure la gestion personnalisée des cadres dirigeants et experts de haut niveau.

Avec la direction générale du personnel et de l'administration, la direction générale de l'aviation civile, la direction du tourisme et le Conseil général des ponts et chaussées, et en liaison avec les services, elle identifie les cadres dirigeants et experts du ministère et les membres des corps d'encadrement ayant vocation à accéder à des responsabilités de cadres dirigeants et d'experts ; elle assure leur gestion personnalisée et veille à pourvoir les postes sensibles.

Elle assure la maîtrise d'ouvrage de formations des cadres dirigeants et experts, ainsi que de formations d'accompagnement d'orientations nouvelles ou stratégiques.

Elle prépare les nominations des directeurs et leurs lettres de mission.

Elle gère le dispositif d'évaluation et de rémunération au mérite des directeurs.

La mission des cadres dirigeants et des écoles est en charge de la tutelle de l'Ecole nationale des ponts et chaussées et oriente l'activité de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat et de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement.

En liaison avec la direction générale du personnel et de l'administration, elle définit des orientations pour l'enseignement dispensé dans ces trois écoles afin de répondre aux besoins des futurs employeurs ou futurs employeurs de leurs élèves.

En liaison avec la direction de la recherche et de l'animation scientifique et technique, elle oriente les activités de recherche de ces écoles.

Mme Claire de MAZANCOURT, ingénieur en chef des P. et C.

DIRECTION des AFFAIRES ÉCONOMIQUES et INTERNATIONALES (SG/DAEI)

Tour Pascal A, 92055 La Défense Cedex

La Direction des affaires économiques et internationales, est placée sous l'autorité du Ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement.

La direction des affaires économiques et internationales est chargée de la prospective, de la prévision, des analyses et des études à caractère économique. Elle contribue avec les directions ou services concernés aux choix stratégiques et à l'élaboration des politiques nationales et communautaires relevant de plusieurs secteurs d'activité.

Elle organise le système d'observation économique et statistique.

Elle est responsable de la politique économique et sociale du secteur du bâtiment et des travaux publics et met en œuvre les études et actions de politique industrielle correspondantes.

Elle prépare la réglementation technique et administrative relative aux marchés : elle suit les questions de normalisation.

Elle assure les fonctions du commissariat aux entreprises de travaux publics et du bâtiment.

Elle assure la coordination des affaires communautaires et internationales relevant des compétences du ministère.

Directeur : M. Dominique BUREAU, ingénieur général des ponts et chaussées

BUREAU Dominique

Né le 30 mai 1956

Ingénieur général des Ponts et Chaussées

Diplôme : Ancien élève de Polytechnique (1974), ingénieur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées (1979)

Carrière (jusqu'en 2009) :

- Chargé de Mission au Bureau Transports de la Direction de la Prévision (1980-1985)
- Conseiller Technique au Cabinet du Ministre des Transports, chargé des Transports ferroviaires (1985-1986)

- Chef du Bureau de la Politique Economique à la Direction de la Prévision (1986-1988)
- Chargé de Mission auprès du Directeur du Budget (1988-1992)
- Sous-Directeur des Etudes Sectorielles à la Direction de la Prévision (1992-1997)
- Conseiller scientifique au Conseil d'Analyse Economique (1997-2000)
- **Directeur des Etudes Economiques et de l'Evaluation Environnementale (D4E) au Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (2000-2005)**, et à ce titre administrateur de l'IFEN, de l'INERIS et de l'agence européenne pour l'environnement.
- **Directeur des affaires économiques et internationales au ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, puis au ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (2005-)**

Sources : Annuaire du Corps des Ponts (2009) ;

www.enseignement.polytechnique.fr/economie/membres/pageperso.php?id=436

Mission des Alpes et des Pyrénées

La mission des Alpes et des Pyrénées contribue à la politique du ministère en matière de transports dans les Alpes et dans les Pyrénées en mettant en œuvre une approche transversale des études et de l'observation et en assurant la représentation du ministère dans les différentes instances de coopération bilatérale ou multilatérale.

Mme Marie-Line MEAUX, directrice de projet

M. Pierre-Alain ROCHE, ingénieur général des P. et C.

Mission synthèse et communication

La mission synthèse et communication est chargée de coordonner les contributions des différentes unités sur les affaires transversales, d'animer la politique de communication de la direction et de favoriser la promotion de ses travaux et publications.

Mme Béatrice VINSTOCK, agent contractuel

SERVICE ÉCONOMIQUE, STATISTIQUE et PROSPECTIVE (SESP)

Le service économique, statistiques et prospective assure la conception et la coordination de la production, des échanges et de la diffusion des informations statistiques au sein des ministères chargés de l'équipement, des transports et du

logement.

Il procède à l'analyse et aux synthèses des informations économiques et statistiques ainsi qu'à des études prospectives nécessaires à la définition des politiques en matière de transports, d'aménagement, d'habitat et de construction et réalise des études économiques à caractère transversal.

Il favorise la concertation en matière de production statistique, de synthèses, d'études et de prospective et participe, à ce titre, aux instances de concertations nationales et internationales dans les domaines de sa compétence. Son programme de travail intègre les demandes d'expertise de la mission de la stratégie, des directions et des services des ministères concernés et des comités des directeurs.

Chef du service : M. Emmanuel RAOUL, administrateur hors classe de l'INSEE

Adjoint : M. Xavier DELACHE, ingénieur en chef des P. et C.

SOUS-DIRECTION de l'OBSERVATION STATISTIQUE de la CONSTRUCTION (EI/SC)

La sous-direction de l'observation de la statistique de la construction est chargée de concevoir les actions ayant pour objet la production, l'échange et la publication d'informations, d'analyses et de synthèses statistiques et économiques dans le domaine de la construction. Elle assure leur mise en œuvre ou coordonne leur réalisation lorsque celle-ci est déléguée.

Elle procède à cet effet à des enquêtes, à des exploitations de fichiers administratifs, à des analyses et des synthèses économiques en liaison avec les services déconcentrés et ses partenaires administratifs et professionnels.

Elle assure et coordonne la conception et le développement des systèmes d'information statistiques destinés aux services déconcentrés.

Elle assure les fonctions de secrétaire et de co-rapporteur de la commission des comptes du logement.

Chargé de la sous-direction : M. Michel BARGE, administrateur de l'INSEE

Bureau de la statistique déconcentrée de la construction (EI/SC1)

Le bureau de la statistique déconcentrée de la construction est chargé de concevoir et de coordonner la collecte et le traitement, par les services déconcentrés du ministère, d'informations statistiques sur l'urbanisme, la construction, l'habitat et l'investissement des collectivités locales. Ces informations,

dont il assure l'analyse, la synthèse et la publication au plan national, sont obtenues soit par exploitation d'informations d'origine administrative soit grâce à des enquêtes statistiques.

Chargée du bureau : Mme Catherine GILLES, attachée principale de l'INSEE

Bureau de la statistique des entreprises de construction (EI/SC2)

Le bureau de la statistique des entreprises de construction est chargé de la conception, de la réalisation et de l'analyse des résultats d'enquêtes statistiques publiques ou de l'exploitation d'informations d'origine administrative sur le secteur de la construction et de la coordination du dispositif d'enquêtes obligatoires déléguées aux organismes professionnels de ce secteur. Il assure en outre des missions d'expertise et de conseil méthodologique relatives à la statistique sur le secteur de la construction, notamment pour ce qui concerne la conception, l'harmonisation des nomenclatures et codes et l'élaboration de la réglementation communautaire ayant une incidence sur ces statistiques ; il est, dans ces secteurs, le correspondant de la direction de l'institut national de la statistique et des études économiques et des services statistiques ministériels en charge de la statistique des entreprises.

Chargé du bureau : M. Guy ENJALBERT, chargé de mission de l'INSEE

Bureau des synthèses sur le logement et l'immobilier (EI/SC3)

Le bureau des synthèses sur le logement et l'immobilier est chargé de réaliser les synthèses statistiques, l'analyse économique et les études dans les domaines du logement et de l'habitat, et de leur lien avec l'économie des territoires. Il est chargé, conjointement avec les services compétents de la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, de la conception et de l'élaboration du compte satellite du logement et assure les fonctions de secrétaire et de co-rapporteur de la commission des comptes du logement. Il participe au développement et à l'amélioration de l'information sur les domaines du logement et de l'immobilier, en collaboration avec ses partenaires de l'administration, de la profession et des milieux économiques.

Chargée du bureau : Mme Claire PLATEAU, administratrice de l'INSEE

SOUS-DIRECTION de l'OBSERVATION STATISTIQUE des TRANSPORTS (EI/ST)

La sous-direction de l'observation statistique des transports est chargée de

concevoir les actions ayant pour objet la production, l'échange et la publication d'informations, d'analyses et de synthèses statistiques et économiques dans le domaine des transports. Elle en assure la mise en œuvre ou coordonne leur réalisation lorsque celle-ci est déléguée.

Elle procède à cet effet à des enquêtes, à des exploitations de fichiers administratifs, à des analyses et synthèses économiques et sociales en liaison avec les services déconcentrés et ses partenaires administratifs et professionnels. Elle assure les fonctions de secrétaire et de rapporteur de la commission des comptes des transports de la nation.

Chargé de la sous-direction : M. Jean-Marie SAUNIER, chargé de mission de l'INSEE

Bureau de la statistique des transports (EI/ST1)

Le bureau de la statistique des transports, a en charge la conception, la réalisation et l'analyse des résultats d'enquêtes statistiques publiques dans le domaine des transports. Il coordonne l'exploitation à des fins statistiques des données d'origine administrative. Il exerce une fonction de conseil méthodologique auprès des différents services du ministère ou des organismes professionnels et participe au développement et à la mise en œuvre des outils statistiques régionaux. Il contribue à l'élaboration de la réglementation communautaire ayant une incidence sur la statistique des transports.

Chef du bureau : M. Michel de SABOULIN, administrateur hors classe de l'INSEE

Bureau des entreprises de transports (EI/ST2)

Le bureau de la statistique des entreprises de transports, est chargé de la conception, de la réalisation et de l'analyse des résultats d'enquêtes statistiques publiques portant sur les entreprises du secteur des transports. Il établit des indices de prix dans les différents secteurs des transports. Il coordonne l'exploitation à des fins statistiques des données d'origine administrative sur les entreprises intervenant dans le secteur des transports. Il exerce une fonction de conseil méthodologique auprès des différents services du ministère ou des organismes professionnels. Il assure en outre des missions d'expertise et de conseil méthodologique relatives à la statistique des entreprises du secteur des transports, notamment en ce qui concerne la conception, l'harmonisation des nomenclatures et codes et l'élaboration de la réglementation communautaire ayant une incidence sur ces statistiques. Il est le correspondant, dans ce secteur, de la direction de l'institut national de la statistique et des études économiques et des services statistiques

ministériels en charge de la statistique des entreprises.

Chargé de mission : M. Henri MARIOTTE, administrateur de l'INSEE

Bureau des synthèses économiques et sociales sur les transports (EI/ST3)

Le bureau des synthèses économiques et sociales sur les transports a la responsabilité de réaliser les synthèses statistiques et l'analyse des questions économiques et sociales sur le domaine des transports. Il est chargé, notamment, de la conception et de l'élaboration du compte satellite des transports et assure les fonctions de secrétaire et de rapporteur de la commission des comptes des transports de la nation. Il réalise les synthèses conjoncturelles sur les transports. Il participe au développement et à l'amélioration de l'information statistique sur les transports, en collaboration avec ses partenaires de l'administration, de la profession et des milieux économiques.

Chargée du bureau : Mme Sylvie MABILE, administratrice de l'INSEE

SOUS-DIRECTION des ÉTUDES ÉCONOMIQUES (EI/DEE)

La sous-direction des études économiques conduit et réalise des études à caractère socio-économique et des études prospectives relatives aux domaines de compétence du ministère. Elle procède notamment, en lien avec la mission de la stratégie, aux études relatives à la définition des politiques en matière de transports, d'aménagement, d'habitat et de construction.

Elle participe à l'évaluation des politiques et des projets dans ces secteurs.

Elle participe à l'animation des réseaux de compétence économique du ministère.

Chargé de la sous-direction : M. Alain SAUVANT, ingénieur en chef des P. et C.

Adjointe : Mme Laurence DEMEULENAERE, agent contractuel

Bureau de la prospective économique des transports

Le bureau de la prospective économique des transports, est chargé de l'animation des travaux de prospective économique réalisés par les différents services du ministère. Il contribue également à la définition des méthodes d'évaluation des projets. Il élabore les cadrages macroéconomiques à court, moyen et long terme et évalue la demande de transports au plan national dans l'ensemble des modes de transports à moyen et long terme.

Chargé du bureau : M. Jean-Claude METEYER, agent contractuel

Bureau des études sur les entreprises et les territoires

Le bureau des études sur les entreprises et les territoires, est chargé d'élaborer et de diffuser, auprès des services déconcentrés du ministère, les méthodes d'études et d'analyses socio-économiques ; de piloter ou de réaliser des études sur les stratégies des entreprises dans les secteurs des transports, de l'immobilier et de l'aménagement. Il veille à l'établissement d'un réseau d'expertise déconcentré en matière d'économie des transports et des territoires. Il analyse la situation des marchés dans ces secteurs.

Chargé du bureau : M. Emmanuel FABRE-BULLE, ingénieur des P. et C.

DÉPARTEMENT de la DIFFUSION, de l'INFORMATIQUE et des MOYENS (EI/DIM)

Le département de la diffusion, de l'informatique et des moyens généraux est responsable de la conception, de la réalisation, de la promotion et de la commercialisation des produits et services de diffusion du service économie, statistiques et prospective ainsi que de la documentation et de l'information socioéconomique du public.

En liaison avec les services chargés de la politique informatique du ministère, il met

en œuvre les études, la programmation et l'exploitation des systèmes d'information utilisés pour la collecte, la production et la diffusion de statistiques.

Il assure les fonctions de gestion comptable et de régie de recettes pour l'ensemble de la direction ; il prépare les tableaux de bord nécessaire à la prévision et au suivi des crédits. Il assure la gestion de proximité du personnel de l'institut national de la statistique et des études économiques affecté au ministère.

Chef du département : Mme Chantal VALLERIE, agente contractuelle

Bureau de la diffusion (EI/DIM1)

Le bureau de la diffusion est chargé de la politique de diffusion du service économie, statistiques et prospective, il assure la conception d'ensemble, la réalisation, la promotion et la commercialisation des produits de diffusion des informations statistiques et des études. Il a une mission d'information du public ; il gère un centre de documentation ouvert au public. Il diffuse des bases de données statistiques aux différents services du ministère et leur apporte son concours dans leur utilisation.

Chargée du bureau : Mme Geneviève CANCEILL, chargée de mission de l'INSEE

Bureau de l'informatique (EI/DIM2)

Le bureau de l'informatique conçoit, propose et met en œuvre la politique informatique du service pour sa production statistique. Il assiste le maître d'ouvrage statistique dans la conception et la réalisation de la composante informatique des projets du service. Il réalise ou fait réaliser le développement et la maintenance des applications ;

Badouraly MAHAMADALY, administrateur de l'INSEE

Bureau des moyens (EI/DIM3)

Le bureau de gestion des moyens, est chargé de la gestion comptable et de la régie de recettes pour l'ensemble de la direction ; il prépare les tableaux de bord nécessaires à la prévision et au suivi des crédits.

Mme Colette VACHON, attachée principale d'administration centrale

Cellule du personnel INSEE

La cellule chargée de la gestion de proximité des personnels de l'institut national de la statistique et des études économiques affectés au ministère.

Chargée de la cellule : Mme Chantal VALLERIE, agente contractuelle

SOUS-DIRECTION des AFFAIRES EUROPÉENNES

La sous-direction des affaires européennes est chargée, dans le domaine de compétences du ministère, du suivi et de coordination des affaires européennes, tant communautaires que bilatérales. Elle veille à la cohérence de l'action du ministère dans ce domaine. Elle assure les relations entre le ministère et le Parlement européen.

Elle contribue à la prise en compte des évolutions du contexte européen dans l'élaboration de la stratégie du ministère. A cet effet, elle anime la réflexion et initie des études en coordination avec la mission de la stratégie, à laquelle elle apporte son expertise et son conseil.

Chargé de la sous-direction : M. Marc STRAUSS, administrateur civil hors classe

Adjointe : Mme Isabelle PAILLET, administrateur civil hors classe

CHARGÉS de MISSION GÉOGRAPHIQUES

Les chargés de mission géographiques qui assurent la coordination et la gestion des relations bilatérales avec les pays de l'Union européenne ainsi qu'avec l'Islande, la Norvège et la Suisse ; ils préparent en outre les rencontres et sommets bilatéraux et les négociations relatives aux élargissements de l'Union européenne. Ils sont chargés, pour les questions communautaires, d'assurer le suivi des positions des pays de leur zone et de préparer les présidences de l'Union européenne.

Europe Centrale et Orientale
M. Patrice EYRAUD, attaché principal d'administrateur civil

Europe du Nord
N...

Europe du Sud
Mme Corinne MENACE, Administrateur civil

Services publics européens
M. Jean-Claude BOUAL, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau des questions communautaires
Le bureau des questions communautaires coordonne et contribue à déterminer, en liaison avec les directions sectorielles, les positions du ministère sur les politiques européennes dans les domaines relevant de la compétence du ministère. Il assure notamment, pour le ministère, le suivi des questions institutionnelles, de dossiers juridiques et transversaux.
M. Patrick FAUCHEU, agent contractuel
Marie Thérèse THOMAS, attachée principale d'administrateur civil : Relations avec le
Parlement

Bureau de la formation et de l'information
Le bureau de la formation et de l'information organise des actions de formation et assure la diffusion de l'information sur l'Europe et les questions communautaires à destination des agents du ministère, gère les moyens de la sous-direction et fournit des prestations de traduction de documents.
Mme Marianne VERB, chargée d'études documentaires

SOUS-DIRECTION des ACTIONS INTERNATIONALES (EI/I)

La sous-direction des actions internationales est chargée de la définition de la politique, du suivi, de la coordination et de la cohérence des activités internationales dans le domaine de compétence du ministère.

Elle est l'interlocuteur des administrations et organismes français compétents en matière d'action extérieure et assure, en liaison avec ces derniers, les relations avec les interlocuteurs étrangers et les organisations internationales.

Chargé de la sous-direction : M. Philippe GRATADOUR, ingénieur en chef des P. et C.
Adjoint : M. Thierry LESCLOS, administrateur civil

Chargés de mission - Responsables de zones

Les chargés de mission géographiques ont pour rôle, dans les conditions définies par la charte de l'action internationale du ministère, de participer, pour ce qui concerne la zone dont ils ont la charge, à la définition, à l'animation et à la coordination des actions internationales du MELT.

A ce titre, ils sont les interlocuteurs privilégiés des responsables étrangers, tant en France qu'à l'étranger.

Afrique, Proche et Moyen-Orient

M. Ludovic DOYENNETTE, ingénieur des P. et C.

Asie - Pacifique

M. Frédéric CAMPAGNAC, ingénieur des P. et C.

Amériques, Balkans, CEI

M. Hervé BOISGUILLAUME, administrateur civil

Bureau du personnel à l'international (EI/PI)

Le bureau du personnel à l'international apporte son concours à la direction du personnel et des services pour la sélection, la formation et le suivi de l'action des personnels du ministère chargé de l'Équipement et des Transports appelés à participer à des projets de coopération et, plus généralement, des agents du ministère appelés à travailler à l'étranger ou dans des organisations internationales.

M. Jean-Pierre GARINO, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau des synthèses et de l'information (EI/ISI)

Le bureau des synthèses et de l'information est chargé de l'accueil des délégations étrangères et apporte son soutien logistique aux actions de promotion du savoir-faire

français en matière d'aménagement, de transports, de génie civil, d'habitat et de services urbains.

Mme Catherine BALLATORE, agent contractuelle

Bureau des exportations (EI/IEX)

Ce bureau participe aux actions de développement des exportations et de la présence à l'étranger des entreprises de bâtiment, de travaux publics et de services urbains.

Chargé du bureau : M. Tanguy BOUCHAUD, administrateur civil

SOUS-DIRECTION du BÂTIMENT des TRAVAUX PUBLICS et des SECTEURS PROFESSIONNELS

La sous-direction du bâtiment, des travaux publics et des secteurs professionnels prépare et met en œuvre la politique économique, industrielle et sociale de l'Etat dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) et de l'ingénierie de la construction.

Elle contribue à la connaissance et à la prise en compte, dans la stratégie du ministère, des autres secteurs professionnels liés aux secteurs de compétences du ministère et apporte son expertise dans les domaines de la qualification de la formation et des questions sociales.

Sous-directeur : M. René BARLET, administrateur civil hors classe

Adjoint : M. Bernard BRIEND, administrateur civil hors classe

Centre d'analyse économique, de synthèse et de prévision (EI/BASP)

Le centre d'analyse économique, de synthèse et de prévision mène les études économiques et analyse la conjoncture concernant ce secteur, en liaison avec les partenaires professionnelle économiques et sociaux concernés.

Il recueille et diffuse les données nécessaires à des comparaisons internationales, il anime au plan national le système d'observation économique relatif au BTP et aux services qui lui sont liés et il coordonne le réseau des cellules économiques de la construction.

Chargé du centre : M. Maurice GIRAULT, agent contractuel

Bureau du développement des entreprises et de l'emploi (EI/BE)

Ce bureau est responsable des actions de politique industrielle spécifiques au secteur du bâtiment, des travaux publics et des services urbains.

Chargée du centre : Mme Maryvonne GRANDIN, attachée principale d'administration centrale

Bureau des affaires réglementaires (EI/BR)

Ce bureau contribue à l'élaboration des réglementations propres au BTP, en particulier celles concernant les marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre, les conventions de gestion déléguées ainsi que les problèmes de responsabilité et d'assurance de la construction.

Chargé du bureau : N...

Bureau de l'assistance à la gestion automatisée des marchés et des indicateurs de prix et de coûts (EI/BG)

Ce bureau conçoit et diffuse les outils informatiques nécessaires à la gestion des marchés publics ainsi que les index de coûts de facteurs nécessaires à la révision des marchés de BTP et collabore à l'élaboration de l'indice du coût de la construction.

Chargé du bureau : M. Gérard LOPEZ, agent contractuel

Mission de la normalisation (EI/BN)

La mission suit et coordonne les actions de normalisation et de réglementation technique du BTP.

Chargé de la mission : M. Michel PERNIER, ingénieur général des P. et C.

DIRECTION de la RECHERCHE et de l'ANIMATION SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE (SG/DRAST)

Tour Pascal B, 92055 La Défense Cedex

La Direction de la recherche et de l'animation scientifique et technique exerce en matière de recherche et d'innovation les attributions du ministère de des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer. Elle est mise à disposition, en tant que de besoin, des ministères chargés du Logement et de l'Environnement. Elle veille à l'évaluation de la recherche menée dans ces domaines par les services du ministère.

En liaison avec la direction générale du personnel et de l'administration et les autres directions concernées, elle définit les orientations générales pour le réseau des organismes techniques relevant du ministère.

Elle assure l'animation scientifique et technique de ce réseau et la liaison avec l'ensemble des organismes et services de recherche.

Elle veille à la diffusion des produits de la recherche et de l'innovation technique dans les services déconcentrés. Elle exerce la tutelle de Météo-France et des organismes à caractère scientifique et technique relevant du ministère.

Directeur : M. François PERDRIZET, ingénieur général des P. et C.

PERDRIZET François

Né le 12 septembre 1941

Ingénieur général des Ponts et Chaussées

Diplôme : Ancien élève de l'École Polytechnique (1961), Ingénieur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées

Carrière (jusqu'en 2008) :

- Débute sa carrière en 1966 la faculté des sciences de Paris, dans le département mathématiques. Il est ensuite, pendant près de vingt ans, en fonction dans les Directions départementales de l'Équipement (DDE), tout d'abord chargés d'arrondissements puis en qualité de directeur, dans l'Orne et dans la Moselle.

- Directeur du port autonome de Marseille (1993-)

- Directeur de l'École nationale des travaux publics de l'État (-2000)

- Directeur de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques (2000-2006) au ministère de l'Équipement
- Président du Comité de l'innovation routière (CIR) (2006-), groupe de conseillers auprès du directeur général des Routes

Source : www.developpement-durable.gouv.fr:80/article.php?id_article=950

Adjoint : N...

Chef de la mission : N...

Chargés de mission :

- N...

- M. François GODLEWSKI, ingénieur général des P. et C.

- M. Roger PAGNY, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

- Mme Isabelle BENEZETH, ingénieure en chef des P. et C.

- Mme Monique ROSTAIN, contractuelle

Coordonateur interministériel GALILEO : M. Patrick BELLOUARD, ingénieur général de l'Armement

SOUS-DIRECTION des AFFAIRES FINANCIÈRES et INTERNATIONALES (RAST/AFI)

Élaboration en liaison avec les directions concernées des propositions budgétaires du ministère pour le budget civil de la recherche et du développement.

Suivi des crédits d'investissement et des subventions.

Évaluation des activités de recherche-développement et d'expérimentation.

Coordination de l'action du ministère pour l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de recherche européens.

Contribution à la politique de coopération internationale dans le domaine scientifique et technique.

Gestion interne de la direction : personnel, comptabilité, informatique, documentation.

Tutelle de Météo-France et de l'IGN.

Sous-directeur : M. Daniel THURIÈRE, administrateur civil hors classe

Adjoint : M. Mathieu GOETZKE, ingénieur des P. et C.

SOUS-DIRECTION du DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE et

TECHNIQUE (RAST/DST)

Définition, en liaison avec la direction du personnel et des services et les autres directions concernées, des orientations générales pour le réseau des organismes scientifiques et techniques relevant du ministère.

Suivi du développement des outils et méthodes, des compétences du réseau.

Mise en œuvre de la politique de promotion et de valorisation de l'innovation et d'information scientifique et technique.

Promotion des actions de coopération de ces organismes avec les autres centres de recherche et les entreprises.

contribution à l'orientation de la fonction documentaire dans le domaine scientifique et technique.

Tutelle des établissements publics, scientifiques et techniques.

Chargé de la sous-direction : M. André HORTH , ingénieur en chef des P. et C.

Adjoint : M. Michel ROUSSET , architecte urbaniste en chef de l'État

CENTRE de PROSPECTIVE et de VEILLE SCIENTIFIQUE (RAST/CPVS)

Conduite des analyses et recherches prospectives.

Organisation de l'activité de veille scientifique.

Contribution à la définition de nouveaux programmes de recherche et à la réflexion stratégique.

Développement de recherches transversales.

Chargé du centre : M. Jacques THEYS, contractuel

Adjoint : M. Pascal BAIN, ingénieur des P. et C.

MISSION de la RECHERCHE et de l'INNOVATION dans les TRANSPORTS (RAST/MT)

Elaboration des orientations du ministère relatives aux programmes de recherche développement en transports.

Prise en compte des besoins des collectivités territoriales, des usagers et des entreprises de transport.

Articulation des programmes des organismes scientifiques et techniques du ministère avec ces orientations.

Participation à la mise en œuvre du programme interministériel de recherche et développement pour l'innovation et la technologie dans les transports terrestres.

Représentation de la France dans les programmes de recherche transport de l'Union Européenne.

Chargé de la mission : M. André PÉNY, contractuel

MISSION des INFRASTRUCTURES et des APPLICATIONS SATELLITAIRES (RAST/MIAS)

Contribution, en liaison avec les directions concernées, à la définition et à la mise en œuvre des choix stratégiques du ministère en matière d'infrastructures et d'applications satellitaires. Cohérence de la politique spatiale avec le politique des transports. Participation du ministère aux actions interministérielles, communautaires et internationales dans ces domaines.

Chargé de la mission : N...

MISSION de la RECHERCHE et de l'INNOVATION en GÉNIE CIVIL (RAST/MGC)

Définition et gestion des programmes incitatifs du ministère pour la recherche développement en génie civil.

Prise en compte des besoins des professionnels.

Orientation de ces programmes en liaison avec les directions et les services concernés du ministère.

Association des organismes scientifiques et techniques du ministère à leur mise en œuvre.

Secrétariat permanent du réseau génie civil et urbain.

Chargé de la mission : M. François BUYLE-BODIN, professeur d'université

Adjoint : M. Bertrand SOYEZ, ingénieur des P. et C.

ANIMATION des AUTRES PROGRAMMES de RECHERCHE

Plan urbanisme, construction et architecture

Président du comité d'orientation : M. Pierre ALBERTINI, maire de Rouen, député de Seine-Maritime

Secrétaire permanente : Mme Michèle TILMONT, architecte urbaniste en chef de l'État

Programme de recherche et de développement pour l'innovation et la technologie dans les transports terrestres

Président du comité d'orientation : M. Jean-Louis LEONARD, député de Charente-Maritime

Secrétaire permanent : M. Bernard DUHEM, contractuel

Réseau génie civil et urbain

Président du comité d'orientation : M. Michel RAY

Secrétaire permanent : M. François BUYLE-BODIN, professeur d'université

SERVICE de l'INFORMATION et de la COMMUNICATION (SG/SIC)

Tour Pascal A, 92055 La Défense Cedex

Le Service de l'information et de la communication est chargé d'élaborer et de coordonner la politique d'information et de communication du ministère, et de s'assurer de sa mise en œuvre. Il veille à la qualité et à la cohérence de la communication des services. A cette fin, il leur apporte son concours.

Directeur du service : M. Pierre DUMONTET , agent contractuel

Adjointe : Mme Brigitte DRUENNE-PRISSETTE, agent contractuel

Bureau communication institutionnelle (SIC/CI)

Responsable du bureau : Mme Brigitte DRUENNE-PRISSETTE, agent contractuel

Mme Stéphanie MAURIN, agent contractuel : Secteur études et campagnes

Mme Isabelle BOISSEAU, agent SNCF (mise à disposition) : Documentation

Bureau relations publiques (SIC/RP)

Responsable du bureau : N...

Mme Françoise LEFEVRE, secrétaire administrative de classe exceptionnelle d'administration centrale : Secteur coordination administration centrale

Mme Sylvie GRÉCHET, secrétaire administrative d'administration centrale : Secteur manifestations

Bureau presse actualité (SIC/PA)

Responsable du bureau : Mme Maud CLOUET , agent contractuel

Imane HANATY , agent contractuel : Secteur relations presse

N..., Secteur actualité

Bureau identité, édition et audiovisuel (SIC/IÉA)

Responsable du bureau : Mme Elisabeth PASCAL, agent contractuelle

Chargée de projet : Mme Bénédicte BERCOVICI, attachée.

N..., Secteur éditions et publications

Mme Annie MARCHEIX, chargée d'études documentaires : Secteur audiovisuel

Bureau communication interne et action territoriale (SIC/CIAT)

Responsable du bureau : Mme Christine DELCOURT , attachée principale des services déconcentrés.

Mme Agnès de CALAN, attachée d'administration centrale

Joana JANIW, attachée d'administration centrale

Mme Monique PARASCHIVESCU, agent contractuel

Rédactrice en chef Équipement Magazine : Mme Magali MAUGER, agent contractuel

Bureau communication électronique (SIC/CE)

Responsable du bureau : N...

DIRECTION GÉNÉRALE du PERSONNEL et de l'ADMINISTRATION (DGPA)

Tour Pascal B, 92055 La Défense Cedex

La direction générale du personnel et de l'administration élabore et met en œuvre la politique du personnel. En liaison avec les directions d'administration centrale, elle élabore, anime et coordonne la politique de formation. Elle est chargée de la politique sociale. Elle assure la gestion administrative des personnels à gestion non déconcentrée et anime la gestion des personnels à gestion déconcentrée, à l'exception des personnels gérés par la direction générale de l'aviation civile et des personnels gérés par la direction du tourisme. Elle assure un rôle de coordination ministérielle en matière de statuts. Elle coordonne et anime les services en charge de la formation professionnelle, et oriente leur activité.

Elle élabore la politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et en conduit la mise en œuvre. Elle élabore le budget de personnel et en assure la mise en place. Elle conduit l'action du ministère en matière d'organisation et de conditions de travail.

En liaison avec les directions d'administration centrale et dans le cadre des orientations arrêtées par le secrétariat général, elle prépare et exécute le budget du ministère. Elle apporte son concours au secrétariat général, aux directions d'administration centrale et aux services, en matière d'évaluation des performances et de contrôle de gestion. Elle élabore la politique des moyens de fonctionnement et veille à sa mise en œuvre. Elle veille à la mise en œuvre de la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances. Elle est chargée de la tenue de la comptabilité. À ce titre elle est chargée de la réglementation financière, budgétaire, comptable et de gestion.

Elle élabore la politique immobilière, foncière et patrimoniale du ministère. Elle anime et coordonne la politique des achats liés au fonctionnement. Elle anime la politique de la connaissance, la fonction documentaire et la fonction d'archivage dans les services.

Elle veille à la qualité des conditions de travail et du cadre de vie des personnels de l'administration centrale.

Elle contribue à l'élaboration de la législation européenne et à sa transposition, ainsi qu'à l'élaboration des accords internationaux. Elle veille à la qualité de la réglementation et coordonne les actions de codification. En liaison avec les directions d'administration centrale, elle coordonne l'action des services en matière

de contentieux et leur apporte son appui en matière juridique. Elle promeut la qualité, la sécurité et la régularité de la commande publique. Elle est chargée du contentieux relatif au personnel à l'exception des personnels gérés par la direction générale de l'aviation civile et des personnels gérés par la direction du tourisme. Elle élabore la politique des systèmes d'information du ministère, et anime leur mise en œuvre. Elle assure la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information ministériels relevant de ses compétences. Elle représente le ministère auprès des instances interministérielles dans ces domaines.

Elle veille à la qualité des relations sociales et au bon fonctionnement des instances paritaires et consultatives.

La direction générale du personnel et de l'administration et la direction générale de l'aviation civile coordonnent leur action dans les domaines de l'action sociale, du recrutement et de la formation.

La direction générale du personnel et de l'administration comprend la direction des affaires juridiques, informatiques et logistiques.

Directrice générale : Mme Hélène JACQUOT GUIMBAL, ingénieure générale des ponts et chaussées

JACQUOT GUIMBAL Hélène

Née le 27 juillet 1958

Ingénieure générale des Ponts et Chaussées

Diplômes : École normale supérieure (1977) ; ingénieure de l'École nationale des Ponts et Chaussées (1983)

Carrière (jusqu'en 2009) :

- Directrice générale du personnel et de l'administration du ministère de l'Équipement, puis ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire) (2005-2008)

- Directrice générale du Laboratoire central des Ponts et Chaussées (LCPC) (2008-)

Source : *Annuaire du Corps des Ponts et Chaussées (2009)*

M. Charles QUESADA, adjoint administratif principal : Secrétariat de la directrice générale

Mme Catherine ROGE, adjointe administrative : Secrétariat de la directrice générale

Directrice, adjointe à la directrice générale : Mme Monique LIEBERT-
CHAMPAGNE,

conseillère d'État

Mme Chantale CHIKHI, adjointe administrative principale : Secrétariat de la
directrice

Mme Fabienne BUFFARAL, adjointe administrative : Secrétariat de la directrice

Adjoint à la directrice générale : M. François CAZOTTES, administrateur civil
hors

classe

Assistante :

- Mme Dany PLAIS, adjointe administrative principale

Adjoint à la direction générale : M. Vincent MOTYKA, ingénieur en chef des
ponts et

chaussées

- Mme Françoise BARD, adjointe administrative principale

Chargé du pilotage du programme " conduite et pilotage des politiques de
l'équipement

" : M. Frédéric ROCCHI, administrateur civil

Chargée de mission stratégie communication :

- N...

- Mme Eve CALO, personnel non titulaire A+

Conseillère en gestion et en management : Mme Chantal CLERC, conseillère
d'administration de l'équipement

DIRECTION des AFFAIRES JURIDIQUES, INFORMATIQUES et LOGISTIQUES (DAJIL)

La direction des affaires juridiques, informatiques et logistiques veille à la qualité de la réglementation et coordonne les actions de codification. A la demande du service du personnel, elle élabore les statuts particuliers des personnels gérés par la direction générale du personnel et de l'administration. Elle assure un rôle de coordination ministérielle en matière de statuts. En liaison avec les directions d'administration centrale, elle anime les services en matière de contentieux et leur apporte son appui en matière juridique. Elle promeut la qualité, la sécurité et la régularité de la commande publique. Elle est chargée du contentieux relatif au personnel à l'exception des personnels gérés par la direction générale de l'aviation civile et des personnels gérés par la direction du tourisme. Elle apporte son expertise pour l'élaboration de la législation européenne et pour sa transposition, ainsi que pour l'élaboration des accords internationaux.

Elle élabore la politique des systèmes d'information du ministère et anime sa mise en œuvre. Elle représente le ministère auprès des instances ministérielles compétentes dans ces domaines.

Elle veille à la qualité des conditions de travail et du cadre de vie des personnels de l'administration centrale. Elle anime et coordonne la politique des achats liés au fonctionnement. Elle élabore la politique documentaire et archivistique et en anime la mise en œuvre dans les services. Elle coordonne les travaux en matière de langue française et de terminologie.

Directrice, adjointe à la directrice générale : Mme Monique LIEBERT-CHAMPAGNE, conseillère d'État

LIEBERT-CHAMPAGNE Monique
Née le 5 juillet 1952 à Troyes
Conseillère d'État

Etudes : Lycée de Troyes, Institution Notre-Dame des Ciseaux à Verneuil-sur-Seine, Université Paris-I

Diplômes : Diplômée d'études approfondies de sciences économiques, Diplômée de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris

Carrière (jusqu'en 2009) :

- Elève à l'Ecole nationale d'administration (Ena) (promotion Henri-François d'Aguesseau, 1980-1982)
- Auditeur (1982), Maître des requêtes (1985) au Conseil d'Etat
- Chargée du suivi de la jurisprudence fiscale au Centre de documentation du Conseil d'Etat
- Commissaire du gouvernement auprès de la section du contentieux du Conseil d'Etat (1988-1990)
- Conseiller juridique auprès du président du Conseil régional d'Ile-de-France (1988-1990)
- Directeur de l'aménagement et des équipements collectifs (1990-1992)
- Directeur de l'aménagement, des équipements et du Plan (1992-1996)
- Directeur général adjoint des services de la Région Ile-de-France (1996-1998)
- Conseiller d'Etat (1998)
- Déléguée aux usagers et aux simplifications administratives (Dosa) auprès des services du Premier ministre (2003-2005)
- **Directeur des affaires juridiques, informatiques et logistiques (Dajil) au ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer puis au ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables (2005-2007)**
- Directrice des affaires juridiques au ministère de la Défense (depuis 2007)

Source : *Who's Who in France 2010*

Mme Chantale CHIKHI, adjointe administrative principale : Secrétariat de la directrice
Mme Fabienne BUFFARAL, adjointe administrative : Secrétariat de la directrice

SOUS-DIRECTION de l'ETHIQUE et du DROIT PRIVÉ (AJIL-ED)

Elle assure la promotion des règles déontologiques et instruit les affaires disciplinaires. Elle assiste les services à cet effet.

Elle assure la protection des agents et traite de toutes les questions relatives au droit pénal. Elle est chargée des questions relatives au droit privé intéressant le ministère, les services et les agents. Elle traite des questions relatives au droit de l'économie et au droit des technologies de l'information.

Elle assure les relations de la direction générale avec le Conseil général des ponts et chaussées ainsi qu'avec la Cour des comptes et, d'une manière générale, avec les organismes de contrôle et les services d'inspection générale, pour toutes les

questions relatives aux personnels. Elle prépare les réponses relatives aux personnels, en liaison avec la sous-direction des affaires financières, qui centralise les réponses de la direction générale à la Cour des comptes.

Elle instruit les dossiers de demande de règlement de frais judiciaires et veille à en assurer le paiement.

Elle est chargée d'une mission générale d'études et de synthèses juridiques.

Elle participe à la diffusion de la connaissance juridique et aux actions d'études et de formation entrant dans son champ de compétences.

Chargé de la sous-direction : M. Marc ROUCHAYROLE, magistrat

Bureau de l'éthique et de la déontologie (AJIL/ED1)

Il instruit les affaires disciplinaires en liaison avec les sous-directions concernées de la direction générale ou les services déconcentrés ; il conseille les services en cette matière et assure le suivi des affaires sensibles.

Il assiste les services pour les questions relatives aux obligations professionnelles des agents publics.

Il développe des actions utiles à la promotion et à la diffusion des règles de déontologie et veille au suivi de leur application dans les services ; il saisit la commission de déontologie et y assure la représentation du ministère.

Il assure les relations de la direction générale avec le Conseil général des ponts et chaussées, la Cour des comptes, les services d'inspection générale et d'une manière générale des organismes de contrôle ou d'inspection, pour toutes les questions relatives aux personnels. Il prépare les réponses relatives aux personnels, en liaison avec la sous-direction des affaires financières, qui centralise les réponses de la direction générale à la Cour des comptes.

Chef de bureau : M. Dominique PAYAN , conseillère de l'équipement

Adjointe au chef de bureau : Mme Stéphanie BAILLY, attachée d'administration centrale

Bureau du droit pénal et de la protection juridique (AJIL/ED2)

Il exerce des missions de conseil, d'expertise et d'assistance juridique en droit pénal et procédure pénale.

Il est chargé d'assister les agents ou les services en matière de procédures, de relations avec les juridictions judiciaires et de choix des auxiliaires de justice.

Il est chargé de :

- définir et conduire la politique générale d'assistance aux agents dans le cadre de

l'article 11 de la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ; à ce titre, il met en œuvre les procédures statutaires de protection des agents du ministère ;

- expertiser toute situation ressortissant du droit pénal, en liaison avec le bureau de l'éthique et de la déontologie. A ce titre, il conseille les agents sur les risques en matière pénale qui découlent de leurs situations individuelles ou de leurs actions au sein des services.

Il participe aux actions de formation juridique des personnels en droit pénal et de prévention du risque pénal.

Il est associé, en tant que de besoin, à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires entrant dans le champ de ses attributions.

Il est chargé d'assurer une veille législative et jurisprudentielle en droit pénal et de contribuer à sa diffusion, en liaison avec la mission de l'information juridique.

Chef de bureau : M. Jean-François LANDEL, attaché principal d'administration centrale

Bureau du droit privé et du droit des technologies de l'information (AJIL/ED3)

Il exerce les missions de conseil, d'expertise et d'assistance juridique dans les domaines du droit privé, notamment ceux du droit civil, du droit du travail, du droit de la sécurité sociale, du droit commercial, du droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies.

Il est chargé d'assister les services pour les procédures en ces matières, en liaison avec l'agent judiciaire du Trésor.

Il est associé, en tant que de besoin, à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires ainsi qu'internationaux ou communautaires relatifs à son domaine de compétence.

Il est chargé de :

- la politique générale de traitement des litiges dans le domaine du droit privé ;

- l'instruction des litiges relatifs au patrimoine mobilier et immobilier de l'administration, aux accidents de la circulation et à l'utilisation, par les agents du ministère, des biens de l'Etat ;

- l'instruction, pour le compte de l'agent judiciaire du Trésor et en liaison avec les directions et services concernés, de tout litige ressortissant au droit privé.

Chef de bureau : Mme Pascale GACINDO , administratrice civile

Bureau du droit de l'économie et du droit transverses (AJIL/ED4)

Il exerce une mission de conseil, d'expertise et d'assistance dans les questions

transverses à plusieurs domaines juridiques, notamment dans le domaine du droit public de l'économie, du droit de la concurrence et des dispositions communautaires.

A ce titre, il participe aux travaux interministériels et aux réflexions menées au sein

du ministère, en liaison avec les autres directions d'administration centrale.

Il est associé, dans son domaine de compétence, à la définition et à l'organisation des actions de formation juridiques.

Chef de bureau : M. Luc VILLENEUVE, attaché principal d'administration centrale

SOUS-DIRECTION de l'ASSISTANCE aux SERVICES et du DROIT PUBLIC (AJIL-ASP)

Elle veille à la qualité de la réglementation et coordonne les actions de codification.

Elle est responsable de la réglementation générale relative au personnel et suit les questions relatives au statut des fonctionnaires. A la demande du service du personnel, elle élabore les statuts particuliers des personnels gérés par la direction générale du personnel et de l'administration. Elle assure un rôle de coordination ministérielle en matière de statuts.

Elle anime les services en matière de contentieux, en liaison avec les directions d'administration centrale, et leur apporte son appui à ce sujet. Elle est chargée du contentieux relatif au personnel, à l'exception des personnels gérés par la direction générale de l'aviation civile et des personnels gérés par la direction du tourisme.

Elle promeut la qualité, la sécurité et la régularité de la commande publique.

Elle apporte son expertise pour l'élaboration de la législation européenne et pour sa transposition, ainsi que pour l'élaboration des accords internationaux.

Elle participe à la diffusion de la connaissance juridique et aux actions d'études et de formation entrant dans son champ de compétences.

Chargée de la sous-direction : Mme Marie-Christine SOULIE, administratrice civile

hors classe

Bureau de la réglementation générale et du personnel (AJIL/ASP1)

Il assure le suivi du statut général des fonctionnaires et de la réglementation générale du personnel ; il conduit les études juridiques et réglementaires sur les

conditions d'emploi des personnels et assure les relations interministérielles dans ce domaine.

Il élabore, pour le compte du service du personnel, les textes relatifs aux statuts particuliers, aux règlements d'emploi et aux régimes indemnitaires des personnels et, le cas échéant, les textes réglementaires destinés à fixer les conditions de réalisation de la titularisation des agents. Il assure un rôle de coordination ministérielle en matière de statuts.

Il assiste le secrétariat général et les directions d'administration centrale pour l'élaboration des textes relatifs à l'organisation des directions d'administration centrale.

Il assiste les services pour l'interprétation des dispositions du statut général des fonctionnaires et des textes réglementaires d'application.

Chef de bureau : Mme Nadine VEYSSEYRE, attachée principale d'administration centrale

Bureau du droit de la commande publique (AJIL/ASP2)

Il assiste et conseille les services afin de renforcer la qualité, la sécurité et la régularité de la commande publique au sein du ministère.

Il traite des litiges nés de la passation ou de l'exécution des marchés publics d'administration centrale et des services qui y sont rattachés.

Il prête son concours aux services déconcentrés lors du traitement des litiges de même nature.

Il diffuse les connaissances juridiques et contribue au développement des compétences dans ce domaine ; il assure des actions de formation et de sensibilisation au droit de la commande publique.

Il organise la commission d'appel d'offres du ministère et veille à la capitalisation des expériences dans ce domaine. Il est associé, dans son domaine de compétence, à l'élaboration des textes législatifs ou réglementaires ainsi qu'internationaux ou communautaires.

Chef de bureau : N...

Bureau de la qualité réglementaire, du droit public et du contentieux (ASP3)

Il assiste et conseille l'ensemble des services en matière de qualité de la réglementation et de qualité de la procédure contentieuse, pré-contentieuse et transactionnelle dans les domaines du droit public.

Il élabore les observations et les conclusions de l'administration devant le Conseil

d'Etat, les cours administratives d'appel et devant les tribunaux administratifs, pour les contentieux concernant les actes de gestion centralisés.

Il veille à l'application de la loi relative à l'accès aux documents administratifs, ainsi

qu'au suivi et à la qualité des actes de mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires.

Il participe à la défense des intérêts de l'État devant les juridictions administratives et à l'exécution des décisions juridictionnelles.

Il est chargé du contentieux des pensions des fonctionnaires et des ouvriers des parcs et ateliers et du contentieux des allocations temporaires d'invalidité des fonctionnaires, en liaison avec le bureau des pensions qui prépare les conclusions et observations afférentes.

Il est chargé de mettre en œuvre, pour le compte du ministère, les mesures tendant à assurer l'amélioration de la qualité de la réglementation, à simplifier le droit et à en faciliter l'accès aux citoyens.

A ce titre :

- il participe à l'élaboration des projets législatifs et réglementaires ainsi qu'internationaux ou communautaires ;
- il veille à l'avancement des travaux de codification ainsi qu'à la maintenance des codes adoptés ;
- il assiste les services pour l'interprétation des dispositions législatives et réglementaires ainsi qu'en matière de procédures juridictionnelles.

Chef de bureau : Mme Anne SOPPELSA, administratrice civile

Adjointe au chef de bureau : Mme Vanessa BONNET , attachée d'administration centrale

Mission du droit international et comparé (AJIL/ASP4)

Elle assiste les services et leur apporte son expertise dans les domaines du droit européen, international et comparé. Elle assure la capitalisation et la diffusion de l'information sur les droits étrangers.

Chef de la mission : N...

SOUS-DIRECTION des TECHNOLOGIES de l'INFORMATION (AJIL-TI)

Elle définit et met en œuvre la politique ministérielle en matière de technologies de l'information en relation avec les directions d'administration centrale.

Elle définit les orientations pour le développement des technologies de l'information et de la communication et représente à ce titre le ministère dans les travaux menés à l'échelon interministériel.

Dans le cadre des politiques interministérielles, elle fixe les principes d'élaboration des systèmes d'information et de communication ainsi que des principes de conception, de production et d'exploitation des systèmes informatiques et bureautiques.

Elle apporte son soutien aux services pour l'application de cette politique.

Elle assure la maîtrise d'ouvrage des infrastructures communes correspondantes.

Elle gère les ressources communes du ministère dans son domaine de compétence.

Elle participe à la définition de la politique des ressources humaines et de formation de la filière informatique et en suit la mise en œuvre.

Elle participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et au contrôle de la politique de sécurité des systèmes d'information du ministère.

Chargé de la sous-direction : M. Didier COLIN, ingénieur en chef des ponts et chaussées

Adjoint au chargé de la sous-direction : M. Lucien FOUCAULT, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau de la politique et de la cohérence des systèmes d'information (AJIL/TI1)

Il définit et met en œuvre la politique des systèmes d'information du ministère.

Il engage et accompagne les démarches de développement de l'administration électronique. Il coordonne l'action du ministère auprès des instances interministérielles.

Il assure le secrétariat technique de l'instance chargée du pilotage stratégique des systèmes d'information. Il assure le suivi de la mise en œuvre du schéma directeur des systèmes d'information et de communication, et en propose les évolutions.

Il définit les règles de conception et d'administration visant à garantir la cohérence, l'ouverture, l'interopérabilité et la sécurité des systèmes d'information du ministère.

Il définit la politique de déploiement de l'administration des données localisées et des systèmes d'information géographique et en coordonne la mise en œuvre.

Il définit la politique Internet et intranet du ministère et en coordonne la mise en œuvre.

Il anime et coordonne les actions des services et du réseau scientifique et technique dans ses domaines de compétence.

Chef de bureau : M. Régis SARNEL, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement

Bureau de la politique technique et des infrastructures (AJIL/TI2)

Il définit la politique technique du ministère et en coordonne la mise en œuvre dans

les domaines suivants :

- infrastructures de réseaux informatiques et de télécommunications ;
- architecture technique des applications informatiques et bureautiques ;
- centres serveurs d'hébergement ;
- poste de travail et logiciels libres.

Il assure la maîtrise d'ouvrage des infrastructures communes en matière de réseaux et de services d'hébergement.

Il anime et coordonne les actions des services et du réseau scientifique et technique, dans ses domaines de compétence.

Chef de bureau : M. Frédéric PACQUIER, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau de la qualité et de la gestion des moyens et des compétences (AJIL/TI3)

Il définit et met en œuvre le système de pilotage et d'évaluation de la performance, les méthodes et le référentiel qualité des systèmes d'information et de communication du ministère.

Il gère les ressources financières du ministère pour les activités relevant du champ de compétences de la sous-direction et propose les décisions d'allocation des moyens et effectifs concernés.

Il participe à l'élaboration de la politique des ressources humaines et de formation de la filière informatique du ministère et en assure le suivi. Il propose les décisions de gestion afférentes.

Il gère et valorise les relations contractuelles avec les services.

Chef de bureau : M. Sylvain PINCE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau de la conception et de l'évolution de systèmes d'information (AJIL/TI4)

Il fournit aux services des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre pour les activités de développement d'applications, d'intégration

de logiciels, de diffusion d'applications, d'assistance aux utilisateurs et d'informatique décisionnelle.

Chef de bureau : M. Jean-Paul REHBER, personnel non titulaire A+

Bureau de l'infrastructure commune (AJIL/TI5)

Il fournit aux services des prestations de conception et de maîtrise d'œuvre en matière d'hébergement et d'exploitation des systèmes et des réseaux informatiques et bureautiques d'intérêt commun.

A ce titre, il est chargé de :

- la maîtrise d'œuvre et la supervision du réseau national ;
- l'exploitation de la plate-forme d'interconnexion ;
- la définition, l'exploitation et la maintenance du centre serveur national ;
- la définition et la mise en œuvre du réseau informatique et des serveurs bureautiques de l'administration centrale et des cabinets ministériels ainsi que l'animation et le support des services qui les composent.

Chef de bureau : M. Yves DARLOT, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Mission de la sécurité des systèmes d'information (AJIL/TI6)

Elle coordonne la définition et la mise en œuvre de la politique de sécurité des systèmes d'information du ministère ; elle en suit et contrôle la mise en œuvre.

Chargé de la mission : M. Denis CAYEUX, personnel non titulaire A+

SOUS-DIRECTION des PRESTATIONS LOGISTIQUES et des MOYENS (AJIL/PLM)

Elle coordonne les moyens de fonctionnement et logistiques de l'administration centrale.

Elle organise et pilote les prestations d'utilité collective au bénéfice des services de l'administration centrale et des cabinets ministériels. Elle met en œuvre les prestations de fonctionnement contractualisées.

Elle assure la gestion du parc immobilier de l'administration centrale et des cabinets ministériels ainsi que son exploitation technique et sa maintenance.

Elle organise les prestations de sûreté et de sécurité des personnels et des bâtiments et est responsable des mesures de protection correspondantes pour l'administration centrale. A ce titre, elle est le correspondant du haut fonctionnaire de défense pour la mise en œuvre des attributions du haut fonctionnaire de défense relevant du champ de compétences de la direction générale du personnel

et de l'administration et concernant l'administration centrale.
 Elle assure les prestations d'accueil, de documentation et d'archivage pour l'administration centrale et, le cas échéant, pour l'ensemble des services. Elle propose les principes d'organisation des documentations de l'administration centrale, en liaison avec la mission de la politique documentaire.
 Chargé de la sous-direction : M. Michel-Régis TALON, administrateur civil hors classe
 Adjoint au chargé de la sous-direction : M. Patrice KOHLER, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement
 Chargé de mission gestion immobilière : M. Luc CROZIER, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement

Bureau des services d'utilité collective (AJIL/PLM1)
 Il définit, met en œuvre et coordonne les prestations d'utilité collective nécessaires à la vie des services de l'administration centrale et des cabinets ministériels.
 Il élabore et met en œuvre les dispositions de sûreté et de sécurité des immeubles affectés à l'administration centrale et pilote les entreprises prestataires en charge de leur exécution.
 Il assiste les directions et les cabinets ministériels dans l'organisation logistique des manifestations événementielles, le cas échéant en liaison avec le service d'information et de communication, et gère les espaces communs de conférence de l'administration centrale.
 Il définit et contrôle les prestations de nettoyage et d'entretien courant des locaux et met en œuvre pour l'administration centrale la politique de gestion et d'élimination des déchets et de préservation de l'environnement des espaces de travail.
 Il assure la collecte et le traitement centralisé du courrier.
 Il organise la réception, le stockage et la livraison des matériels et marchandises à destination des services.
 Il coordonne les moyens techniques des transferts et déménagements, définit et contrôle les prestations confiées à l'entreprise.
 Il gère les stocks des matériels et mobiliers et tient les inventaires correspondants.
 Il assure le suivi et le contrôle du mobilier national et des œuvres d'art mis à disposition du ministère.
 Il encadre l'activité des conducteurs d'automobiles de l'administration centrale et

organise la gestion des équipes correspondantes.
 Chef de bureau : M. Jean-Charles POIREL, administrateur civil
 Adjoint au chef de bureau : N...

Bureau des prestations contractuelles (AJIL/PLM2)
 Il offre aux directions et services les prestations et moyens de fonctionnement courant à caractère logistique et bureautique nécessaires à leur activité.
 Dans le secteur de la production de documents, il met en œuvre la chaîne graphique de l'administration centrale par la conception, l'élaboration, l'impression et la diffusion des documents aux services. Il organise à ce titre la production des ateliers de PAO, de reprographie et d'impression de l'administration centrale. Il détermine en concertation avec les services utilisateurs les caractéristiques techniques des parcs de photocopieurs et télécopieurs et définit en conséquence la politique de renouvellement et de gestion de ces matériels.
 Il constitue dans les domaines de la reprographie et de la publication un pôle de référence et de conseil aux choix techniques des services, le cas échéant en liaison avec le service de l'information et de la communication.
 Dans le secteur des prestations de fonctionnement courant, il programme et organise les approvisionnements et la gestion des magasins pour sa production propre et pour le compte des services de l'administration centrale.
 Il assure la gestion technique, la maintenance et le renouvellement du parc automobile de l'administration centrale.
 Chef de bureau : N...
 Adjoint au chef de bureau : M. Gérard FROC, ingénieur des travaux publics de l'État

Bureau de la gestion du patrimoine immobilier (AJIL/PLM3)
 Il assure la conduite technique, la maintenance et l'entretien du parc immobilier de l'administration centrale et des hôtels ministériels.
 Il est à ce titre chargé de l'exploitation technique, de la sécurité et de la maintenance des immeubles domaniaux dans le cadre du plan pluriannuel d'entretien immobilier de l'administration centrale. Il contrôle les conditions d'exploitation technique, de sécurité et de maintenance des immeubles locatifs. Il gère les systèmes de conduite et de sécurité des bâtiments et les ateliers de maintenance correspondants. Il gère les réseaux physiques et assure l'exploitation des autocommutateurs de l'administration centrale.
 Il assure la maîtrise d'ouvrage des projets d'aménagement des immeubles et des espaces de travail et programme l'acquisition et le renouvellement des

équipements techniques et mobiliers de bureaux en concertation avec les services utilisateurs.

Il administre les données physiques et techniques relatives aux immeubles de l'administration centrale et gère les équipements informatiques spécifiques liés à l'exploitation des bâtiments.

Il constitue un pôle de référence et de conseil dans le domaine de la gestion technique des immeubles de grande hauteur pour l'ensemble du ministère.

Chef de bureau : M. Pierre MIET, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement

Adjointe au chef de bureau : Mme Ghislaine ARILLA, ingénieure des travaux publics de l'État

Bureau de l'accueil du public, de la documentation et des archives (AJIL/PLM4)

Il définit et met en œuvre politique d'accueil du public.

A ce titre, il organise les prestations d'accueil et d'orientation des usages internes et externes de l'administration centrale en liaison avec le bureau de l'accueil des agents, la mission de l'information juridique et l'ensemble des services d'information et de communication.

Il assure la gestion du standard téléphonique et des services d'accueil des visiteurs.

En collaboration avec le service d'information et de communication, il apporte son appui à l'organisation de la gestion des courriels.

En tant que de besoin, il assiste les services centraux des directions d'administration centrale dans la mise en œuvre des procédures de traitement des courriers.

Il met en œuvre les préconisations de la politique documentaire ministérielle et fournit des prestations documentaires pour le compte des services.

Il gère dans le cadre de la politique documentaire ministérielle les ressources d'information et fournit des prestations documentaires pour l'ensemble des services du ministère et du public, notamment dans les domaines administratifs et juridiques, ainsi que l'ensemble des ressources documentaires en matière de gestion des ressources humaines. Il gère le service des archives courantes et intermédiaires de l'administration centrale. Il apporte assistance et conseil aux services en matière d'organisation et de gestion de leurs archives dans le cadre de la politique archivistique ministérielle.

Chef de bureau : N...

Bureau de l'allocation des moyens et des marchés (AJIL/PLM5)

Il assure la préparation et la rédaction des marchés de la direction générale et est responsable des procédures de publicité et de mise en concurrence. Il en suit l'exécution, centralise et vérifie les factures correspondantes et prépare la liquidation des dépenses.

Il organise le support de la commande publique pour les prestations logistiques fournies sur mandat des directions d'administration centrale, valorise les prestations sur l'enveloppe de fonctionnement et assure la restitution de l'information financière correspondante aux directions.

En liaison avec la mission des achats, il assure le montage juridique, la passation et le suivi financier des marchés mutualisés.

Il assure la gestion administrative des bâtiments domaniaux de l'administration centrale, gère les baux des immeubles locatifs et conduit les études d'allocation des surfaces de bureaux aux directions et services. Il établit le tableau de bord physique et financier des immeubles de l'administration centrale.

Il prépare la synthèse et la justification des besoins budgétaires des secteurs de la logistique et des moyens et du cadre de vie de l'administration centrale.

Chef de bureau : M. Antoine du BREUIL HELION de La GUERONNIÈRE, administrateur civil

Adjointe au chef de bureau : Mme Isabelle BOUTON, attachée d'administration centrale

Adjoint au chef de bureau : M. Thierry CIVRAIS, attaché d'administration centrale

SOUS-DIRECTION du CADRE de VIE des AGENTS de l'ADMINISTRATION CENTRALE (AJIL-CV)

Elle veille à la qualité des conditions de travail et du cadre de vie des agents d'administration centrale.

Elle veille à l'accueil des agents affectés en administration centrale et assure leurs rémunérations. Elle veille à leurs conditions de travail, à leur environnement social et à la mise en œuvre de leur formation. Elle prépare les mesures individuelles de gestion assurées par les services du personnel, pour les agents de service d'administration centrale, les agents de service techniques d'administration centrale, les chefs de service intérieur d'administration centrale, les ouvriers professionnels d'administration centrale, les maîtres ouvriers d'administration centrale et les agents et adjoints administratifs d'administration centrale. Elle est l'interlocuteur des instances associatives et mutualistes d'administration centrale.

Chargée de la sous-direction : Mme Marie PROST-COLETTA , administratrice civile
hors classe

Bureau de l'accueil des agents d'administration centrale (AJIL/CV1)

Il définit et met en œuvre les dispositions nécessaires pour assurer l'accueil et l'information des agents en fonction en administration centrale y compris les stagiaires et les vacataires, et veille, en liaison avec les directions d'administration centrale, au bon accomplissement des formalités et modalités d'installation et de prise de fonctions.

Il gère les supports d'information interne et centralise les demandes d'intervention d'urgence et de maintenance sur les postes de travail.

Il assure le recensement des postes vacants dans les services centraux des directions d'administration centrale et s'emploie à pourvoir les emplois vacants.

Il prépare les mesures individuelles de gestion assurées par le service du personnel concernant les agents de service d'administration centrale, les agents de service techniques d'administration centrale, les chefs de service intérieur d'administration centrale, les ouvriers professionnels d'administration centrale, les maîtres ouvriers d'administration centrale, et les agents et adjoints administratifs d'administration centrale.

Il effectue les travaux d'harmonisation des attributions indemnitaires des personnels de catégorie B et C affectés en administration centrale ou, le cas échéant, mis à disposition.

Il veille à l'harmonisation des procédures de notation, d'avancement et de promotions de ces personnels.

Chef de bureau : M. Sylvain LEBLANC, attaché principal d'administration centrale

Bureau des rémunérations des agents d'administration centrale (AJIL/CV2)

Il assure la pré-liquidation des traitements, soldes, primes et indemnités versés aux agents en fonction en administration centrale, y compris les stagiaires et les vacataires, et aux agents affectés à l'étranger.

Il effectue ces opérations pour les agents de l'équipement en poste à l'administration centrale du ministère chargé de l'écologie et du développement durable et pour les agents mis à disposition.

Il assure, en liaison avec les directions d'administration centrale et le service du personnel, la mise en paiement de la nouvelle bonification indiciaire attachée aux

emplois éligibles en administration centrale.

Il assure la gestion des dossiers de demandes de congés bonifiés des agents de l'administration centrale.

Il procède au paiement des dépenses liées au remboursement des frais de déplacement et des changements de résidences des agents de l'administration centrale à l'exclusion des dépenses payées aux transporteurs et aux agences de voyages.

Il assure la tenue de la régie de recettes et d'avances de l'administration centrale.

Chef de bureau : M. Hugues CAHEN, administrateur civil

Adjoint au chef de bureau : M. Alexandre GUERINI, personnel non titulaire A+

Bureau de l'environnement social des agents d'administration centrale (AJIL/CV3)

Il met en œuvre et assure le suivi des politiques sociales pour les agents affectés en administration centrale.

A ce titre :

- il coordonne l'accompagnement social des agents et assure sa mise en œuvre avec les professionnels de l'action sociale ;
- il pilote le secteur de la médecine statutaire ;
- il gère le parc de logements et instruit les demandes des agents ;
- il instruit les dossiers de prestations sociales individuelles ;
- il assure la gestion et le contrôle des équipements sociaux collectifs ;
- il coordonne le fonctionnement du CLAS de Paris et de l'associatif social ;
- il conduit des études sur la mise en œuvre des politiques sociales pour l'administration centrale.

Chef de bureau : M. Frédéric PIQUE, attaché principal d'administration centrale

Adjointe au chef de bureau : Mme Gaëlle TAMBORINI, attachée des services déconcentrés.

Bureau des conditions de travail des agents d'administration centrale (AJIL/CV4)

Il organise et anime les actions visant à améliorer les conditions de travail des agents de l'administration centrale.

A ce titre :

- il coordonne la médecine de prévention et l'action des professionnels des conditions de travail ;
- il est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du document d'évaluation

des risques professionnels ;

- il assure le secrétariat du CHSS et pilote l'ensemble des actions relatives à l'hygiène, à la sécurité et à l'organisation du travail ;
- il met en œuvre la politique en faveur de l'insertion des travailleurs handicapés et contribue au processus de réintégration des agents en retour de maladie ;
- il assure le suivi des activités de la mutuelle de l'équipement et des territoires ;
- il conduit des études dans le domaine de l'organisation et des conditions de travail.

Chef de bureau :

- N...
- Mme Marie-José ROUSSEL, personnel non titulaire A+

Bureau de la formation des agents d'administration centrale (AJIL/CV5)

Dans le cadre de la politique nationale de formation, il décline la politique retenue pour l'administration centrale. A ce titre, en liaison avec les chargés de formation des directions d'administration centrale :

- il établit le programme d'actions pour les agents d'administration centrale dont il assure le pilotage ;
- il élabore le budget et la programmation ainsi que la gestion des crédits dédiés à la formation de l'administration centrale. A titre subsidiaire, il peut assurer la maîtrise d'œuvre de certaines formations. Concernant les domaines bureautiques et informatiques, il a la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre des actions de formation y afférentes ;
- il est le lieu ressources de la formation en administration centrale. A ce titre, il est chargé de l'harmonisation des principes et des règles à appliquer dans le domaine de la formation en administration centrale ainsi que de la veille, la capitalisation des expériences et des supports pédagogiques. Il constitue les viviers de formateurs et d'organismes de formation ;
- il est l'interlocuteur privilégié de toute demande de formation émanant des directions d'administration centrale ne ressortissant pas du programme d'action ;
- il réalise les statistiques du domaine pour l'administration centrale et assure leur exploitation.

Chef de bureau : M. Pierre BRODIN, attachée principal d'administration centrale

MISSION des ACHATS (AJIL/MA)

Elle anime et coordonne la politique des achats liés au fonctionnement et assure la représentation du ministère dans les instances interministérielles.

Elle assure la promotion des actions qui contribuent au développement de la fonction achat du ministère. A ce titre, elle réalise des études comparatives de prix et de marchés, établit des documents de référence sur les modalités applicables en matière de réglementation financière et technique, formalise des fiches conseils et propose des tableaux de suivi.

Elle propose et réalise, en liaison avec le bureau de la commande publique, les actions de sensibilisation et de formation des agents.

Responsable de la mission : M. Bruno HEBERT, personnel non titulaire A+

Tel : 01.40.81.79.81

Chargé de mission : M. Alain GLANOWSKI, attaché principal d'administration centrale

MISSION des ARCHIVES (AJIL/MAR)

Elle conçoit et anime la politique d'archivage au sein du ministère et en coordonne les méthodes et techniques.

Elle assiste et conseille les directions, services et établissements publics sous tutelle et apporte son concours à des opérations de valorisation historique.

Elle participe, en liaison avec la mission de la politique documentaire, à l'amélioration de la gestion des documents et des archives électroniques.

Elle propose et participe à des actions de sensibilisation ou de formation des agents à la gestion des documents et archives.

Elle valide en administration centrale les délais de conservation des archives et contrôle l'élimination des documents.

Responsable de la mission : N...

MISSION de la POLITIQUE DOCUMENTAIRE (AJIL/MD)

Elle définit les orientations de la politique documentaire et du management de l'information professionnelle du ministère et conduit leur mise en œuvre.

Elle apporte conseil et assistance organisationnels, fonctionnels et techniques aux services. Elle veille à la cohérence des systèmes d'information documentaire du ministère.

Elle coordonne et pilote les réseaux professionnels et organise la

professionnalisation des personnels en liaison avec le service du personnel.

Elle contribue aux travaux interministériels de développement de la fonction

documentaire.

Responsable de la mission : Mme Marie-Pascale KRUMNOW, chargée d'études documentaires principale

MISSION de l'INFORMATION JURIDIQUE (AJIL/MIJ)

Elle met en œuvre la capitalisation et la publication de la production normative ainsi que des formulaires administratifs dans les domaines de compétence du ministère. Elle constitue un pôle de référence et de conseil dans ce domaine et veille à l'application des recommandations gouvernementales en matière d'homologation des formalités administratives, quel qu'en soit le support. Elle est la correspondante du secrétariat général du Gouvernement pour la mise en œuvre et le développement des systèmes d'élaboration en ligne des productions normatives.

En liaison avec la sous-direction de l'éthique et du droit privé, la sous-direction de l'assistance aux services et du droit public et la sous-direction des prestations logistiques et des moyens, la mission assure, au moyen notamment des technologies de l'information, la diffusion de l'information juridique dans l'ensemble des domaines couverts par le ministère, sans préjudice des compétences dévolues aux directions d'administration centrale.

Responsable de la mission : M. Philippe CAPS, chargé d'études documentaires

SERVICE du PERSONNEL (SP)

Le service du personnel élabore et met en œuvre la politique du personnel. En liaison avec les directions d'administration centrale, il élabore, définit et anime la politique de formation. Il est chargé de la politique sociale. Il assure la gestion administrative des personnels à gestion non déconcentrée et anime la gestion des personnels à gestion déconcentrée, à l'exception des personnels gérés par la direction générale de l'aviation civile et des personnels gérés par la direction du tourisme. Il met en œuvre la politique de déconcentration de ces processus de gestion. Il coordonne et anime les services en charge de la formation professionnelle et oriente leur activité. Il conduit et anime la politique de la parité et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Adjoint à la directrice générale : M. François CAZOTTES, administrateur civil hors classe

Assistante : Mme Dany PLAIS, adjointe administrative principale

Chargée de mission parité : Mme Sandra FREY, chargée d'études documentaires

SOUS-DIRECTION des PERSONNELS ADMINISTRATIFS, MARITIMES et des TRANSPORTS TERRESTRES (SP/AMT)

Elle conduit l'élaboration des statuts particuliers de ces personnels et l'élaboration des règles applicables à leurs régimes indemnitaires. Elle élabore les règles collectives de gestion applicables à ces personnels, prépare les mesures individuelles de gestion non déconcentrée et pilote la gestion des agents dont la gestion est déconcentrée. Elle met en œuvre la politique de déconcentration de ces processus de gestion.

Chargée de la sous-direction : Mme Aude DUFOURMANTELLE, architecte et urbaniste en chef de l'État

Adjoint à la sous-directrice : M. Dominique MORTELECQ, administrateur civil hors classe

Bureau des personnels administratifs d'encadrement (SP/AMT1)

Il pilote les réformes statutaires et indemnitaires, élabore les doctrines de gestion et prépare les mesures individuelles concernant :

- les emplois de direction d'administration centrale ;
- les inspecteurs généraux et inspecteurs de l'équipement, et les inspecteurs généraux des monuments historiques chargés des sites et des paysages ;
- les emplois d'inspecteur général du travail des transports, de contrôleur général de l'inspection du travail des transports, de secrétaire général de l'inspection du travail des transports, de directeur régional du travail des transports ;
- les administrateurs civils ;
- les architectes et urbanistes de l'État ;
- les attachés d'administration centrale ;
- les personnels administratifs supérieurs des services déconcentrés et les emplois de conseiller d'administration de l'équipement ;
- les chargés d'études documentaires ;
- les personnels "cadre d'emploi" de l'environnement et les emplois fonctionnels des directeurs régionaux de l'environnement.

Chef de bureau : M. Pierre-Yves EYRAUD, conseiller d'administration de l'équipement

Adjoint au chef de bureau : M. Alain ALIBERT, attaché d'administration centrale

Bureau des personnels administratifs (SP/AMT2)

Il pilote les réformes statutaires et indemnitaires, élabore les doctrines de gestion et prépare ou pilote les mesures individuelles concernant :

- les conseillères et conseillers techniques de service social ;
- les secrétaires administratifs de l'équipement ;
- les assistantes et assistants de service social ;
- les adjoints administratifs d'administration centrale ;
- les adjoints administratifs des services déconcentrés ;
- les agents administratifs d'administration centrale ;
- les agents administratifs des services déconcentrés ;
- les infirmières et infirmiers ;
- les personnels de l'ancien Office interdépartemental d'habitations à loyer modéré de la région parisienne.

Il gère les agents mis à disposition par les établissements publics Voies navigables de France et Société nationale des chemins de fer français.

Chef de bureau : M. Jean-Claude LANUSSE, attaché principal d'administration centrale

Adjoint au chef de bureau : M. Georges ARMENOULT, attaché d'administration centrale

Bureau des personnels maritimes (SP/AMT3)

Il pilote les réformes statutaires et indemnitaires, élabore les doctrines de gestion et prépare ou pilote les mesures individuelles concernant :

- les administrateurs des affaires maritimes ;
- les inspecteurs des affaires maritimes, les emplois de conseillers des affaires maritimes ;
- les officiers du corps technique et administratif des affaires maritimes ;
- les professeurs de l'enseignement maritime ;
- les professeurs techniques de l'enseignement maritime ;
- les officiers de port ;
- les officiers de port adjoints ;
- les contrôleurs des affaires maritimes ;
- les syndic des gens de mer, les agents administratifs des services déconcentrés des affaires maritimes ;
- les techniciens experts de la sécurité et de la sûreté de la navigation maritime ;

- les surveillants de port ;
- les auxiliaires des phares et balises ;
- les auxiliaires des ports maritimes et de commerce ;
- les gardiens de phare auxiliaires ;
- les marins du dragage et du balisage.

Il suit, en liaison avec les directions d'administration centrale et les services déconcentrés concernés, les mesures d'organisation des services des affaires maritimes et des capitaineries de port.

Chef de bureau : M. Jean-Baptiste DORIVAL, attaché principal d'administration centrale

Adjoint au chef de bureau : M. Jérôme CONSTANS, officier du corps technique et administratif des affaires maritimes

Bureau des personnels des transports terrestres (SP/AMT4)

Il pilote les réformes statutaires et indemnitaires, élabore les doctrines de gestion, les mesures de titularisation, gère les dossiers administratifs des personnels à gestion nationale et prépare ou pilote les mesures individuelles concernant :

- les délégués du permis de conduire et de la sécurité routière ;
- les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière ;
- les personnels contractuels chargés de l'inspection du permis de conduire ;
- les contrôleurs des transports terrestres.

Il suit, en liaison avec les directions d'administration centrale et les services déconcentrés concernés, les mesures d'organisation des services du contrôle du transport terrestre et de l'inspection du permis de conduire et de la sécurité routière.

Il gère les dossiers administratifs des personnels à gestion nationale.

Chef de bureau : Mme Geneviève MORITZ, personnel non titulaire A+

SOUS-DIRECTION des PERSONNELS TECHNIQUES, d'EXPLOITATION et CONTRACTUELS (SP/TEC)

Elle conduit l'élaboration des statuts particuliers de ces personnels et l'élaboration des règles applicables à leurs régimes indemnitaires.

Elle élabore les règles collectives de gestion applicables à ces personnels, prépare les mesures individuelles de gestion non déconcentrée et pilote la gestion des agents dont la gestion est déconcentrée.

Elle met en œuvre la politique de déconcentration de ces processus de gestion.

Chargé de la sous-direction : M. Yves MALFILATR, architecte et urbaniste en chef de l'État

Adjointe au sous-directeur : Mme Marie-Madeleine BOURGIN, conseillère d'administration de l'équipement

Bureau des personnels techniques d'encadrement (SP/TEC1)

Il pilote les réformes statutaires et indemnitaires, élabore des doctrines de gestion et prépare les mesures individuelles concernant :

- les emplois de direction des services déconcentrés ;
- les ingénieurs des ponts et chaussées ;
- les ingénieurs des travaux publics de l'Etat ;
- les directeurs de recherche et chargés de recherche ;
- les personnels de l'Institut géographique national, en liaison avec la direction générale de l'Institut géographique national ;
- les personnels de Météo-France, en liaison avec la direction générale de Météo-France ;
- les volontaires civils.

Chef de bureau : M. Bruno DEFRANCE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement

Adjointe au chef de bureau : Mme Anne-Sophie ECARNOT, attachée principale des services déconcentrés.

Bureau des personnels techniques (SP/TEC2)

Il pilote les réformes statutaires et indemnitaires, élabore les doctrines de gestion et prépare ou pilote les mesures individuelles concernant :

- les techniciens supérieurs de l'équipement ;
- les dessinateurs ;
- les conducteurs d'automobile et les chefs de garage d'administration centrale et des services déconcentrés ;
- les téléphonistes ;
- les agents de service et les agents des services techniques, d'administration centrale et des services déconcentrés ;
- les chefs de service intérieur, les ouvriers professionnels et maîtres ouvriers d'administration centrale et des services déconcentrés, les ouvriers d'Etat de l'Institut géographique national ;
- les ouvriers professionnels et les experts techniques des services techniques ;

- les personnels des services des eaux et des fontaines de Versailles, Marly-le-Roi et St-Cloud.

Chef de bureau : M. Yves LE MARECHAL, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Adjointes au chef de bureau :

- Wanda VEDIE , attachée d'administration centrale
- Mme Corinne ARNOUX , attachée des services déconcentrés.

Chargé de mission pour le corps des techniciens supérieurs de l'équipement : M. Jean-Christophe MORIZOT, technicien supérieur en chef de l'équipement

Bureau des personnels d'exploitation (SP/TEC3)

Il pilote les réformes statutaires et indemnitaires, élabore les doctrines de gestion et prépare ou pilote les mesures individuelles concernant :

- les contrôleurs des travaux publics de l'Etat, les conducteurs des travaux publics de l'Etat ;
- les chefs d'équipe d'exploitation ;
- les agents d'exploitation ;
- les ouvriers des parcs et ateliers.

Chef de bureau : N...

Adjointe au chef de bureau : Mme Simone HAYOT, attachée d'administration centrale

Bureau des personnels contractuels (SP/TEC4)

Il pilote les réformes statutaires et indemnitaires, élabore les doctrines de gestion, les mesures de titularisation et prépare les mesures individuelles concernant :

- les agents contractuels régis par le règlement intérieur national ;
- les agents contractuels chargés d'études de haut niveau 1968 ;
- les agents contractuels d'études d'urbanisme ;
- les agents contractuels sur contrats 1946 ;
- les agents contractuels gérés par l'administration centrale relevant du règlement de la direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France ;
- les personnels non titulaires relevant du règlement intérieur du service d'études techniques des routes et autoroutes (SETRA) affectés hors SETRA ;
- les agents contractuels relevant du règlement du 14 mai 1973 régissant les personnels non titulaires du laboratoire central des ponts et chaussées et des centres d'études techniques de l'équipement ;
- les agents contractuels des comités techniques des transports et les agents contractuels relevant du Conseil national des transports ;

- les agents contractuels administratifs, techniques et d'exploitation relevant des règlements intérieurs locaux en gestion déconcentrée ;
- les agents contractuels " environnement " ;
- les agents contractuels non enseignants des écoles d'architecture ;
- les agents contractuels relevant du Centre national de la recherche scientifique ;
- les agents contractuels à durée déterminée et les personnels titulaires détachés sur contrat ;
- les agents bénéficiaires d'un contrat à durée indéterminée sui generis ;
- les agents sur contrats " Cabinet " ;
- les agents contractuels techniciens des services culturels et des Bâtiments de France ;
- les personnels non titulaires relevant de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- les personnels non titulaires de l'enseignement maritime et aquacole ;
- les médecins.

Chef de bureau : Mme Véronique TEBOUL , attachée principale d'administration central

Adjoint au chef de bureau : M. Alain DALEX, attaché d'administration centrale

SOUS-DIRECTION du RECRUTEMENT, des CONCOURS et de la FORMATION (SP/RCF)

Elle pilote et met en œuvre la politique de recrutement des personnels gérés par la direction générale du personnel et de l'administration.

Elle prépare et met en œuvre la politique de déconcentration de ces processus. En liaison avec les directions d'administration centrale et avec la sous-direction de la gestion des compétences et des effectifs, du budget du personnel et du fonctionnement des services, elle définit, pilote et met en œuvre la politique de formation professionnelle des personnels gérés par la direction générale.

Elle coordonne et anime les services en charge de la formation professionnelle et oriente leur activité.

Chargé de la sous-direction : M. Denis PRIOU, ingénieur en chef des ponts et chaussées

Adjoint au sous-directeur : M. Philippe BERNARD, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau du pilotage et de la coordination de la formation (SP/RCF1)

Il décline la politique et le schéma prévisionnel de formation définis par la sous-direction de la gestion des compétences, des effectifs, du budget et du fonctionnement des services.

Il élabore le programme national de formation et en suit la mise en œuvre ; il définit, en liaison avec les directions d'administration centrale, la répartition des actions de formation dans le réseau formation ; il valide le programme annuel de travail des centres interrégionaux de formation professionnelle.

Il veille à la coordination générale des actions de formation en liaison avec les directions d'administration centrale.

Il assure l'animation et le suivi des instances nationales de concertation en matière de formation.

Il coordonne et anime les services en charge de la formation professionnelle et oriente leur activité.

Il programme et suit le budget de la formation.

Il établit les statistiques annuelles de la formation.

Chef de bureau : Mme Valérie BAUDERE, attachée principale d'administration centrale

Bureau du recrutement et des concours (SP/RCF2)

Il décline le schéma de recrutement du ministère.

Il organise le recrutement des personnels à recrutement non déconcentré.

Il coordonne les recrutements dans les corps à recrutement déconcentré.

Il prépare et met en œuvre la politique de déconcentration de ces processus.

Il participe aux réflexions visant à l'évolution, à la professionnalisation et à l'interministérialité des recrutements.

Il coordonne les procédures de recrutement et de sélection spécifiques à l'égard de certains personnels, notamment les personnes handicapées et les personnels contractuels.

Il prescrit les formations de préparation aux examens et concours pour les concours non déconcentrés.

Chef de bureau : Mme Gaël LE BOURGEOIS, administrateur civil

Adjointe au chef de bureau : Mme Pascale VIARD, attachée principale d'administration centrale

Bureau des actions de formation (SP/RCF3)

Il anime et met en œuvre, en liaison avec les directions d'administration centrale et le bureau du développement des compétences et des qualifications, la politique de formation professionnelle des agents gérés par la direction générale du personnel

et de l'administration.

Il assure la maîtrise d'ouvrage des actions de formation post-recrutement des agents des corps autres que les corps aux compétences spécialisées, et des actions ou modules de formation relatifs aux fonctions support.

Il assiste les autres directions d'administration centrale dans la maîtrise d'ouvrage de leurs actions spécifiques de formation.

Il est chargé de la maîtrise d'ouvrage des formations relevant de la direction générale du personnel et de l'administration.

Chef de bureau : M. Alain DRIOUT, attaché principal d'administration centrale
Adjoint au chef de bureau : M. Jean-Paul CHABARD, personnel non titulaire A+

DÉPARTEMENT des POLITIQUES et des PRESTATIONS SOCIALES (SP/DS)

Il pilote et anime les politiques sociales dont bénéficient les personnels gérés par la DGPA. Il concourt à la définition interministérielle de la protection sociale des agents du ministère et en définit les aspects ministériels. Il est chargé de l'action sociale et de ses prestations spécifiques ; il assure les relations de la direction avec les organismes associatifs, sociaux et mutualistes, prépare les conventions nationales conclues avec ces organismes et en suit l'application. Il instruit les dossiers relatifs aux droits à pension des agents.

Chargée du département : Mme Dominique VARAGNE, administratrice civile hors classe

Bureau des politiques sociales (SP/DS1)

Il assure la veille, la coordination et la synthèse des actions de la DGPA en matière de politiques sociales dont bénéficient les personnels ; à ce titre, il conduit les études et les actions en matière de protection sociale de droit commun, de reclassement et de maintien au travail des agents, d'avantages en nature et d'accompagnement de la mobilité, en liaison notamment avec le service des effectifs et du budget.

Il définit les missions du service social, assure la politique d'emploi des assistants et conseillers techniques de service social, anime leur réseau et coordonne ses productions.

Il pilote, anime et coordonne la politique de recrutement et d'insertion des travailleurs handicapés et d'autres recrutements à caractère social. Il pilote les dispositifs d'accompagnement des personnels.

Il assure une fonction de conseil et d'information pour les services.

Il assure les relations de la direction générale du personnel et de l'administration avec les organismes de sécurité sociale, les organismes de protection sociale complémentaire et, en liaison avec le bureau des pensions, avec le Conseil national d'orientation des retraites, le régime additionnel de pensions des fonctionnaires et le groupement d'intérêt public Information retraite.

Chef de bureau : Mme Magali MUNDLER, attachée principale d'administration centrale
Adjoint au chef de bureau : M. Romain VACHON, attaché d'administration centrale
Conseillère technique nationale de service social : Mme Elisabeth SROUSSI, conseillère technique du service social

Bureau des prestations d'action sociale (SP/DS2)

Il définit et met en œuvre la politique d'action sociale du ministère.

Il programme, assure et évalue la mise en place des prestations de l'action sociale. Il réalise les études nécessaires et produit les circulaires nationales afférentes. Il assure une mission de conseil auprès des services.

Il assure les relations de la direction avec les organismes associatifs, sociaux et mutualistes, prépare les conventions nationales conclues avec ces organismes et en suit l'application. Il propose toute mesure concernant la mise à disposition des agents du secteur associatif et mutualiste.

Il assure le secrétariat du Comité central d'action sociale et anime et prépare les commissions de ce comité.

Il assiste les directions d'administration centrale dans la programmation des crédits d'action sociale.

Chef de bureau : Mme Claire LAFARGE, attachée principale d'administration centrale
Adjointe au chef de bureau : Mme Sylvie HOROVITZ, attachée d'administration centrale

Bureau des pensions (SP/DS3)

Il instruit les dossiers des droits à pension de l'ensemble des fonctionnaires et ouvriers des parcs et ateliers dont la politique de gestion relève de la DGPA et de leurs ayants cause ainsi que des agents dont l'instruction lui a été confiée par convention.

Il instruit les dossiers d'allocations temporaires d'invalidité des fonctionnaires, de pensions d'invalidité du régime de la sécurité sociale des stagiaires licenciés pour inaptitude physique.

Il instruit les retenues pour pension des agents détachés ne relevant pas du régime

des fonctionnaires territoriaux ou hospitaliers ainsi que les procédures de validation
 des services auxiliaires et de rachat des années d'études ainsi que les demandes d'affiliation rétroactive à la Sécurité Sociale et à l'IRCANTEC.
 Il instruit les demandes de capital décès des fonctionnaires.
 Il assiste le bureau de la qualité réglementaire, du droit public et du contentieux chargé du contentieux des pensions des fonctionnaires et des ouvriers des parcs et ateliers et du contentieux des allocations temporaires d'invalidité des fonctionnaires, en préparant à cet effet, pour ces contentieux, les observations et les conclusions de l'administration devant le Conseil d'État, les cours administratives d'appel et devant les tribunaux administratifs.
 Il assure une fonction de conseil et d'information auprès des services et en direction des agents.
 Chef de bureau : Mme Nicole FIEVET, attachée principale d'administration centrale
 bd Léo-Lagrange, BP 299, 83008 Draguignan Cedex
 T
 Adjointe au chef de bureau - responsable du secteur " pensions des fonctionnaires " : Mme Marie-Dominique DARBON , attachée d'administration centrale
 bd Léo-Lagrange, BP 299, 83008 Draguignan Cedex
 Adjointe au chef de bureau - responsable du secteur " ouvriers des parcs et ateliers, et actions spécialisées " : M. Jany MENGUAL, attachée des services déconcentrés.
 bd Léo-Lagrange, BP 299, 83008 Draguignan Cedex
 Responsable du secteur " affaires générales " : M. Eric VOTION, attaché des services déconcentrés.
 bd Léo-Lagrange, BP 299, 83008 Draguignan Cedex

MISSION des ÉTUDES et des RÉMUNÉRATIONS (SP/ER)

Elle conduit les études relatives aux corps gérés par la direction générale du personnel et de l'administration.
 Elle élabore, pour le compte de la sous-direction des personnels administratifs, maritime et des transports terrestres, et de la sous-direction des personnels techniques, d'exploitation et contractuels, et en liaison avec la sous-direction de la gestion des compétences et des effectifs, du budget du personnel et du fonctionnement des services, et avec la sous-direction de l'assistance aux services et du droit public, les règles applicables aux régimes indemnitaires relatifs aux

corps et aux personnels contractuels gérés par ces sous-directions. Elle élabore les règles applicables à la nouvelle bonification indiciaire.
 Elle apporte son concours à l'ensemble du service du personnel.
 Chef de la mission : M. Jean LE DALL, administrateur civil
 Adjointe au chef de la mission : Mme Patricia SOILLY, attachée d'administration centrale

SERVICE des EFFECTIFS et du BUDGET (EB)

Le service des effectifs et du budget assure le suivi des effectifs et de la masse salariale. En liaison avec les directions d'administration centrale, il élabore le budget de personnel et en anime la mise en place. Il élabore la politique des moyens de fonctionnement courant et, en liaison avec la délégation à l'action foncière, la politique des moyens immobiliers des services. Il anime leur mise en œuvre. Il élabore la politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et en conduit la mise en œuvre. Il est chargé de la politique en matière d'organisation et de conditions de travail.
 En liaison avec les directions d'administration centrale, dans le cadre des orientations arrêtées par le secrétariat général, il prépare et exécute le budget du ministère. Il est chargé de la tenue de la comptabilité, sans préjudice du champ de compétences du contrôle financier, du comptable public et du département comptable ministériel. A ce titre, il est chargé de la réglementation financière, budgétaire, comptable et de gestion.
 Il apporte son appui au secrétariat général, aux directions d'administration centrale et aux services déconcentrés, en matière de dialogue de gestion, de contrôle de gestion, d'évaluation des performances et des coûts. Il veille à la mise en œuvre de la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances.
 Adjoint à la directrice générale : M. Vincent MOTYKA, ingénieur en chef des ponts et chaussées
 Assistante : Mme Françoise BARD, adjointe administrative principale

SOUS-DIRECTION de la GESTION des COMPÉTENCES et des EFFECTIFS, du BUDGET du PERSONNEL et du FONCTIONNEMENT des SERVICES (EB/GBF)
 Elle assure le suivi des effectifs. Elle assure le suivi de la masse salariale, organise

le suivi des dépenses de personnel dans les services et veille à la paye des agents. Elle élabore le budget de personnel et en anime la mise en place. Elle élabore et anime la politique des moyens de fonctionnement courant et la politique des moyens immobiliers des services, et en assure la mise en œuvre. Elle assure le suivi du programme dont la direction générale est chargée, en ce qui concerne les dépenses de personnel, les dépenses de fonctionnement courant et les dépenses immobilières des services.

Elle élabore la politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et en conduit la mise en œuvre. Elle élabore et anime la politique des moyens de fonctionnement courant et, en liaison avec la délégation à l'action foncière, la politique des moyens immobiliers des services. Elle assure leur mise en œuvre. Elle conduit l'action du ministère en matière d'organisation et de conditions de travail, de santé et de sécurité au travail, et de prévention des risques professionnels. Elle est chargée des questions relatives à la durée du travail. Chargé de la sous-direction : M. Laurent TAPADIHNAS, ingénieur en chef des ponts

et chaussées

Adjointe au sous-directeur : Mme Nelly LUCAS, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement

Bureau des effectifs et des moyens des services (EB/GBF1)

Il réalise et coordonne les études relatives aux effectifs du ministère.

Il tient à jour le schéma des effectifs du ministère.

Il tient à jour, pour le compte des directions d'administration centrale du ministère, le schéma des effectifs relatifs aux différents programmes.

Il met en œuvre, pour le compte des directions d'administration centrale, la répartition géographique des effectifs relatifs aux différents programmes.

Il élabore le schéma annuel de recrutement du ministère.

Il évalue les besoins, programme et répartit les moyens de fonctionnement courant et les moyens immobiliers des services.

Il définit et suit les transferts d'effectifs, les moyens de fonctionnement et les moyens immobiliers des services résultant des lois de décentralisation.

Chef de bureau : M. Yannick MATHIEU, ingénieur des ponts et chaussées

Adjoint au chef de bureau : M. Patrick TERRIER, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau du budget de personnel (EB/GBF2)

Il réalise et coordonne les études relatives aux masses salariales et aux dépenses de personnel.

Il élabore le budget de personnel de la loi de finances et l'exécute pour les programmes dont la gestion lui est confiée.

Il exécute les transferts d'effectifs et de masse salariale en provenance ou à destination d'autres ministères.

Il exécute les transferts financiers résultat des lois de décentralisation en matière d'effectifs, de masse salariale, d'action sociale, et de moyens de fonctionnement.

Il assure le pilotage du processus de la paye des agents du ministère.

Chef de bureau : M. Bruno CODARINI, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Adjointe au chef de bureau : Mme Marie-Pierre GOUBY-VIVIER, attachée principale d'administration centrale

Bureau du développement des compétences et des qualifications (EB/GBF3)

Il identifie, en liaison avec le secrétariat général, les directions d'administration centrale et les services, les besoins prévisionnels du ministère en termes de compétences.

Il identifie et suit, en liaison avec la sous-direction du développement professionnel et les services, les ressources en compétences au sein du ministère et en dehors du ministère.

Il détermine les compétences sur lesquelles des actions spécifiques de recours à des ressources externes tels que des détachements entrants peuvent s'avérer nécessaires.

Il élabore, en liaison avec le service du personnel et les directions d'administration centrale, les politiques et schémas prévisionnels de développement des carrières, des compétences, de recrutement et de formation.

Il définit, en liaison avec le service du personnel et la sous-direction du développement professionnel, les priorités et orientations en termes d'affectation des agents.

Chef de bureau : Mme Pascaline TARDIVON, attachée principale d'administration centrale

Adjoint au chef de bureau : N...

Bureau de l'organisation du travail et de la prévention (EB/GBF4)

Il pilote et anime la politique de prévention du ministère. Il définit les priorités nationales de la politique du ministère en matière d'évaluation des risques professionnels et de prévention.

Il réalise et coordonne les études et suivis statistiques relatifs à l'organisation du travail, aux conditions de travail et d'emploi au ministère, ainsi qu'à la santé des agents.

Il assure le suivi des réglementations du travail et de la prévention et de leur mise en œuvre au sein du ministère.

Il anime les services, diffuse les expériences et apporte conseil aux directions d'administration centrale et aux services en matière d'organisation du travail et de prévention.

Il assure le suivi des réglementations de la médecine statutaire et de leur mise en œuvre et conseille les services en matière de médecine statutaire et de maintien ou de retour à l'emploi, en liaison avec le bureau des politiques sociales. Il assure la coordination de la médecine de prévention.

Il assiste les directions d'administration centrale dans la programmation des crédits de prévention qui sont rattachés aux programmes.

Il assure le secrétariat du comité central d'hygiène et de sécurité du ministère.

Chef de bureau : Mme Brigitte THORIN, ingénieure des travaux publics de l'État
Adjointe au chef de bureau : Mme Sylviane COUNET, ingénieure des travaux publics de l'État

SOUS-DIRECTION des AFFAIRES FINANCIÈRES (EB/AF)

En liaison avec les directions d'administration centrale, et sous la conduite du secrétariat général, elle prépare et exécute le budget du ministère.

Elle conduit les études prospectives destinées aux esquisses de programmation à moyen terme et aux décisions budgétaires.

Elle assure les fonctions d'ordonnateur principal délégué du ministre. Elle est chargée de la tenue de la comptabilité, sans préjudice du champ de compétences du contrôle financier, du comptable public et du département comptable ministériel.

Elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la réglementation financière, budgétaire, comptable et de gestion et aux dispositifs de contrôle dans les services du ministère et les établissements placés sous sa tutelle. Elle veille à la cohérence de l'organisation financière et comptable des services.

Elle est chargée, au niveau ministériel, de l'expression des besoins pour la

réalisation, l'évolution et le déploiement des systèmes d'information budgétaires, comptables et de gestion et participe à ce titre aux travaux interministériels s'y rapportant.

Elle anime les réseaux concernés et participe à la définition des actions de formation correspondantes.

Elle apporte à l'ensemble des services du ministère son concours pour toutes les questions financières budgétaires et comptables.

Elle est le correspondant central de la Cour des comptes et veille aux suites données à ses préconisations. Elle est le correspondant de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale en ce qui concerne les contrats de plan Etat-régions.

Chargée de la sous-direction : Mme Marie-Thérèse HANSMANNEL, administratrice civile hors classe

Chargé de mission " accompagnement de la nouvelle gestion budgétaire comptable " : N...

Chargée de mission " démarches de performances et déclinaison des programmes " : Mme Denise SOUQUES, attachée principale d'administration centrale

Bureau de la prospective financière et du budget (EB/AF1)

Il conduit les études prospectives destinées aux esquisses de programmation à moyen terme et aux décisions budgétaires.

En liaison avec les directions d'administration centrale, et sous la conduite du secrétariat général, il prépare et exécute le budget du ministère.

Il assure la coordination de tous les travaux associés au domaine budgétaire.

Il assure le suivi de l'exécution budgétaire et comptable, la réalisation de tableaux de bord et l'analyse de l'exécution des lois de finances pour la Cour des comptes et la production des documents nécessaires à l'élaboration de la loi de règlement.

Il assure la coordination et le suivi des moyens consacrés aux contrats de plan Etat-régions ainsi qu'à l'outre-mer.

Il participe à la préparation des projets de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

Chef de bureau : M. Gérard CHATAIGNER, administrateur civil

Adjoint au chef de bureau : M. Gilles COURTEMANCHE, inspecteur principal des affaires maritimes

Bureau comptable ministériel (EB/AF2)

Il assure la fonction d'ordonnateur principal délégué du ministre et exerce à ce titre

les missions liées à l'ordonnancement des recettes et des dépenses de l'ordonnateur principal, en lien avec les comptables publics assignataires. Il est chargé de la tenue de la comptabilité, sans préjudice du champ de compétences du contrôle financier, du comptable public et du département comptable ministériel.

Il élabore les textes de désignation des ordonnateurs secondaires, les textes portant création des régies d'avances et de recettes, la nomination des régisseurs.
 Chef de bureau : M. Michel TAMAIN, trésorier principal du Trésor public
 Adjointe au chef de bureau : Mme Thérèse DELRIEU, ingénieure des travaux publics de l'État

Bureau de la réglementation financière et des contrôles (EB/AF3)

Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la réglementation financière, budgétaire, comptable et de gestion et aux dispositifs de contrôle dans les services du ministère et les établissements placés sous sa tutelle.

Il élabore les règles et procédures internes comptables au ministère et la documentation des services.

Dans le domaine communautaire, il coordonne l'action du ministère pour les questions à caractère budgétaire, comptable, fiscal ou monétaire.

Il assure la coordination des réponses aux communications de la Cour des comptes.

Il veille à la cohérence de l'organisation financière et comptable des services.

Au niveau ministériel, il est chargé de l'expression des besoins pour la réalisation, l'évolution et le déploiement des systèmes d'information budgétaire, comptables et de gestion et participe à ce titre aux travaux interministériels s'y rapportant.

Chef de bureau : M. Philippe BOILOT, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement

Adjointe au chef de bureau : Mme Anne-Marie DEFRANCE, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État

MISSION du PILOTAGE de la LOI ORGANIQUE sur les LOIS de FINANCES (EB/LOLF)

Elle coordonne, anime et accompagne la mise en œuvre de la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances, en liaison avec le secrétariat général, les directions d'administration centrale et les services déconcentrés.

Elle veille à l'articulation des différents chantiers du projet et à leur aboutissement.

Elle est le relais du dialogue interministériel sur ces champs.

Chef de la mission : Mme Béatrice LECOMTE, administratrice civile hors classe

MISSION du DIALOGUE de GESTION et du CONTRÔLE de GESTION (EB/DCG)

Elle apporte son appui au secrétariat général, aux directions d'administration centrale et aux services, en matière de dialogue de gestion, de contrôle de gestion et d'évaluation des performances et des coûts.

Chef de la mission : Mme Marie-Christine PERRAIS, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État

SOUS-DIRECTION du DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (DP)

Elle promeut la gestion personnalisée des carrières, anime l'orientation des personnels, développe la gestion par les compétences et définit la politique d'évaluation et de notation.

Elle assure le pilotage du réseau des cellules de gestion personnalisée et d'aide aux services. Elle définit les conditions de la validation des acquis professionnels.

Elle comprend :

- le bureau de la notation et de l'évaluation, chargé du pilotage des processus de notation et d'évaluation, du développement de nouveaux outils de gestion des ressources humaines, de la déclinaison de ceux-ci vers les services déconcentrés et du secrétariat des comités de domaines ;

- les chargés de mission des corps d'encadrement de catégorie A+ et A et les cellules de gestion unifiée et partagée des ressources humaines (GUEPARH) ;

- un pôle de coordination et d'études assurant la coordination d'ensemble, le pilotage d'études prospectives, la coordination avec le secrétariat général du ministère pour les viviers de cadres dirigeants, la mise en place de formations à l'attention des cadres supérieurs et dirigeants et l'élaboration des listes de propositions pour les distinctions honorifiques.

Chargé de la sous-direction : N...

Adjointe au chargé de la sous-direction : Mme Isabelle DESTIVAL, ingénieure en chef des ponts et chaussées

Bureau de la notation et de l'évaluation

Chef de bureau : M. François BOUTTES, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Chargés de mission des corps
 Chargée de mission des ingénieurs des ponts et chaussées : Mme Anne DEBAR PROVOST, ingénieure des ponts et chaussées
 Chargée de mission des administrateurs civils et des architectes et urbanistes de l'État
 : Mme Marie-Aimée DEANA-COTE, administratrice civile
 Chargés de mission des ingénieurs des travaux publics de l'État :
 - M. Luc GRANIER, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement
 - Mme Mireille MAESTRI, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État
 - M. Mathieu JACQUIN, ingénieur des travaux publics de l'État
 Chargée de mission des attachés d'administration centrale et des services déconcentrés : Mme Agnès BOISSONNET, attachée principale des services déconcentrés.
 Chargé de mission des personnels non titulaires de catégorie : M. Pascal CHARBONNIER, personnel non titulaire A+
 Chargée de mission des chercheurs : Mme Françoise DURRIEU, directrice recherche classe 2

Gueparh

Animatrice GUEPARH : Mme Chantal BATIQUE, attachée principale des services déconcentrés.
 Responsable GUEPARH Aix : Mme Christelle JEANPETIT, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État
 Centre interrégional de formation professionnelle d'Aix-en-Provence, av. Albert Einstein, BP 66000, 13792 Aix-en-Provence Cedex 03
 Responsable GUEPARH Arras : Mme Colette DUFRENNE, attachée principale des services déconcentrés.
 Centre interrégional de formation professionnelle d'Arras, 100, av. Winston Churchill, BP 907, 62022 Arras
 Responsable GUEPARH Clermont-Ferrand : M. Philippe CHANARD, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État
 Centre interrégional de formation professionnelle de Clermont-Ferrand, 45, r. Jules Veme, 63051 Clermont-Ferrand Cedex 02
 Responsable GUEPARH Ile-de-France : Mme Noëlle VAN DER HASSELT, attachée principale d'administration centrale

Responsable GUEPARH Mâcon : M. Hervé PRUDHOMME, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État
 Centre interrégional de formation professionnelle de Mâcon, 1, r. Georges Lecomte, 71011 Mâcon Cedex
 Responsable GUEPARH Nancy : M. Patrick BESSON, attaché principal des services déconcentrés.
 Centre interrégional de formation professionnelle de Nancy, abbaye des Prémontrés, BP 309, 54701 Pont-à-Mousson Cedex
 Responsable GUEPARH Nantes : M. Dominique SCHUFFENECKER, attaché principal d'administration centrale
 Centre interrégional de formation professionnelle de Nantes, 25, r. du Douet-Garnier, BP 23603, 44036 Nantes Cedex 01
 Responsable GUEPARH Rouen : M. François CUVELIER, attaché principal des services déconcentrés.
 Centre interrégional de formation professionnelle de Rouen, chem. de la Poudrière, BP 124, 76122 Le Grand-Quevilly Cedex
 Responsable GUEPARH Toulouse : Mme Bernadette MILHERES, ingénieure des ponts et chaussées
 Centre interrégional de formation professionnelle de Toulouse, 6, imp. Paul Mesplé, BP 1304, 31106 Toulouse Cedex 1
 Responsable GUEPARH Tours : M. Jean-Marc ROHEL, attaché principal des services déconcentrés.
 Centre interrégional de formation professionnelle de Tour, 58, r. Roger Salengro, BP 1537, 37015 Tours Cedex 1
 Pôle coordination études et prospective
 Responsable du pôle : N...

SOUS-DIRECTION de la MAÎTRISE d'OUVRAGE des SYSTÈMES d'INFORMATION de PERSONNEL et d'ADMINISTRATION (SIPA)
 Elle exerce la maîtrise d'ouvrage de systèmes d'information relatifs aux métiers de la direction générale du personnel et de l'administration.
 Elle est notamment chargée :
 - des systèmes d'information de gestion de personnel, de formation professionnelle, de politique sociale et en particulier de détermination des droits à pensions ;

- des systèmes d'information budgétaires, financiers et comptables ;
- des systèmes d'information de suivi de l'activité des services.

Elle représente le ministère auprès des maîtrises d'ouvrage interministérielles dans ces domaines.

Chargés de la sous-direction : M. Jean-Christophe DAYET , ingénieur en chef des ponts et chaussées

Bureau des projets (IPA1)

Il conseille les prescripteurs métiers.

Il assure la conduite d'opérations pour les applications et les systèmes d'information de la direction générale.

Il organise les réseaux de diffusion, d'assistance et d'échange.

Chef de bureau : Mme Nicole DARRAS, ingénieure divisionnaire des travaux publics

de l'État, chef d'arrondissement

Adjoint au chef de bureau : M. Michel REMY, ingénieur des travaux publics de l'État

Bureau d'administration des données et d'expertise (SIPA2)

Il est garant de la cohérence des différents systèmes d'information de la direction générale. A ce titre, il tient à jour les nomenclatures de données.

Il entretient les spécifications.

Il organise la diffusion des données ; il veille à la légalité de ces dispositifs.

Chef de bureau : N...

Mission du pilotage des systèmes d'information (SIPA3)

Elle est responsable de l'établissement de la stratégie de développement des systèmes d'information de la direction générale du personnel et de l'administration. A ce titre, elle réalise le schéma directeur et en suit son exécution.

Elle assure la planification et la programmation des opérations d'informatisation.

Elle établit et gère le budget de la direction générale consacré à cette activité.

Chef de la mission : M. André MAISONNEUVE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement

Mission " REHUCIT " (SIPA4)

Elle assure la maîtrise d'ouvrage du projet de refonte du système d'information des

ressources humaines du ministère.

Directeur de projet REHUCIT : M. Gilles GAUTHIER, ingénieur des ponts et chaussées

Mission " palier 2006 " (SIPA5)

Elle assure la maîtrise d'ouvrage du projet de refonte du système d'information budgétaire et comptable.

Chef de la mission : M. Christian LA SALMONIE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement

Adjoint au chef de la mission : M. Jérôme LOUAGE, ingénieur des travaux de l'État

DÉPARTEMENT des RELATIONS SOCIALES (RS)

Il veille à la qualité des relations sociales et au bon fonctionnement des instances paritaires et consultatives. Il est chargé du développement des relations sociales au ministère.

Il est en charge du suivi de la mise en œuvre de la réglementation relative au droit syndical et de la réglementation relative aux instances paritaires et consultatives.

Il organise les élections des représentants du personnel aux commissions administratives et consultatives paritaires.

Il suit les relations sociales dans les services du ministère.

Il prépare et organise les réunions du comité technique paritaire ministériel et du comité technique paritaire central placé auprès de la direction générale du personnel et de l'administration. Il élabore le bilan social ministériel. Il traite le courrier parlementaire et le courrier réservé de la direction générale du personnel et de l'administration.

Chargée du département : Mme Anne-Marie LE GUERN, attachée principale d'administration centrale

Adjointe à la chargée du département : Mme Claire LEPLAT, attachée principale d'administration centrale

DÉPARTEMENT des AFFAIRES GÉNÉRALES (AG)

Il assure la gestion interne de la direction générale du personnel et de l'administration.

Il est chargé de la gestion administrative de proximité et de la formation des agents. Il assure la gestion des moyens généraux.

Il définit la politique de communication interne et participe à l'élaboration de la politique de communication externe.

Il élabore et met en œuvre le plan directeur informatique.

Il assure la gestion du programme dont la direction générale est chargée, à l'exception des dépenses dont la sous-direction de gestion des compétences et des effectifs, du budget et du fonctionnement des services est chargée d'assurer le suivi.

Responsable du département : Mme Florence CLASSEN, attachée principale d'administration centrale

Pôle gestion du personnel (AG1)

Il pilote la politique de recrutement et d'affectation des agents de la direction générale du personnel et de l'administration et assure le suivi des effectifs correspondants.

Il assure la gestion individuelle des agents et le suivi des carrières, à l'exception des personnels de service, de maîtrise et ouvriers.

Il prépare les réunions du comité technique paritaire spécial et en assure le secrétariat. Il assure le suivi des vacances et des stages.

Il participe à la définition des compétences métiers de la direction générale du personnel et de l'administration.

Responsable du pôle personnel : Mme Nadège COURSEAUX, attachée d'administration centrale

Adjointe à la responsable du pôle : Mme Geneviève MONTFIQUET, secrétaire administrative de classe exceptionnelle d'administration centrale

Pôle formation (AG2)

Il élabore le plan et le programme de formation des agents de la direction générale du personnel et de l'administration.

Il organise, met en œuvre et évalue les actions de formation et établit les statistiques.

Il anime la commission locale de formation.

Il assure le suivi des crédits de formation.

Responsable du pôle formation : Mme Christine GODON, attachée d'administration centrale

Pôle gestion des moyens (AG3)

Il organise les conditions matérielles de travail et de fonctionnement de la direction

générale du personnel et de l'administration.

Il assure la programmation et la gestion des crédits de fonctionnement.

Il gère les missions.

Responsable du pôle moyens généraux : Mme Danièle MARQUIS, secrétaire administrative de classe normale d'administration centrale

Pôle informatique et bureautique (AG4)

Il pilote l'élaboration du plan directeur informatique de la direction générale du personnel et de l'administration et en assure la mise en œuvre.

Il assure la programmation et la gestion des crédits informatiques de fonctionnement.

Il assure la diffusion et la gestion des outils bureautiques et l'assistance aux utilisateurs.

Responsable du pôle informatique : M. Philippe ROPARS, attaché d'administration centrale

Adjoint au responsable du pôle : M. Laurent PANUEL, technicien supérieur en chef de l'équipement

Pôle communication (AG5)

Il définit et met en œuvre la politique de communication de la direction générale du personnel et de l'administration.

Il élabore et suit les contenus de l'intranet et la réalisation des supports de communication et d'information.

Responsable du pôle communication : Mme Eve CALO, personnel non titulaire A+

Pôle gestion du programme soutien (AG6)

Il prépare le budget du programme et les documents afférents.

Il prépare et coordonne la répartition des effectifs et des moyens liés aux actions de la direction générale du personnel et de l'administration.

Il assure le suivi des effectifs et des moyens.

Il participe à l'animation du dialogue de gestion.

Chargée de la gestion du budget et des effectifs du programme " conduite et pilotage des politiques d'équipement " : Mme Violette GRIPOIS, attachée d'administration centrale

Contrôleur de gestion : N...

Sont rattachés au directeur général du personnel et de l'administration, en tant que services à compétence nationale :

DÉLÉGATION à l'ACTION FONCIÈRE (DAF)

Tour Pascal B, 92055 La Défense Cedex

La délégation à l'action foncière est composée du département foncier chargé du pilotage et de la coordination des actions foncières mises en œuvre par le ministère chargé de l'équipement, de l'urbanisme et des transports ou par les établissements publics qui lui sont rattachés afin d'accroître l'offre foncière d'origine

publique destinée à des projets d'aménagement en vue principalement de la production de logements, notamment sociaux ; à ce titre :

- il répertorie les actifs fonciers du ministère chargé de l'équipement, de l'urbanisme

et des transports et des établissements publics placés sous sa tutelle ;

- il favorise leur valorisation, leur acquisition et leur utilisation par les collectivités publiques et des opérateurs publics ou privés ;

- il établit des conventions d'objectifs avec les établissements publics mentionnés ci-dessus

et en suit l'exécution ;

- il fournit une assistance technique aux services ainsi qu'aux organismes propriétaires ou affectataires des terrains.

Il promeut une action ministérielle visant à valoriser les terrains de l'Etat et de ses établissements publics.

La délégation à l'action foncière est également composée du département immobilier chargé de la maîtrise d'ouvrage des projets immobiliers de l'administration centrale du ministère chargé de l'équipement, de l'urbanisme et des transports ou d'autres projets immobiliers à la demande du directeur général du personnel et de l'administration ainsi que du pilotage de la politique patrimoniale et immobilière du ministère chargé de l'équipement, de l'urbanisme et des transports ; à ce titre :

- il propose les orientations, les choix stratégiques et les moyens budgétaires correspondants de l'action patrimoniale et immobilière du ministère ;

- il est chargé de la représentation du ministère auprès des instances interministérielles pour la définition de la politique patrimoniale de l'Etat ;

- il assure l'expertise juridique, financière et technique en matière de cessions et

d'opérations immobilières.

Délégué à l'action foncière, rattaché au Ministre : M. Dominique FIGEAT

Déléguée-adjointe à l'action foncière : Mme Aude DEBREIL, administratrice civile hors classe

CENTRE d'ÉVALUATION, de DOCUMENTATION et d'INNOVATION PÉDAGOGIQUES (CEDIP)

327, r. du Moulin de Sémalen, 34000 Montpellier

Le centre d'évaluation, de documentation et d'innovation pédagogiques assure, au bénéfice de la politique de formation du ministère chargé de l'équipement, les trois missions suivantes :

- mission de regroupement et de diffusion de documentation ;

- mission d'innovation pédagogique ;

- mission d'évaluation des techniques et des résultats de la formation.

Il peut mener dans le cadre de la coopération internationale les actions qui lui sont demandées par le directeur général du personnel et de l'administration.

Directeur : N...

Adjoint du directeur : M. Charles BORDERES

Assistante de gestion et de direction : Mme Marie-Isabelle SUBIRATS

DIRECTION GÉNÉRALE de l'URBANISME, de l'HABITAT et de la CONSTRUCTION (DGUHC)

Arche de La Défense - Paroi Sud, 92055 La Défense Cedex

La Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction est placée sous l'autorité conjointe du Ministre de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement et du Ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer. La Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction élabore, anime et évalue les politiques de l'urbanisme, du logement et de la construction. Elle veille aux conditions de leur mise en œuvre sur le territoire. Elle élabore et met en œuvre la politique de mise en valeur et d'aménagement des espaces, notamment urbains, dans une perspective de développement durable. Elle est responsable des politiques urbaines et de l'habitat et définit les instruments techniques, juridiques, économiques et financiers correspondants. Elle élabore les règles relatives à l'occupation des sols. Elle participe à l'élaboration de la législation de l'expropriation ainsi que la législation fiscale et financière en matière d'urbanisme et en suit l'application. Elle prépare les politiques relatives au financement, aux systèmes d'aides publiques et à la fiscalité du logement et contribue à la mise en œuvre du droit au logement. Elle définit la politique technique de la construction, en promouvant sa qualité durable. Elle élabore la réglementation applicable aux organismes constructeurs de logements sociaux et organise le contrôle de ces derniers. Elle définit et coordonne les interventions de l'État dans les opérations d'aménagement urbain et en matière de politique foncière notamment dans les grandes opérations d'urbanisme initiées par l'État en partenariat avec les collectivités territoriales. À ce titre, elle assure la tutelle ou la cotutelle des établissements et organismes publics relevant du code de l'urbanisme. Elle concourt à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de prévention des risques et de la politique de la ville dans les domaines relevant de l'aménagement urbain et de l'habitat.

En relation avec les directions intéressées, elle est chargée d'animer les études prospectives et de planification d'ensemble de l'aménagement de l'espace aux différentes échelles géographiques.

Elle contribue, en liaison avec la direction de la recherche et des affaires scientifiques et techniques, aux actions de recherche, d'observation, d'expérimentation et à leur valorisation, dans son champ de compétence.

Elle contribue à toutes actions favorisant, en France et à l'étranger, l'activité des professionnels de l'urbanisme et de la construction et la qualité de leurs interventions.

Elle assure, en liaison avec la direction du personnel et des services, l'animation des activités d'ingénierie territoriale publique confiées aux services du ministère.

Directeur général : M. François DELARUE, ingénieur général des P. et C.

DELARUE François

Né le 12 août 1948 à Toulouse (Haute-Garonne)

Ingénieur général des Ponts et Chaussées

Etudes :

Diplôme : Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées

Carrière (jusqu'en 2008) :

- chef du groupe études et programmation à la Direction départementale de l'Équipement (DDE) de Meurthe-et-Moselle (1974-1978)
- Chef d'arrondissement à la DDE de Saône-et-Loire (1978-1982)
- Chef de l'urbanisme opérationnel à la DDE de Seine-et-Marne (1982-1984)
- Chargé de mission à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Dater) (1984-1986)
- Directeur adjoint de la DDE de Seine-et-Marne (1986-1990)
- Chargé de la sous-direction de la programmation et des actions sociales à la direction de la construction au secrétariat d'État au Logement (1990-1994)
- Directeur départemental de l'Équipement du Puy-de-Dôme (1994-1997)
- Directeur adjoint de l'habitat et de la construction au secrétariat d'État au Logement (1997-1998)
- Chef du service du développement urbain et de l'habitat à la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction au ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement (1998)
- Chargé de mission auprès de Jean-Claude Gayssot (ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement) (1998-2000)
- Directeur de cabinet de Louis Besson (secrétaire d'État au Logement) (2000)

- **Directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (2000-2005)** au ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement devenu (2002) ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer
 - Président-directeur général de l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP) (depuis 2006)
 - Ingénieur général des ponts et chaussées (2001)

Source : *Who's Who in France 2008*.

Directeur, adjoint au directeur général : M. Pascal LELARGE , ingénieur général des P. et C.

Adjoint aux directeurs :

- M. Alain JACQ , ingénieur général des P. et C.

- M. Daniel BAZIN , ingénieur en chef des P. et C.

Chef de cabinet : M. Babacar DIOP, agent contractuel

Conseiller : M. Patrice LANCO, inspecteur général de la construction

Chargé de mission " questions européennes " : M. Bruno LEBENTAL , ingénieur en chef des P. et C.

Chargée de mission " projets urbains " : Ariella MASBOUNGI , architecte et urbaniste en chef de l'État

MISSION de la COMMUNICATION (UC/COM)

La mission de la communication est chargée :

- d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de communication interne et externe et de coordonner les actions dans ce domaine ;
- d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre la réalisation des différents supports de communication éditoriaux ;
- d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre les contenus de l'intranet et des internet logement et urbanisme ;
- d'organiser, de mettre en œuvre et de suivre les réunions, salons et manifestations ;
- de coordonner les relations avec la presse ;
- de gérer et d'animer la cellule d'information du public (accueil téléphonique, relations avec le public).

Chargée de la mission : Mme Pascale JOINVILLE, agente contractuelle

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général est chargé d'assurer le fonctionnement général de la direction.

Il est chargé de la gestion prévisionnelle et administrative du personnel. Il élabore et met en œuvre le plan de formation.

Il assure la gestion des moyens généraux de la direction.

Il est responsable de la gestion administrative et comptable des commandes et des subventions.

Il élabore et met en œuvre le schéma directeur de l'informatique et de la bureautique.

Il coordonne les réponses aux courriers parlementaires.

Il développe les politiques d'amélioration et de modernisation dans ces différents domaines.

Secrétaire général : M. Jean ORAIN, administrateur civil hors classe

Bureau des ressources humaines et des moyens généraux (BRHMG)

Le bureau des ressources humaines et des moyens généraux est chargé :

- d'assurer la gestion des ressources humaines (gestion prévisionnelle des effectifs et des emplois, recrutement, mutation) ;
- d'assurer la gestion administrative et individuelle des personnels de la direction générale (notation, avancement, primes et indemnités) en liaison avec la direction du personnel et de l'administration ;
- d'accueillir les nouveaux arrivants ;
- de recruter des vacataires et de suivre les crédits affectés à leur rémunération ;
- d'élaborer et de diffuser le bilan social annuel de la direction générale ;
- d'assurer la mise à jour et la diffusion du " qui fait quoi " et de organigrammes de la direction générale ;
- d'organiser les réunions du comité technique paritaire spécial de la direction générale et les élections des représentants du personnel au sein de cette instance ;
- de gérer les moyens généraux de fonctionnement de la direction générale ;
- de gérer les missions en métropole et dans les DOM-TOM ;
- d'assurer la répartition du courrier de la direction générale ;
- de préparer et suivre les dossiers de distinctions honorifiques ;
- de mettre en œuvre les délégations de signature.

Chargée du bureau : Mme Carole MORAND, attachée d'administration centrale

Bureau de la comptabilité et des marchés (UC/BCM)

Le bureau de la comptabilité et des marchés est chargé :

- d'une façon générale, d'assurer la gestion administrative et comptable des commandes et des subventions relevant des lignes budgétaires dont le bureau est chargé ;
- de rédiger ou de vérifier et de mettre au point les actes juridiques correspondants (décisions, marchés, lettres de commande et autres), et de donner les conseils nécessaires en la matière ;
- de procéder aux opérations conduisant à l'engagement comptable et juridique des commandes et des subventions ainsi que leur clôture ;
- de procéder aux vérifications liées à la liquidation des dépenses et aux opérations permettant l'ordonnancement, direct ou de délégation ;
- de procéder aux opérations permettant le rattachement ou le rétablissement de certains crédits ;
- d'établir les états et situations relatifs à la consommation des crédits ainsi que des listes des affaires : tableaux de bord mensuel et annuel.

Chargé du bureau : M. Bertrand BONNEVAL, attaché principal d'administration centrale

Bureau informatique et bureautique (UC/BIB)

Le bureau informatique et bureautique est chargé :

- de piloter l'élaboration, l'actualisation et la mise en œuvre du plan d'informatisation de la direction générale ;
- de préparer et de gérer le budget des opérations d'information de la direction générale ;
- d'assister et conseiller les maîtres d'ouvrage de la direction générale pour les opérations d'informatisation ;
- de contribuer à la mise en place des systèmes d'information résultant des programmes d'action de la direction générale ;
- de piloter les mesures d'accompagnement liées à l'informatisation de la direction générale ;
- d'assurer la cohérence technique de l'ensemble des projets d'informatisation de la direction générale ;
- d'assurer la veille technologique.

Chargé du bureau : M. Jean-François DUFLOT, attaché principal d'administration centrale

Bureau de la formation (UC/BF)

Le bureau de la formation est chargé :

- d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer la politique de formation ;
- d'établir le plan pluriannuel de formation et les programmes annuels ;
- d'organiser et de mettre en œuvre les actions de formation dans le cadre du plan de formation ;
- de gérer les demandes de formation à l'extérieur de la direction générale ;
- d'animer la commission locale de formation, d'assurer le suivi des crédits de formation ;
- d'établir les statistiques et d'évaluer les formations mises en œuvre ;
- d'accueillir les stagiaires au sein de la direction et d'établir les conventions de stage.

Chargé du bureau : Mme Floréal DURAN, attaché d'administration centrale

Bureau du courrier parlementaire et réservé (UC/BCP)

Le bureau du courrier parlementaire et réservé est chargé :

- de coordonner et d'harmoniser les réponses aux questions parlementaires, ainsi qu'aux courriers des particuliers ;
- d'assurer l'orientation de ce courrier au sein de la direction générale ;
- de tenir les tableaux de bord hebdomadaires des courriers reçus et traités, ainsi que de publier sur l'intranet les réponses officielles aux questions écrites.

Chargé du bureau : M. Luc NIGA , secrétaire administratif de classe exceptionnelle

SERVICE de l'HABITAT (UC/SH)

Le Service de l'habitat est chargé des politiques opérationnelles et du droit de l'habitat. Il en élabore les outils financiers, fiscaux et réglementaires. Il prépare le budget du logement et de l'urbanisme et organise sa mise en œuvre. Il définit et gère les relations avec les organismes constructeurs de logements sociaux. Il conduit, dans le champ de compétence de la direction générale, les politiques de solidarité, de rénovation urbaine et de mise en œuvre du droit au logement.

Chef du service : N...

SOUS-DIRECTION du FINANCEMENT et du BUDGET (UC/FB)

La sous-direction du financement et du budget propose les politiques relatives au financement, au système d'aides publiques et à la fiscalité du logement.

Elle prépare le budget de l'urbanisme et du logement.

Elle suit son exécution.

Elle assure le suivi comptable des aides personnelles au logement, des aides à la construction et à l'amélioration de l'habitat ainsi que des interventions au profit de l'urbanisme.

Elle élabore et suit la réglementation des aides de l'État à la construction, l'acquisition ou l'amélioration de l'habitat et des aides personnelles au logement.

Elle assure le secrétariat du Conseil national de l'habitat.

Sous-directrice : Mme Catherine AUBEY-BERTHELOT , administratrice civile hors classe

Adjoint : M. Jean-Pierre BAILET, administrateur civil

Bureau des études financières (UC/FB1)

Le bureau des études financières est chargé :

- d'effectuer les études générales relatives au financement du logement et à son adaptation aux problématiques urbaines : évolution des crédits à l'habitat, des financements aidés ou réglementés, des circuits de collecte d'épargne (livret A, épargne-logement), de la participation des employeurs à l'effort de construction, de l'analyse et de l'évaluation des systèmes d'aides publiques au logement, de la cohérence et de la complémentarité des aides à la personne et des aides à la pierre ;
- d'établir les simulations et calculs micro et macro-économiques concernant la solvabilité des ménages, les plafonds de ressources, les taux d'effort, les modalités de remboursement des prêts ;
- de proposer les politiques relatives à l'accession à la propriété et d'assurer le suivi des organismes contribuant à leur mise en œuvre ;
- de veiller à l'équilibre financier des opérations locatives : la rentabilité des investissements, le loyer d'équilibre, l'impact sur la situation des organismes constructeurs ;
- de réglementer les financements non aidés : participation des employeurs à l'effort de construction, prêts conventionnés , épargne-logement et, le cas échéant, produits nouveaux.

Chargé du bureau : N...

Adjoint : M. Didier BELLIER-GANIERE, administrateur civil

Bureau du budget (UC/FB2)

Le bureau du budget est chargé :

- d'assurer la préparation du budget du logement et de l'urbanisme ;
- d'élaborer les documents budgétaires, d'assurer le suivi de l'exécution du budget et de développer les outils de gestion et la formation à la pratique budgétaire et à la gestion des crédits ;
- de réaliser les études budgétaires relatives au financement du logement et aux actions de la direction générale ;
- de recueillir à ce titre les données financières et comptables qui lui sont nécessaires ;
- de suivre les relations avec les commissions parlementaires ;
- d'assurer la fonction de correspondant de la Cour des comptes ;
- de gérer et de suivre les financements relatifs à la construction et à l'amélioration de l'habitat et de l'urbanisme, ainsi que les crédits déconcentrés gérés par la direction générale.

Chargée du bureau : Mme Muriel BENS Aid, attachée principale d'administration centrale

Bureau de la réglementation des aides à la pierre (UC/FB3)

Le bureau de la réglementation des aides à la pierre est chargé :

- d'élaborer, de mettre en œuvre, d'interpréter et de suivre l'application de la réglementation financière des aides à l'investissement de l'État relatives à l'acquisition de terrains ou de logements, à la construction ou à l'amélioration de l'habitat : les subventions de surcharge foncière, les prêts aidés à l'accession à la propriété, les subventions et prêts pour la construction, l'acquisition ou l'amélioration de logements locatifs aidés, les subventions à l'amélioration des logements locatifs sociaux et les aides à l'amélioration de l'habitat privé ;
- de contribuer à l'élaboration et à l'interprétation de la réglementation fiscale applicable aux opérations aidées, et d'en suivre l'application ;
- d'élaborer la réglementation pour les plafonds de ressources des financements aidés ;
- d'assurer la tutelle de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat ;
- d'assurer les relations avec les services déconcentrés, les professionnels et les établissements prêteurs pour l'application de la réglementation, de les conseiller et

de les assister sur les opérations ;

- de participer à l'élaboration de la réglementation de l'agence nationale pour la rénovation urbaine.

Chargée du bureau : Mme Véronique GUEGAN, attachée principale d'administration centrale

Bureau des aides personnelles au logement (UC/FB4)

Le bureau des aides personnelles au logement est chargé :

- d'élaborer, d'interpréter et de suivre l'application des textes relatifs aux aides personnelles au logement en liaison avec le ministère chargé des affaires sociales ;
- de suivre les prestations des aides à la personne, les prévisions d'évolution et les chiffrages budgétaires de ces aides ;
- de gérer les crédits budgétaires et d'assurer le secrétariat du Fonds national de l'habitation et du Fonds national d'aide au logement ;
- d'animer le réseau des sections départementales des aides publiques au logement.

Chargé du bureau : N...

SOUS-DIRECTION des INTERVENTIONS URBAINES et de l'HABITAT (UC/IUH)

La sous-direction des interventions urbaines et de l'habitat contribue à définir les politiques relatives aux domaines de l'habitat et élabore les outils et les méthodes opérationnelles correspondants. Elle veille aux conditions de la mise en œuvre locale de ces politiques.

Elle assure la programmation des aides à la construction et à l'amélioration de l'habitat et anime les démarches locales de mise en œuvre de la politique du logement.

Elle coordonne l'élaboration des conventions de délégation de compétence des aides à la pierre.

Elle assure le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre locale de ces politiques.

Elle contribue à la mise en œuvre de la politique interministérielle de la ville en matière de restructuration urbaine et d'habitat.

Elle contribue aux actions de l'État en faveur de la qualité urbaine, en vue de favoriser la mixité urbaine et sociale.

Elle est à ces deux titres l'interlocuteur de l'Agence nationale de la rénovation

urbaine.

Elle étudie et définit les politiques du logement adaptées aux besoins des plus défavorisés et des personnes ayant des besoins spécifiques de logement et veille aux conditions de leur mise en œuvre locale.

Elle apporte son expertise aux services déconcentrés sur les procédures correspondantes.

Elle soutient et valorise le renouvellement des pratiques et des savoir-faire des services de l'État, des collectivités locales et des acteurs dans le domaine de l'habitat.

Sous-directrice : Mme Hélène DADOU, ingénieure en chef de P. et C.

Adjointe : Mme Dominique ROUSSEL, attachée principale d'administration centrale

Bureau des politiques sociales (UC/IUH1)

Le bureau des politiques sociales est chargé :

- de définir et de mettre en œuvre la politique concernant le logement des plus défavorisés : les plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées, le logement d'insertion, l'hébergement d'urgence, la prévention des expulsions ;
- d'évaluer la mise en œuvre du droit au logement et des dispositifs de la loi contre les exclusions ;
- de définir les orientations et actions en faveur des personnes ayant des problèmes spécifiques de logement, notamment les immigrés, les saisonniers, les étudiants, les jeunes aux revenus précaires, les femmes en difficulté ;
- de définir et mettre en œuvre la politique d'accueil et d'habitat des gens du voyage ;
- de contribuer à définir les orientations et actions en faveur du logement des personnes handicapées et des personnes âgées au regard de la problématique de la dépendance ;
- de contribuer à la définition de la politique de lutte contre les discriminations en ce qui concerne le logement ;
- de contribuer à la mise en œuvre du plan quinquennal de réhabilitation des foyers de travailleurs migrants ;
- de contribuer à l'élaboration et au suivi du volet logement des plans nationaux et européens de lutte contre l'exclusion ;
- d'animer le partenariat avec les réseaux associatifs œuvrant pour l'insertion par le logement des personnes défavorisées ;
- de contribuer à la réflexion de la direction générale sur la dimension sociale des

aides de l'État au logement.

Chargée du bureau : Mme Annie BADOUARD, attachée principale d'administration centrale

Bureau de la programmation, des politiques de l'habitat et du renouvellement urbain (UC/IUH2)
 iuh2.dguhc@equipement.gouv.fr

Le bureau de la programmation, des politiques de l'habitat et du renouvellement urbain est chargé :

- de veiller à la prise en compte des enjeux de l'État liés au parc social public dans les politiques urbaines locales en terme d'aménagement urbain et d'habitat ;
- de définir les orientations relatives aux politiques locales de l'habitat ;
- de suivre et d'évaluer les conditions de mise en œuvre de la politique du logement au plan local, y compris en matière de contractualisation liée aux dispositions de la loi relative aux responsabilités locales ;
- de programmer les aides à la pierre, de répartir les autorisations de programme et les contingents d'agrément et d'en fixer les directives d'emploi ;
- de participer à la mise en œuvre des politiques de renouvellement urbain ;
- de contribuer à la mise en œuvre du programme national de rénovation urbaine, notamment au sein de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine ;
- de suivre la mise en œuvre des dispositions de la loi solidarité et renouvellement urbain relatives à la mixité ;
- de participer à la définition des politiques urbaines participant à la prévention de la malveillance et à l'amélioration de la qualité des espaces ;
- de contribuer au développement des politiques de gestion visant à améliorer la qualité de vie des habitants ;
- d'apporter une assistance méthodologique aux services déconcentrés pour la mise en œuvre des politiques locales de l'habitat et des politiques urbaines pour l'habitat public ;
- de contribuer aux dispositifs de développement d'une offre foncière en faveur de l'habitat.

Chargé du bureau : M. Richard MALLET , ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement

Bureau des interventions urbaines pour l'habitat privé (UC/IUH3)

Le bureau des interventions urbaines pour l'habitat privé est chargé :

- de veiller à la prise en compte des enjeux de l'État en matière d'habitat privé, dans les politiques urbaines locales en terme d'aménagement urbain et d'habitat en assurant la préservation de la vocation sociale du parc privé ;
 - de contribuer à définir les orientations relatives aux politiques locales de l'habitat, en particulier en ce qui concerne le parc de logements privés, de suivre et d'évaluer les conditions de mise en œuvre de la politique du logement au plan local, y compris en matière de contractualisation et d'intervention des collectivités locales ;
 - de fixer les orientations de l'État en matière d'intervention publique sur l'habitat privé dans son contexte urbain et social ;
 - de participer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de la politique opérationnelle d'amélioration de l'habitat mise en œuvre notamment par l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) ;
 - de concevoir, animer et évaluer les politiques de revitalisation et de renouvellement urbain des quartiers d'habitat privé à travers la contribution à la fixation des directives d'emploi des crédits d'études locales relatives à l'habitat, la définition des politiques opérationnelles d'intervention, la mobilisation et l'adaptation des différents dispositifs opérationnels, notamment les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), les opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI), les outils de sortie d'insalubrité, les maîtrises d'œuvre urbaines et sociales (MOUS) ;
 - de concevoir, animer et évaluer la politique de lutte contre l'insalubrité, le saturnisme, le mal-logement et autres conditions d'habitat indigne, en liaison avec les directions d'administration centrale concernées et les partenaires institutionnels ; d'assurer la gestion et le secrétariat de la commission interministérielle RHI ;
 - de concevoir, piloter l'animation et évaluer la politique d'intervention sur les copropriétés en difficulté (notamment plans de sauvegarde et opérations de restructuration lourdes des copropriétés) en liaison notamment avec la délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain (DIV), et les partenaires privés ;
 - de contribuer à la mise en œuvre de la politique de la ville liée aux enjeux de l'habitat privé (GPV et ORU) et au suivi des opérations de restructurations commerciales ;
 - d'apporter une assistance méthodologique aux services déconcentrés et de contribuer à développer les compétences des opérateurs publics et privés.
- Chargée du bureau : Mme Marie-Laure FRONTÉAU , attachée principale des services déconcentrés.

SOUS-DIRECTION des ORGANISMES CONSTRUCTEURS (UC/OC)

La sous-direction des organismes constructeurs est chargée de la réglementation, de la modernisation et du contrôle des organismes de logement social et des organismes collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction,

en liaison avec les services d'inspection et de contrôle.

Elle est chargée de définir la réglementation relative aux compétences, aux statuts et au fonctionnement des organismes de logement social et des organismes collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction.

Elle observe l'activité de ces différents organismes ; elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre les mesures particulières nécessitées par la situation de chacun d'entre eux.

Elle anime la politique de modernisation et de qualité de la gestion des organismes. Elle assure la tutelle de la caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS) et de l'agence pour la participation des employeurs à l'effort de construction (ANPEEC).

Elle définit les orientations nationales en matière de politique d'attribution des logements sociaux.

Elle définit la réglementation relative au logement des agents de l'État.

Sous-directeur : M. Philippe BRY, administrateur civil hors classe

Adjoint : M. Jean-Bernard TRIENTZ, attaché principal d'administration centrale

Bureau de la modernisation et du contrôle des organismes constructeurs (UC/OC1)

Le bureau de la modernisation et du contrôle des organismes constructeurs est chargé :

- de l'animation de la politique de la qualité et de la modernisation de la gestion des organismes de logement social ;
- de la tutelle de l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (ANPEEC) et de l'élaboration et du suivi de la réglementation ;
- des suites données au contrôle de l'ANPEEC sur les comités interprofessionnels du logement (CIL) et du contrôle des organismes collecteurs autres que les CIL ;
- des études sur les organismes de logement social ;
- et, sur certaines zones géographiques, définies par le directeur :
- du contrôle et du suivi des organismes d'habitations à loyer modéré, des sociétés d'économie mixte de construction, en liaison avec la mission interministérielle

d'inspection du logement social, et de l'animation des services déconcentrés chargés du suivi permanent ;

- des relations avec la CGLLS concernant le diagnostic, l'élaboration et le suivi des mesures de redressement et de prévention des difficultés financières des organismes de logement social ;
- du contrôle et du suivi des promoteurs privés utilisant des crédits d'État ;
- ainsi que des suites données aux contrôles : instructions données aux préfets, administrations provisoires, liquidations, applications de sanctions.

Chargé du bureau : M. Louis BRISSET, attaché principal d'administration centrale

Bureau des études et du contrôle des organismes constructeurs (UC/OC2)

Le bureau des études et du contrôle des organismes constructeurs est chargé :

- des statistiques et des études sur le secteur du logement social ;
 - des analyses financières des organismes de logement social ;
 - de recueillir et de diffuser les données financières, patrimoniales et sociales relatives aux organismes de logement social, et de la maîtrise d'ouvrage de la base de données correspondante ;
 - de définir les instructions et règles comptables, budgétaires et financières applicables aux organismes de logement social ;
 - et, sur les zones géographiques autres que celles relevant du bureau précédent :
 - du contrôle et du suivi des organismes d'habitations à loyer modéré, des sociétés d'économie mixte de construction, en liaison avec la mission interministérielle d'inspection du logement social, et de l'animation des services déconcentrés chargés du suivi permanent ;
 - des relations avec la CGLLS concernant le diagnostic, l'élaboration et le suivi des mesures de redressement et de prévention des difficultés financières des organismes de logement social ;
 - du contrôle et du suivi des promoteurs privés utilisant des crédits d'État ;
 - des suites données aux contrôles : instructions données aux préfets, administrations provisoires, liquidations, application de sanctions.
- Chargé du bureau : M. Pascal PARIZOT, administrateur civil hors classe

Bureau de la réglementation des organismes constructeurs (UC/OC3)

Le bureau de la réglementation des organismes constructeurs est chargé :

- de l'élaboration et du suivi des textes relatifs à l'objet, au statut et au fonctionnement des organismes HLM et des sociétés d'économie mixte exerçant une activité de logement social ;

- de l'élaboration et du suivi des textes relatifs à l'attribution des logements locatifs sociaux ;
 - de l'élaboration des sanctions et décisions non déconcentrées intéressant les organismes HLM ;
 - des questions relatives aux ventes et changement d'usage du patrimoine locatif social ;
 - des questions relatives aux personnels des organismes d'HLM ;
 - des questions relatives aux contrats des organismes privés d'HLM ;
 - du secrétariat du Conseil supérieur des HLM ;
 - du suivi réglementaire des dispositions relatives au logement des fonctionnaires.
- Chargée du bureau : Mme Farida BABA, attachée principale d'administration centrale

SOUS-DIRECTION du DROIT de l'HABITAT (UC/DH)

La sous-direction du droit de l'habitat est chargée des questions relatives aux régimes juridiques de l'habitation et à ses modes d'occupation.

À ce titre, elle élabore les réglementations relatives au statut des constructeurs, aux modalités de gestion de la propriété, aux rapports entre bailleurs et locataires et définit la politique des loyers.

Elle apporte son expertise juridique pour l'ensemble des questions de l'habitat et de la construction et entretien, à ce titre, la documentation nécessaire.

Elle assure la défense des intérêts de l'État devant les juridictions administratives dans toutes les matières ressortissant de l'habitat et de la construction.

Elle a en charge le soutien aux associations qui œuvrent dans le domaine du logement et de l'habitat.

Elle assure le suivi des relations avec l'ANIL et les ADIL.

Sous-directeur : M. Manuel LECONTE, sous-directeur

Bureau du droit immobilier et du contentieux de l'habitat (UC/DH1)

dh1.dguh@equipement.gouv.fr

Le bureau du droit immobilier et du contentieux de l'habitat est chargé :

- d'assurer l'élaboration, le suivi et l'évaluation des textes relatifs au statut des constructeurs et aux modalités de gestion de la propriété ;
- de participer à l'élaboration des textes relevant de la compétence de la direction générale en matière d'habitat et de construction ;

- de collaborer à l'établissement de recommandations au sein de la commission relative à la copropriété, de la commission des clauses abusives et du Conseil national de la consommation ;
- de veiller à la qualité des relations avec les associations et les professionnels et de contribuer à l'information des usagers dans le domaine du droit immobilier ;
- de défendre les intérêts de l'État devant les juridictions administratives dans les domaines de l'habitat et de la construction, d'apporter son concours aux services déconcentrés et d'assurer le suivi de la jurisprudence dans ces matières ;
- d'apporter son expertise juridique à la direction générale, en particulier en droit privé, et d'assister les services déconcentrés par des missions d'information et de conseil.

Chargé du bureau : N...

Bureau des rapports locatifs (UC/DH2)

Le bureau des rapports locatifs est chargé :

- d'élaborer et de suivre les textes législatifs et réglementaires relatifs aux rapports entre bailleurs et locataires dans les secteurs locatifs privé et social (locaux à usage d'habitation, mixte professionnel et habitation, logements foyers...) ;
- de définir les politiques des loyers et du conventionnement ;
- d'apporter son assistance dans ce domaine aux services déconcentrés ;
- d'assurer le suivi de l'évolution des loyers et des charges récupérables, ainsi que de l'application du supplément de loyer dans le parc locatif social ;
- d'assurer le suivi des questions relatives aux évictions et expulsions de locaux à usage d'habitation ;
- d'assurer le suivi des pratiques de concertation et de conciliation entre bailleurs et locataires ;
- d'assurer le secrétariat de la Commission nationale de concertation ;
- de contribuer à l'information des usagers dans le domaine des rapports locatifs ;
- d'apporter son soutien aux associations œuvrant dans le domaine du logement ;
- de promouvoir et de suivre la réglementation améliorant la protection des habitants, locataires et propriétaires, et de soutenir leurs associations ;
- de coordonner les actions de la direction générale dans les domaines de la protection des consommateurs.

Chargée du bureau : Mme Anne BRUN, attachée principale des services déconcentrés.

SOUS-DIRECTION de la QUALITÉ et du DÉVELOPPEMENT DURABLE dans la CONSTRUCTION (UC/QC)

La sous-direction de la qualité et du développement durable dans la construction est chargée des questions techniques, économiques et environnementales dans la construction et l'habitat, notamment dans le domaine de la réglementation technique, de la protection de l'environnement et de la prévention des risques. Elle prend en compte les attentes et les besoins des habitants, des usagers et des acteurs professionnels.

Elle participe, avec la direction des affaires économiques et internationales, à la détermination des positions françaises en vue de la définition et du développement des politiques européennes pour les actions concernant le secteur du bâtiment, notamment la normalisation et la lutte contre l'effet de serre.

Elle élabore la réglementation de la construction et définit les mesures relatives à la prévention et la gestion des risques, à la protection de la santé, à la sécurité, aux économies d'énergie et à la limitation de l'effet de serre, à l'accessibilité, au confort dans les bâtiments et leur environnement.

Elle favorise la prise en compte des principes du développement durable lors de la construction, la rénovation et la réhabilitation de bâtiments, ainsi que pendant leur utilisation et leur fonctionnement.

Elle assure, en liaison avec les professions et les utilisateurs concernés, la promotion des actions de qualité et d'innovation dans la programmation, la conception, la réalisation et la gestion des constructions.

Elle détermine et met en œuvre les actions tendant à améliorer l'offre de produits de construction et à favoriser leur bonne utilisation.

Elle conduit les études techniques et économiques tendant notamment à améliorer la maîtrise du couple qualité-coût dans les opérations de construction neuve ou de réhabilitation du logement. À ce titre, elle participe à l'élaboration de la réglementation financière du logement.

Sous-directeur : M. Jean-Pierre BARDY, ingénieur en chef des P. et C.

Adjoint : M. François LEFORT, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau de la qualité technique et de la prévention (UC/QC1)

Le bureau de la qualité technique et de la prévention est chargé :

- de proposer les objectifs et les modalités d'action des pouvoirs publics en matière de qualité de la construction, notamment en ce qui concerne la lutte contre l'effet de serre, la prévention et la gestion des risques, la sécurité, la protection de la

santé, l'accessibilité des constructions aux personnes à mobilité réduite, l'habitabilité et le confort dans une perspective de développement durable ;

- d'élaborer les règles de construction et d'assurer la cohérence du corpus réglementaire et normatif ;
- de veiller au développement des connaissances scientifiques et techniques dans le domaine de la construction ;
- de proposer les évolutions nécessaires des critères de qualité de la construction en fonction du développement économique, de la demande sociale et des connaissances scientifiques ;
- de proposer, en participation avec la direction des affaires économiques et internationales (DAEI), les évolutions de la réglementation de l'assurance construction et du contrôle technique.

Chargée du bureau : Mme Marie-Christine ROGER, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau des partenariats et des actions territoriales (UC/QC2)

Le bureau des partenariats et des actions territoriales est chargé :

- de piloter l'action des services déconcentrés et des centres d'études techniques de l'équipement dans le champ de la sous-direction ;
- de veiller aux conditions de mise en œuvre et à l'efficacité des politiques techniques (réglementaires, préventives ou incitatives) qui touchent à la qualité de la construction ;
- de promouvoir le développement durable dans la construction en partenariat avec les acteurs nationaux et locaux ;
- de contribuer à la connaissance des contraintes, besoins et évolutions du secteur de la construction et de coordonner et faire la synthèse des évaluations locales ;
- de participer à l'amélioration de la définition du rôle des acteurs de la construction.
- d'adapter la réglementation de la construction aux spécificités des départements d'outre-mer ;
- de la tutelle du centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB).

Chargé du bureau : M. Jean-Pierre BREST, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau des affaires européennes et de la normalisation (UC/QC3)

Le bureau des affaires européennes et de la normalisation est chargé :

- de participer à l'activité réglementaire et normative de l'Union européenne et à l'élaboration de ses politiques dans le champ de la construction ;

- de veiller et de contribuer au respect de la réglementation européenne ;
- de réaliser des études prospectives de moyen et de long terme sur l'évolution des systèmes réglementaires et de normalisation ;
- d'organiser avec les professions la diffusion et le partage des informations sur les travaux et programmes d'action communautaires ;
- de proposer des stratégies d'ensemble ou d'acteurs pour promouvoir et défendre les positions françaises ;
- d'élaborer les règles relatives à la sécurité des ascenseurs en particulier pour l'application de la directive européenne et de veiller à leur mise en œuvre ;
- de participer, avec la DAEI, à la désignation et au suivi des organismes de contrôle notifiés à la Commission européenne chargés de délivrer les attestations nécessaires en vue du marquage CE pour l'application de la directive " produits de construction ".

Chargé du bureau : M. Patrick LEVASSEUR, agent contractuel

Bureau de l'économie de la construction (UC/QC4)

Le bureau de l'économie de la construction est chargé :

- de réaliser toutes études et bilans à caractère socio-économique et de développer les outils et protocoles d'observation nécessaires ;
- de contribuer à l'élaboration des dispositions réglementaires relatives aux caractéristiques et aux coûts du logement, notamment social ;
- de développer et d'appliquer des méthodes d'évaluation de la qualité ;
- d'évaluer les politiques et mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la construction ;
- de concevoir et de promouvoir les méthodes et techniques permettant d'optimiser le rapport qualité/coûts des opérations de construction et de contribuer à la maîtrise des charges.

Chargé du bureau : M. Jacques FORT, agent contractuel

SERVICE de l'AMÉNAGEMENT et de l'URBANISME (UC/AU)

Le service de l'aménagement et de l'urbanisme (UC/AU) est responsable de la définition des politiques urbaines et de leurs traductions opérationnelles. Il veille aux conditions d'un traitement équilibré des territoires, aux différentes échelles de

la planification, ainsi qu'à la cohérence des différents instruments de planification et de régulation des villes et des territoires, y compris en matière foncière. Il suit les questions juridiques liées au droit de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'expropriation. Il pilote, sur l'ensemble des champs de compétences de la direction générale, les fonctions études et observation au sein de la direction générale et auprès des services déconcentrés.

Il anime, dans le champ de compétence de la direction générale, les relations avec les réseaux professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme afin d'en développer les compétences et les savoir-faire. Il pilote les activités d'ingénierie d'appui territorial confiées aux services déconcentrés du ministère. Il gère la régie de recettes pour les produits vendus.

Chef du service : M. Philippe GRAND, ingénieur général des P. et C.

SOUS-DIRECTION de la PLANIFICATION et de l'AMÉNAGEMENT (UC/PA)

La sous-direction de la planification et de l'aménagement est chargée en liaison avec les directions intéressées de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des politiques qui concourent au développement durable des territoires et à l'aménagement urbain.

Elle définit et met en œuvre les outils et méthodes opérationnelles de la prospective et de la planification territoriales aux différentes échelles, de l'aménagement urbain et de l'action foncière. Elle veille aux conditions de la mise en œuvre locale de ces politiques et outils. Elle assure le suivi des politiques communautaires et des fonds européens dans ces domaines.

Elle définit la politique foncière de l'État, ainsi que les instruments de la politique foncière des collectivités territoriales et assure la tutelle des établissements publics fonciers de l'État.

Elle met en œuvre et assure le suivi des politiques relatives à l'aménagement du littoral et de la montagne ; elle veille à la prise en compte des politiques relatives aux déplacements, à l'habitat, à la prévention des risques et à l'environnement dans la planification et l'aménagement.

Elle assiste et conseille les services déconcentrés pour la mise en œuvre de leurs missions en matière de connaissance des territoires, de planification, d'action foncière et d'aménagement opérationnel.

Elle soutient et valorise le renouvellement des pratiques et des savoir-faire des services de l'État, des collectivités territoriales et des acteurs de la planification et de l'aménagement dans ces domaines.

Sous-directeur : M. Christian CURE, ingénieur des P. et C.

Adjoint : M. Jean-Pierre SIMONET, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau des stratégies nationales (UC/PA1)

Le bureau des stratégies nationales est chargé :

- de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des dispositions d'urbanisme relatives au littoral et à la montagne ;
- du pilotage de l'élaboration des DTA et du suivi de l'ensemble des documents de planification régionale auxquels l'État est associé ;
- de contribuer à la définition des politiques nationales d'aménagement du territoire et à la préparation des décisions du CIADT, pour les domaines de compétence de la direction générale ;
- de contribuer au développement des outils de connaissance des territoires (observatoire et SIG) ;
- de suivre l'application des dispositions particulières aux zones de bruit des aéroports ;
- d'animer et d'appuyer les services déconcentrés pour l'application locale de ces politiques nationales.

Chargée du bureau : Mme Cristina GARCEZ, architecte et urbaniste de l'État

Bureau de la planification des territoires urbains et ruraux (UC/PA2)

Le bureau de la planification est chargé :

- de développer les méthodes, outils et démarches de la planification urbaine et veiller à leur diffusion ;
- d'assurer la prise en compte des politiques nationales ayant une incidence dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme et relatives à la prévention de risques, à l'environnement, à la qualité architecturale et urbaine, aux transports, à l'eau et à l'énergie ;
- de mettre en œuvre les mesures de soutien financier aux documents d'urbanisme ;
- d'assurer le suivi et l'exploitation des enquêtes annuelles auprès des services sur les documents d'urbanisme ;
- de préparer les décisions des instances nationales en matière d'urbanisme commercial, de protection des secteurs sauvegardés, de protection des sites ;
- de piloter et coordonner les actions d'appui aux services déconcentrés en matière d'aménagement des territoires et de planification.

Chargé du bureau : M. Pascal REZZONICO, architecte et urbaniste en chef de l'État

Bureau de l'économie de l'aménagement et des politiques foncières (UC/PA3)

Le bureau de l'économie de l'aménagement et des politiques foncières est chargé :

- de définir les procédures d'intervention dans les domaines de l'urbanisme opérationnel et de l'action foncière ;
 - de définir la politique foncière de l'État, notamment au regard des actions foncières de l'Agence foncière et technique de la région parisienne pour le compte de l'État ;
 - de contribuer aux dispositifs d'observation et de mobilisation d'une offre foncière en faveur de l'habitat, notamment social ;
 - de programmer les crédits d'action foncière ;
 - de contribuer à l'exercice de la tutelle des établissements publics fonciers de l'État ;
 - d'animer la réflexion sur l'évolution de l'urbanisme opérationnel, notamment dans ses dimensions économiques, financières et fiscales ;
 - de suivre et d'évaluer les politiques conduites par l'État et les collectivités territoriales dans les domaines de l'urbanisme opérationnel et de l'action foncière ;
 - d'apporter son expertise aux services déconcentrés et aux collectivités territoriales sur les procédures d'urbanisme opérationnel et d'action foncière et de soutenir toute action contribuant à développer la culture économique des services déconcentrés ;
 - de valoriser les pratiques et les savoir-faire des services de l'État, des collectivités territoriales et d'assurer un rôle d'animation des réseaux professionnels concernés.
- Chargé du bureau : M. Olivier ROUQUETTE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Mission des politiques communautaires territoriales (UC/PA4)

La mission des politiques communautaires territoriales est chargée :

- du suivi et de la prise en compte des politiques communautaires en matière de cohésion, d'aménagement des territoires et d'environnement ayant des incidences sur les politiques urbaines et l'action des services déconcentrés ; elle participe dans les domaines de compétence de la DGUHC aux travaux du SGCI ;
- d'assurer une veille active et les comparaisons utiles sur les politiques menées en Europe dans ces domaines ;
- de participer aux orientations relatives à la politique de coopération régionale et transfrontalière et de veiller à leur mise en œuvre par les services déconcentrés.

Chargée de la mission : Mme Jenny PANKOW , agent contractuel

SOUS-DIRECTION du DROIT de l'URBANISME (UC/DU)

La sous-direction du droit de l'urbanisme élabore les législations de l'urbanisme de l'expropriation et veille, en liaison avec les directions intéressées, à leur articulation avec les autres législations relatives à l'occupation des sols ; elle chargée de la législation fiscale et financière applicable à l'urbanisme.

Elle élabore la doctrine administrative relative à ces législations et veille à leur application par les autorités administratives et entretient, à ce titre, la documentation nécessaire.

Elle conseille les services déconcentrés en matière d'interprétation du droit et contrôle de légalité, notamment en ce qui concerne l'application du droit des Elle contribue à leurs qualifications.

Elle est chargée de l'animation et du pilotage des services déconcentrés en d'application du droit de l'urbanisme.

Elle est chargée du contentieux de l'État en matière d'urbanisme ; elle définit conditions de mise en œuvre des dispositions pénales du code de l'urbanisme.

Sous-directrice : Mme Brigitte PHEMOLANT , sous-directrice

Adjointe : Mme Catherine FILLON, architecte et urbaniste en chef de l'État

Bureau de la législation et de la réglementation (UC/DU1)

Le bureau de la législation et de la réglementation est chargé :

- d'élaborer les textes relevant de la compétence de la direction en matière d'urbanisme et d'expropriation ;
- de veiller à leur articulation avec les diverses autres législations en collaboration avec l'ensemble des administrations et organismes concernés ;
- de coordonner l'interprétation de ces réglementations nationales ;
- d'apporter son concours à l'ensemble de la direction par des expertises sur des questions juridiques complexes.

Chargé du bureau : M. Philippe BAFFERT, attaché principal d'administration centrale

Bureau du contentieux de l'urbanisme (UC/DU2)

Le bureau du contentieux de l'urbanisme est chargé :

- de la défense de l'État devant le Conseil d'État et les cours administratives d'appel en matière d'urbanisme ;

- d'assister les services contentieux des services déconcentrés, des préfectures et des établissements sous tutelle, en matière d'urbanisme, notamment par des missions de conseil et d'expertise ;

- d'assurer le suivi des questions relatives à l'engagement de la responsabilité de l'administration en matière d'urbanisme ;

- d'assurer l'élaboration, le suivi et l'évaluation de la législation pénale en matière d'urbanisme ;

- de suivre la jurisprudence et de recueillir les statistiques du contentieux de l'urbanisme.

Chargé du bureau : M. Thibaut CELERIER, administrateur civil hors classe

Bureau de la fiscalité de l'urbanisme (UC/DU3)

Le bureau de la fiscalité de l'urbanisme est chargé :

- d'élaborer et de suivre l'application des textes relatifs aux taxes et participations d'urbanisme et de contribuer à la réflexion sur les modalités de financement des dépenses d'urbanisation ;

- d'apporter son expertise sur l'ensemble des questions de fiscalité générale concernant les opérations d'aménagement et les opérateurs, et sur l'évolution de la fiscalité locale en matière de financement du développement urbain ;

- d'élaborer les statistiques relatives aux contributions d'urbanisme ;

- d'instruire les demandes de remise gracieuse de pénalités fiscales en cas de construction en infraction.

Chargé du bureau : M. Christian GÉLU, agent contractuel

Bureau de l'application du droit des sols (UC/DU4)

Le bureau de l'application du droit des sols est chargé :

- de piloter, de moderniser et d'animer la fonction application du droit des sols dans les services déconcentrés ;

- d'assurer la diffusion des textes, de contribuer à l'élaboration de la doctrine de l'administration et de guides pratiques pour l'administration et les usagers ;

- d'assurer des missions d'expertise et de formation vers l'ensemble des acteurs ;

- d'élaborer et d'actualiser des formulaires liés aux actes d'urbanisme ;

- de contribuer à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires concernant l'application du droit des sols ;

- d'assurer le développement, la diffusion et la maintenance des outils informatiques ;

- de traiter les questions écrites concernant l'application du droit des sols, les

courriers parlementaires et les interventions du Médiateur de la République, ainsi que le courrier des usagers et les recours hiérarchiques.

Chargé du bureau : M. Xavier TEBOUL, attaché principal d'administration centrale

SOUS-DIRECTION de l'OBSERVATION et des ÉTUDES (UC/OE)

La sous-direction de l'observation et des études est chargée de la mobilisation des données et connaissances nécessaires à l'élaboration, à la conduite et à l'évaluation des politiques de la direction dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat.

Elle participe, en partenariat avec les institutions responsables, à l'élaboration des statistiques nationales dans ces domaines et à l'amélioration des méthodes d'observation, d'analyse et de cartographie des territoires.

Elle coordonne, sur l'ensemble de ses champs de compétences, les programmes d'études de la direction générale, des services déconcentrés, du réseau technique de l'équipement et contribue à l'animation des équipes en charge de ces études.

Elle réalise des travaux de synthèse et de prévision. Elle organise la valorisation et la diffusion des études nationales et locales.

Sous-directrice : Mme Marie-Claire GRIMA, sous-directrice

Bureau des études et traitements statistiques (UC/OE1)

Le bureau des études et traitements statistiques est chargé :

- de coordonner l'organisation et la valorisation des bases de données économiques, statistiques et géographiques de la direction générale ;
- de participer à la maîtrise d'ouvrage des opérations statistiques sur le champ de l'urbanisme de l'habitat et de la construction et d'assurer à ce titre la liaison avec le service économique et statistique de la direction des affaires économiques et internationales (DAEI) ;
- de coordonner, pour les enquêtes dont il assure la maîtrise d'œuvre, la collecte d'information auprès des services déconcentrés et d'assurer la mise à jour et la mise à disposition des données ;
- de réaliser à partir des bases de données disponibles des travaux d'études et de modélisation ;
- d'exercer une fonction de conseil et d'expertise statistique auprès des autres unités de la direction générale ;
- de mettre en place les systèmes d'information géographiques nationaux dans les

domaines de compétence de la direction générale et de produire la cartographie correspondante ;

- de participer, avec les services techniques compétents du ministère, au développement des applications géomatiques.

Chargé du bureau : M. Alain BARRY, ingénieur des travaux publics de l'État

Bureau des synthèses et de la valorisation des études (UC/OE2)

Le bureau des synthèses et de la valorisation des études est chargé :

- de réaliser des études ainsi que des travaux de synthèse et de prévision relatifs aux domaines de compétence de la direction générale. À ce titre il est responsable en particulier des analyses de conjoncture et contribue au compte du logement ;
- de coordonner la programmation des études centrales de la direction générale, d'en assurer le suivi et d'en dresser un bilan annuel. Il apporte en tant que de besoin son appui à la maîtrise d'ouvrage des études commandées à l'extérieur ;
- d'organiser la capitalisation et la valorisation de l'ensemble des études produites sur le champ des compétences de la direction générale. Il en assure la mise à disposition, en collaboration avec les services documentaires de la direction générale ;
- de coordonner les travaux de comparaisons internationales dans le champ de compétence de la direction générale.

Chargé du bureau : M. Patrick PONCET administrateur de l'INSEE

Bureau de l'observation et des études locales (UC/OE3)

Le bureau de l'observation et des études locales est chargé :

- d'orienter et de suivre la politique d'études des services déconcentrés dans les domaines de la direction générale. À ce titre, il réalise la programmation des crédits, rédige la note annuelle d'orientation et anime le réseau technique du ministère (CERTU, CETE...) sur le champ de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat ;
- de contribuer à l'amélioration des capacités d'observation et d'analyse territoriale des services déconcentrés du ministère dans les domaines de compétence de la direction générale. Il assure en particulier l'animation des réseaux d'études, l'harmonisation des méthodes d'observation et d'analyse locale, le développement d'outils de diagnostics territoriaux et d'aide à la décision et d'évaluation ;
- de veiller au développement des échanges entre toutes les structures d'observation et d'études locales agissant sur le champ de la direction générale. En particulier, il participe à l'élaboration et au suivi des contrats d'objectifs définissant

la contribution des agences d'urbanisme aux études locales.

Chargée du bureau : Mme Gaëlle BONNEFOND, ingénieure des travaux publics de l'État

SOUS-DIRECTION des MÉTIERS de l'AMÉNAGEMENT (UC/MA)

La sous-direction des métiers de l'aménagement anime et pilote les activités d'ingénierie d'appui territorial confiées aux services déconcentrés du ministère.

Elle

est chargée des relations avec le réseau des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme afin de concourir à l'amélioration de leurs compétences et de leurs savoir-faire.

Elle est chargée de la gestion des architectes-conseils et des paysagistes-conseils. Elle coordonne les relations de la direction générale avec les agences d'urbanisme. Elle assure les missions liées à l'exercice de l'autorité administrative auprès de l'ordre des géomètres experts.

Sous-directeur : M. Christian LÉVY, sous-directeur

Bureau de l'ingénierie d'appui territorial (UC/MA1)

Le bureau de l'ingénierie d'appui territorial est chargé :

- de piloter les activités d'ingénierie d'appui territorial confiées aux services déconcentrés du ministère en appui des collectivités territoriales ou d'autres tiers ;
- de piloter les activités d'ingénierie pour le compte d'autres ministères ;
- d'organiser et d'animer les réseaux correspondants ;
- de contribuer dans son domaine à l'élaboration des orientations stratégiques aux services déconcentrés, de réaliser les études et les outils nécessaires à l'exercice de ces activités, de mobiliser à cette fin le réseau technique du ministère ;
- d'assurer les relations nécessaires avec les directions d'administration centrale concernées et les maîtres d'ouvrage publics ou leurs fédérations ;
- de diffuser les informations utiles, de valoriser les expériences et les modes d'organisation, de promouvoir l'innovation.

Chargé du bureau : M. Robert COURRET, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau des réseaux professionnels (UC/MA2)

Le bureau des réseaux professionnels est chargé :

- de coordonner les relations avec les agences d'urbanisme et leur fédération nationale ;
 - de coordonner les relations avec les fédérations et organismes publics ou privés intervenant notamment dans les domaines des politiques urbaines ;
 - de suivre les questions relatives à la formation et à la qualification des professionnels, publics et privés, intervenant dans ces domaines ;
 - de gérer les relations avec les architectes-conseils et les paysagistes-conseils placés auprès des services déconcentrés ;
 - d'assurer les missions liées à l'exercice de l'autorité administrative auprès de l'ordre des géomètres experts.
- Chargé du bureau : M. Vincent BRAQUET, architecte et urbaniste de l'État

CENTRE de la VALORISATION DOCUMENTAIRE et de la DIFFUSION (UC/VDD)

Il valorise la politique éditoriale et documentaire de la direction générale dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat.

Centre de documentation de l'urbanisme (UC/CDU)

Pôle associé à la Bibliothèque nationale de France, chargé du recueil des études et ouvrages sur l'urbanisme et l'habitat, le CDU est un centre de ressources au service de tout organisme et public intéressés.

Il constitue le pôle documentaire sur les thèmes de l'urbanisme et de l'habitat pour le compte des services de l'État, et au service des collectivités territoriales, des professionnels publics et privés, des Écoles et des Universités. A ce titre, il regroupe plusieurs fonds documentaires qui sont accessibles dans sa bibliothèque ouverte au public.

Il est chargé :

- d'animer le réseau documentaire qui produit la banque de données Urbanet dont il assure la maîtrise d'ouvrage et la diffusion ;
- de réaliser des produits et services tels que dossiers, synthèses et veille documentaires qu'il diffuse notamment par l'Internet ;
- d'assurer à la demande les recherches documentaires en s'appuyant sur les sources d'information disponibles ;
- de participer aux actions de coopération internationale qui concernent l'échange d'expériences et la valorisation de la recherche, des études et des techniques françaises à l'étranger ;

- de mettre à la disposition du personnel de la direction les documents nécessaires à l'accomplissement de ses activités et de gérer les crédits correspondants.

Responsable du centre : M. Michel GRIFFON, agent contractuel

Revue Diagonal (UC/DIAG)

La revue diagonal a pour objet d'informer et d'animer le milieu professionnel de l'urbanisme et de l'habitat, dans toutes ses composantes publiques et privées.

Elle est chargée du bureau de vente des publications de la direction générale en liaison avec la régie de recettes.

Rédactrice : Mme Marie-Claude DIEBOLD, agente contractuelle

Revue Diagonal (UC/DIAG)

La revue diagonal a pour objet d'informer et d'animer le milieu professionnel de l'urbanisme et de l'habitat, dans toutes ses composantes publiques et privées.

Elle est chargée du bureau de vente des publications de la direction générale en liaison avec la régie de recettes.

Rédactrice : Mme Marie-Claude DIEBOLD, agente contractuelle

SECRÉTARIAT PERMANENT du PLAN URBANISMECONSTRUCTION-ARCHITECTURE (UC/PUCA)

Le secrétariat permanent du plan urbanisme construction architecture (UC/PUCA) constitue le cadre d'intervention, dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, de l'architecture et de la construction, de programmes finalisés de recherche et d'actions d'expérimentation, du soutien à l'innovation et de valorisation scientifique et technique.

Il est doté d'un comité d'orientation représentatif des acteurs, milieux professionnels, et institutions concernés et d'un conseil scientifique chargé de la validation scientifique des programmes de recherche et d'expérimentation. Un comité, présidé par le directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction et du patrimoine, le directeur de la recherche et le directeur de la technologie, organise la programmation financière des actions de Plan, définit les conditions de coopération scientifique et financière avec les institutions et programmes ayant des champs de préoccupations similaires. Il décide de l'organisation de l'évaluation des actions et des programmes conduits. D'autres directeurs peuvent, en tant que de besoin, être associés aux travaux de ce comité. Les actions du plan sont conduites par un secrétariat permanent qui, dans le cadre

de la prise en compte des attentes des sociétés urbaines contemporaines et des enjeux des territoires :

- élabore les projets de programmes pluriannuels de recherche et d'expérimentation et les propose au comité d'orientation et au conseil scientifique ;
- met en œuvre, conduit, anime les actions de recherche, d'expérimentation et d'expertise, en partenariat avec les principaux acteurs de l'aménagement, et en coopération avec l'université, le CNRS et autres établissements publics de recherche ; favorise la coordination de ses actions avec celle de ses homologues européens ;

- valorise et diffuse les résultats des recherches aux collectivités territoriales et à l'ensemble des milieux professionnels et scientifiques ; contribue à l'appropriation des savoirs en liaison notamment avec les instances compétentes de formation ;

- initie les évaluations nécessaires aux programmes de recherche et d'expérimentation, assure une veille scientifique ; impulse, par sa production éditoriale, une dynamique de débat entre chercheurs et milieux professionnels administratifs et associatifs.

Secrétaire permanente : Mme Michèle TILMONT , chef de service

Adjoints :

- M. Philippe CROMBACK, agent contractuel

- M. Pascal LEMONIER, ingénieur des P. et C.

MISSION d'APPUI aux PROGRAMMES (UC/AP)

La mission d'appui aux programmes apporte aux chefs de service de la direction générale les éléments nécessaires à l'exercice de leur rôle dans la mise en œuvre de la LOLF, notamment vis-à-vis des services déconcentrés. Elle assure les conditions de leur dialogue tant avec les responsables de budgets opérationnels de programmes qu'avec le secrétariat général du ministère et la direction générale du personnel et de l'administration.

Chargé de la mission : N...

Bureau des systèmes d'information (UC/ASI)

Le bureau des systèmes d'information est chargé :

- de la construction et du fonctionnement des systèmes d'information de la direction générale permettant de renseigner l'ensemble des indicateurs de suivi de l'activité et de consommations des moyens dans le cadre des programmes dont la direction générale assure la responsabilité ;

- de produire pour les besoins de la direction générale toutes les analyses sur la base de ces indicateurs permettant d'orienter son action ;
- d'assurer la cohérence de ces systèmes avec ceux mis en place à d'autres niveaux ;
- de produire pour la direction générale tous éléments relatifs à la performance en cohérence avec les systèmes d'information du ministère ;
- de produire les tableaux de bord nécessaires au pilotage de l'activité des services déconcentrés.

Chargé du bureau : M. Jean-Max BOYER, agent contractuel

Pôle de gestion des moyens et des compétences (UC/AMC)

Il est chargé :

- de préparer les éléments de répartition des moyens entre les services déconcentrés ;
- d'assister méthodologiquement les services et sous-directions de la direction générale dans la réflexion sur les besoins en compétence et évolution des métiers ;
- de produire pour la direction, les éléments de stratégie d'évolution en matière de compétences ;
- de permettre aux services et sous-directions d'exercer leur rôle de maître d'ouvrage d'actions de formation ;
- d'assurer la mise en cohérence de l'action de la direction sur ce sujet et d'assurer les liens avec la Direction générale du personnel et de l'administration et le réseau formation.

M. Christian GOUYON, architecte et urbaniste en chef de l'État

M. Jean-Claude CINOT, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

MISSION TERRITORIALE

Placée auprès de la direction générale, la mission territoriale intervient en appui des services et sous-directions en charge des politiques pour assurer leur mise en œuvre par les services déconcentrés.

Elle participe à la définition des connaissances, outils et méthodes répondant aux besoins des services déconcentrés nécessaires à cette mise en œuvre, ainsi qu'à l'animation des services et réseaux de compétences. Elle contribue à la capitalisation et la diffusion des pratiques, des expériences, des innovations. Elle procède aux analyses relatives à la mise en œuvre de ces politiques par les services déconcentrés.

Elle analyse l'adéquation entre les organisations, moyens et compétences mis en œuvre par les services déconcentrés et les missions qu'ils sont en charge d'exercer dans les champs de compétences de la direction générale.

Elle apporte son appui aux chefs de service, en lien avec la mission d'appui aux programmes, pour définir les évolutions à conduire, notamment en matière de moyens et de compétences des services déconcentrés.

Chargés de mission :

- M. Michel CALVINO, agent contractuel, pour les régions Nord/Pas-de-Calais, Picardie, Basse-Normandie et Haute-Normandie
- M. Rudy LERAY, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, pour les régions PACA, Languedoc-Roussillon et Corse
- M. Patrick ALBRECHT, architecte et urbaniste en chef de l'État, pour les DOMTOM
- Mme Annick LEBORGNE, agent contractuel pour les régions Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes
- M. Bruno BARTHEL, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, pour les régions du Centre, Limousin et Auvergne
- Mme Hélène MAYER, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État pour les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine
- M. Alain BOUGNERES, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État pour la région Ile de France
- N..., pour les régions Bourgogne et Rhône-Alpes
- Mme Marie-Pierre DOIZELET, agent contra

MISSION d'AMÉNAGEMENT DURABLE

La mission d'aménagement durable veille à la prise en compte des préoccupations liées au développement durable pour l'ensemble de la direction générale. Elle contribue à la cohérence des actions de la direction dans ce domaine. Elle anime le réseau des compétences sur ce domaine dans les services déconcentrés.

Chargée de la mission : Mme Ruth MARQUES, architecte et urbaniste en chef de l'État

MISSION des AFFAIRES INTERNATIONALES

La mission des affaires internationales est chargée :

- d'animer et coordonner les actions internationales de la direction générale, en relation avec la DAEI ;
- de coordonner les actions de coopération avec l'étranger et les relations avec les

organismes internationaux ;

- de promouvoir, à l'étranger, les professionnels de l'urbanisme et de l'habitat, de concevoir et diffuser des documents concernant leur savoir-faire ;

- de définir et mettre en œuvre les missions d'expertise à l'étranger et d'organiser l'accueil des délégations étrangères ;

- de participer à l'identification des demandes étrangères et à l'évaluation des actions de coopération dans les domaines de la compétence de la direction générale.

Chargée de la mission : Mme Francine GIBAUD, attachée d'administration centrale

DIRECTION GÉNÉRALE des ROUTES (DGR)

La Grande Arche, 92055 La Défense Cedex

Directeur : M. Patrice PARISÉ, ingénieur général des P. et C.

PARISÉ Patrice

Né le 5 juillet 1948 à Eragny-sur-Oise (Val-d'Oise)

Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées

Etudes : Lycée de Corbeil et Lycée Arago à Paris

Diplômes : Ingénieur de l'École Spéciale des Travaux Publics de l'État et Ingénieur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées

Carrière (jusqu'en 2008) :

- Chargé de la subdivision territoriale de Montereau (1973-1975) puis de Melun (1975-1980) à la Direction départementale de l'Équipement de Seine-et-Marne
 - Chargé de mission aux cabinets de Joël Le Theule puis de Daniel Hoeffel (ministres des Transports) (1980-1981)
 - Chef du bureau des exportations à la direction des affaires économiques et internationales au ministère de l'Équipement (1982-1985)
 - Directeur général adjoint, chargé de l'aménagement et des travaux à l'Établissement public de la ville nouvelle de Melun-Senart (1985-1986)
 - Directeur des garanties et des règlements internationaux à la direction générale du groupe (1986-1991) puis Directeur général adjoint, chargé du suivi du département international et des grands risques (1991-1993) à la Société auxiliaire d'entreprises (SAE)
 - Conseiller technique au cabinet de Daniel Hoeffel (ministre délégué à l'Aménagement du territoire et aux Collectivités locales) (1993-1995)
 - Directeur adjoint du cabinet de Jean-Claude Gaudin (ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ville et de l'Intégration) (1995-1997)
 - Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Adjoint au directeur des routes au ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement (1997-2001)
 - **Directeur des programmes aéronautiques civils (DPAC) à la direction générale de l'aviation civile (2001-03)**
 - **Directeur (2003-2005), Directeur général (2005-) des routes au ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer puis au ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables**
- Membre du conseil scientifique du Laboratoire central des ponts et chaussées (depuis 2003)

Source : *Who's Who in France 2008*.

Adjoint au directeur : M. Dominique HUCHER, ingénieur en chef des P. et C.

Chargé du cabinet du directeur et des relations avec la presse : M. Jérôme AUDHUI, ingénieur des travaux publics de l'État

Chargé de mission auprès du directeur : M. Alain FAYARD, ingénieur général de l'équipement

Conseiller auprès du directeur pour les affaires juridiques : M. François DUVAL, agent contractuel

Correspondant cabinet du ministre : N...

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Il assure le fonctionnement de la direction générale.

À ce titre :

- il met en œuvre les actions de management et d'amélioration du fonctionnement de la direction générale ;
- il assure les missions transversales nécessaires au fonctionnement de la direction générale dans les domaines des ressources humaines et de la logistique ;
- il coordonne le traitement du courrier parlementaire et en assure le suivi ;
- il élabore et met en œuvre la politique informatique ;
- il élabore et met en œuvre la politique de communication interne et externe ;
- il assure l'organisation et la gestion des fonds documentaires et des archives.

Secrétaire général : M. Alain HATTON, agent contractuel

Il est chargé :

- de la gestion administrative de proximité des personnels de la direction ;
- de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
- de l'élaboration, la mise en œuvre et de l'évaluation du plan de formation des personnels de la direction ;
- de la gestion des moyens généraux ;
- de l'orientation et le suivi du courrier parlementaire, de la coordination et l'harmonisation des réponses ;
- de la gestion des missions en métropole et à l'étranger ;
- de l'archivage

Bureau des ressources humaines et de la gestion des moyens

Mme Christiane SOUSTRE, attachée d'administration centrale

Il est chargé :

- de l'élaboration et la mise en œuvre du plan directeur informatique de la direction générale ;
- de la préparation et de la gestion du budget informatique ;
- d'assister les sous-directions en matière de maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information destinés aux acteurs du domaine routier du ministère ;
- de la maîtrise d'œuvre des applications "

métiers " internes à la direction générale ; - de la mise en place et l'accompagnement des applications nationales de gestion ; - du développement des technologies nouvelles ; - de la diffusion et de la gestion des outils bureautiques, matériels et logiciels ; - de l'assistance bureautique aux utilisateurs ; - de la définition, de la promotion et de la mise en œuvre de mesures de sécurité informatique. Correspondant en la matière du haut fonctionnaire de défense, ce bureau assume le rôle d'autorité qualifiée des systèmes d'information.

Bureau de l'informatique et des systèmes d'information

M. Paul JAUME , agent contractuel

Il est chargé : - de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de communication interne et externe ; - de l'information et des relations avec le public ; - de l'élaboration et du suivi de la réalisation des différents supports de communication et d'information ; - de l'élaboration et du suivi des contenus des sites intranet et de l'internet de la direction générale des routes ; - de l'organisation et du suivi des salons et manifestations ; - de la gestion de la documentation, de la cartographie et des images

Bureau de l'information, de la communication et de la documentation

Mme Michelle PERRUCHÉ , attachée principale d'administration centrale

MISSION de la STRATÉGIE et de la RÉORGANISATION des SERVICES

En liaison avec le secrétariat général du ministère, la mission stratégie et réorganisation des services pilote l'ensemble des procédures et des études administratives, techniques, juridiques et financières nécessaires au transfert aux départements d'une partie du réseau routier national et à la création des nouveaux services routiers. Elle définit et met en œuvre les actions de communication interne et externe nécessaires dans ce cadre.

En liaison avec les sous-directions, la mission propose les adaptations de l'organisation et du fonctionnement de la direction générale des routes et des services qui lui sont rattachés ou qu'elle anime et elle met en place un contrôle de gestion destiné à permettre la mise en œuvre de la politique du programme réseau routier national.

La mission assure la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information nécessaires aux nouveaux services et à la mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances en liaison avec les services concernés. Elle propose, en liaison avec

ces services et les sous-directions, la répartition des autorisations d'emplois et les mesures relatives à la gestion des effectifs.

Elle définit les priorités en matière de compétences des personnels affectés dans les services du ministère dans le domaine des infrastructures routières.

M. Thierry DALLARD, ingénieur en chef des P. et C.

Adjoint : M. Pascal MOULET, ingénieur en chef des P. et C.

MISSION ÉCONOMIQUE et AFFAIRES EUROPÉENNES

La mission économie et affaires européennes est chargée, en liaison avec le secrétariat général du ministère et notamment la direction des affaires économiques et internationales, de préparer et conduire les actions européennes dans le secteur routier et les études économiques nécessaires à l'adaptation de la politique routière de l'État. Elle assure notamment :

- la mise au point des outils d'évaluation socio-économique des projets routiers et le conseil en matière de financement et de tarification des infrastructures ;
- la coordination et le suivi des dossiers communautaires concernant le secteur routier ;

- la coordination des relations avec les organes multilatéraux européens ;

- la promotion de l'expérience française en matière de financement des routes et de gestion déléguée en liaison avec la mission des affaires internationales.

M. Roger HEUX, agent contractuel

MISSION de l'ENVIRONNEMENT

La mission de l'environnement est responsable de la préparation, de la conduite et du suivi du programme d'actions de la direction générale dans ce domaine en relation avec les sous-directions, les autres missions et les services techniques.

Elle est chargée de développer la culture environnementale dans les services routiers du ministère et de promouvoir la prise en compte du développement durable dans les programmes et les projets.

Elle est le correspondant privilégié, pour toutes les actions à caractère général concernant l'environnement, des autres directions du ministère, du Conseil général des ponts et chaussées, de l'inspection générale de l'environnement, des directions des autres ministères et en particulier de celles du ministère en charge de l'environnement.

N...

Adjointe : Mme Sandrine GAUTIER, attachée principale d'administration centrale

MISSION du CONTRÔLE des CONCESSIONS

109, av. Salvador-Allende, case n°1, 69672 Bron Cedex

La mission du contrôle des concessions s'assure, en liaison avec la sous-direction des autorités et des ouvrages concédés, que l'activité des sociétés concessionnaires d'ouvrages et d'autoroutes sur le territoire national s'exerce conformément aux cahiers des charges de concession.

Elle est plus particulièrement chargée :

- du suivi technique de la réalisation des opérations nouvelles et d'aménagement du réseau ;
- du suivi de la politique de préservation du patrimoine mise en œuvre par les concessionnaires ;
- du respect de la qualité de service offerte aux usagers dans le domaine de l'exploitation et des services annexes.

Elle est associée à la définition de la doctrine et à l'élaboration des textes concernant les autoroutes concédées.

Elle assiste le directeur de la sécurité et de la circulation routière dans son domaine d'intervention.

Président : M. François LEPINGLE, ingénieur général des P. et C.

Adjoint : M. Jean ZULBERTI, ingénieur général des P. et C.

Division construction entretien

M. Henri LOURDAUX, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Division exploitation et services autoroutiers

M. Michel COSTILLES, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

SOUS-DIRECTION des INVESTISSEMENTS ROUTIERS

La sous-direction des investissements routiers définit et met en œuvre la politique d'investissement, tant sur le plan technique que financier, concernant l'ensemble du réseau routier national à l'exception des ouvrages concédés ou ayant vocation à l'être.

Elle contribue à la définition des volets routiers des contrats de plan, assure leur suivi et met en place les crédits correspondants.

Elle participe à la définition des modalités d'exercice de la maîtrise d'ouvrage et de l'ingénierie routières et veille à leur mise en œuvre par les services déconcentrés.
Chargé de la sous-direction : M. Jean LEVEQUE, ingénieur en chef des P. et C.

Bureau de la programmation

Il est chargé :

- de la préparation et du suivi du volet routier des programmes contractualisés ;
- de la mise en place des outils et méthodes de gestion des crédits ;
- de la programmation des crédits d'investissement ;
- du recueil et de la mise en forme des éléments de prévision et de constatation de l'exécution du budget consacré au développement du réseau.

N...

Bureau des opérations routières 1

M. Didier BOUNY, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau des opérations routières 2

Selon une répartition par secteur géographique homogène, fixée par décision du directeur général, ces deux bureaux participent à l'élaboration de la politique routière en général, à sa déclinaison géographique ou thématique sur les territoires et les axes concernés ainsi qu'à la programmation des investissements. Ils contrôlent et pilotent au niveau central les opérations d'investissement en définissant notamment leurs principales caractéristiques techniques et financières. Ils instruisent et conduisent les procédures relevant de l'échelon central.

N...

Bureau de la comptabilité du programme réseau routier national

Il est chargé :

- de mettre en place les autorisations d'engagement ainsi que les crédits de paiement ;
- de contrôler le recouvrement des fonds de concours des collectivités territoriales.

Il dresse des bilans de synthèse et apporte son concours en matière de comptabilité aux autres sous-directions.

Mme Viviane BRIHAT, agente contractuelle

SOUS-DIRECTION de la GESTION du RÉSEAU

La sous-direction de la gestion du réseau exerce ses compétences sur le réseau

routier national non concédé. Elle définit les politiques de gestion et de conservation du patrimoine ainsi que de viabilité du réseau. Elle définit également les politiques de service aux usagers et d'aménagement du réseau destinée à améliorer la sécurité routière. Elle gère les budgets consacrés à ces politiques. Elle traite les contentieux de la voirie routière nationale. En liaison avec les collectivités territoriales, elle élabore la réglementation concernant la voirie et pilote la politique technique et d'innovation routières. Pour la part de leur activité relevant du domaine routier, elle assure l'animation des services déconcentrés et du réseau scientifique et technique en liaison avec les sous-directions concernées, notamment en matière d'ingénierie pour compte propre. Elle pilote et coordonne les échanges avec les collectivités territoriales et les milieux professionnels du domaine routier.
 Chargé de la sous-direction : M. Pascal LECHANTEUR, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État
 Adjoint : M. Yves CHOLIN, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau de l'organisation du travail et de la viabilité

Il définit et évalue la politique en matière de viabilité du réseau et d'organisation du travail en liaison avec la direction générale du personnel et de l'administration et gère les crédits consacrés :

- à la gestion des dépendances et équipements ainsi qu'à la viabilité courante ;
- à la viabilité hivernale ;
- à la réparation des dégâts exceptionnels ;
- aux installations fixes et à la radiotéléphonie ;
- à la modernisation des matériels.

Il assure dans ces domaines le suivi et le contrôle de gestion des services en charge du réseau routier national et des parcs. Il conseille ces services en matière de gestion du domaine public et assure les missions relevant du niveau central concernant :

- les déclassements et reclassés intéressants le réseau routier national ;
- la numérotation et la nomenclature des voies du réseau national ;
- les conventions d'entretien ;
- le tableau général des propriétés de l'État.

Il est l'interlocuteur de la direction générale du personnel et de l'administration pour ce qui concerne la gestion des personnels d'exploitation.

N...

Bureau des chaussées, des ouvrages d'art et de la politique technique

Il définit et évalue la politique d'entretien du réseau routier national non concédé. Il gère les crédits consacrés à l'entretien courant et à la réhabilitation des chaussées et ouvrages d'art. Il est chargé de l'attribution des crédits destinés aux organismes techniques.

Il assure le suivi et le contrôle de gestion des services chargés de ces domaines.

Il pilote la politique technique dans le domaine des infrastructures routières en liaison avec les collectivités territoriales pour ce qui les concerne. A ce titre, il anime le réseau scientifique et technique, organise le processus permettant de fixer des orientations et d'arrêter les programmes de travail. Il suit ces programmes et les évalue. Il assure l'animation de la politique d'innovation et le suivi de la normalisation.

N...

Bureau de l'animation des services

Il anime les services déconcentrés pour la part de leur activité relevant des compétences de la direction générale des routes, en liaison avec les sous-directions concernées. À ce titre, il élabore les principes généraux d'organisation et de fonctionnement de ces services et veille à leur mise en œuvre. Il participe aux réflexions du ministère en matière de missions et d'organisation. Il anime les clubs et réseaux de métiers en liaison avec les directions d'administration centrale concernées, organise les échanges d'expérience et diffuse les bonnes pratiques. Il propose des thèmes d'inspection et exploite les rapports de l'inspection générale.

N...

Bureau des usagers et de la sécurité routière

Il est chargé de la définition, du contrôle et de l'évaluation des politiques de service aux usagers et d'aménagements de sécurité. Il gère les crédits correspondants. Afin d'assurer le développement des services aux usagers, il analyse les attentes et les besoins des différentes catégories d'utilisateurs du réseau, mesure leur satisfaction par rapport aux services offerts et propose les adaptations nécessaires. Il assure dans ces domaines le suivi et le contrôle de gestion des services chargés du réseau routier national non concédé.

M. Yannick LE DU, agent contractuel

Bureau des affaires juridiques

Il est chargé de la réglementation relative à la voirie.

Dans le domaine du contentieux, il est chargé de l'instruction, dans les conditions prévues à l'article R. 351-4 du code de justice administrative, du suivi et de l'exécution des jugements et de la formulation des avis dans les procédures précontentieuses. Il tient à jour une documentation juridique.

Il formule des avis et des conseils dans les domaines de compétence de la direction générale des routes, notamment en matière d'utilité publique et de marchés.

Il contribue à l'élaboration des textes relatifs à la mise en œuvre de la décentralisation et à la réorganisation des services routiers, en liaison avec les autres sous-directions et la mission stratégie et réorganisation des services.

M. Paul WEICK, administrateur civil

Pôle programmation et conseil de gestion

Il est chargé, pour ce qui concerne la sous-direction de la gestion du réseau et en liaison avec les bureaux concernés :

- de la préparation du budget en liaison avec la sous-direction de la planification et du budget ;
 - du contrôle de gestion ;
 - de l'administration des bases de données de gestion et de connaissances du patrimoine ;
 - des relations avec le bureau de la comptabilité.
- N...

SOUS-DIRECTION des AUTOROUTES et des OUVRAGES CONCÉDÉS

La sous-direction des autoroutes et ouvrages concédés définit et met en œuvre la politique concernant les autoroutes et les autres ouvrages routiers nationaux faisant l'objet de contrats de délégation ou de partenariat. À ce titre, elle pilote les études et les procédures préalables, conduit la procédure de passation des contrats de délégation ou de partenariat. Elle assure, en liaison avec la mission du contrôle des concessions, le contrôle du respect par les titulaires des contrats précités de leurs obligations en ce qui concerne la construction, l'entretien et l'exploitation des ouvrages dont ils ont la charge. Elle définit le service à rendre aux usagers. Elle participe également :

- à l'élaboration de la politique de tarification de l'usage des infrastructures routières de l'État ;

- à l'élaboration de la position de l'État en ce qui concerne la stratégie des entreprises titulaires des contrats précités, dont l'État détient directement ou indirectement une part du capital ;

- à l'exercice de la tutelle de l'agence pour le financement des infrastructures de transport de France, en liaison avec la sous-direction de la planification et du budget.

La sous-direction participe en outre aux commissions intergouvernementales compétentes pour les ouvrages routiers internationaux concédés et assure, sous l'autorité des chefs des délégations françaises, le secrétariat de celles-ci.

Sous-directeur : M. Pierre-Denis COUX , administrateur civil hors classe

Adjoint : N...

Chargé de mission : M. Olivier OCCHIPINTI, attaché principal d'administration central

Bureau de la programmation et du financement

Il conduit les études juridiques et financières afférentes aux contrats de délégation ou de partenariat ou concernant les sociétés titulaires de ces contrats. Il exerce notamment les missions suivantes :

- définition de la politique de l'État en matière de délégation de service public ou de contrats de partenariats routiers ;
- passation et révision des contrats de délégation ou de partenariat ainsi que des contrats d'entreprise ;
- détermination des péages ;
- contrôle du respect par les titulaires des contrats de leurs obligations ;
- suivi financier des sociétés délégataires et relations avec les établissements publics intervenant dans le secteur autoroutier ;
- gestion budgétaire de la sous-direction.

M. Pierre-Yves HUERRE, ingénieur des ponts et chaussées

Bureau des projets autoroutiers

Il pilote les études techniques et environnementales préalables à la conclusion des contrats et participe à leur élaboration et à leur suivi. Il exerce notamment les missions suivantes :

- participation à l'élaboration des textes applicables à la conception des autoroutes et des ouvrages d'art ;
- participation à la définition des partis d'aménagement à long terme ;

- pilotage des études techniques portant sur les opérations nouvelles ;
 - réalisation des études de faisabilité de mise en concession ;
 - instruction et conduite des procédures relevant de l'échelon central ;
 - en liaison avec le bureau de la programmation et du financement, participation aux négociations et au suivi de l'exécution des contrats ;
 - coordination de l'évaluation socio-économique et environnementale des projets.
- M. Laurent GUERIN, ingénieur des ponts et chaussées

Bureau de l'aménagement et de la qualité

Il participe à la définition de l'aménagement du réseau concédé, définit le service à offrir aux usagers et s'assure, en liaison avec la mission du contrôle des concessions, de la qualité de ce service. Il exerce notamment les missions suivantes :

- analyse, instruction et suivi des projets d'aménagement proposés par les titulaires des contrats de délégation ou de partenariat concernant les ouvrages en service dont ils ont la charge ;
- définition de la qualité du service à offrir aux usagers sur les autoroutes et leurs installations annexes ;
- participation à la définition des politiques relatives à l'entretien et à l'exploitation du réseau ainsi qu'à l'information routière ;
- en liaison avec le bureau de la programmation et du financement, participation aux négociations et au suivi de l'exécution des contrats ;
- en liaison avec le bureau de la programmation et du financement, suivi de la politique commerciale des sociétés délégataires ;
- suivi des évolutions technologiques relatives aux autoroutes et aux systèmes de péage ;
- participation à l'élaboration des textes applicables aux autoroutes et ouvrages en service.

Le bureau de l'aménagement et de la qualité assure en outre, sous l'autorité des chefs des délégations françaises aux commissions intergouvernementales compétentes pour les ouvrages routiers internationaux concédés, le secrétariat de ces délégations.

Mme Virginie ROBINET, attachée principale d'administration centrale

SOUS-DIRECTION de la PLANIFICATION et du BUDGET

La sous-direction de la planification et du budget élabore la stratégie

d'aménagement du réseau routier. Elle pilote les études nécessaires à cet effet. Elle coordonne la préparation des débats publics relatifs aux projets routiers en liaison avec les autres directions d'administration centrale, les sous-directions de la direction générale des routes et les services déconcentrés concernés. Elle prépare et suit le budget de la direction générale des routes.

Elle exerce, conjointement avec les services concernés de la direction générale de la mer et des transports et en liaison avec la sous-direction des autoroutes et ouvrages concédés, les attributions du ministre pour la tutelle de l'agence de financement des infrastructures de transport de France.

Chargé de la sous-direction : M. Dominique AUVERLOT, ingénieur en chef des P. et C.

Adjoint : M. Jean-Pierre CABBILLARD, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau du budget

Il est chargé :

- de la préparation et du suivi de l'exécution du budget ;
- de la coordination des réponses aux questionnaires préparatoires à la loi de finances ;
- du projet et du rapport annuel de performance ;
- du document annuel de programmation budgétaire.

Mme Paule FOATELLI, attachée d'administration centrale

Bureau de la planification

En liaison avec les sous-directions de la direction générale des routes et les autres directions concernées, il est chargé :

- du pilotage des études requises pour l'élaboration de la stratégie d'aménagement du réseau routier ;
- de la préparation des documents relatifs à la stratégie d'aménagement du réseau routier ;
- de la préparation des débats publics ;
- du pilotage des études prospectives et intermodales.

N...

DIRECTION GÉNÉRALE de la MER et des TRANSPORTS (DGMT)

Arche de la Défense, Paroi Sud, 92055 La défense Cedex

Directeur général : M. Patrice RAULIN , ingénieur général des P et C.

RAULIN Patrice

Né le 16 août 1947 à Laxou (Meurthe-et-Moselle)

Ingénieur général des Ponts et Chaussées

Etudes : Ecole communale, Lycée Marcelin-Berthelot à Saint-Maur-des-Fossés, Lycées Voltaire et Charlemagne à Paris

Diplômes : Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées

Carrière (jusqu'en 2008) :

- Chef d'arrondissement à la direction départementale de l'équipement (DDE) de Loire-Atlantique (1971-1975)
- Chef d'arrondissement chargé des transports puis Adjoint au directeur départemental pour les infrastructures à la DDE des Alpes-Maritimes (1975-1981)
- Chef de la mission vie des services puis Sous-directeur des services et de la décentralisation à la direction du personnel du ministère de l'Équipement (1981-1985), Ingénieur en chef des ponts et chaussées (1985)
- Directeur départemental de l'équipement du Puy-de-Dôme (1985-1990), du Nord (1990)
- Directeur régional de l'équipement Nord-Pas-de-Calais (1992)
- Directeur départemental de l'équipement du Rhône et Directeur régional de l'équipement de Rhône-Alpes (1995-2001)
- Ingénieur général des ponts et chaussées (1999)
- **Directeur des transports terrestres (2001-2005), puis Directeur général de la mer et des transports (2005-2007) au ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer**
- Président du Comité national de sûreté du transport et des ports maritimes (depuis 2005)
- Président-directeur général de la Société française du tunnel routier du Fréjus (SFTRF) (depuis 2007)

Source : *Who's Who in France 2008*.

Chef de cabinet : Mme Nadine ASCONCHILO , ingénieur divisionnaire des TPE
Attachée de presse : Mme Catherine ROPERT , agent contractuel

M. Jean-François JANIN , ingénieur général des P et C. : Mission des transports intelligents

N..., Mission sûreté-défense :

M. Jacques VERNIER ingénieur général des mines : Mission du transport des matières dangereuses

DIRECTION des TRANSPORTS FERROVIAIRES et COLLECTIFS (DTFC)

Directeur : M. Patrick VIEU, administrateur civil hors classe

VIEU Patrick

Né le 2 décembre 1964 à Albi

Administrateur civil hors cadre

Études : Collège d'enseignement secondaire Bitche à Albi, Lycée Claude Bernard à Paris
Diplôme : Diplôme de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, doctorat de philosophie

Carrière (jusqu'en 1992) :

- Elève à l'Ecole nationale d'administration (Ena) (promotion Léon Gambetta, 1991-1993)
- Adjoint puis Chef du bureau du financement, de la programmation et de la concession à la direction des routes au ministère de l'Équipement et des Transports (1993-97)
- Rapporteur à la Cour des comptes (1997-1999)
- Sous-directeur des autoroutes et ouvrages concédés à la direction des routes (1999-2004)
- Premier conseiller au tribunal administratif de Versailles (2004-2005)

- Directeur des transports ferroviaires et collectifs à la direction générale de la mer et des transports au ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer puis au ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables (2005-2008)

- Directeur des services de transport à la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM) au ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (depuis 2008)

- Administrateur de l'Établissement public chargé de l'aménagement de la région dite de la Défense (2006-2008) et de la Société de valorisation foncière et immobilière (Sovafim) (2006-2008).

Source : *Who's Who in France 2010*

Adjoint : M. Bernard MENORE , ingénieur en chef des ponts et chaussées

SOUS-DIRECTION des INFRASTRUCTURES de TRANSPORTS FERROVIAIRES et COLLECTIFS (IFC)

Sous-directeur : M. Marc PAPINUTTI , ingénieur des P et C.

Bureau des grandes opérations d'infrastructures (IFC1)

Pilotage, pour ce qui relève de l'administration centrale de tous les projets ferroviaires programmés par le comité interministériel d'aménagement du territoire financés par l'Agence de financement des infrastructures de transport de France. Il bénéficie à cet effet de l'appui et de l'expertise de la mission du financement des infrastructures, pour les questions d'organisation de la maîtrise d'ouvrage et de financement de ces projets ;

suivi des questions relatives aux procédures publiques liées à la conception et à la réalisation des projets d'infrastructure et des questions juridiques relatives aux projets d'infrastructures en matière de protection de l'environnement.

Chargé du bureau : M. Thomas VEILLESZAZES, ingénieur des P et C.

Bureau des opérations contractualisées (IFC2)

Gestion des contrats de plan État-région ferroviaires ;

gestion du contrat de plan État-région Ile-de-France ;

gestion des projets de transports collectifs en site propre hors région Ile-de-France ;

gestion des autres opérations contractualisées ;

programmation, en liaison avec les autres bureaux de la sous-direction.

Chargé du bureau : N...

Bureau du réseau ferré national et de la synthèse budgétaire (IFC3)

Définition et suivi de la politique d'entretien et des grosses réparations du réseau ferré national, suivi des relations entre Réseau ferré de France et la Société nationale des chemins de fer français en ce domaine ;

gouvernance de Réseau ferré de France ;

tarification du réseau ferré national ;

questions de financement du système ferroviaire ;

décisions de retranchement ou d'incorporation de lignes du réseau ferré national.

Chargé du bureau : M. Henri PEYRAFITTE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement

SOUS-DIRECTION des SERVICES de TRANSPORTS FERROVIAIRES et COLLECTIFS (SFC)

Sous-directeur : M. Michel LAMALLE, ingénieur en chef des P et C.

Bureau des politiques de déplacements, de l'évaluation et des études (SFC1)

Évolution du droit des compétences des autorités organisatrices de transport ;
 coordination de la politique des déplacements avec les autres politiques publiques ;
 pilotage de la politique de mise en accessibilité des réseaux de transports collectifs pour les personnes à mobilité réduite ;
 suivi des nouveaux systèmes de transport et des nouvelles pratiques de déplacements ;
 élaboration et suivi de la politique des déplacements ;
 développement de l'intermodalité et des pratiques intermodales en coordination avec la mission du transport intermodal pour les transports de marchandises en ville ;
 analyse des politiques locales de déplacements ;
 observation des marchés du transport collectif ;
 observatoire de la mobilité ;
 évaluation des politiques publiques en matière de transport de personnes et de déplacements et des remontées mécaniques ;
 études à caractère prospectif sur les déplacements ;
 préparation des comités des directeurs pour le développement urbain.
 Chargé du bureau : M. Jacques LESNE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement

Bureau des services et des opérateurs ferroviaires (SFC2)
 Exercice des attributions du ministre en matière de réglementation relative aux services de transports ferroviaires ;
 suivi des services de marchandises, en liaison avec la direction des transports maritimes, routiers et fluviaux ;
 relations avec les opérateurs de services de transports ferroviaires ;
 tutelle de la Société nationale des chemins de fer français.
 Chargée du bureau : Mme Catherine BARDY, administratrice civile

Bureau des services et des opérateurs de transports collectifs (SFC3)
 Exercice des attributions du ministre en matière de réglementation relative aux services de transports collectifs conventionnés avec des autorités organisatrices décentralisées ;
 relations avec les opérateurs de services de transports collectifs urbains et routiers interurbains de voyageurs ;
 régime juridique des transports en Ile-de-France ;

tutelle de la Régie autonome des transports parisiens ;
 suivi de la réglementation communautaire relative aux obligations de service public.
 Chargé du bureau : N...

SOUS-DIRECTION de la SÉCURITÉ, de l'ORGANISATION et des AFFAIRES EUROPÉENNES et INTERNATIONALES des TRANSPORTS FERROVIAIRES et COLLECTIFS (SOE)
 Sous-directeur : M. Denis HUNEAU , ingénieur en chef des P et C.
 Adjoint : M. Gilles RAT, ingénieur en chef des P et C.

Bureau de la sécurité et de l'interopérabilité des transports ferroviaires des remontées mécaniques et des transports guidés (SOE1)
 Élaboration et mise en œuvre des dispositifs législatifs et réglementaires relatifs à la sécurité des transports ferroviaires, des remontées mécaniques et des transports guidés, des orientations relatives à la sécurité des transports ferroviaires des remontées mécaniques et des transports guidés, en liaison avec l'Autorité nationale de sécurité ferroviaire prévue par la directive 2004/49/CEE et le service technique des remontées mécaniques et des transports guidés ;
 tutelle des structures intervenant dans le domaine de la sécurité ferroviaire, des remontées mécaniques et des transports guidés ;
 questions communautaires et internationales liées à la sécurité et à l'interopérabilité ;
 sécurisation du réseau ferré national ;
 relations avec le bureau enquêtes accidents-terre ;
 mise en œuvre sur le réseau ferré national d'équipements liés à l'interopérabilité ;
 délivrance et gestion des agréments des experts ou organismes qualifiés agréés des transports guidés, des téléphériques de service et des remontées mécaniques qui empruntent des tunnels ;
 délivrance et gestion des agréments des professionnels intervenant pour la maîtrise d'œuvre et les vérifications des remontées mécaniques.
 Chargé du bureau : M. Pierre DESFRAY, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement

Bureau de l'organisation des transports ferroviaires et collectifs (SOE2)
 Elaboration du droit européen dans le domaine des transports ferroviaires ;
 suivi des traités et des conventions internationales en matière de transports

ferroviaires et collectifs ;
 législation et réglementation applicables aux transports ferroviaires et collectifs ;
 suivi des questions liées à la gestion des autres réseaux ferroviaires d'intérêt local ;
 contentieux et appui juridique aux autres structures de la direction.
 Chargée du bureau : Mme Pierrette BILLARD, attachée principale des SD CAE

Bureau de l'accès aux professions et aux marchés des transports
 ferroviaires et collectifs (SOE3)
 Délivrance des licences d'entreprises ferroviaires ;
 délivrance et gestion des autorisations internationales de transport routier de
 voyageurs ;
 gestion des accords bilatéraux en matière de transport routier de voyageurs ;
 organisation et sécurité des transports routiers de voyageurs.
 Chargé du bureau : M. Daniel CROCHEMORE, ingénieur divisionnaire des
 travaux publics de l'État

MISSION du FINANCEMENT des INFRASTRUCTURES (MFI)

Tutelle de l'agence de financement des infrastructures de transport de France, pour
 le compte de la direction générale conjointement avec la direction générale des
 routes ;
 réalisation d'études économiques et financières et expertise au profit de la sous-
 direction
 des infrastructures de transports ferroviaires et collectifs, de la direction
 des transports ferroviaires et collectifs, et de la sous-direction des ports, des voies
 navigables et du littoral, de la direction des transports maritimes, routiers et
 fluviaux, en matière de financement des projets d'infrastructures notamment de
 détermination de la participation de Réseau ferré de France aux projets ferroviaires
 en application des textes régissant l'établissement public, de montages de type
 partenariat public-privé ;
 relations avec les membres du conseil général des ponts et chaussées chargés par
 le ministre de missions relatives au financement de grandes infrastructures relevant
 du champ de compétences de la direction générale de la mer et des transports.
 Chargé de mission : M. Pierre POINSIGNON , ingénieur en chef des P et C.

MISSION de la SÛRETÉ et de la PRÉVENTION de la DÉLINQUANCE (MSP)
 Définition et mise en œuvre de la politique de sûreté des transports ferroviaires et

collectifs en liaison avec la mission sûreté-défense placée auprès du directeur
 général ; animation des services déconcentrés et des acteurs locaux (exploitants et
 autorités
 organisatrices) ; gestion de l'Observatoire de la délinquance dans les transports.
 Chargé de la mission : Charles-Alexis MOSSA, administrateur civil hors classe

DIRECTION des TRANSPORTS MARITIMES, ROUTIERS et FLUVIAUX (DTMRF)

Directeur : N...

Adjointe au directeur : Mme Régine BREHIER, ingénieur en chef des P et C.
Adjoint au directeur : M. Philippe MALER, chef de service

SOUS-DIRECTION des PORTS, des VOIES NAVIGABLES et du LITTORAL (PVL)

Sous-directeur : M. Jean-Bernard MAILLARD, administrateur civil hors classe
Adjoint : M. Renaud SPAZZI, ingénieur des P et C.

Bureau des infrastructures portuaires et fluviales (PVL1)

Tutelle des ports autonomes, de Voies navigables de France et de la Compagnie nationale du Rhône, et tutelle des autres ports relevant de l'État ;
planification et programmation des projets d'infrastructures portuaires et fluviales relevant de la compétence de l'État ;
politique d'entretien des infrastructures portuaires et fluviales relevant de la compétence de l'État ;
programmation budgétaire et financière et gestion des investissements et des crédits d'entretien en liaison avec le secrétariat général de la direction générale de la mer et des transports.

Chargée du bureau : Mme Sandrine GOURLET, ingénieur des P et C.

Bureau de l'organisation et de la réglementation des ports et des voies navigables (PVL2)

Élaboration et interprétation du code des ports maritimes et des réglementations concernant les ports maritimes ;
élaboration et interprétation des textes relatifs à l'organisation et à la gestion des voies navigables et des ports intérieurs ;
traitement des questions relatives au domaine public portuaire et fluvial ;
traitement des questions relatives à la manutention portuaire ;
traitement du contentieux ;
élaboration et contrôle des réglementations relatives à la police portuaire, à la sécurité et à la sûreté des ports maritimes et fluviaux et des voies navigables, en

liaison avec la mission sûreté défense.

Chargé du bureau : M. Jean-Pascal BIARD, administrateur civil

Bureau du littoral et de l'environnement (PVL3)

Définition de la politique générale d'aménagement et de mise en valeur du littoral, mise en œuvre et évaluation avec les autres administrations concernées, notamment pour les schémas de mise en valeur de la mer ;
élaboration de la réglementation du domaine public maritime ; définition et mise en œuvre de la politique d'accès du public au rivage de la mer (servitude de passage des piétons le long du littoral), ainsi que de la politique de mise en valeur et d'ouverture des plages au public ;
suivi des politiques de protection de l'environnement dans les domaines du littoral, du milieu marin et des infrastructures portuaires fluviales et maritimes ;
définition et mise en œuvre de la politique de lutte contre l'érosion marine ;
traitement du contentieux ;
programmation budgétaire et financière et gestion des crédits du littoral en liaison avec le secrétariat général de la direction générale de la mer et des transports.
Chargée du bureau : Mme Isabelle VINCENT, ingénieure des P et C.

Mission de l'organisation des services et de la décentralisation (MOD)

Mise en œuvre des transferts de compétences pour les ports maritimes et dans le domaine fluvial ;
animation de la mise en œuvre par les services déconcentrés et Voies navigables de France des actions de modernisation de l'État (notamment de mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances et du dialogue de gestion) dans les domaines fluvial, portuaire et littoral.
Chargée de la mission : Mme Magali AUFAN, attachée principale d'administration Centrale

SOUS-DIRECTION des TRANSPORTS MARITIMES et FLUVIAUX (TMF)

Chargé de la sous-direction : M. Marc JACQUET, ingénieur des P et C.

Adjoint :

- M. Charles BERGANO, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État
- M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau du développement économique des transports maritimes et

fluviaux (TMF1)

Définition et mise en œuvre de la politique économique du transport maritime, du transport fluvial et des services portuaires nautiques (remorquage, pilotage, lamanage) ;
gestion des dispositions de soutien et de développement aux entreprises des secteurs des transports maritimes et fluviaux et de services portuaires nautiques ;
suivi des entreprises de transport maritime, de transport fluvial et des services portuaires nautiques ;
suivi des questions économiques des transports maritimes fluviaux et des services portuaires, formation des prix de transport, coûts de revient, analyse financière des entreprises ;
financement des investissements des entreprises de transports maritimes et fluviales et des services portuaires nautiques ;
questions fiscales relatives aux armements maritimes et fluviaux et aux services portuaires nautiques ;
participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du droit de la concurrence dans le domaine des transports ;
traitement du contentieux ;
tutelle de la Société nationale Corse Méditerranée ; suivi des projets de développement de la voie d'eau.

Chargé du bureau : M. Christian LOCQ, attaché principal d'administration centrale

Bureau organisation et réglementation du transport maritime (TMF2)

Élaboration et mise en œuvre des réglementations applicables aux activités et professions liées au transport maritime et fluvio-maritime ;
statut légal des navires de commerce et autres bâtiments de mer, suivi des ventes de navires et des procédures de francisation ;
suivi des opérations maritimes et fluvio-maritimes ;
délivrance des autorisations de transport déterminé ;
gestion de la loi du 30 décembre 1992 sur les obligations de capacité de transport de pétrole brut ;
financement des exportations de services de transport maritime ;
traitement du contentieux ;
études de droit maritime et législation maritime sur le plan interne et international ;
assurances maritimes et régimes de responsabilité et d'indemnisation dans le transport maritime ;
accords maritimes et gestion des accords internationaux, notamment dans le cadre

de l'Organisation maritime internationale.

Chargé du bureau : M. Yann BECOUARN, attaché principal des affaires maritimes

Bureau de l'organisation, de la réglementation et de la sécurité du transport fluvial (TMF3)

Élaboration et mise en œuvre des mesures réglementaires relatives à l'organisation et aux modes de fonctionnement du transport fluvial ;
tutelle de la Chambre nationale de la batellerie artisanale ;
définition et mise en œuvre des orientations et de la réglementation relative à la sécurité du transport fluvial et à la police de la navigation fluviale et, en liaison avec la mission sûreté défense, à la sûreté des bateaux et du transport fluvial ;
définition et mise en œuvre des dispositions réglementaires relatives à l'accès aux professions de transporteur fluvial et de courtier fluvial, mise en place et suivi des examens d'attestation de capacité ;
définition et mise en œuvre des dispositions relatives à la régulation et au contrôle économique du transport ;
traitement du contentieux ;
maîtrise d'ouvrage des applications informatiques nationales de gestion de la réglementation fluviale ;
animation et coordination de l'action des services déconcentrés dans le domaine de la régulation et du contrôle des transports fluviaux ;
pilotage des accords internationaux (Commission centrale de la navigation du Rhin, Commission internationale de la Moselle) et gestion des dossiers internationaux.

Chargé du bureau : M. Arnaud MATHIEU, attaché principal d'administration centrale

Bureau de l'observation économique et des statistiques des transports maritimes et fluviaux et des ports (TMF4)

Observation et veille économique des secteurs du transport fluvial, maritime et du secteur portuaire ;
réalisation d'études économiques, socio-économiques et de conjoncture sur le transport maritime, le passage portuaire, le transport fluvial au niveau national et international ;
statistiques nationales et internationales relatives au trafic maritime, aux marchés internationaux, aux trafics portuaires et aux zones d'influence des ports en liaison avec le secrétariat général du ministère ;
maîtrise d'ouvrage des applications informatiques nationales de suivi des statistiques portuaires maritimes en liaison avec le secrétariat général de la

direction générale de la mer et des transports.

Chargé du bureau : M. Charles BERGANO, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement

SOUS-DIRECTION des TRANSPORTS ROUTIERS (TR)

Sous-directrice : Mme Pascale BUCH , sous-directrice

Bureau de l'organisation des transports routiers (TR1)

Élaboration et mise en œuvre des mesures relatives à l'organisation et aux modes de fonctionnement du transport routier intérieur et international de marchandises ; définition des métiers du secteur mise en place des normes, documents types et autres procédures, utilisés dans le secteur ;

définition et mise en œuvre des dispositions réglementaires relatives à l'accès aux professions de transporteur et de commissionnaire, mise en place et suivi des examens d'attestation de capacité ;

définition et mise en œuvre des dispositions relatives aux règles d'accès au marché intérieur et au marché international de transport ; gestion des accords internationaux pour le domaine.

Chargée du bureau : Mme Nicole LHOMME , agent contractuel

Bureau de l'économie du transport routier (TR2)

Problèmes économiques des transports routiers, formation des prix de transport, coûts de revient, analyse financière des entreprises ; participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du droit de la concurrence dans le domaine des transports ;

fiscalité ;

information des entreprises, aides aux entreprises ;

études économiques, socio-économiques et de conjoncture au niveau national et international ;

tutelle du Comité national routier.

Chargé du bureau : M. Jean-Dominique PAOLI, administrateur civil

Bureau de l'organisation et de l'animation des contrôles des transports routiers (TR3)

Organisation et animation du contrôle sur route et en entreprise des réglementations applicables aux transports routiers de voyageurs et de marchandises ;

suivi de la sécurité du système du chronotachygraphe électronique ;

relations avec les services déconcentrés et coordination de leurs actions ;

définition et mise en œuvre des sanctions pénales et administratives ;

élaboration et harmonisation des procédures de contrôle et des sanctions entre les États membres de l'Union européenne ;

participation à l'élaboration des règles de circulation et des normes techniques applicables aux véhicules de transport de marchandises et de voyageurs.

Chargée du bureau : Mme Muriel BOULDOUYRE, attachée principale d'administration Centrale

SOUS-DIRECTION du TRAVAIL et des AFFAIRES SOCIALES (TS)

Sous-directeur : M. Jacques PERRET

Bureau de la formation, de l'emploi et de la protection sociale (TS1)

Formation professionnelle : promotion de la formation professionnelle initiale et continue dans les transports terrestres, élaboration de la réglementation spécifique, évaluation des outils de la formation et de leur impact, exercice du commissariat du Gouvernement auprès de l'Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports (AFT) et de l'Association pour la promotion sociale et la formation professionnelle dans les transports et activités auxiliaires (PROMOTRANS) ;

emploi : promotion et défense de l'emploi, suivi des effectifs et des rémunérations, participation à la commission interministérielle d'audit salarial du secteur public (CIASSP) ;

protection sociale : réglementation et suivi financier des régimes sociaux et de retraite des transports terrestres ;

exercice du commissariat du Gouvernement auprès du Fonds de gestion du congé de fin d'activité (FONGECFA-Transport) et de l'Association de gestion paritaire du congé de fin d'activité (AGECFA-Voyageurs).

Chargée du bureau : Mme Chantal RELAND, attachée principale d'administration centrale

Bureau de la réglementation et du contentieux du travail des transports terrestres (TS2)

Réglementation sociale européenne dans les transports terrestres et suivi de son application ;

réglementation de la durée du travail dans les transports terrestres ;
 pilotage de l'Observatoire social national des transports et animation du réseau des observatoires sociaux régionaux ;
 réglementation de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail, prévention des accidents du travail, questions relatives à la médecine du travail ;
 recours hiérarchiques et contentieux en matière de licenciement des salariés protégés et d'inaptitude au travail.

Chargée du bureau : Mme Liliane GIRAUD, attachée principale d'administration centrale

Bureau de la négociation collective, des statuts et de la représentation du personnel (TS3)

Commissions paritaires des conventions collectives dans les transports routiers et les activités auxiliaires, les transports urbains et les voies ferrées d'intérêt local ;
 commissions mixtes du statut de la Société nationale des chemins de fer français et de la Régie autonome des transports parisiens ;
 commission nationale mixte de la Société nationale des chemins de fer français ;
 relations avec l'inspection du travail des transports ;
 réglementation et contentieux en matière d'institutions représentatives du personnel ;
 suivi des négociations collectives et des procédures d'extension des accords ;
 veille sociale dans les secteurs des transports terrestres et des ports.

Chargé du bureau : M. Hubert PERRIN, directeur du travail

Mission du transport intermodal de marchandises (MIM)

Pilotage de la politique du transport de marchandises en liaison avec la direction des transports ferroviaires et collectifs pour les sujets liés au fret ferroviaire et au transport de marchandises en ville ;
 observation (marchés et acteurs) et analyse économique (prix et coûts) du secteur pour tous les types de transport intermodal (fer, route, voie d'eau, mer) et logistique ; proposition et contribution à la prise en compte de l'intermodalité dans les mesures et décisions préparées par les sous-directions de la direction des transports maritimes, routiers et fluviaux et de la direction des transports ferroviaires et collectifs pour les sujets liés au fret ferroviaire ;
 soutien au secteur, avec la programmation et la gestion des aides d'exploitation et d'investissement et la coordination avec les autres dispositifs d'aides ;
 préparation et conduite des actions européennes et internationales, en liaison avec

la mission Europe et international ;
 suivi des autoroutes de la mer, des autoroutes ferroviaires et de la desserte terrestre des ports ;
 suivi en liaison avec la mission des transports intelligents des questions touchant aux systèmes d'information utilisés dans le transport de fret.
 Chargée de la mission : Mme Florence PAJON , ingénieure des P et C.

Mission Europe et international (MEI)

Mission de veille et de coordination générale ;
 appui aux sous-directions sur leurs domaines de compétences pour les négociations communautaires et internationales ;
 représentation de la direction pour les questions transversales dans les instances interministérielles, communautaires et internationales ;
 préparation des conseils transports, des rencontres ministérielles, des accords multisectoriels internationaux dans les domaines de compétence de la direction.
 Chargée de la mission : Mme Mireille VIORA, administratrice civile

DIRECTION des AFFAIRES MARITIMES (DAM)

3, pl. de Fontenoy, 75007 Paris

Directeur : M. Michel AYMERIC

AYMERIC Michel

Né le 23 mai 1951 à Saint-Gaudens (Haute-Garonne)

Haut fonctionnaire

Etudes : Lycée Bellevue, Faculté des lettres et Institut d'Études Politiques de Toulouse
Diplôme : Agrégation d'anglais

Carrière (jusqu'en 2008) :

- Professeur d'anglais (1974-1984)
- Elève à l'École nationale d'administration (Ena) (promotion Michel de Montaigne, 1986-1988)
- Inspecteur (1988-1991) puis Secrétaire général (1991-1992) à l'Inspection générale de l'administration (Iga)
- Chargé de mission au Secrétariat général au tunnel sous la Manche (1992-1994) au ministère de l'Équipement puis au ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables
- Sous-directeur des affaires générales et financières (1994-1997) puis des transports ferroviaires (1997-2003) à la direction des transports terrestres
- Directeur adjoint (2003) puis **Directeur (2003-2005) des affaires maritimes et des gens de mer**
- **Directeur des affaires maritimes (2005-)**
- Inspecteur général de l'administration (2005), Membre du Conseil supérieur de la marine marchande (CSMM) (depuis 2008).

Source : *Who's Who in France 2008*.

Adjoint : M. Jean-François JOUFFRAY

M. Francis ROLLOT, docteur : Service de santé des gens de mer (SSGM)

M. Olivier MORNET, administrateur en chef des affaires maritimes : Mission des affaires internationales (MAI)

M. Ernest CORNACCHIA, Mission de la navigation de plaisance et des loisirs nautiques (MPL)

M. Didier BEAUDOIN, Groupe écoles-centre de formation et de documentation des affaires maritimes

SOUS-DIRECTION de la SÉCURITÉ MARITIME (SM)

Sous-directeur : M. Eric BERDER

Bureau du sauvetage et de la circulation maritimes (SM1)

Participation à l'élaboration et application des normes juridiques en matière de circulation maritime et de recherche et sauvetage en mer, en liaison avec les préfets maritimes, les administrations et organisations concernées ; organisation, animation et contrôle de l'activité des CROSS dans l'exécution des missions suivantes : recherche et sauvetage en mer, surveillance de la circulation maritime, surveillance des pollutions, diffusion des renseignements de sécurité maritime, diffusion des renseignements de sûreté maritime et traitement des alertes de sûreté des navires ; établissement des programmes d'équipement et d'entretien des installations des CROSS et suivi de leur exécution ; élaboration et suivi de l'organisation et des plans d'armement en personnel en liaison avec les différents services concernés ; relations avec la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM).
Chargé du bureau : M. Charles MASSA, administrateur principal des affaires maritimes

Bureau de la réglementation et du contrôle de la sécurité des navires (SM2)

Participation à l'élaboration et application des normes juridiques relatives à la sauvegarde de la vie humaine en mer et à la prévention de la pollution en matière de conception et d'équipements des navires ; contrôle de la mise en œuvre du code de gestion de la sécurité pour les compagnies maritimes opérant des navires battant pavillon français ; participation à l'organisation, animation et contrôle de l'activité des CSN concernant les contrôles par l'État du pavillon, en liaison avec les services spécialisés ; organisation et suivi du contrôle de la sécurité des navires ; à ce titre, il assure le secrétariat de la commission consultative supérieure, de la commission du conteneur et de la commission centrale de sécurité ; contrôle de l'activité des organismes habilités pour agir au nom de l'administration en matière de sécurité maritime
mise à jour et diffusion de la documentation relative aux règlements de sécurité des navires ; gestion du suivi des travaux de normalisation en matière d'équipements marins.

Chargé du bureau : M. Jean-Luc LE LIBOUX, administrateur en chef des affaires maritimes

Bureau du contrôle des navires au titre de l'État du port (SM3)

Participation à l'élaboration et application des normes juridiques concernant le contrôle par l'État du port ;

participation à l'organisation, animation et contrôle de l'activité des CSN concernant

les contrôles par l'État du port, en liaison avec les services spécialisés ;
coordination et suivi, en liaison avec le bureau de la réglementation et du contrôle de la sécurité des navires, des suites à donner aux inspections à l'étranger des navires français.

Chargé du bureau : M. Jean-Charles CORNILLOU, administrateur principal des affaires maritimes

Bureau des phares et balises (SM4)

Participation à l'élaboration et application des normes juridiques en matière de signalisation maritime et de systèmes d'aides à la navigation radioélectriques et d'information nautique en liaison avec les administrations et organisations concernées ;

participation à l'organisation, animation et évaluation de l'activité des services déconcentrés chargés de la signalisation maritime ;
établissement des programmes d'équipement et d'entretien des installations des services déconcentrés chargés de la signalisation maritime ;

élaboration et suivi de l'organisation et des plans d'armement en personnel en liaison avec les différents services concernés ; secrétariat de la commission des phares ;

Institution des servitudes de protection des champs de vue et des portées des installations radioélectriques ;
contrôle, analyse et transmission d'une information nautique validée au service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM) ;

tenu à jour de l'état de la signalisation maritime ;
suivi du patrimoine des phares et balises, en liaison avec le bureau des affaires financières, des moyens des services déconcentrés et du contrôle de gestion ;
participation à la gestion des centres de stockage du dispositif de lutte antipollution à terre (POLMAR terre), en liaison avec le bureau du contrôle des activités maritimes et le CETMEF.

Chargé du bureau : M. Jacques MANCHARD, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

SOUS-DIRECTION des GENS de MER et de l'ENSEIGNEMENT MARITIME (GM)

Sous-directeur : M. Philippe ILLIONNET, administrateur en chef des affaires maritimes

Bureau de la formation et de l'emploi maritimes (GM1)

Définition de la politique de formation professionnelle maritime, conception des filières et conduite des réformes des formations initiales, continues et en alternance ;
orientation des systèmes de formation ;

innovation pédagogique et secrétariat des instances consultatives en liaison avec les professionnels ;

évaluation et suivi de l'adéquation de la formation à l'emploi des gens de mer ;

participation à l'élaboration des normes juridiques relatives à la formation professionnelle, organisation des examens et délivrance des titres, assurance qualité et pilotage de la validation des acquis de l'expérience ;

participation à la définition et au suivi de la politique de l'emploi maritime, réglementation, analyse prospective ;

élaboration de statistiques et suivi du marché de l'emploi maritime ;

promotion des métiers et des formations maritimes, information des professionnels et du public.

Chargé du bureau : M. Marc FOUILLARD

Bureau des établissements d'enseignement maritime (GM2)

Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de l'enseignement maritime ;

organisation du réseau des établissements de formation professionnelle maritime, élaboration du plan de spécialisation des écoles de marine marchande et de la carte scolaire, agrément des établissements de formation ;

suivis statistiques, évaluation et prospective, animation du système qualité, relations internationales et coopération avec les établissements d'enseignement maritime étrangers ;

définition et gestion des ressources humaines, des moyens financiers et des équipements des établissements de formation professionnelle maritime, gestion des subventions attribuées aux centres de formation de métropole et d'outre-mer ;

élaboration des plans de formation des personnels, gestion des compétences et gestion pédagogique des personnels ;
 organisation de la vie scolaire, définition des règles de vie et de fonctionnement des établissements ;
 gestion des bourses, du fonds social lycée, des dotations budgétaires octroyées au Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA), prise en charge financière des élèves embarqués.
 Chargé du bureau : M. Bruno ROUMEGOU, administrateur en chef des affaires maritimes

Bureau du travail maritime (GM3)

Participation à l'élaboration des normes juridiques relatives au droit du travail maritime, à l'exercice de la profession de marin et à l'identité des gens de mer, notamment :
 engagement des gens de mer et conditions d'exercice de la profession de marin, police du rôle d'équipage ;
 définition des conditions de travail et prévention des risques professionnels maritimes ;
 conflits du travail, conventions et accords collectifs de travail, groupements professionnels, représentation du personnel navigant en matière de régime disciplinaire et pénal ;
 suivi des relations du travail maritime et de la négociation collective, notamment :
 secrétariat de la commission nationale de la négociation collective de la marine marchande ;
 secrétariat de la commission nationale de conciliation ;
 secrétariat de la commission de recours en matière d'effectifs à bord des navires ;
 suivi des conflits du travail, des plans de sauvegarde de l'emploi, des restructurations des armements et de leurs mesures d'accompagnement ;
 participation à la mise en œuvre des normes juridiques du travail maritime :
 organisation et animation des services d'inspection du travail maritime, définition des missions et des actions d'inspection, formation des agents, élaboration des statistiques d'application de la réglementation du travail et du rapport annuel au Bureau international du travail ;
 coordination de l'action des services qui concourent à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail ;
 participation au contrôle de l'État du port pour la mise en œuvre des normes internationales du travail et suivi de situations d'abandon, de rapatriement et de

plaintes des gens de mer ;
 suivi des relations avec l'Organisation internationale du travail.
 Chargé du bureau : M. Alain MOUSSAT, directeur du travail

Bureau de la santé et de la sécurité au travail maritimes (GM4)

Participation à l'élaboration des normes juridiques en matière de santé au travail des gens de mer, d'aptitude physique à la navigation et de médecine de prévention ;
 mise au point des contenus de la formation aux soins médicaux à bord et des dotations médicales à bord des navires ;
 recueil des données concernant les accidents du travail maritime et élaboration du rapport annuel sur les accidents du travail maritime et les maladies professionnelles ;
 relation avec les organismes de prévention, en particulier l'Institut maritime de prévention (IMP) ;
 animation et secrétariat de la commission d'hygiène et de prévention des accidents du travail des gens de mer ;
 réalisation des visites médicales d'aptitude des marins en région parisienne ;
 participation aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des compagnies maritimes, dont le siège n'est pas situé sur le littoral, à la commission centrale de sécurité des navires.
 Chargé du bureau : M. Philippe FAGUET, médecin chef

SOUS-DIRECTION des ACTIVITÉS LITTORALES et MARITIMES (LM)

Sous-directeur : N...

Bureau de la vie des services et des ressources humaines (LM1)

Conduite des projets de modernisation des services déconcentrés des affaires maritimes et évaluation de leurs impacts ; réflexion sur l'évolution et l'organisation des services ;
 maîtrise d'ouvrage de la politique de formation initiale et continue des agents des services déconcentrés des affaires maritimes dispensée au centre de formation et de documentation des affaires maritimes, en liaison avec l'inspection générale des services des affaires maritimes et l'inspection générale de l'enseignement maritime pour les personnels sous statut militaire relevant de leur autorité respective ;
 suivi et répartition des effectifs autorisés entre les services déconcentrés des

affaires maritimes et participation à la gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs, en liaison avec les autres bureaux concernés ;
 application de la politique d'action sociale définie par la DGPA, en faveur des agents des services des affaires maritimes ;
 questions relatives aux organismes paritaires consultatifs et aux comités d'hygiène et de sécurité, tenue du secrétariat du comité technique paritaire central et des comités spécialisés ; conseil aux services déconcentrés des affaires maritimes et relations avec la mission de la documentation et la mission des archives du ministère ;
 relations avec les fondations et associations s'intéressant au patrimoine des affaires maritimes.
 Chargé du bureau : M. Marc CHAPALAIN, administrateur principal des affaires maritimes

Bureau des affaires financières, des moyens des services déconcentrés et du contrôle de gestion (LM2)
 Elaboration et pilotage du budget de la sécurité et des affaires maritimes ; conduite de toutes études et synthèses à caractère budgétaire ;
 exécution de toutes les opérations comptables des crédits de la direction et contrôle préalable de régularité des dossiers à présenter à l'ordonnancement ; suivi de la commande publique au sein de la direction et conseil aux services gestionnaires ;
 relations avec les services du contrôle financier ;
 gestion des crédits des services déconcentrés et des établissements d'enseignement maritime, en liaison avec les bureaux gestionnaires de l'administration centrale responsables des politiques d'emploi ;
 définition et mise en œuvre de la politique immobilière des services déconcentrés des affaires maritimes, suivi de la gestion des immeubles et des matériels de ces services ;
 pilotage du contrôle de gestion dans les services déconcentrés.
 Chargé du bureau : M. Serge GUILBAUD, administrateur civil

Bureau du contrôle des activités maritimes (LM3)
 Participation à l'élaboration et au suivi des politiques de l'État en mer, dans les domaines de la police des pêches, en liaison avec le ministère chargé de la pêche, de la police de la navigation, de la protection de l'environnement marin et littoral en

liaison avec le ministère chargé de l'environnement et des autres polices spéciales en mer ; pilotage et animation du réseau des services chargés de l'AEM, des services actions interministérielles de la mer et du littoral (AIML) et, pour la mise en œuvre de la politique de contrôle des pêches, des services de surveillance des pêches des CROSS ; organisation, animation, contrôle du centre de surveillance des pêches (CSP) et du centre national des traitements statistiques (CNTS) ; participation à l'élaboration et mise en œuvre de la politique de formation des agents de l'État participant à la police des pêches ;
 participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la réglementation relative à la lutte contre la pollution du milieu marin (dispositif POLMAR, terre et mer) ; établissement de programmes d'investissement et de fonctionnement affectés à la mise en œuvre de POLMAR (terre et mer) ; animation et pilotage du réseau des correspondants POLMAR terre ; suivi des plans et des exercices POLMAR (terre et mer) ; relations avec l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) et le CEDRE ;
 élaboration de la politique d'emploi, animation et pilotage du DCS des affaires maritimes, qui comprend les patrouilleurs des affaires maritimes, les vedettes régionales de surveillance et les unités littorales des affaires maritimes (ULAM) ; établissement des programmes d'investissement et de fonctionnement affectés au DCS et suivi technique de sa flottille ; évaluation et suivi de l'activité des unités du DCS.

Chargé du bureau : M. Yves AUFFRET, administrateur principal des affaires maritimes

Bureau des affaires juridiques et contentieuses (LM4)
 Animation de la fonction juridique pour l'ensemble de la direction et des services déconcentrés des affaires maritimes, en liaison, notamment, avec les services juridiques des autres directions d'administration centrale ;
 conseil et assistance juridiques aux bureaux rédacteurs pour l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires et des conventions ou des protocoles ; suivi des contentieux devant les juridictions administratives en matière de législation des gens de mer, de sécurité maritime et de plaisance relevant de la compétence de la direction pour lesquelles la représentation de l'État relève du niveau ministériel ;
 conseil et assistance aux services préfectoraux et déconcentrés concernés pour les contentieux de première instance relatifs aux matières déconcentrées relevant de la compétence des préfets ;
 analyse de la qualité de la réglementation ;

analyse et suivi des demandes de protection juridique susceptibles d'être accordées aux agents civils et militaires de la direction et des services déconcentrés des affaires maritimes ;
tenue à jour de la documentation juridique, promotion du droit administratif et diffusion de l'information juridique dans le domaine des gens de mer, de la sécurité maritime et de la plaisance.
Chargé du bureau : M. Serge GUILBAUD, administrateur civil

SOUS-DIRECTION des SYSTÈMES d'INFORMATION MARITIMES (SI)
Sous-directeur : M. Gérard HOUDIN , ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement

Bureau de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et de la politique d'informatisation (SI1)
Assistance aux maîtres d'ouvrage pour les projets d'informatisation ; à ce titre, il assure notamment les échanges avec ces maîtres d'ouvrage pour faciliter la réalisation de leurs projets ;
mise en cohérence des données communes gérées vis-à-vis des projets ou demandes d'évolutions ;
relations avec la DGPA à ce titre, proposition des évolutions du volet affaires maritimes du schéma directeur informatique, suivi et mise en œuvre de ce schéma directeur ; conduite des procédures liées aux marchés informatiques et relations avec la Commission nationale informatique et libertés ;
pilotage de l'informatisation des services déconcentrés des affaires maritimes et correspondant formation pour l'informatique ;
suivi des crédits affectés à l'informatique dans les services déconcentrés des affaires maritimes et animation du réseau des cellules informatiques régionales.
Chargée du bureau : Christèle BREAT, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau des études et de l'accompagnement des projets informatiques (SI2)
Maîtrise d'œuvre des applications informatiques des affaires maritimes et d'applications internationales : à ce titre, réalisation de la conception détaillée des projets de systèmes d'information, conduite des actions de réalisation et de test des applications informatiques correspondantes ;
conduite des opérations de développement des systèmes d'information

conformément à la politique informatique définie par la direction ;
maintenance des applications informatiques qu'elle a développées ou qui lui sont confiées ;
préparation et mise en œuvre des projets de recettes fonctionnelle et technique : à ce titre, préparation des dossiers de recette, des scénarios de tests et accompagnement du maître d'ouvrage durant cette phase ;
conduite des actions d'accompagnement desdits projets : à ce titre, préparation de la mise en œuvre des applications informatiques auprès des utilisateurs et organisation de la formation des utilisateurs concernés.
Chargé du bureau : M. Jean-Luc LAURENCOT, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau de l'hébergement des systèmes et de l'assistance informatique (SI3)
Responsabilité du bon fonctionnement du centre serveur des affaires maritimes : à ce titre, surveillance permanente des bases de données et serveurs hébergés et veille du maintien de leurs performances optimales ;
supervision de l'infrastructure réseau ;
responsabilité de la définition et de la conduite du redémarrage des systèmes en cas de dysfonctionnement ;
participation à la validation de l'architecture technique en phase de définition de projet ;
intervention en phase de conception technique pour valider les contraintes d'exploitation et de sécurité ; préparation et mise en œuvre de la qualification technique des systèmes d'information hébergés par le centre serveur ;
gestion de la documentation technique ;
aide fonctionnelle et technique de premier niveau aux utilisateurs des services : à ce titre, production des statistiques à la demande et traitement des demandes à caractère réglementaire émanant du public.
Chargé du bureau : N...

SECRETARIAT GÉNÉRAL de la DIRECTION GÉNÉRALE de la MER et des TRANSPORTS (SG)
Secrétaire général : M. Hervé GAY , ingénieur en chef des P et C.

M. Claude VANNIER , ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef

d'arrondissement : Mission de codification (MCT)
M. Pascal MIGNEREY , ingénieur en chef des P et C. : Mission du développement durable, de la stratégie, de la recherche et des études générales (MDS)

SOUS-DIRECTION du CONTRÔLE de GESTION, du PILOTAGE de la PERFORMANCE et du BUDGET (GPB)
Sous-directeur : M. Jean-Claude PARAVY, administrateur civil hors classe

Bureau du contrôle de gestion et du pilotage de la performance (GPB1)
Il est chargé pour l'ensemble des programmes relevant du champ de compétences de la direction générale :

de mettre en place et développer le système de dialogue et de contrôle de gestion en liaison avec la direction générale du personnel et de l'administration ;
d'assurer la cohérence du pilotage de chacun des programmes ;
de définir le cadre du pilotage de la performance en liaison avec la direction générale du personnel et de l'administration et assurer le suivi des indicateurs ;
de développer et assurer le suivi des indicateurs de performance pour les programmes relevant de la responsabilité du directeur général ;
de développer une stratégie prévisionnelle des compétences et des emplois dans le champ de compétences de la direction générale, en liaison avec le secrétariat général du ministère et la direction générale du personnel et de l'administration ;
d'assurer la cohérence du pilotage de la formation initiale et continue dans le champ de compétences de la direction générale ;
de définir une stratégie pluriannuelle d'affectation des moyens nécessaires aux programmes relevant du champ de compétences de la direction générale ;
d'assurer le suivi des effectifs et de la masse salariale en liaison avec la direction générale du personnel et de l'administration pour les programmes relevant du directeur général.

Chargé du bureau : M. Gilbert HIEGEL, attaché principal d'administration centrale

Bureau du budget et de la comptabilité (GPB2)
Il est chargé pour les programmes relevant de la responsabilité du directeur général :
de la préparation des différents documents budgétaires et de la présentation des projets de lois de finances et des lois de finances rectificatives en liaison avec le bureau du contrôle de gestion et du pilotage de la performance ;

de l'exécution et du contrôle du budget : mise en place des crédits votés, suivi des consommations, préparation des comptes rendus de gestion budgétaire et des éléments attendus par la Cour des comptes ;
de la gestion comptable en dépenses et en recettes de l'ensemble des crédits y compris la comptabilité analytique des coûts ;
de la préparation, gestion et suivi du budget du Conseil national des transports et des comités consultatifs en recettes et en dépenses ;
des relations avec le contrôle financier, le département comptable ministériel et la direction générale du personnel et de l'administration.
Chargé du bureau : M. Jacques DUPENDANT, agent contractuel VNF

Bureau de la coordination et de la synthèse administrative (GPB3)
Il est chargé pour l'ensemble de la direction générale :
de préparer les délégations de signature ;
d'assurer le pilotage des courriers parlementaires, questions écrites et questions orales en liaison avec les directions chargées de leur traitement ;
d'assurer la coordination et la gestion des réponses aux questionnaires budgétaires ainsi que des réponses à la Cour des comptes ;
d'assurer la synthèse des procédures de simplifications administratives et de transpositions des directives ;
d'assurer la synthèse de l'ensemble des contentieux traités par la direction générale ;
d'assurer l'assistance à la rédaction des marchés et conventions conclus par la direction générale de la mer et des transports ;
de tenir des tableaux de bord généraux de synthèse des productions administratives de la direction générale ;
d'assurer la gestion des distinctions honorifiques ;
d'assurer la gestion des relations avec le haut fonctionnaire à la qualité de la réglementation.
Chargée du bureau : Mme Arielle JACQUES-HIMMER, attachée principale d'administration centrale

SOUS-DIRECTION des AFFAIRES GÉNÉRALES (AG)
Sous-directrice : Mme Mireille OUSTLANT, administratrice civile hors classe
Adjointe : Mme Arlette BARRAULT, attachée principale d'administration centrale
Adjoint : M. Thierry CARRIOL, attaché principal d'administration centrale

Bureau des ressources humaines et des moyens généraux (AG1)

Il assure la gestion des ressources humaines (gestion prévisionnelle des effectifs et des emplois, recrutements, mutations) ;
 il assure la gestion administrative et individuelle des personnels en liaison avec la direction générale du personnel et de l'administration (accueil, évaluation, notation, avancement, primes et indemnités) ;
 il élabore et met en œuvre les programmes annuels de formation, suit et évalue la politique de formation destinée aux agents de la direction générale et anime les travaux de la commission locale de formation ;
 il élabore et diffuse le bilan social de la direction générale ;
 il organise les réunions du comité technique paritaire spécial de la direction générale ainsi que les élections des représentants du personnel au sein de cette instance ;
 il assure la gestion des moyens généraux et de la logistique de la direction générale ;
 il assure la programmation et le suivi des crédits de fonctionnement destinés à la direction générale.

Chargée du bureau : Mme Arlette BARRAULT, attachée principale d'administration centrale

Bureau de l'informatique et des systèmes d'information des transports terrestres et maritimes (AG2)

Il pilote l'élaboration, l'actualisation et la mise en œuvre du plan d'informatisation de la direction générale ;
 il assure la préparation et la gestion du budget des opérations d'informatisation de la direction générale ;
 il assiste et conseille les maîtres d'ouvrage de la direction générale dans la conception et la mise en œuvre des systèmes d'information " métier " du domaine des transports terrestres et maritimes ;
 il assiste les services de la direction générale dans la mise en œuvre des systèmes d'information de gestion contribuant au pilotage de la direction générale ;
 il assure la veille technologique, promeut et favorise l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
 il met à la disposition des agents de la direction générale les outils informatiques (matériels, logiciels, méthodologiques...) nécessaires et assure l'assistance à la bonne utilisation de ceux-ci.

Chargé du bureau : M. Bertrand JAMES, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau des politiques de communication et de documentation (AG3)

Il est chargé, en liaison avec le secrétariat général du ministère et la direction générale du personnel et de l'administration, de définir et mettre en œuvre, pour l'ensemble de la direction générale de la mer et des transports, les politiques relatives :
 au développement de la communication externe et interne (hors relations presse) ;
 à la valorisation et la diffusion de l'information en favorisant l'utilisation des nouvelles technologies et des outils cartographiques ;
 à l'organisation et à l'animation des fonctions documentaires et archivistiques y compris numériques ;
 aux systèmes d'acquisition, d'organisation, d'exploitation, de capitalisation et de valorisation des connaissances.

Chargé du bureau : N...

DIRECTION GÉNÉRALE de l'AVIATION CIVILE (DGAC)

50, r. Henry-Farman, 75720 Paris Cedex 15

Directeur général : M. Michel WACHENHEIM , ingénieur général des ponts et Chaussées

WACHENHEIM Michel

Né le 16 janvier 1951 à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne)

Ingénieur général des Ponts et Chaussées

Diplômes : Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur diplômé de l'École Nationale de l'Aviation Civile

Carrière (jusqu'en 2008) :

- au service du contrôle du trafic aérien civile (DGAC) (1977-1979), Adjoint au chef du département exploitation aérienne des Aéroports de Paris (ADP) (1979-1983), Chef d'arrondissement du service technique des bases aériennes de la DGAC (1983-1986)
- Directeur technique de l'Institut du transport aérien (1986-1991) puis à la Caisse française de développement (CFD) (1991-1993)
- Sous-directeur à la direction des transports aériens de la DGAC (1993-1995), en poste au cabinet d'Anne-Marie Idrac (secrétaire d'Etat aux Transports) (1995-1997)
- Directeur de cabinet puis Directeur auprès du directeur général d'ADP (1997-2002)
- Directeur adjoint du cabinet de Dominique Bussereau (secrétaire d'Etat aux Transports et à la Mer) (2002)
- **Directeur général de l'aviation civile (2002-2007)**
- Commissaire du gouvernement auprès d'ADP (2005-2007)
- Directeur général de l'Institut géographique national (IGN) (2007)
- Directeur du cabinet de Dominique Bussereau (secrétaire d'Etat chargé des Transports) et Directeur adjoint du cabinet de Jean-Louis Borloo (ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables) (depuis 2007)

Source : *Who's Who in France 2008*.

Adjoint au directeur général : M. Dominique DAVID , ingénieur général des P. et C.

Conseiller : M. Frédéric RICO , ingénieur général des ponts et chaussées

Chargé de mission : M. Yves MEUSBURGER , ingénieur général des ponts et chaussées

Conseiller juridique : M. Terry OLSON , maître des requêtes au Conseil d'État
Chargé de la mission " Réforme DGAC " : M. Jean-Michel AUBAS , ingénieur général des ponts et chaussées

Directeur de cabinet : M. Philippe LANGUMIER , ingénieur général des ponts et chaussées

Conseiller technique : M. François RICHARD-BOLE, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Chargé de mission DOM-TOM, affaires générales, chancellerie : M. Joël VERGNE, conseiller d'administration de l'aviation civile

Service communication

Chef du service : Mme Marie BERTIN, agent contractuel

Adjoint : M. Jacques GIRER , agent contractuel

Relations presse

Mme Edith PARTRY, attachée principale d'administration de l'aviation civile

Publications

Édition de la revue " Aviation civile magazine ".

Coordination de la politique de rédaction des publications au sein de la DGAC ou nouvelle rédaction.

Mme Laurence BRUN-POTARD, attachée principale d'administration de l'aviation civile

Bureau de la logistique

Fonctionnement logistique du siège de la direction générale.

M. Jean-Pierre MOREL, agent contractuel

GENDARMERIE des TRANSPORTS AÉRIENS

50, r. Henry-Farman, 75720 Paris Cedex 15

Commandant de la Gendarmerie des transports aériens : Colonel Richard ALEXANDRE

Commandant en second : Colonel Pierre-Marie DEUDON

ORGANISME du CONTRÔLE en VOL

50, r. Henry-Farman, 75720 Paris Cedex 15
Chef de l'organisme : M. Jean-Michel COLIN, agent contractuel navigant

CONSEIL MÉDICAL de l'AÉRONAUTIQUE CIVILE
93, bd du Montparnasse, 75270 Paris Cedex 06
Président : Dr Paul LEDOUX

CONSEIL du PERSONNEL NAVIGANT PROFESSIONNEL de
l'AÉRONAUTIQUE CIVILE
93, bd du Montparnasse, 75270 Paris Cedex 06
Président : M. Alain SOUCHELEAU , ingénieur général des P. et C.

CONSEIL de DISCIPLINE de l'AÉRONAUTIQUE CIVILE
93, bd du Montparnasse, 75270 Paris Cedex 06
Président : M. Jean-Claude FINOT , ingénieur général des P. et C.

DIRECTION des AFFAIRES STRATÉGIQUES et TECHNIQUES (DGAC/DAST)

50, r. Henry-Farman, 75720 Paris Cedex 15

Directeur : M. Paul SCHWACH , ingénieur général des P. et C.

SCHWACH Paul

Né le 25 février 1954 à Saint-Avold (Moselle)

Ingénieur général des Ponts et Chaussées

Etudes : Gymnase Jean Sturm et Lycée Kléber à Strasbourg, École Normale Supérieure, École Nationale des Ponts et Chaussées
Diplômes : Diplôme d'Études Approfondies et Agrégation de mathématiques, Ingénieur civil des Ponts et Chaussées

Carrière (jusqu'en 2007) :

- Ingénieur à la Direction départementale de l'Équipement (DDE) de la Somme et Chargé de mission auprès du préfet de la région Picardie (1981-1983)
- Chargé de mission à la ODE du Pas-de-Calais (1983-1985)
- Sous-directeur du recrutement et de la formation au ministère de l'Équipement (1986-1988)
- Chargé de mission auprès du directeur de la Construction (1988-1991)
- Conseiller technique au cabinet de Marcel Debarge (secrétaire d'État au Logement) puis de Marie-Noëlle Lienemann (ministre délégué au Logement et au Cadre de vie) (1991-1992)
- Directeur départemental de l'Équipement de Tarn-et-Garonne (1992-1995) ; au ministère de l'Équipement puis au Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement puis au ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables : Sous-directeur de la gestion du personnel d'encadrement (1995-1997)
- **Directeur de l'aménagement foncier et de l'urbanisme (1997-1998)**
- **Directeur, adjoint au directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (1998-2001)**
- Directeur des affaires économiques et internationales et Commissaire aux entreprises de travaux publics et de bâtiment (2001-2005)
- **Directeur des affaires stratégiques et techniques à la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) (2005-).**

Source : *Who's Who in France 2008.*

Adjoint : M. Gérard LEFEVRE, ingénieur général des P. et C.

Mission aviation légère (DAST/MAL)

Promotion et développement de l'aviation sportive et de loisirs.

Veille relative à la prise en compte des spécificités de l'activité dans l'élaboration des règles de sécurité et des méthodes de contrôle.

Concours aux usagers dans leurs relations avec les administrations concernés par la pratique de l'aviation sportive et de loisirs.

Chef de la mission : M. Philippe HOËPPE, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Bureau de la communication et des affaires générales (DAST/CAG)

Communication interne et externe de la direction.

Organisation et fonctionnement de la direction.

Traitement des questions relatives aux ressources humaines et aux moyens financiers et logistiques de la direction.

Chef du bureau : Mme Elisabeth MYARA , attachée principale d'administration de l'aviation civile

SOUS-DIRECTION de la PROSPECTIVE, du DÉVELOPPEMENT et de l'ENVIRONNEMENT (DAST/PDE)

Chargé de la sous-direction : M. Philippe AYOUN, ingénieur en chef des P. et C.

Bureau de la prospective et de la veille stratégique (DAST/PDE1)

Préparation des orientations stratégiques de l'État en matière d'aviation civile et de développement durable du secteur aérien.

Établissement des prévisions de trafic.

Réalisation d'analyses prospectives et d'études stratégiques.

Veille stratégique et synthèse d'informations à partir de bases de données statistiques et de bases documentaires.

Établissement et diffusion des données statistiques et d'indicateurs d'évolution du secteur.

Chef du bureau : Mme Elisabeth SAVARY, agente contractuelle

Bureau du développement aéroportuaire (DAST/PDE2) Développement de l'intermodalité et élaboration de la politique aéroportuaire d'aménagement du territoire.

Planification, suivi et études d'impact des grands projets d'infrastructures aéroportuaires.

Participation à l'élaboration de la politique de maîtrise de l'urbanisme au voisinage des aéroports.

Définition du cadre juridique, technique et financier des actions d'appui au développement local et d'aide aux riverains des aéroports.

Chef du bureau : M. Jacques GAURAN , ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau de l'environnement (DAST/PDE3)

Élaboration et diffusion des textes à caractère législatif et réglementaire relatifs à la lutte contre la pollution des aéroports et des aéronefs, notamment en matière de restrictions d'exploitation et de survol et de contrôle des émissions gazeuses des aéronefs.

Veille relative à la transparence des informations données au public en matière de pollution.

Secrétariat de la Commission nationale de prévention des nuisances.

Coordination des relations avec l'autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires.

Chef du bureau : Mme Béatrice ADOLEHOUME, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

SOUS-DIRECTION de la SÉCURITÉ et de l'ESPACE AÉRIEN (DAST/SEA)

Chargé de la sous-direction : M. Gilles MANTOUX, ingénieur en chef des P. et C.

Bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien (DAST/SEA1)

Élaboration et diffusion des textes à caractère législatif et réglementaire relatifs aux

services de la circulation aérienne, à l'information aéronautique, à la sécurité de gestion du trafic aérien et aux équipements de navigation aérienne.

Préparation des orientations stratégiques en matière d'organisation et de gestion de l'espace aérien au bénéfice de l'aviation civile.

Préparation et suivi des travaux du directoire de l'espace aérien.

Assistance à la participation aux travaux de l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (EUROCONTROL) et du comité créé dans le cadre de l'application des règlements communautaires " ciel unique ".

Chef du bureau : Mme Geneviève EYDALEINE, ingénieure des P. et C.

Bureau des personnels aéronautiques (DAST/SEA2)

Élaboration et diffusion des textes à caractère législatif et réglementaire relatifs à la qualification des personnels navigants, des personnels techniques et des personnels chargés du contrôle aérien.

Secrétariat du conseil du personnel navigant de l'aéronautique civile.

Chef du bureau : M. Jean-Yves PIERI, attaché principal d'administration de l'aviation civile

Bureau des aéronefs et de l'exploitation (DAST/SEA3)

Élaboration et diffusion des textes à caractère législatif et réglementaire relatifs à la sécurité des aéronefs et de leur exploitation.

Assistance de la participation aux travaux de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA).

Chef du bureau : M. Jean TEILLET, ingénieur des P. et C.

Bureau de la sécurité aéroportuaire (DAST/SEA4)

Élaboration et diffusion des textes à caractère législatif et réglementaire relatifs à la sécurité des infrastructures aéroportuaires, aux servitudes imposées dans l'intérêt de la navigation aérienne, à la lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aérodromes ainsi qu'à la prévention du péril aviaire.

Chef du bureau : M. Philippe ALLIOTTI, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

SOUS-DIRECTION de la SÛRETÉ et de la DÉFENSE (DAST/SRD)

Sous-directeur : M. Jacques LE-GUILLOU, administrateur civil

Bureau des mesures de sûreté de l'aviation civile (DST/SRD1)

Élaboration et diffusion des textes à caractère législatif et réglementaire relatifs à la sûreté du transport de passagers et de fret.

Élaboration des mesures de sûreté urgente et de celles découlant des différents niveaux du plan Vigipirate.

Suivi des questions internationales en matière de sûreté.
 Chef du bureau : N...

Bureau de la coordination interministérielle de la sûreté (DAST/SRD2)
 Liaisons avec les autres administrations intéressées à la sûreté de l'aviation civile.
 Élaboration du programme national de sûreté au sens du droit communautaire.
 Secrétariat du groupe interministériel de sûreté et du comité national de sûreté.
 Définition de la politique de formation de l'État dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile.
 Définition des spécifications du système de gestion centralisée des habilitations et des titres d'accès aux zones réservées des aéroports.
 Élaboration de la doctrine d'emploi de la gendarmerie des transports aériens.
 Chef du bureau : M. Stéphane MAINGUY, attaché principal d'administration de l'aviation civile

Bureau de la défense (DAST/SRD3)
 Questions relatives à l'accès aux informations classifiées et à la protection des établissements à régime restrictif.
 Organisation de la défense des installations sensibles et moyens de l'aviation civile et des organismes rattachés.
 Assistance du commissaire délégué aux transports aériens.
 Chef du bureau : M. Alain COZANET, agent contractuel

SOUS-DIRECTION de la STRATÉGIE EUROPÉENNE et INTERNATIONALE
 (DAST/SEI)
 Sous-directeur : M. Jean-Michel BOUR , administrateur civil

Bureau de l'action internationale (DAST/SEI1)
 Préparation des éléments de comparaison sur les stratégies des institutions et organismes chargés de la politique de l'aviation civile, en matière d'organisation interne et de politiques conduites.
 Suivi des positions adoptées dans les institutions et organismes européens et internationaux.
 Promotion de la présence des personnels de la DGAC dans les institutions et organismes internationaux.

Chef du bureau : Mme Claire GAMBOURG, conseillère d'administration de l'aviation civile

Bureau de la coordination internationale (DAST/SEI2)
 Contribution à l'élaboration des positions françaises dans le domaine de l'aviation civile, sauf en ce qui concerne les accords bilatéraux en matière de services aériens.
 Coordination au niveau de la DGAC de la préparation et du suivi des travaux au sein des organismes internationaux.
 Suivi du travail des experts nationaux français participant à l'élaboration de la réglementation européenne et internationale.
 Chef du bureau : M. Luc LAPENE, ingénieur en chef des P. et C.

DIRECTION de la RÉGULATION ÉCONOMIQUE (DGAC/DRE)

50, r. Henry-Farman,

Directrice : Mme Danielle BENADON , administratrice civile hors classe

BÉNADON Danielle
Née le 28 mars 1949 à Paris 12e
Inspecteur général de l'équipement

Etudes : Lycée Victor Hugo et Faculté de droit et des sciences économiques de Paris
Diplômes : Diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Diplôme d'Études Supérieures
ès sciences économiques

Carrière (jusqu'en 2008) :

- Élève à l'École Nationale d'Administration (promotion Simone Weil, 1972-1974)
- Adjoint puis Chef de bureau à la direction des transports aériens (1974-1978)
- Chargée de mission puis Chef de bureau à la direction de la flotte de commerce et de l'équipement naval (1979-1982) à la Direction générale de l'aviation civile (DGAC)
- Sous-directeur (1983-1992), Chef de service (1993-1995), Directeur adjoint (1995-2001) puis **Directrice (2001-2005) des transports aériens**
- **Directeur de la régulation économique (2005-2007)**
- Commissaire du gouvernement adjoint auprès d'Aéroports de Paris (2005-2007)
- Inspectrice générale de l'équipement (depuis 2007)

Source : *Who's Who in France 2008*.

Adjoint : M. Pierre-Yves BISSAUGE, ingénieur général des P. et C.

Chargé de mission : M. Jean-Pierre CATALAA, ingénieur général des P. et C..

Chargée de mission : Mme Danièle MORVAN-LORCY, administratrice civile

Chargée de communication : Mme Nadine SPIRA, agente contractuelle

Bureau des affaires générales (DRE/AG)

Traitement des questions relatives à la gestion budgétaire et comptable des opérations financières notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'intervention financière de l'État pour les aérodromes et le transport aérien.
Traitement des questions relatives aux ressources humaines et aux moyens financiers et logistiques de la direction.

Chef du bureau : M. Dominique MICHON, conseillère d'administration de l'aviation civile

SOUS-DIRECTION des ENTREPRISES de TRANSPORT AÉRIEN et de DESSERTES de SERVICE PUBLIC (DRE/E)

Chargé de la sous-direction : M. Bruno FULDA, ingénieur en chef des P. et C.

Bureau de l'intervention publique (DRE/E1)

Politique d'aménagement du territoire en matière de desserte aérienne, notamment celle relative aux liaisons aériennes avec obligations de service public.

Gestion de l'intervention financière de l'État sur ces liaisons.

Traitement des questions relatives aux liaisons continent/Corse, métropole/outremer, et desserte de Strasbourg en tant que capitale européenne.

Chef du bureau : M. François THEOLEYRE, ingénieur en chef des P. et C.

Bureau des compagnies aériennes françaises (DRE/E2)

Suivi juridique, économique et financier des transporteurs aériens ayant une licence d'exploitation délivrée par la France.

Délivrance, suppression et retrait des licences d'exploitation et des autorisations d'exploitation de services aériens.

Approbation des programmes d'exploitation.

Instruction des demandes soumises au Conseil supérieur de l'aviation marchande (SCAM).

Chef du bureau : M. Didier SERRANO, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Bureau des immatriculations (DRE/E3)

Élaboration et application de la réglementation relative à l'immatriculation des aéronefs civils et aux droits sur les aéronefs.

Tenue du registre français d'immatriculation.

Délivrance des certificats d'immatriculation et publicité des informations figurant au registre.

Chef du bureau : Mme Danielle DUIZIDOU, attachée d'administration de l'aviation civile

SOUS-DIRECTION des AÉROPORTS (DRE/A)

Sous-directeur : M. Yves TATIBOUET, administrateur civil hors classe

Adjointe : Mme Florence INZERILLI, ingénieure en chef des P. et C.

Bureau de la politique aéroportuaire (DRE/A1)

Élaboration et mise en œuvre du cadre juridique et économique relatif à la création et à la gestion des aéroports.

Animation et coordination du processus de décentralisation des aéroports d'intérêt régional ou local.

Élaboration et mise en œuvre des principes de régulation économique des aéroports.

Suivi juridique, économique et financier d'Aéroports de Paris et des exploitants des aéroports relevant de la compétence de l'État.

Chef du bureau : Mme Florence INZERILLI, ingénieure en chef des P. et C.

Bureau de l'allocation des ressources aéroportuaires (DRE/A2)

Suivi des questions relatives à la réglementation concernant l'attribution des créneaux horaires et des travaux des comités de coordination des aéroports français.

Instruction des décisions relatives à la coordination et la facilitation d'horaires des aéroports, l'établissement des capacités des aéroports concernés et les règles locales d'attribution des créneaux horaires.

Suivi des questions relatives à la réglementation concernant l'assistance en escale.

Instruction des décisions relatives aux limitations d'accès à la fourniture de ces services.

Élaboration de la politique relative à l'affectation des transporteurs aériens sur les aéroports.

Instruction des décisions ressortissant au ministre chargé de l'aviation civile.

Chef du bureau : M. Nicolas CAZALIS, ingénieur des P. et C.

Bureau des affaires juridiques et budgétaires des aéroports (DRE/A3)

Traitement des questions juridiques générales des aéroports.

Traitement des questions domaniales intéressant directement l'exploitation aéroportuaire pour ce qui concerne les aéroports d'intérêt national et ceux exploités en régie directe de l'État.

Établissement des taux de la taxe d'aéroport, préparation des décisions de subventions aux exploitants d'aéroports pour le financement des missions de

sécurité et de sûreté.

Élaboration et mise en œuvre de la programmation financière des opérations d'investissement et d'entretien relatives aux aéroports exploités en régie directe de l'État et des participations financières aux investissements sur d'autres aéroports.

Chef du bureau : M. Antoine BOURA, administrateur civil

SOUS-DIRECTION de la CONCURRENCE, de la FACILITATION et des CLIENTS du TRANSPORT AÉRIEN (DRE/C)

Sous-directeur : M. Patrick LANSMAN, administrateur civil hors classe

Bureau de la concurrence et du droit du transport aérien (DRE/C1)

Suivi des questions relatives à la réglementation communautaire et nationale de la concurrence entre transporteurs aériens, des aides d'État et des subventions apportées aux transporteurs communautaires et des pays tiers.

Participation aux travaux communautaires sur ces questions, traitement des affaires de concurrence affectant les transporteurs aériens.

Secrétariat de la commission administrative de l'aviation civile.

Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la réglementation nationale, communautaire et internationale sur le contrat de transport aérien, les conditions de transport, les droits des passagers, leurs obligations, les régimes de responsabilité et d'assurances des transporteurs aériens et des exploitants d'aéroports.

Traitement des questions relatives à l'utilisation des systèmes d'information et de réservation.

Suivi des questions relatives à la distribution des produits de transport aérien, relations avec les auxiliaires de transport, les agences de voyages et les voyagistes.

Chef du bureau : M. François LAVALETTE, administrateur civil

Bureau de la facilitation et des clients du transport aérien (DRE/C2)

Coordination des questions de facilitation en matière de transport aérien de fret et de passagers.

Secrétariat du comité national de facilitation.

Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des textes nationaux et communautaires concernant le transport aérien des personnes à mobilité réduite,

suivi des mesures prises par des autorités étrangères relatives aux conditions d'admission sur leur territoire des ressortissants étrangers et des transmissions de données personnelles des passagers, et de leur implication pour le transport aérien.

Traitement des réclamations des passagers relatives aux services des compagnies aériennes et des aéroports.

Secrétariat du conseil national des clients aériens.

Chef du bureau : M. Patrice GABELLE, attaché principal d'administration de l'aviation civile

SOUS-DIRECTION du TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL (DRE/I)

Sous-directeur : M. Philippe DUMONT, administrateur civil hors classe

Bureau des accords aériens (DRE/I1)

Participation à la définition de la politique française en matière de transport aérien international et à sa mise en œuvre.

Préparation des négociations des accords internationaux relatifs aux échanges de services aériens, participation à ces négociations.

Suivi des développements communautaires relatifs aux relations aériennes avec les pays tiers, gestion de la procédure nationale d'allocation des droits de trafic résultant du règlement communautaire relatif aux négociations des États membres avec les pays tiers.

Suivi de l'évolution du contexte international, participation aux travaux menés au sein des organisations internationales ayant trait à ces questions.

Coordination de dossiers communautaires ou internationaux.

Chef du bureau : M. Emmanuel VIVET, administrateur civil

Bureau de l'exploitation (DRE/I2)

Participation à la définition et au contrôle des modalités de la desserte internationale du territoire français.

Préparation de l'approbation des programmes d'exploitation des compagnies étrangères desservant la France en vertu des accords bilatéraux avec les pays tiers, autorisation des services aériens non réguliers exploités par des compagnies étrangères entre la France et des pays tiers, en liaison avec les autres ministères concernés en matière de sécurité, de sûreté et d'immigration.

Homologation des tarifs des services aériens extracommunautaires.

Chef du bureau : M. Antoine JOURDAN , attaché principal d'administration de l'aviation civile

DIVISION de l'OBSERVATION du MARCHÉ et des ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Chef de la division : M. Yves LE BORGNE, ingénieur en chef des P. et C.

Chargé de mission : M. Thierry BAUMGART, ingénieur général des P. et C.

Bureau de l'observation du marché (DRE/O1)

Recueil, traitement, analyse et diffusion des données statistiques concernant le transport aérien et les aéroports.

Suivi des tarifs de services aériens et de leur évolution.

Participation aux travaux des différents observatoires nationaux et internationaux, tels l'Institut national des statistiques et des études économiques, le Conseil national des transports, l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT), ainsi qu'aux groupes d'experts internationaux traitant de ces questions.

Chef du bureau : M. Serge GERMON , agent contractuel

Bureau des études sur le transport aérien et les aéroports (DRE/O2)

Conduite ou coordination d'études et analyses économiques : réflexions d'ordre économique sur les instruments de régulation du transport aérien et des aéroports, études économiques spécifiques sur les transporteurs aériens, les liaisons aériennes et les conditions d'accès au marché du transport aérien ainsi que sur les tarifs des services aériens touchant la France, études économiques dans le domaine aéroportuaire.

Chef du bureau : Mme Laurence COLOMB de DAUNANT, agent contractuel

DIVISION du TRAVAIL et des AFFAIRES SOCIALES (DRE/S)

Chef de la division : M. Max PFALZGRAF, directeur du travail

Adjointe : M. Dominique MARCHANT, conseillère d'administration de l'aviation civile

Bureau de l'emploi, des carrières et de la formation (DRE/S1)

Traitement des questions d'emploi et de formation dans le secteur de l'aéronautique civile.

Assistance des partenaires sociaux dans les travaux des commissions paritaires

nationales de l'emploi du personnel navigant et du personnel au sol.
 Participation au reclassement des personnels navigants en liaison avec les ministères, le service public de l'emploi, les organismes concernés et les partenaires sociaux.
 Orientation et information des demandeurs d'emplois sur les dispositifs d'aide à l'emploi et à la formation.
 Chef du bureau : Mme Brigitte PACQUEMENT, attachée principale d'administration de l'aviation civile

l'aviation civile

Bureau de la réglementation du travail, de la sécurité et des conditions de travail (DRE/S2)
 Participation, en liaison notamment avec le ministère chargé du travail, à l'élaboration des textes relatifs à l'ensemble de la réglementation du travail.
 Traitement des questions relatives au statut des personnels des entreprises publiques du secteur de l'aéronautique civile.
 Assistance des partenaires sociaux dans l'élaboration des conventions collectives du personnel au sol, suivi de leur application.
 Instruction des recours hiérarchiques et contentieux relatifs aux décisions des directeurs et des inspecteurs du travail des transports dans le secteur de l'aéronautique civile.
 Appui technique des services de l'inspection du travail dans les domaines de l'aéronautique civile.
 Chef du bureau : M. Henri-Georges TESSERAU, attaché d'administration de l'aviation civile

Bureau de la réglementation du personnel navigant (DRE/S3)
 Élaboration et mise en œuvre des dispositions du code de l'aviation civile relatives aux conditions de travail, d'emploi et à la protection sociale du personnel navigant.
 Proposition des adaptations appropriées du code du travail.
 Instruction des demandes de dérogation au régime de travail du personnel navigant des compagnies, en liaison avec la direction du contrôle de la sécurité.
 Participation à l'élaboration et suivi de la mise en œuvre du régime complémentaire de retraite du personnel navigant.
 Assistance des partenaires sociaux dans l'élaboration des conventions collectives du personnel navigant, suivi de leur application.
 Chef du bureau : Mme Emmanuelle PERILLAT, attachée principale d'administration de

DIRECTION des PROGRAMMES AÉRONAUTIQUES et de la COOPÉRATION (DGAC/DPAC)

50, r. Henry-Farman, 75720 Paris Cedex 15

Directeur : M. René GAUDIN, ingénieur général des P. et C.

GAUDIN René

Né le 1^{er} novembre 1945 à Oran (Algérie)
Ingénieur général des Ponts et Chaussées

Etudes : Lycées Lamoricière à Oran et Louis-le-Grand à Paris, Ecole nationale de l'aviation civile

Diplômes : Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur de l'aviation civile

Carrière (jusqu'en 2008) :

- Adjoint au chef du bureau opérations à la Direction des transports aériens du Secrétariat général de l'aviation civile (1970-1973)

- Adjoint puis Chef du bureau entretien des aéronefs au Service, de la formation aéronautique et du contrôle technique (1973-1980) à la Direction générale de l'aviation civile

- Chef du département des installations techniques (1980-1988)

Chargé de la sous-direction technique (1988-1990) puis Chef du service technique (1990-1994) de la navigation aérienne

- Chef du service de la formation aéronautique et du contrôle technique (1994-2003)

- **Directeur des programmes aéronautiques civils (2003-2005), des programmes aéronautiques et de la coopération (2005-)**

- Ingénieur général de l'aviation civile (1990)

- Ingénieur général des ponts et chaussées (2002).

Source : *Who's Who in France 2008*.

Conseiller du directeur : M. Pierre RANCUREL, ingénieur général des P. et C.

MISSION des GRANDS PROGRAMMES (DPAC/GP)

Chef de la mission : M. Pierre RANCUREL, ingénieur général des P. et C.

Cellule avions de transport de plus de cent places
Pierre-Hugues SCHMIDT, ingénieur des P. et C.

Cellule moteurs et aviation régionale et d'affaires
Mme Isabelle RENAISON, ingénieur des P. et C.

SOUS-DIRECTION de la RECHERCHE et du DÉVELOPPEMENT

Chargé de la sous-direction : M. Jean-Luc TINLAND, ingénieur en chef de l'armement
Conseiller scientifique : Ilangovane TAMBIDORE, ingénieur en chef des P. et C.

Bureau de la politique de soutien à la recherche et de l'environnement
(DPAC/RD/PE)

Définition de la politique de soutien à la recherche dans le domaine des équipements aéronautiques, des moteurs et des aéronefs.

Animation de la réflexion relative à cette politique.

Participation aux instances nationales et européennes traitant des questions de recherche en aéronautique civile.

Suivi des questions environnementales liées à la construction aéronautique.

Chef du bureau : M. Patrice DESVALLÉES, ingénieur en chef des P. et C.

Bureau des aérostructures et des moteurs (DPAC/RD/AM)

Mise en œuvre de la politique de soutien à la recherche dans les secteurs des moteurs, des matériaux, des aérostructures et des hélicoptères et au développement des aéronefs et des moteurs hors grands programmes.

Chef du bureau : M. Paul GOARANT, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Bureau de l'avionique et des équipements (DPAC/RD/AEQ)

Mise en œuvre de la politique de soutien à la recherche et au développement dans les secteurs de l'avionique, des équipements et des systèmes embarqués.

Chef du bureau : M. Roland MAILLET, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

SOUS-DIRECTION des AFFAIRES EUROPÉENNES et de la COOPÉRATION INTERNATIONALE (DPAC/EC)

Chargée de la sous-direction : Mme Elisabeth DALLO, administratrice civile

Cellule des affaires européennes

Préparation, négociation et application de la réglementation européenne et internationale relative aux soutiens publics à la recherche et au développement dans le domaine de la construction aéronautique.

Participation aux instances européennes et multilatérales en charge des accords et réglementations relatifs à l'industrie aéronautique.

Analyse des dossiers de concentration d'entreprises du secteur soumis à l'application du droit de la concurrence.

Responsable de la cellule : N...

Cellule des zones géographiques

Pour chaque zone, soutien des exportations de l'industrie française ou européenne. Promotion du savoir-faire français en matière de formation aux métiers de l'aviation

et organisation d'actions de coopération.

Suivi des actions et projets engagés en coopération avec les autres administrations concernées.

Organisation de la participation des autorités politiques et administratives étrangères au salon aéronautique du Bourget.

M. Bernard CATLLA , ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile : Cellule Afrique

M. Patrick ANDRIEU , ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile : Cellule Amérique

Maurice-Gustave MAMIE , ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile : Cellule Europe et Extrême-Orient

M. Francisco MENA , attaché d'administration de l'aviation civile : Cellule Proche et Moyen-Orient

Mme Emmanuela LACAZE, attachée principale d'administration de l'aviation civile : Cellule Asie du Sud-Est et Océanie

SOUS-DIRECTION des AFFAIRES ÉCONOMIQUES et FINANCIÈRES (DPAC/EF)

Chargé de la sous-direction : M. Christian RIOULT, ingénieur général des P. et C.

Bureau des affaires économiques et de la communication (DPAC/EF/AEC)

Analyse de l'environnement économique.

Établissement de statistiques.

Analyse de la situation financière des entreprises sollicitant un soutien.

Suivi des entreprises du secteur dans le capital desquelles l'État détient une participation.

Communication et gestion de la documentation.

Chef du bureau : M. Charles COSTE, attaché principal d'administration de l'aviation civile

Bureau du budget et des affaires générales (DPAC/EF/BAG)

Planification, préparation et suivi du budget de la construction aéronautique civile.

Affectation des autorisations d'engagement et des crédits de paiements.

Élaboration des tableaux de bord budgétaires et comptables et gestion des outils d'aide à la décision.

Gestion des remboursements des avances.

Gestion du fonctionnement de la direction.

Logistique de la direction.

Chef du bureau : Mme Agnès LAFAGE, conseillère d'administration de l'aviation civile

DIRECTION du CONTRÔLE de la SÉCURITÉ (DGAC/DCS)

50, r. Henry-Farman, 75720 Paris Cedex 15

Directeur : M. Maxime COFFIN , ingénieur général des P. et C.

COFFIN Maxime

Né le 29 novembre 1954

Ingénieur général des Ponts et Chaussées

Diplôme : Ancien élève de Polytechnique (1973), ingénieur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées (1978)

Carrière (jusqu'en 2008) :

- Ingénieur d'Essais au CEV (Brétigny-sur-Orge) (1978-1983)
- Direction générale de l'Aviation civile (1983-2003)
- Chef du Service de la Formation Aéronautique et du Contrôle Technique (2003-2005)
- **Directeur du Contrôle et de la Sécurité au ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, puis au ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (mars 2005-2008)**

Source : Annuaire du Corps des Ponts (2009) ; www.academie-air-espace.com/mship/detail.php?varId=1845&varCat=4

Adjointe : Mme Florence ROUSSE , ingénieure en chef des P. et C.

Adjoint, chef de l'organisme de contrôle en vol : M. Jean-Michel COLIN , agent contractuel navigant

Chargé de mission affaires internationales : M. Georges THIRION , ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

SOUS-DIRECTION des MÉTHODES et de la QUALITÉ (DCS/MQ)

Sous-directeur : M. Philippe GABOULEAUD, administrateur civil

Adjoint : M. Pascal SENARD, ingénieur en chef des P. et C.

Bureau de la qualité interne et de l'analyse des données de sécurité (DCS/MQ/QAD)

Définition des processus de contrôle

soutien technique et méthodologique à leur mise en œuvre

coordination des études d'amélioration du niveau de sécurité et de sûreté

organisation du référentiel documentaire de la direction

analyse du système de contrôle, notamment par des audits internes et externes

recueil et analyse d'événements de sécurité

échange d'information avec les autres États, suivi des recommandations de sécurité.

Chef du bureau : M. Georges WELTERLIN, ingénieur en chef des P. et C.

Bureau du support juridique (DCA/MQ/SJ)

Information sur les conditions juridiques d'application des textes réglementaires en matière de sécurité.

Synthèse des besoins réglementaires du domaine d'intervention.

Développement des outils de conformité et de suivi des procédures légales. -

Gestion de la documentation réglementaire et juridique.

Chef du bureau : Mme Marie-Agnès GUYOMARCH, attachée principale d'administration de l'aviation civile

Bureau de la gestion des ressources humaines (DCS/MQ/RH)

Gestion rapportée des personnels de la direction.

Élaboration du plan de formation.

Études relatives aux métiers et qualifications du domaine d'intervention de la direction.

Suivi des effectifs du programme surveillance et certification.

Gestion des instances paritaires de concertation.

Chef du bureau : M. Emmanuel BOURDON, attaché principal d'administration de l'aviation civile

Bureau de la financière et budgétaire (DCS/MQ/FIN)

Préparation et exécution du budget de la direction dans le cadre du programme surveillance et certification.

Détermination des assiettes et taux des redevances de surveillance et certification.

Facturation des services, émission des titres de recettes.

Suivi du recouvrement des redevances.

Synthèse des informations financières nécessaires à l'évaluation de la performance

des services de surveillance et certification.

Chef du bureau : Angelica GHEDJATTI, conseillère d'administration de l'aviation civile

SOUS-DIRECTION des PERSONNELS NAVIGANTS (DCS/PN)

Chargé de la sous-direction : M. Jean-François BUFFAT, ingénieur général des P. et C.

Adjointe : Mme Isabelle PETROFF, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Adjoint, responsable du pôle d'expertises personnels navigants : M. Yves-Marie LE MAITRE, agent contractuel navigant

Bureau de la formation et des écoles (DCS/PN/FOR)

Homologation, approbation et suivi des organismes de formation, y compris en matière de programmes d'instruction, de réentraînement et traitement des déclarations de niveaux de compétences.

Participation à la qualification des entraîneurs synthétiques utilisés par les organismes de formation.

Chef de bureau : M. Jean-Pierre MESURE, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Bureau des examens (DCS/PN/EXA)

Gestion des examens aéronautiques professionnels et privés.

Validation et gestion des banques de question des examens aéronautiques théoriques.

Gestion et organisation des examens théoriques professionnels.

Maîtrise d'ouvrage des applications informatiques associées aux examens théoriques.

Gestion des examens pratiques, et organisation des examens pratiques non déconcentrés.

Chef de bureau : M. Yves CONCLOIS, attaché principal d'administration de l'aviation civile

Bureau des licences (DCS/PN/LIC)

Gestion des titres aéronautiques, application des sanctions disciplinaires

prononcées à l'encontre des personnels navigants professionnels.

Validation des licences étrangères.

Tenue du registre des personnels navigants.

Maîtrise d'ouvrage du système informatique de gestion des brevets et licences.

Chef de bureau : Mme Martine CORBOLIOU, conseillère d'administration de l'aviation civile

Bureau médical (DCS/PN/MED)

Agrément et suivi des médecins et centres médicaux aéronautiques agréés, gestion et suivi des décisions relatives à l'aptitude médicale des personnels navigants.

Maîtrise d'ouvrage du développement du système informatique de gestion des aptitudes médicales.

Secrétariat permanent du conseil médical de l'aéronautique civile.

Chef de bureau : Dr Claude GERMA, agent contractuel

Pôle d'expertises personnels navigants (DCS/PN/PEPN)

Expertise des questions relatives à la compétence des navigants, notamment en matière d'habilitation des examinateurs et au standard des épreuves théoriques et pratiques et en matière de procédures et méthodes d'exploitation.

Responsable du Pôle : M. Yves-Marie LE MAITRE, agent contractuel navigant

SOUS-DIRECTION de la NAVIGABILITÉ et des OPÉRATIONS (DCS/NO)

Chargé de la sous-direction : M. Claude LABBÉ, ingénieur général des P. et C.

Adjoint : M. Rémy JOUTY, ingénieur en chef de l'armement

Bureau de la surveillance des activités internationales et de la qualité des opérations (DCS/NO/AIQ)

Mise en œuvre des contrôles sur aérodromes des avions français et étrangers, des avions immatriculés en France et exploités par un exploitant étranger.

Étude des aspects techniques des demandes de droits de trafic, d'affrètement ou de partages de codes.

Suivi des résultats des programmes d'audit de l'OACI et des programmes d'audit des compagnies étrangères.

Surveillance du système qualité de la compagnie Air France.

Élaboration du manuel de contrôle technique.

Chef de bureau : M. Thierry ALLAIN, ingénieur en chef des P. et C.

Bureau des opérations avions (DCS/NO/OA)

Vérification du respect des règles d'utilisation des avions.

Certification et surveillance de la compagnie Air France et des compagnies dont le certificat de transport aérien est délivré par la direction.

Élaboration des procédures du manuel du contrôle technique qui relèvent de son domaine.

Chef du bureau : M. Richard CIMINO, agent contractuel navigant

Bureau des performances aéronefs et des opérations hélicoptères (DCS/NO/POH)

Contrôle des conditions d'utilisation des aéronefs liées à leurs performances et à leur chargement.

Délivrance des autorisations pour les opérations sur de grandes distances d'avions bimoteurs (ETOPS).

Certification et surveillance des compagnies d'hélicoptères dont le certificat de transport aérien est délivré par la direction.

Élaboration des procédures du manuel de contrôle technique qui relèvent de son domaine.

Suivi des questions relatives au travail aérien.

Chef du bureau : M. Gérard LACAZE-LABADIE, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Bureau des équipements et des simulateurs (DCS/NO/EQS)

Qualification des simulateurs.

Approbation et utilisation opérationnelle des équipements, y compris pour les aspects relevant des groupes d'évaluation opérationnelle mis en place dans le cadre des processus de certification des aéronefs.

Chef du bureau : M. Jean-Claude ALBERT, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Division navigabilité (DCS/NO/N)

La division navigabilité exécute ses tâches soit au titre des compétences de la direction, soit pour le compte de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA).

Chef de la division : M. Rémy JOUTY, ingénieur en chef de l'armement

Bureau des agréments de conception, production et entretien (DCS/NO/AGR)

Définition des méthodes applicables pour la surveillance de la conception, de la production et de l'entretien des aéronefs et de leurs équipements.

Délivrance et maintien des agréments de conception lorsqu'ils ne relèvent pas de l'AESA, des agréments de production et d'entretien lorsque la délivrance n'est pas déconcentrée et des autorisations de production.

Délivrance des documents de navigabilité et des certificats et licences dans les domaines entretien et production.

Chef du bureau : M. Pierre BERNARD, ingénieur des P. et C.

Bureau de la navigabilité des avions de transport (DCS/NO/NAT)

Certification de navigabilité et de limitation des nuisances des gros avions de transport.

Maintien de leur navigabilité de type.

Chef du bureau : M. Thomas LEVECQUE, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Bureau de la navigabilité des hélicoptères (DCS/NO/NHE)

Certification de navigabilité et de limitation des nuisances des hélicoptères.

Maintien de leur navigabilité de type.

Chef du bureau : M. André REVAULT, ingénieur en chef des études et technique de l'armement

Bureau de la navigabilité des aéronefs d'aviation générale (DCS/NO/NAG)

Certification de navigabilité et de limitation des nuisances des aéronefs d'aviation générale et des navettes (catégorie des avions de transport régional).

Maintien de leur navigabilité de type.

Gestion de la navigabilité des aéronefs dont la responsabilité n'a pas été transférées à l'AESA.

Chef du bureau : M. Hugues LE CARDINAL, ingénieur principal des études et technique de l'armement

Bureau des moteurs, hélices et équipements (DCS/NO/NME)

Certification de navigabilité et de limitation des nuisances des moteurs, hélices et équipements.

Maintien de leur navigabilité de type

homologation et qualification de ces équipements.

Chef du bureau : M. Francis FAGEGALTIER, ingénieur en chef de l'armement

Bureau systèmes et techniques (DCS/NO/NST)

Expertise technique dans les domaines de l'avionique, de la sécurité cabine, des systèmes hydromécaniques, des systèmes électriques, des installations motrices, de la résistance des structures et du respect des normes environnementales (nuisances sonores et émissions gazeuses).

Chef du bureau : Mme Odile TOURET, ingénieure contractuelle

SOUS-DIRECTION de la NAVIGATION AÉRIENNE, des AÉROPORTS et de la SÛRETÉ (DCS/NAS)

Chargé de la sous-direction : M. Alain PRINTEMP, ingénieur général des P. et C.

Adjointe chargée des domaines aéroports et sûreté : Mme Geneviève MOLINIER, ingénieur en chef des P. et C.

Bureau des aéroports (DCS/NAS/AER)

Certification des exploitants d'aérodromes.

Système de surveillance de la sécurité des aérodromes.

Conventionnement et surveillance des organismes de formation des personnels de sauvegarde et de lutte contre l'incendie des aéronefs.

Définition des modalités d'homologation des pistes d'aérodromes et des équipements au sol de navigation de communications.

Surveillance du respect de la réglementation de sécurité relative aux servitudes aéronautiques et radio-électriques, à la prévention du péril aviaire et des conditions de délivrance des certificats restreints de radiotéléphoniste au sol.

Chef du bureau : M. Joël HEURLIN, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Bureau sûreté (DCS/NAS/SUR)

Contrôle de l'application de la réglementation en matière de sûreté, définition des outils, procédures et méthodes adaptés.

Mise en œuvre du programme national de contrôle de qualité et des contrôles de la protection des points sensibles.

Coordination de la participation française aux programmes européens et

internationaux d'audits.

Conventionnement des organismes de formation, délivrance des agréments et surveillance des organismes et entreprises agréés.

Certification et évaluation des performances des équipements de sûreté, évaluation des systèmes, développement de méthodes et moyens de tests d'utilisation.

Organisation et validation de la formation des personnels intervenant dans les audits et contrôles.

Chef du bureau : M. Gilbert GUICHENEY, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Bureau sécurité des systèmes d'information (DCS/NAS/SSI)

Définition des règles de sécurité des systèmes d'information de la DGAC, hors ceux de la DSNA.

Examen des règles de sécurité des systèmes d'information des organismes certifiés par la direction, y compris ceux de la DSNA.

Réalisation d'audits des systèmes d'information de la DGAC et des organismes certifiés.

Contrôle de la mise en œuvre du plan PIRANET au sein de la DGAC, classification des données sensibles et établissement des consignes de sécurité correspondantes.

Chef du bureau : M. Daniel CHARPENTIER, ingénieur en chef des P. et C.

Bureau de la certification des prestataires de service de la navigation aérienne (DCS/NAS/CNA)

Organisation des contrôles et de la surveillance nécessaires à la délivrance et au maintien des certificats délivrés aux prestataires de services de la navigation aérienne.

Audits des systèmes de management de la sécurité.

Approbation de certaines parties du manuel des prestataires.

Chef du bureau : M. Richard THUMMEL, ingénieur en chef des P. et C.

Bureau des aptitudes des personnels de la navigation aérienne (DCS/NAS/ANA)

Certification des organismes de formation des personnels de la navigation aérienne.

Délivrance des agréments des formations délivrées et des brevets d'aptitude des personnels de contrôle de la navigation aérienne.

Surveillance de l'application des règles concernant ces personnels.

Chef du bureau : M. Bruno VILLEMONT, ingénieur principal des études et de

l'exploitation de l'aviation civile

Bureau des systèmes et matériels de navigation aérienne (DCS/NAS/SNA)
Surveillance de l'interopérabilité du réseau de gestion du trafic aérien, agrément des organismes notifiés en vue de vérifier la conformité des systèmes, procédures et composants aux exigences essentielles et aux règlements d'application du règlement d'interopérabilité.

Vérification des démonstrations de la sécurité de fonctionnement des systèmes opérationnels.

Définition et surveillance des modalités de délivrance et d'administration des licences de stations radioélectriques au sol.

Chef du bureau : M. Georges HALLEUX, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

SERVICE TECHNIQUE de l'AVIATION CIVILE (STAC)

31, av. du Maréchal Leclerc, 94381 Bonneuil-sur-Marne Cedex

Le STAC est un service à compétence nationale rattaché à la direction du contrôle de la sécurité.

Chef du service : M. Louis-Michel SANCHE, ingénieur général des P. et C.

Adjoint : M. Jean-Pierre CAMUS, ingénieur général des P. et C.

Conseillère de gestion : M. Josée MATHIEU-BUGEIA, attachée des services déconcentrés.

M. Gilbert NÉEL, chargé d'études documentaires : Cellule documentation - communication

M. Gabriel BERCARIU, agent contractuel : Cellule aéronavale

Département aménagement, capacité, environnement (STAC/ACE)

Définition, mise en œuvre, diffusion et évaluation de la doctrine technique relative à la planification et aux aménagements aéroportuaires.

Participation à la certification et à la surveillance des aéroports, notamment au regard du péril aviaire.

Constituer et diffusion d'outils et de méthodologies pour les études sur l'économie, le trafic et les capacités des plates-formes aéroportuaires, conduire ou réalisation de telles études.

Constitution et diffusion d'outils et de méthodologies pour les études et mesures liées à l'environnement des sites aéroportuaires actuels ou projetés, en particulier

dans le domaine du bruit, conduite ou réalisation de telles études ou mesures.

Élaboration de documents de planification pour l'État.

Conduite ou réalisation d'études d'aménagement d'aérodrome.

Organisation de la production et de la conservation à jour des plans de servitudes aéronautiques.

Assistance aux services centraux ou déconcentrés de l'État sous forme d'expertises, d'avis ou de conseil.

Chef du département : M. Jean-Louis PIRAT, ingénieur en chef des P. et C.

Département bâtiments (STAC/BAT)

Pour les bâtiments aéroportuaires civils ou militaires, participation à l'élaboration des règles de l'art, de produire des guides, recommandations ou projets d'instructions techniques.

Veille technique et réglementaire, en particulier sur la normalisation.

Missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage ou des études de programmation.

Études de faisabilité ou de maîtrise d'œuvre.

Assistance aux services centraux ou déconcentrés de l'État, sous forme de conseil ou d'avis.

Réalisation d'expertises architecturales ou techniques, notamment dans des commissions techniques ou jurys de concours.

Réalisation d'études méthodologiques et particulières d'aménagement de bases aériennes.

Chef du département : M. Alain ROUDAUT, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement

Département génie civil et pistes (STAC/GCP)

En matière de conception, construction, exploitation et maintenance des infrastructures aéroportuaires : développement de la recherche, établissement de méthodologies, réalisation et diffusion de guides techniques, outils, méthodes ou matériels.

Participation à la production et l'actualisation des normes et règlements techniques, représentation de la direction générale de l'aviation civile dans les instances qui les établissent.

Participation à la certification et à la surveillance des aéroports.

Assistance à maîtrise d'ouvrage ou réalisation d'études d'ingénierie de génie civil.

Assistance aux services centraux ou déconcentrés de l'État, sous forme de conseil, d'expertises ou d'avis.

Auscultations de chaussées aéronautiques pour déterminer notamment leurs caractéristiques de portance, de glissance ou d'uni.
Travaux de terrassement et d'entretien contribuant à la sécurité des aérodromes.
Chef du département : M. Patrick LERAT, ingénieur des P. et C.

Département sûreté, équipements (STAC/SE)

Veille scientifique et technique, promotion et évaluation de l'innovation dans les techniques et installations de détection d'objets ou engins dangereux, ainsi que dans les systèmes de contrôles d'accès ou périmétriques. Participation à l'élaboration et l'évaluation de la politique, de la réglementation et de la normalisation.
Certification ou d'agrément des matériels et installations, vérification de leurs performances par des tests réalisés par le département ou par des organismes scientifiques ou techniques, français ou étrangers.
Participation à des missions d'audit de sûreté sur les plans national, européen ou international.
Assistance aux responsables de l'exploitation de ces matériels et installations, dans le cadre d'un contrôle intégré, par des avis ou expertises.
Fonctionnement du système technique central de contrôle des titres d'accès dans les parties critiques de la zone réservée des aéroports.
Suivi de la normalisation et veille technique en matière d'équipements aéroportuaires, homologation de matériels.
Conduites d'études et appui technique à la certification des aéroports dans les domaines du balisage, et de la sécurité et de la lutte contre les incendies des aéronefs.
Conduite d'études et maintenance d'infrastructures électriques d'aérodromes militaires.
Chef du département : M. Thierry MADIKA, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Département systèmes d'information et aérienne (STAC/SINA)

Conduite et évaluation des actions du service relatives à la qualité et aux méthodes de tests, de certification et de surveillance.
Appui technique à la direction du contrôle de la sécurité dans le domaine de la navigation aérienne.
Développement et gestion des systèmes d'information, notamment géographiques, ainsi que des systèmes de gestion des connaissances.

Instruction et maintien des qualifications et accréditations du service ou de ses agents.
Méthodologie des études de sécurité, des retours d'expérience et des systèmes de management de la qualité.
Chef de département : M. Sylvain LEFOYER, ingénieur des P. et C.

Département administratif (STAC/DA)

Passation des marchés du service, support juridique.
Préparation et exécution des budgets, gestion financière et comptable.
Gestion et formation du personnel, gestion administrative de l'action sociale.
Fonctions logistiques.
Chef du département : M. Alain FOURCART, attaché principal d'administration de l'aviation civile

SECRETARIAT GÉNÉRAL de la DGAC(DGAC/SG)

50, r. Henry-Farman, 75720 Paris Cedex 15
Directeur, secrétaire général : M. Jean-François GRASSINEAU, administrateur civil hors classe
Chef de service, adjointe au secrétaire général : Mme Michelle DESJARDINS, administratrice civile hors classe
Conseiller, chargé de corps des ingénieurs des P. et C. : M. François COUSI , ingénieur général des P. et C.
Chargé de mission, chargé de corps des attachés d'administration de l'aviation civile : M. Thierry THIBAUT, conseiller d'administration de l'aviation civile

Bureau médical (SG/MED)

Coordination et organisation générale des services médicaux en matière de médecine de prévention, médecine d'aptitude au contrôle de la navigation aérienne et médecine statutaire.
Politique médicale relative à l'action sur le milieu professionnel et à la surveillance médicale des agents de la DGAC.
Élaboration du plan d'équipement des services et du plan de formation des médecins.
Secrétariat des organismes médicaux à caractère consultatif siégeant en administration centrale.
Mise en œuvre de la médecine d'aptitude au contrôle de la navigation aérienne,

secrétariat du comité médical du contrôle de la navigation aérienne.

Chef du bureau : Dr Claude KALFO , médecin général, médecin-chef de la DGAC et de Météo-France

SOUS-DIRECTION de la RÉGLEMENTATION et de la GESTION des PERSONNELS

Sous-directrice : Yve FERRY-DELETANG, administratrice civile hors classe

Chargé de mission : M. Vincent GRENOUILLEAU, administrateur civil

Chef du projet NOIRH, chargé de corps des ingénieurs des études et de l'exploitation

de l'aviation civile : M. Jacques TANGUY , ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Bureau de la gestion des personnels et du recrutement (SG/SDP1)

Gestion des carrières des fonctionnaires et agents contractuels de la DGAC, et des personnels à statut commun à la DGAC et à l'établissement public Météo-France. Gestion collective et individuelle de ces personnels, sous réserve des attributions de la DSNA.

Définition et mise en œuvre des procédures de notation et d'évaluation.

Recrutement dans les corps de fonctionnaires de la DGAC et dans les corps communs, et des agents contractuels de la DGAC.

Organisation des concours et des examens professionnels, en liaison avec l'École nationale de l'aviation civile.

Suivi de gestion des personnels de la DGAC pouvant occuper des emplois au sein d'organismes internationaux, d'organismes de l'Union européenne ou de services de l'administration française à l'étranger.

Gestion de la nouvelle bonification indiciaire.

Gestion rapprochée des personnels affectés au secrétariat général.

Gestion des ouvriers de l'établissement central ouvrier.

Chef du bureau : M. Michel GUILLORIT , administrateur civil

Bureau de la réglementation du personnels et du dialogue social (SG/SDP2)

Traitement des questions réglementaires et statutaires relatives à la gestion des personnels de la DGAC.

Élaboration des textes relatifs à l'application de la réglementation générale de la fonction publique.

Élaboration des statuts particuliers des corps de la DGAC et des corps communs à la DGAC et à l'établissement public Météo-France, ainsi que des textes relatifs aux traitements et aux rémunérations accessoires des agents de la DGAC et des corps communs.

Organisation du dialogue social, traitement des questions syndicales au sein de la DGAC, et des questions générales relatives aux divers comités, commissions et organismes paritaires.

Organisation des élections professionnelles.

Secrétariat du comité technique paritaire de la DGAC et des autres instances paritaires centrales.

Supervision de la gestion des personnels ouvriers de la DGAC.

Chef du bureau : Mme Maryse de BUCHY, ingénieure des P. et C.

Bureau de l'analyse de gestion et du budget des ressources humaines (SG/SDP3)

Préparation et suivi de gestion des personnels.

Gestion de la masse salariale de la DGAC (budget annexe et budget général), suivi de la consommation de ses crédits de personnels, et de l'exécution du budget des personnels.

Répartition des effectifs entre les directions et services de la DGAC dans le cadre des programmes budgétaires.

Suivi quantitatif des effectifs des corps, grades et emplois de la DGAC.

Définition et renseignement des indicateurs de gestion et d'analyse de l'activité dans le domaine des ressources humaines, analyse des coûts et de performance de la fonction ressources humaines.

Maîtrise d'ouvrage et suivi de développement des outils informatiques de gestion des ressources humaines de la DGAC.

Chef du bureau : M. Gildas LE BRETON, administrateur civil

Bureau des traitements, des salaires et des pensions (SG/SDP4)

Coordination de l'exécution des opérations de paye des agents de la DGAC.

Préparation et suivi des dossiers de pension.

Opérations de paye des personnels administratifs, techniques, médicaux et ouvriers de la DGAC affectés en administration centrale, dans certains services à compétence nationale de la DGAC ou en poste à l'étranger, des personnels navigants et assimilés de l'ensemble de la DGAC, et des personnels gérés par les services du ministère chargé de l'équipement et affectés ou mis à la disposition de la DGAC, en région Ile de France et dans les directions de l'aviation civile

métropolitaines.

Validation de services et liquidation des droits à pension des fonctionnaires de la DGAC et des personnels à statut commun à cette direction générale et à l'établissement public Météo-France.

Chef du bureau : Mme Maryse ROERO, conseillère d'administration de l'aviation civile

Bureau des affaires sociales (SG/SDP5)

Définition, coordination et mise en œuvre de la politique sociale menée en faveur de l'ensemble des personnels de la DGAC et de l'établissement public Météo-France.

Insertion des agents dans le milieu du travail accueil, logement, restauration, action sportive et culturelle.

Gestion des prestations d'action sociale.

Coordination de l'action des assistants de service social.

Soutien au développement de la vie associative, tutelle des associations nationales.

Secrétariat du comité central d'action sociale et coordination de l'action des comités locaux d'action sociale de la DGAC et de l'établissement public Météo-France.

Gestion du budget de fonctionnement de l'action sociale de la DGAC et de l'établissement public Météo-France, ainsi que du budget d'investissement de l'action sociale de la DGAC.

Animation et mise en œuvre l'action sociale en faveur des personnels du siège de la DGAC et du siège de l'établissement public Météo-France, et des services rattachés.

Chef de bureau : Mme Caroline TRANCHANT, attachée principale d'administration de l'aviation civile

Mission hygiène, sécurité et conditions de travail (SG/SDP-HSCT)

Élaboration, animation et mise en œuvre des actions d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la DGAC.

Coordination de l'action des directions et services, supervision de leur organisation dans le domaine, fourniture d'assistance technique et réglementaire.

Gestion des crédits destinés aux actions nationales d'hygiène et de sécurité du travail de la DGAC.

Secrétariat du comité central d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de

la DGAC, réalisation des études demandés par le comité.

Coordination de l'action des comités locaux d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des directions et services de la DGAC.

Mise en œuvre des actions d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des directions et services de la DGAC.

Mise en œuvre des actions d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail en faveur des personnels du siège de la DGAC.

Chef de la mission : N...

SOUS-DIRECTION des AFFAIRES FINANCIÈRES et du CONTRÔLE de GESTION

Sous-directeur : N...

Bureau de la synthèse budgétaire et financière (SG/SDF1)

Coordination de la procédure de préparation et d'exécution des budgets de l'aviation civile.

Animation et coordination de l'élaboration des objectifs et des indicateurs de performance associés et des projets et rapports annuels de performance relatifs aux lois de finances.

Suivi de l'exécution du budget annexe et des crédits de l'aviation civile inscrits au budget général.

Définition des principes et suivi de mise en œuvre de la gestion par budgets opérationnels de programme des crédits du budget annexe et du budget général pour les crédits de l'aviation civile.

Centralisation comptable des recettes du budget annexe et coordination des opérations de dépenses.

Réponses à la Cour des comptes et aux assemblées parlementaires.

Chef de bureau : M. Michel MAINARDIS, conseiller d'administration de l'aviation civile

Bureau de l'exécution budgétaire et financière (SG/SDF2)

Gestion des crédits de l'administration centrale inscrits au budget annexe et au budget général.

Établissement et gestion du plan d'emploi des crédits du secrétariat général et du cabinet du directeur général en fonctionnement et en investissement, suivi d'exécution.

Ordonnancement de la dépense exécutée en administration centrale, à l'exception des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Gestion des contrats d'emprunts du budget annexe.
 Contrôle de l'application de la réglementation concernant les frais de déplacement des agents en mission ou changeant de résidence administrative, définition et mise en œuvre des procédures de prise en charge de ces frais.
 Organisation des régies d'avances et de recettes de la DGAC, fonctionnement des régies d'avances et de recettes de l'administration centrale de la DGAC.
 Chef du bureau : Mme Marie-Christine CHAMBOUVET, attachée principale INSEE

Bureau du contrôle de gestion et de la comptabilité analytique (SG/SDF3)
 Définition des objectifs et des règles du contrôle de gestion de la DGAC, organisation du contrôle de gestion et définition des instruments à mettre en œuvre.
 Coordination de la fourniture des rapports, tableaux de bord et indicateurs assortis d'analyses et de propositions d'actions.
 Tenue de la comptabilité analytique du budget annexe, production des données utiles à la constitution des assiettes de redevances pour services rendus.
 Définition, mise à jour et diffusion du plan de gestion et de ses évolutions.
 Coordination des études traitant de l'analyse des coûts au sens de la LOLF.
 Participation à la définition des comptes de comptabilité générale, contrôle de l'application des procédures relevant de la comptabilité analytique, vérification de l'imputation analytique des dépenses et de la cohérence des résultats de la comptabilité analytique avec les comptabilités budgétaire et générale.
 Organisation des opérations d'inventaire relatives à la gestion des immobilisations dont la DGAC est affectataire.
 Animation des réseaux du contrôle de gestion, de la comptabilité analytique et de la gestion des immobilisations.
 Assistance à la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information de contrôle de gestion et de comptabilité analytique.
 Secrétariat de la commission consultative économique du budget annexe de l'aviation civile.
 Chef de bureau : M. Christophe BIGAND, administrateur civil

Bureau des marchés et de l'achat public (SG/SDF4)
 Conduite, pour les achats de l'administration centrale, des procédures de passation de marchés dont le formalisme est imposé par le code des marchés publics.
 Définition et réalisation, avec la personne responsable des marchés concernée,

des procédures à mettre en œuvre.
 Validation des dossiers présentés à l'avis ou au visa des organismes de contrôle des marchés.
 Animation du réseau des spécialistes des marchés publics de la DGAC, contribution à la définition et à la mise en œuvre des politiques d'achats.
 Assistance aux services à compétence nationale rattachés au secrétariat général dans la conduite de leurs procédures formalisées.
 Veille juridique sur le domaine des marchés publics.
 Chef du bureau : Mme Huguette NOLIN, attachée INSEE

Bureau des marchés et de l'achat public (SG/SDF4)
 Conduite, pour les achats de l'administration centrale, des procédures de passation de marchés dont le formalisme est imposé par le code des marchés publics.
 Définition et réalisation, avec la personne responsable des marchés concernée, des procédures à mettre en œuvre.
 Validation des dossiers présentés à l'avis ou au visa des organismes de contrôle des marchés.
 Animation du réseau des spécialistes des marchés publics de la DGAC, contribution à la définition et à la mise en œuvre des politiques d'achats.
 Assistance aux services à compétence nationale rattachés au secrétariat général dans la conduite de leurs procédures formalisées.
 Veille juridique sur le domaine des marchés publics.
 Chef du bureau : Mme Huguette NOLIN, attachée INSEE

SOUS-DIRECTION des AFFAIRES JURIDIQUES

Sous-directrice : Mme Alice-Anne MÉDARD , conseillère des affaires étrangères
 Adjoint : M. Frédéric POMMIER , conseiller d'administration de l'aviation civile

Bureau des affaires juridiques générales (SG/SDJ1)
 Conseil, expertise et assistance juridiques des services de la DGAC.
 Examen des projets de textes législatifs et réglementaires, et suivi au titre de la qualité de la réglementation.
 Décisions de commissionnement des agents chargés de constater les infractions aux dispositions du code de l'aviation civile.
 Coordination des réponses des services de la DGAC à la commission d'accès aux documents administratifs.

Centralisation des déclarations de fichiers à la commission nationale informatique et liberté.

Veille juridique.

Tenue et diffusion de la documentation juridique, animation des réseaux à vocation juridique et documentaire.

Suivi et publication du code de l'aviation civile, du recueil des arrêtés, décisions, instructions et circulaires intervenus dans les matières traitées au code de l'aviation civile.

Chef du bureau : M. Frédéric POMMIER, conseiller d'administration de l'aviation civile

Bureau du contentieux (SG/SDJ/2)

Protection des intérêts de l'État devant la juridiction administrative, élaboration des observations de l'administration devant la juridiction judiciaire.

Suivi de l'exécution des décisions juridictionnelles, élaboration des protocoles transactionnels.

Protection juridique des fonctionnaires.

Règlement des réparations civiles.

Chef du bureau : M. Franck LAFAGE, attaché principal d'administration de l'aviation civile

Bureau du droit européen et international (SG/SDJ3)

Conseil, expertise et assistance juridiques des services de la DGAC pour les questions juridiques liées au droit européen et international. Participation à l'élaboration des conventions et accords internationaux, et de la réglementation communautaire et européenne.

Suivi de la réglementation européenne et internationale.

Traitement du contentieux communautaire.

Transposition et suivi d'application en droit interne des conventions internationales.

Participation à la transposition des directives communautaires et à la mise en œuvre des règlements.

Chef du bureau : Mme Pascale ROBERT, attachée principale d'administration de l'aviation civile

SOUS-DIRECTION de la MODERNISATION, de l'INFORMATIQUE de GESTION et de la FORMATION

Chargé de la sous-directeur : M. Pierre DUBOIS, ingénieur en chef des P. et C.

Chargé de mission : M. Jean-Pierre DELATTRE, attaché d'administration de l'aviation civile

Bureau de la modernisation et de l'organisation des services

Animation et mise en œuvre, dans les services de la DGAC, de la politique de modernisation, de simplification administrative et de développement de la qualité.

Élaboration des mesures de déconcentration.

Actions en matière d'amélioration du management public, mise en place d'outils et diffusion des expériences.

Définition des orientations en matière d'organisation des services de la DGAC et préparation des textes afférents, sous réserve, pour les services déconcentrés, des compétences dévolues aux préfets.

Suivi des questions relatives à l'implantation territoriale des services et des emplois de la DGAC.

Chef du bureau : N...

Bureau des écoles et de la formation continue (SG/SDMIF2)

Définition, coordination et mise en œuvre de la politique de formation aéronautique d'État par la DGAC.

Élaboration des plans pluriannuels et des documents contractuels définissant les relations de la DGAC et de l'École nationale de l'aviation civile, tutelle administrative de l'École.

Définition et suivi d'application des orientations données au service d'exploitation de la formation aéronautique pour les personnels aéronautiques navigants.

Conception et application de la politique de formation continue des personnels de la DGAC.

Secrétariat et animation du conseil de la formation professionnelle.

Ingénierie de la formation pour les services de la DGAC.

Organisation et évaluation des actions de préparation aux examens et concours.

Chef du bureau : M. William FENET, conseiller d'administration de l'aviation civile

Mission du patrimoine historique et des archives (SG/SDMIF-ARCH)

Politique de conservation et de valorisation du patrimoine historique et des archives de la DGAC.

Définition, en liaison avec l'inspection générale de l'aviation civile, des actions de conservation du patrimoine historique, participation à l'organisation des activités de sa valorisation.

Collecte, conservation et communication des archives de l'administration centrale et des services à compétence nationale.

Conseil, expertise et assistance technique auprès des services déconcentrés pour la gestion de leurs archives.

Animation du réseau des correspondants " archives " des services de la DGAC.

Chef de la mission : Mme Ariane GILOTTE, attachée d'administration de l'aviation civile

Mission du patrimoine immobilier

Pilotage d'ensemble de la gestion du patrimoine immobilier de la DGAC.

Suivi et mise en œuvre de la réglementation afférente.

Suivi direct du patrimoine immobilier dévolu aux immeubles accueillant les différentes directions et services composant la DGAC et aux logements pour nécessité absolue ou utilité de service.

Chef de la mission : Mme Joëlle DAIRE, attachée d'administration de l'aviation civile

SERVICES à COMPÉTENCE NATIONALE RATTACHÉS au SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SERVICE de GESTION des TAXES AÉROPORTUAIRES (SGTA)

1, r. Vincent-Auriol, 13617 Aix-en-Provence Cedex

Opérations de contrôle d'assiette de la taxe d'aéroport et de la taxe sur les nuisances sonores aériennes.

Répartition de leurs produits entre les exploitants des aéroports, systèmes aéroportuaires ou communautés aéroportuaires concernés.

Chef du service : M. Jean-Yves SAVINA, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

SERVICE d'EXPLOITATION de la FORMATION

AÉRONAUTIQUE

r. de l'aviation, BP 80, 31603 Muret Cedex

Mise en œuvre de la formation de navigants par l'État, mise en œuvre des moyens aériens nécessaires à la direction générale de l'aviation civile.

Chef du service : M. Denis APVRILL, ingénieur général des P. et C.

Adjoint : M. François-Dominique DIOT, ingénieur des P. et C.

Département opérations (OP)

Définition de la politique en matière de formation et des méthodes mises en œuvre, ainsi que des méthodes et procédures d'exploitation des avions.

Définition et de la gestion du niveau professionnel des personnels navigants et autres instructeurs.

Relations avec les utilisateurs des centres.

Missions d'ingénierie pour la DGAC et pour des tiers.

Chef du département : M. Guy MARTIN, agent contractuel navigant

Département (T)

Maintenance, mise en œuvre et gestion des moyens matériels concourant à la réalisation des activités en collaboration avec les divisions techniques et les unités chargées des moyens généraux des centres.

Chef du département : M. Michel COSTE, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Département administratif (A)

Administration générale du service.

Gestion des personnels et de la comptabilité.

Chef du département : M. Michel SAILLARD, conseiller d'administration de l'aviation civile

Centres de SEFA

Centre de St-Yan

Aérodrome de St-Yan, 71600 Paray-le-Monial

Formation de pilotes.

Chef du centre : M. Jean-Claude CAVALLINI, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Centre de Melun-Villaroche
Aérodrome Melun-Villaroche, 77550 Moissy-Cramayel
Formation de pilotes.
Chef du centre : M. Alain MACE , ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Centre de Melun-Villaroche
Aérodrome Melun-Villaroche, 77550 Moissy-Cramayel
Formation de pilotes.
Chef du centre : M. Alain MACE, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Centre de Muret
r. de l'aviation, BP 110, 31604 Muret Cedex
Formation de pilotes, calibration des aides radioélectriques à la navigation aérienne.
Chef du centre : M. Alain FENAROLI, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Centre de Montpellier
Aérodrome de Montpellier-Méditerranée, 34134 Mauguio Cedex
Formation de pilotes.
Chef du centre : M. Etienne CERETTO, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Centre de Grenoble
Aérodrome de St-Geoirs, BP 39, 38590 St-Etienne de St-Geoirs
Formation des instructeurs avions.
Chef du centre : M. Jacques ABOULIN, agent contractuel navigant

Centre de Biscarosse
Aérodrome de Biscarosse-Parentis, BP 102, 40601 Biscarosse
Formation de pilotes.

Chef du centre : M. Jean-Marc LEROY, agent contractuel navigant

Centre de Carcassonne
Aérodrome de Carcassonne - Salvaza, BP 1023, 11850 Carcassonne Cedex 9
Formation de pilotes.
Chef du centre : M. Denis JAUVIN, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Centre de Castelnaudary
Aérodrome de Castelnaudary, rte du Mas Stes Ruelles, BP 1102, 11491 Castelnaudary Cedex
Maintenance de la flotte du SEFA.
Chef du centre : M. Denis JAUVIN, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

CENTRE d'EXPLOITATION, de DÉVELOPPEMENT et d'ÉTUDES du RÉSEAU d'INFORMATION de GESTION (CEDRe)
1, r. Georges Pelletier d'Oisy, 91205 Athis-Mons Cedex
Chef du service : M. Pascal HUET, ingénieur en chef des P. et C.
Adjoint : M. Yves SAGNIER, ingénieur en chef des P. et C.

Secrétariat général (CEDRe/SG)
Administration et gestion interne du CEDRe.
Gestion des ressources financières et humaines, gestion des affaires générales du CEDRe.
Participation à la définition, à la programmation, à l'élaboration et au suivi de l'exécution des marchés du CEDRe.
Contrôle de gestion, comptabilité analytique et gestion des immobilisations.
Secrétaire générale : Mme Danièle DALICHAMPT, attachée principale d'administration de l'aviation civile

Département " développement" (CEDRe/DEV)
Étude, définition et développement des applications informatiques de gestion et bureautiques de la DGAC.
Définition et mise en place des réseaux de communication d'informatique de gestion.

Élaboration des programmes et standards d'équipements, qualification des matériels et logiciels informatiques de gestion de la DGAC.

Gestion des projets.

Veille technologique.

Chef du département : M. Michel SABATIER, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Département " exploitation " (CEDRe/EXP)

Mise en œuvre opérationnelle du système d'information de gestion de la DGAC.

Exploitation des serveurs et des applications de gestion, prestation de support aux utilisateurs.

Qualification en exploitation des logiciels de gestion, diffusion à tous les services de la DGAC.

Définition de la politique d'exploitation des réseaux informatiques de gestion et des applications de communication associées.

Administration nationale et exploitation des parties de ces réseaux et applications de son ressort direct.

Élaboration de la politique d'exploitation des postes de travail et des serveurs bureautiques, mise en œuvre de cette politique dans les services de l'administration centrale de la DGAC.

Contrôle de l'application des méthodes et règles permettant de garantir la qualité, la sécurité et la pérennité des systèmes et réseaux d'information de gestion, collecte des indicateurs correspondants.

Gestion technique des contrats de maintenance des systèmes et réseaux de gestion de la DGAC.

Chef du département : M. Gilbert LA NEELLE, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

DIRECTION des SERVICES de la NAVIGATION AÉRIENNE (DFAC/DSNA)

50, r. Henry-Farman, 75720 Paris Cedex 15

La DSNA, service à compétence nationale rattaché au directeur général de l'aviation civile, est chargée de fournir les services de la circulation aérienne, de communication, de navigation et de surveillance afférents, ainsi que les services d'information aéronautique, aux aéronefs évoluant en circulation aérienne générale dans l'espace aérien dont la gestion a été confiée à la France par l'organisation de l'aviation civile internationale et sur les aérodromes désignés par le ministre chargé de l'aviation civile.

Directeur : M. Jean-Yves DELHAYE, ingénieur général des P. et C.

Conseiller scientifique : M. Dominique COLIN de VERDIERE , ingénieur général des P. et C.

Cabinet

Affaires générales, communication, affaires européennes.

Chef de cabinet : M. Maurice GEORGES , ingénieur en chef des P. et C.

Conseiller communication : M. Jean-Marie PIDUCH , ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

MISSION de l'ENVIRONNEMENT

Participation à l'élaboration de la stratégie relative aux moyens et procédures visant

à maîtriser l'impact sonore aux alentours des aéroports, en matière de circulation aérienne et de gestion du trafic aérien.

Concours à l'élaboration et à la mise en œuvre des textes réglementaires.

Établissement des outils et des méthodes d'analyse de l'impact des survols pour les projets de procédures de circulation aérienne d'arrivée et de départ des aérodromes, réalisation d'études.

Réponses aux demandes d'information de l'Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires (ACNUSA) dans le domaine de la navigation aérienne. Contribution à l'élaboration de la formation initiale et continue dans le domaine de l'environnement.

Élaboration d'actions de communication, préparation des éléments de réponse aux interventions et aux courriers des particuliers.

Instruction des dossiers d'infraction aux restrictions d'exploitation environnementales en matière de circulation aérienne pour le compte de la commission nationale de prévention des nuisances.

Chef de la mission : N...

MISSION SÉCURITÉ, QUALITÉ, SÛRETÉ

Élaboration et mise en œuvre de la politique de sécurité, de qualité et de sûreté de la DSNA.

Coordination, animation et évaluation du système de management de la sécurité, de la qualité et de la sûreté.

Réalisation de l'audit interne dans son domaine de compétence.

Garantie du maintien des conditions de délivrance du certificat de prestataire de services de la navigation aérienne dans son domaine de compétence.

Établissement du compte rendu de performance en matière de sécurité par le suivi d'indicateurs et des événements de sécurité.

Étude, développement et promotion de méthodes d'analyses de sécurité.

Développement d'un plan de sûreté, coordination des mesures de sûreté préventives du ressort de la DSNA, y compris pour la sécurité des systèmes d'information.

Chef de la mission : Mme Anne FRISCH, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile

SOUS-DIRECTION de la PLANIFICATION et de la STRATÉGIE

Chargé de la sous-direction : M. Raymond ROSSO, ingénieur général des P. et C.

Bureau planification - Programmes (SDPS/P)

Planification des services à fournir aux usagers et des moyens nécessaires de communication, navigation, surveillance et de gestion du trafic aérien nécessaires (CNS/ATM).

Établissement du plan national d'harmonisation et de mise en œuvre des moyens CNS/ATM dans le cadre du plan européen établi par l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (EUROCONTROL).
 Définition et maîtrise d'ouvrage des programmes de génie civil, d'équipements et d'informatique relatifs à la navigation aérienne.
 Définition du programme annuel d'études relatives à la navigation aérienne.
 Établissement et suivi d'exécution du budget d'investissement.
 Détermination et suivi des indicateurs de performance.
 Coordination de niveau stratégique entre autorités civiles et militaires.
 Chef du bureau : Mme Aline PILLAN, ingénieure des P. et C.

Bureau prospective et stratégie (SDPS/S)

Établissement du plan stratégique de la DSNA.
 Définition de la stratégie de développement des services à fournir aux usagers.
 Définition des objectifs d'études et de recherche appliquée en liaison avec les programmes européens, fonctionnement du comité d'orientation des études et de la recherche appliquée.
 Participation de la DSNA aux travaux d'élaboration de normes et règlements nationaux, européens et internationaux relatifs à la navigation aérienne.
 Définition de la stratégie d'utilisation du spectre radioélectrique et participation aux travaux nationaux, européens et internationaux afférents.
 Établissement de la stratégie de coopération avec les autres prestataires de service de navigation aérienne européens ou internationaux.
 Chef du bureau : M. Denis LEMARCHAND, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Bureau recherche et sauvetage (SDPS/A)

Politique générale et organisation en matière de recherche et de sauvetage (SAR) des passagers d'aéronefs accidentés.
 Élaboration des plans de sauvetage et des procédures.
 Relations avec les organisations internationales et organismes SAR étrangers et les autres administrations nationales concernées.
 Élaboration des programmes de formation et de qualification.
 Chef du bureau : Lieutenant-colonel Philippe RAPHANAUD

SOUS-DIRECTION des RESSOURCES HUMAINES

Chargé de la sous-direction : M. Georges CHARVE, ingénieur en chef des P. et C.

Bureau de la gestion des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne (SDRH/C)

Chef du bureau : Jean-Renaud GELY, ingénieur des P. et C.

Bureau de la gestion des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne (SDRH/E)

Chef du bureau : M. Frédéric MEDIONI, ingénieur des P. et C.

Bureau de la gestion des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile (SDRH/T)

Compétences communes aux trois bureaux, pour chacun des corps :
 Définition des conditions et suivi de la mise en œuvre du recrutement.
 Suivi individuel et collectif des personnels depuis leur recrutement.
 Élaboration des programmes de formation initiale et continue, gestion des stages nationaux de formation continue, suivi et gestion des qualifications.
 Gestion de la commission administrative paritaire.
 Synthèse des besoins en effectif du corps.
 Politique d'affectation interne à la DSNA ;
 Participation à l'élaboration des textes concernant l'organisation du travail de ces personnels, de la participation à la coordination internationale relative à ces attributions.
 Établissement d'actes, arrêtés et décisions relatifs à la gestion statutaire du corps.
 Chef du bureau : N...

Bureau de la gestion collective (SDRH/G)

Participation à la préparation de la loi de finances, suivi des effectifs budgétaires.
 Définition et suivi, en liaison avec le secrétariat général, des indicateurs de performances.
 Élaboration et suivi du budget de la formation.
 Participation à l'élaboration de la convention conclue entre la direction générale de l'aviation civile et l'École nationale de l'aviation civile (ENAC) et des plans pluriannuels de l'ENAC.
 Suivi des dossiers des comités hygiène-sécurité de la DSNA.
 Participation à la gestion du contentieux.
 Gestion des personnels administratifs et ouvriers, contractuels et vacataires de la

direction, et identification des besoins en effectifs et en formation de ces personnels.
 Gestion des primes des corps gérés par la DSNA, participation à l'élaboration des textes correspondants.
 Chef du bureau : Mme Françoise RODRIGUEZ , attachée principale d'administration de l'aviation civile

SOUS-DIRECTION des FINANCES

Sous-directeur : M. Hervé TORO, administrateur civil hors classe

Bureau des dépenses et recettes hors redevances (SDFI/D)
 Synthèse des questions budgétaires et financières concernant la navigation aérienne.
 Préparation de la loi pour le programme " navigation aérienne ", exécution des budgets, mise en œuvre du dialogue de gestion budgétaire.
 Engagement et émission des ordres de dépenses pour les crédits de fonctionnement et d'investissements de la DSNA et les contributions aux organismes extérieurs.
 Tenue des tableaux de bord de gestion des crédits de la DSNA.
 Émission des titres de recettes à l'exception de ceux relatifs aux redevances de navigation aérienne.
 Gestion centrale des missions des personnels de la navigation aérienne.
 Préparation et notification des marchés propres à l'échelon central de la DSNA.
 Chef du bureau : Mme Nathalie PETIT, conseillère d'administration de l'aviation civile

Bureau des dépenses et recettes hors redevances (SDFI/D)
 Synthèse des questions budgétaires et financières concernant la navigation aérienne.
 Préparation de la loi pour le programme " navigation aérienne ", exécution des budgets, mise en œuvre du dialogue de gestion budgétaire.
 Engagement et émission des ordres de dépenses pour les crédits de fonctionnement et d'investissements de la DSNA et les contributions aux organismes extérieurs.
 Tenue des tableaux de bord de gestion des crédits de la DSNA.
 Émission des titres de recettes à l'exception de ceux relatifs aux redevances de

navigation aérienne.
 Gestion centrale des missions des personnels de la navigation aérienne.
 Préparation et notification des marchés propres à l'échelon central de la DSNA.
 Chef du bureau : Mme Nathalie PETIT, conseillère d'administration de l'aviation civile

DIRECTION des OPÉRATIONS

Orly Sud, BP 155, 94541 Orly Aérogare Cedex
 Directrice : Mme Françoise DEYGOUT , ingénieure générale des P. et C.
 Adjoint " en route " : M. Jean-Claude COULARDOT, ingénieur général des P. et C.
 Adjoint " approches et aérodromes contrôlés " : M. Pascal PLANCHON , ingénieur en chef des P. et C.
 Secrétaire général : Mme Ariane LOZACHMEUR, administratrice civile hors classe

Échelon central

Département sécurité et performances (DO/1)
 Coordination et organisation des activités relatives à la sécurité et de celles relatives à la qualité du service rendu comportant l'analyse des performances, le dimensionnement opérationnel et technique des organismes et les relations avec les usagers.
 Chef du département : N...

Département espace (DO/2)
 Études relatives à l'organisation stratégique de l'espace aérien.
 Gestion pré-tactique de l'espace aérien et de la gestion des flux de trafic.
 Mise au point des procédures de coordination entre aviations civile et militaire pré-tactique et en temps réel.
 Gestion flexible et dynamique de l'espace et de la régulation des flux de trafic.
 Organisation de la permanence opérationnelle de la direction des opérations.
 Dans son domaine d'activité, coordination avec les partenaires instructionnels nationaux et étrangers de la navigation aérienne.
 Chef du département : M. Philippe VUILLERMET, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Département systèmes, infrastructures et programmation technique
(DO/3)

Définition et de suivi des systèmes et des moyens opérationnels des organismes de la circulation aérienne et des méthodes de travail correspondantes participation à la planification de leur déploiement, ainsi qu'à celle des installations et des infrastructures de la navigation aérienne.

Chef du département : M. Olivier CHANSOU, ingénieur des P. et C.

Service de l'information aéronautique (DO/SIA)

8, av. Roland Garros, BP 245, 33692 Mérignac Cedex

Recueil, synthèse, édition et diffusion de l'information aéronautique

alimentation et entretien des bases de données

édition et diffusion des textes réglementaires du domaine de la navigation aérienne

élaboration des procédures satellitaires.

Chef du service : Mme Annie COUTIN, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Centre d'exploitation des systèmes de la navigation aérienne centraux
(DO/CESNAC)

r. Beaudésert, 33700 Mérignac

Mise en œuvre, exploitation et suivi des systèmes et des réseaux à caractère national permettant d'assurer les services de la circulation aérienne.

Chef du centre : M. Hervé GALAND, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Centres en route de la navigation aérienne (CRNA)

Centre en route de la navigation aérienne Nord (CRNA/N)

BP 600, 91205 Athis-Mons Cedex

Chef du centre : M. Jacques DOPAGNE, ingénieur général des P. et C.

Centre en route de la navigation aérienne Est (CRNA/E)

2, r. Alberto-Santos-Dumont, BP 1033,

Chef du centre : M. Jean-Claude GOUHOT, ingénieur en chef des P. et C.

Centre en route de la navigation aérienne Sud-Est (CRNA/SE)

1, r. Vincent Auriol, 13617 Aix-en-Provence Cedex 1

Chef du centre : M. Patrick MOUYSSSET, ingénieur en chef des P. et C.

Centre en route de la navigation aérienne Sud-Ouest (CRNA/SO)

r. Beaudésert, 33700 Mérignac

Chef du centre : M. Jean-Michel BOIVIN, ingénieur en chef des P. et C.

Centre en route de la navigation aérienne Ouest (CRNA/O)

BP 13, 29470 Plougastel-Daoulas

Chef du centre : M. Philippe GUIVARC'H, ingénieur en chef des P. et C.

Services de la navigation aérienne (SNA)

Service de la navigation aérienne Nord-Est

Aérodrome de Strasbourg-Entzheim, 67960 Entzheim

Chef du service : M. Didier DUBOIS, ingénieur en chef des P. et C.

Service de la navigation aérienne Centre-Est

BP 601, 69125 Lyon-Saint-Exupéry Aéroport

Chef du service : M. Jean-Claude DURAND, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Service de la navigation aérienne Sud-Est

Aéroport de Nice-Côte d'Azur, 06203 Nice Cedex 8

Chef du service : M. Gérard BOMONT, ingénieur général des P. et C.

Service de la navigation aérienne Sud Sud-Est

Aéroport de Marseille-Provence N° 1 Aéroport, 13727 Marignane Cedex

Chef du service : M. Marc HOUALLA, ingénieur en chef des P. et C.

Service de la navigation aérienne Sud

all. St-Exupéry, BP 60100, 31703 Blagnac

Chef du service : M. Nicolas DUBOIS, ingénieur en chef des P. et C.

Service de la navigation aérienne Sud-Ouest

BP 37, 33702 Merignac Cedex

Chef du service : M. Thierry LEMPEREUR, ingénieur des P. et C.

Service de la navigation aérienne Ouest

Aérodrome de Brest Guipavas, BP 56, 29490 Guipavas

Chef du service : M. Christian KERLAN, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Service de la navigation aérienne Nord

Aérodrome de Lille-Lesquin, BP 429, 59814 Lesquin Cedex

Chef du service : M. Olivier JOUANS, ingénieur des P. et C.

Service de la navigation aérienne Antilles-Guyane

11, r. des Hibiscus, 97262 Fort de France Martinique

Chef du service : Mme Isabelle MONNIER, ingénieure en chef des P. et C.

Service de la navigation aérienne océan Indien

Aérodrome de St-Denis-Gillot, BP 52, 97408 St-Denis Cedex 9

Chef du service : M. Jean-Claude DEMICHEL, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Service de la navigation aérienne Région parisienne

Aérodrome CDG bât. 5300, r. de l'Echelle, 95711 Roissy CDG Cedex

Chef du service : M. Eric BRUNEAU, ingénieur en chef des P. et C.

DIRECTION de la TECHNIQUE et de l'INNOVATION

1, r. du Dr Maurice Grynfolgel, BP 104, 31035 Toulouse Cedex

Directeur : M. Jean-Marc FAÏSSE, ingénieur général des P. et C.

Secrétaire général : M. Denis BOUSQUET, ingénieur général des P. et C.

Département administration

Chef du département : M. Pierre LENGUIN, conseiller d'administration de l'aviation civile

Département administration

Chef du département : M. Pierre LENGUIN, conseiller d'administration de l'aviation civile

SOUS-DIRECTION des SYSTÈMES OPÉRATIONNELS (DTI/SDSO)

Chargé de la sous-direction : M. Daniel AZEMA, ingénieur général des P. et C.

Département " contrôle en vol" (SDSO/2)

Contrôle en vol des aides radio-électriques à la navigation.

Chef du département : N...

Département " radiocommunication et navigation" (SDSO/3)

Définition et achat des systèmes de communication air-sol et des moyens de radionavigation

définition des systèmes futurs de communication et de navigation.

Chef du département : M. Bernard ADES, ingénieur en chef des P. et C.

Département " radars et approches" (SDSO/4)

Définition et achat de tous les systèmes de surveillance, et des systèmes d'assistance automatisée aux contrôleurs d'approche.

Chef du département : M. Robert CAHUZAC, ingénieur en chef des P. et C.

Département " installations techniques" (SDSO/5)

Systèmes de supervision et installation des systèmes acquis par les autres départements

participation à la définition des caractéristiques des bâtiments et ouvrages nécessaires à l'installation des matériels et au fonctionnement des services de la navigation aérienne.

Coordination des opérations de génie civil concernant les bâtiments techniques de la navigation aérienne.

Chef du département : M. Jean-Pierre CAMELIN, ingénieur général des P. et C.

Département " moyens logistiques des centres opérationnels" (SDSO/6)

Support logistique aux centres opérationnels de la direction des opérations : marchés de maintenance, échange standard, fourniture de pièces détachées.

Chef du département : M. Gilles PERBOST, ingénieur des P. et C.

Département " applications CAUTRA" (SDSO/7)

Étude, développement, déploiement et maintien en conditions opérationnelles des logiciels d'assistance automatisée à la gestion du trafic aérien et aux contrôles en route de la navigation aérienne.

Chef du département : M. Jean-Marc FERNANDEZ de GRADO , ingénieur en chef des P. et C.

Département " télécommunications et infrastructure informatique"
(SDSO/8)

Support informatique, définition et achat des calculateurs, des logiciels de base et des réseaux opérationnels ainsi que des systèmes de télécommunication sol-sol.

Chef du département : M. Philippe KERLIRZIN, ingénieur en chef des P. et C.

Antenne " aéroports de la région parisienne" (SDSO/RP)

Équipements spécifiques et installations dans les aéroports de la région parisienne. Coordination dans les emprises de ces aéroports des opérations relatives au génie civil, aux bâtiments techniques, aux réseaux de télécommunications et de distribution d'énergie nécessaires au bon fonctionnement des équipements de navigation aérienne et de contrôle du trafic aérien.

Responsable de l'antenne : M. Jean-Paul LE CORRE, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

SOUS-DIRECTION des ÉTUDES et de la RECHERCHE APPLIQUÉE
(DTI/SDER)

bât. 1608, rte périphérique - zone aéroportuaire, 91200 Athis-Mons

Chargé de la sous-direction : M. Philippe MERLO , ingénieur en chef des P. et C.

Département " support administratif local et affaires générales " (SDER/1)

Gestion administrative de proximité sur les sites de la sous-direction.

Chargé du département : M. Claude MARIE, attaché principal d'administration de l'aviation civile

Département " support études, surveillance et intégration sol-bord " (SDER/2)

Études, expérimentations et recherches sur les performances et les applications des moyens de surveillance et de communications et sur les systèmes embarqués d'anti-abordage ou de maintien des séparations dans l'espace aérien.

Support informatique et bureautique aux activités de la sous-direction.

Chef du département : N...

Département " études performances et aéroports " (SDER/3)

Études, expérimentations et recherches relatives aux méthodes et aux moyens utilisés pour le contrôle de la circulation aérienne en approche et sur les aéroports, à la sécurité opérationnelle, à la gestion de l'espace aérien et des flux de trafic et à la performance des services de la navigation aérienne.

Chef du département : M. Jean-Marc POMMERET, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile

Département " études environnement du contrôleur en route " (SDER/4)

Études, expérimentations et recherches sur les méthodes et les moyens utilisés pour le contrôle en route, les applications des nouveaux concepts, les techniques d'interaction homme-machine, les prototypes d'outils d'aide au contrôle, les méthodes de travail et la formation à ces outils.

Développement des moyens de simulation en temps réel communs de la sous-direction.

Chef du département : M. Philippe CREBASSA, ingénieur en chef des P. et C.

Mission de coordination des programmes

Chef de la mission : N...

Cellule " communication et formation " (SDER/CF)

Communication interne et externe.

Organisation et Gestion de la formation.

Responsable de la cellule : Mme Emmanuelle POULAIN, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile

DIRECTION de la SÉCURITÉ et de la CIRCULATION ROUTIÈRES (DSCR)

Arche de La Défense, Paroi Sud, 92055 La Défense Cedex

Direction de la sécurité et de la circulation routières : Délégation interministérielle à la sécurité routière :

Directeur et délégué interministériel à la sécurité routière : M. Rémy HEITZ ,
magistrat

HEITZ Rémy

Né le 26 octobre 1963 à Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Magistrat

Etudes : Collège et Lycée Claude Debussy à Saint- Germain-en-Laye, Université Paris X-
Nanterre

Diplôme : Maîtrise de droit privé.

Carrière (jusqu'en 2008) :

- Elève à l'École Nationale de la Magistrature (1988)
- Substitut du procureur du Tribunal de grande instance (TGI) de Pontoise (1989-1992)
- Magistrat à la direction des affaires criminelles et des grâces (DACG) au ministère de la Justice (1992-1994)
- Chef de cabinet de Pascal Clément (ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale) (1994-1995)
- Chef du bureau de l'action publique à la DACG (1995-1999)
- Procureur de la République à Saint-Malo (1999-2001)
- Vice-procureur de la République à Paris (2001-2002)
- Conseiller technique au cabinet de Jean-Pierre Raffarin (Premier ministre) (2002-2003)
- **Délégué interministériel à la sécurité routière et Directeur de la sécurité et de la circulation routières au ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer (2003-2006)**
- Directeur de l'administration générale et de l'équipement au ministère de la Justice (2006-)

Source : *Who's Who in France 2008*.

Directeur adjoint : M. Jean PANHALEUX , ingénieur en chef des P. et C.

Chef de cabinet : M. Thierry DAVIAU , attaché principal d'administration centrale

Conseillers techniques auprès du délégué

Conseiller technique intérieur : M. Michel BARTHELEMY, commissaire de police

Conseiller technique politique générale : M. Jean-Baptiste BOUZIGUES, contractuel

Conseillère technique recherche, nouvelles technologies : Mme Marie-Claire de FRANCLIEU, contractuelle

Conseillère technique communication : Mme Béatrice ETEVE, contractuelle

Conseiller technique défense : Commandant Jean-François ROYAL

Conseiller technique justice : M. François LEPLAT, magistrat

Conseillère technique éducation nationale : M. Alain MOUGNIOTTE, professeur d'Université

Conseiller technique santé : M. Claude ROUY, directeur d'hôpital

Mission des transports intelligents DTT/DSCR

M. Jean-François JANIN, ingénieur général des P. et C.

Mission des affaires internationales

Chargée de mission : Mme Catherine MARQUE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement

Chargés de mission et chef de projets auprès du directeur

Chargée de mission à la direction du projet CSA : Mme Annie CANEL, attachée administrative des services déconcentrés.

Chargé de mission LOLF : M. Hervé GAREL

Adresses utiles

Correspondant national MOTO

Courrier parlementaire et signalé

Bison Futé

Expert automobile

Observatoire national interministériel de la sécurité routière

L'observatoire a pour mission de collecter, de mettre en forme et de diffuser des données statistiques nationales et internationales. Il gère aussi le suivi des études sur l'insécurité routière, ainsi que l'évaluation des nouvelles mesures de sécurité prises ou envisagées.

De plus, il assure le secrétariat du Conseil national de sécurité routière.

Secrétaire général : M. Jean CHAPELON, ingénieur général des P. et C.
Adjointe : Mme Maryse LAGACHE, contractuelle

SOUS-DIRECTION de la SÉCURITÉ de la ROUTE et de la GESTION du TRAFIC (SR/R)

Sous-directeur, correspondant sécurité défense : N...
Adjointe : Mme Marie-Thérèse GOUX, ingénieure des P. et C.
Chargé de mission : N..., ville, déplacement, sécurité et moto

Bureau des équipements et de la sécurité de la route (S.R./R. 1)
Politique de sécurité de la route.
Réglementation relative à la circulation et à l'usage de la route.
Coordination générale des actions de réglementation et de normalisation des équipements.
Aménagements et équipements routiers statiques, signalisation horizontale et verticale.
Transports exceptionnels.
Chargée du bureau : Mme Nathalie ROLLAND , administratrice civile

Bureau de la division transport du centre national d'information routière (CNIR) (S.R./R. 2)
codirection du centre national d'information routière (CNIR) en collaboration avec la police et la gendarmerie.
Tête de réseau de l'ensemble des centres régionaux d'information et de coordination routières (en collaboration avec la police et la gendarmerie).
Coordination opérationnelle des actions des divisions transports des centres régionaux d'information et de coordination routières (CRICR).
Programmation de la gestion technique et de la maintenance des équipements des centres d'information routière.
Participation aux activités de collecte, traitement et diffusion de l'information routière.
Établissement des statistiques et des bilans nationaux sur la circulation routière.
Mise en œuvre et évaluation des actions nationales d'information routière, relations avec les organismes assurant la diffusion de l'information routière.
Chargé de la division transports : M. Frédéric PERONNY, ingénieur divisionnaire des

travaux publics de l'État
111, r. Camelinat, 93110 Rosny-sous-Bois
Adjoint : N...
111, r. Camelinat, 93110 Rosny-sous-Bois

Bureau de la gestion du trafic (S.R./R. 3)
Politique générale d'exploitation de la route.
Définition et méthodologie des actions d'exploitation.
Programmation et mise en œuvre de schémas directeurs d'exploitation de la route.
Normalisation des équipements d'exploitation.
Politique des déplacements urbains sûrs.
Coordination inter-services entre les tâches d'exploitation de la route et le recueil de l'information routière.
Chargé du bureau : N...

Bureau des systèmes d'exploitation d'information routières (S.R./R. 4)
Politique de développement, conception, réalisation, mise en œuvre et évolution des systèmes d'information routières.
Suivi des expérimentations et innovation en matière d'exploitation et d'information routières.
Veille et prospective dans le domaine de la télématique routière au bénéfice de l'exploitation et de l'information routières.
Maintenance des équipements informatiques des centres d'information routière.
Chargé du bureau : M. Eric DEGNY , ingénieur des travaux publics de l'État

Pôle des chargés de mission du schéma directeur d'informations routières
Études et recherches sur l'architecture cadre des transports intelligents, les projets européens et l'information routière en temps réel.
Appui à la conception et au déploiement de l'information routière sur le réseau routier non concédé.
M. Didier BOURLES, ingénieur des travaux publics de l'État

Chargé de mission prospective et international
N...
Relations avec la Communauté européenne, les organismes de recherches internationaux et travail

de prospective dans tous les domaines de compétence de la sous-direction

Chargé de mission défense et sécurité civile

N...

Veille sur les conditions de circulation et sécurité civile dans les domaines de la direction

Chargé de mission défense et sécurité civile

N...

Veille sur les conditions de circulation et sécurité civile dans les domaines de la direction

Bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routière (E.R. 1)

Définition et mise en œuvre de la politique de l'éducation routière et de l'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité routière, avant et après l'obtention du permis de conduire (continuum éducatif).

Réglementation du secteur professionnel et de l'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité routière.

Conception et mise en œuvre des examens professionnels du domaine de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.

Études et supports pédagogiques et didactiques dans le domaine de l'éducation des usagers de la route et de la formation des conducteurs.

Fixation des programmes de formation des usagers de la route et des conducteurs.

Conduite des projets d'amélioration de la qualité des prestations des enseignants et éducateurs dans le domaine de l'éducation routière et de l'enseignement de la conduite.

Chargé du bureau : M. Christian MACHU, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau du permis de conduire (E.R. 2)

Définition et réglementation des examens du permis de conduire.

Suivi et évaluation du fonctionnement des dispositifs d'examen.

Réglementation relative au contrôle médical de l'aptitude physique et mentale à la conduite.

Réglementation du titre permis de conduire.

Réglementation de l'activité des délégués et inspecteurs du permis de conduire et

de la sécurité routière, suivi et évaluation.

Expertise et conseils au plan européen et international.

Chargée du bureau : Mme Françoise MORIN, attachée principale d'administration centrale

Bureau de l'animation de la politique éducative (E.R. 3)

Pilotage et animation des réseaux des délégués et des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière. Diffusion des expériences et actions innovantes dans le domaine de l'éducation routière.

Appui aux services déconcentrés pour le développement de l'éducation routière dans les réseaux locaux, notamment celui des autos-écoles et pour l'activité des examens du permis de conduire.

Maîtrise d'ouvrage et évaluation des actions de formation des délégués et des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière.

Chargée du bureau : Mme Sylvianne DUBAIL, conseillère d'administration de l'équipement

Bureau des ressources (E.R. 4)

Programmation des centres d'examen du permis de conduire et de leurs équipements.

Gestion des emplois et des compétences des délégués et inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière.

Logistique des examens du permis de conduire, des examens professionnels de l'enseignement de la conduite et des concours et examens professionnels des délégués et inspecteurs.

Coordination et suivi budgétaire, commande publique, pour la sous-direction.

Communication et documentation, logistique interne de la sous-direction.

Chargé du bureau : M. Jean-François ROBRIQUET, agent contractuel

Mission permis à points (Mipap)

Suivi de la gestion administrative du permis à points.

Animation des formateurs du permis à points.

Participation à la conception des formations permis à points.

Chef de la mission : M. Jean-Louis LEGROS, agent contractuel

Mission maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information des examens nationaux du permis de conduire (Misipc)

Définition des orientations des systèmes, assistance à la conception et pilotage des applications.

Conception et mise en place des systèmes décisionnels.

Programmation budgétaire des applications nationales et des équipements informatiques.

Chef de la mission : N...

SOUS-DIRECTION de la RÉGLEMENTATION TECHNIQUE des VÉHICULES (S.R./V.)

Sous-directeur : M. Bernard GAUVIN, ingénieur général des mines

Bureau des voitures particulières (S.R./V. 1)

Élaboration des textes réglementaires relatifs aux voitures particulières.

Exercice de l'autorité compétente pour les homologations correspondantes.

Coordination des recherches et études.

Suivi des activités " d'European new car assessment programme " (EuroNCAP).

Chargé du bureau : M. Yves SOUCHET, agent contractuel

Bureau des véhicules lourds et des deux-roues (S.R./V. 2)

Élaboration des textes réglementaires relatifs à ces catégories de véhicules.

Exercice de l'autorité compétente pour les homologations correspondantes.

Tutelle de l'activité des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement.

Chargé du bureau : M. René TISON, IIM

Bureau des contrôles techniques et de l'immatriculation des véhicules (S.R./V. 3)

Élaboration des textes réglementaires correspondants.

Encadrement des opérateurs du contrôle technique des véhicules légers.

Tutelle du système français d'immatriculation des véhicules.

Chargé du bureau : M. Pierre ABILY, agent contractuel

SOUS-DIRECTION de l'ACTION INTERMINISTÉRIELLE et de la COMMUNICATION (S.R./I.C)

Sous-directeur : M. Francis OZIOL, ingénieur en chef des P. et C.

Adjointe communication : Mme Laurence DUDAL, contractuelle

Bureau de la coordination des politiques et des partenariats nationaux (S.R./I.C. 1)

Préparation, suivi et évaluation des axes de politiques nationales de sécurité routière.

Suivi des actions de sécurité routière des autres ministères de sécurité routière.

Partenariats nationaux de sécurité routière.

Chargée du bureau : Mme Michèle LEVANTI, attachée d'administration centrale

Bureau des politiques et de l'animation locales (S.R./I.C. 2)

Préparation, suivi et évaluation des déclinaisons au plan local des politiques nationales.

Animation des réseaux locaux de sécurité routière.

Gestion des compétences et des métiers des acteurs locaux de sécurité routière.

Élaboration et suivi des outils méthodologiques en matière de programmes et d'actions du niveau local.

Chargé du bureau : M. Yvon LEBAS, agent contractuel

Bureau de la législation et du contentieux (S.R./I.C. 3)

Préparation et suivi des textes réglementaires et législatifs pour toute la direction.

Traitement du contentieux pour toute la direction.

Secrétariat du groupe interministériel permanent de sécurité routière.

Chargé du bureau : M. André CHAZEAU, attaché principal d'administration centrale

Bureau presse et relations publiques (S.R./I.C. 4)

Animation des relations avec la presse pour assurer la prise de parole de la sécurité routière en fonction de l'actualité et dans le cadre du plan de communication.

Organisation de relations publiques de sécurité routière dans le cadre du plan de communication.

Suivi de l'activité d'édition accompagnant les actions de relations publiques.

Chargé du bureau : N...

Bureau campagnes nationales et événements (S.R./I.C. 5)

Préparation, mise en œuvre, évaluation des campagnes publicitaires et recherche de partenariat avec les médias.

Archivage de la communication publicitaire.
Préparation, organisation et suivi des événements (salons, manifestations).
Chargée du bureau : Mme Florence GENON-CATALOT, contractuelle

Bureau gestion - production - diffusion (I.C. 6)
Marchés, gestion et comptabilité de la sous-direction, tableaux de suivi d'activité.
Politique et outils de diffusion des supports de communication ou de mobilisation vers les partenaires et institutions.
Productions en régie (images, supports de communication).
Mme Gaël CHICHEREAU, attaché d'administration centrale

Mission de l'expertise automobile (Miexa)
Secrétariat de la commission nationale des experts en automobile.
Suivi et application des procédures d'expertise de sécurité routière.
Organisation de la profession d'expert automobile.
Chef de la mission : Mme Antoinette PRUD'HOMME, attachée d'administration centrale

Webmestre du site internet sécurité routière (WebSR)
Responsabilité éditoriale du site internet de la sécurité routière, coordination de la collecte et de la mise à jour des informations en ligne.
Responsabilité du fonctionnement, de la promotion, de l'évolution du site.
Webmestre : Mme Valérie JAKUBOWSKI, ingénieur des travaux publics de l'État

SOUS-DIRECTION des ACTIONS TRANSVERSALES et des RESSOURCES (S.R./A.T.R.)

Sous-directrice : Mme Dominique LEFÈVRE-BATAILLE, sous-directrice
M. David ZAMBON, ingénieur des P. et C. : Actions transversales et MPSR

Bureau des finances (S.R./A.T.R. 1)
Programmation pluriannuelle des crédits.
Préparation et exécution des lois de finances, contrôle de gestion.
Comptabilité de la direction.
Coordination des relations avec la Cour des comptes.
Coordination des réponses aux questions budgétaires.
Coordination de la commande publique.

Chargée du bureau : Mme Cécile LERAY, attachée principale d'administration centrale

Bureau de l'informatique et des réseaux (S.R./A.T.R. 2)
Coordination des maîtrises d'ouvrage informatique de la direction.
Conduite des projets de développement informatique.
Élaboration et suivi du plan informatique et bureautique.
Veille technologique et organisationnelle.
Gestion du parc matériel.
Assistance aux utilisateurs.
Animation et développement des compétences des utilisateurs.
Administration des serveurs et réseaux.
Suivi des applications du service.
Chargée du bureau : Fadila LAOUATI, attachée principale d'administration centrale

Bureau des ressources humaines et des moyens (S.R./A.T.R. 3)
Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de la direction.
Définition et mise en œuvre de la politique de recrutement, d'affectation et de formation des personnels de la direction.
Définition et mise en œuvre de la politique de communication interne.
Gestion administrative de proximité des personnels.
Organisation des conditions matérielles de travail, moyens généraux.
Hygiène et sécurité.
Programmation et suivi du budget de fonctionnement.
Délégations de signature.
Chargée du bureau : Mme Michèle BALAGUER-MOTA, attachée d'administration centrale

Mission partage des connaissances (Mipac)
Organisation et coordination de la production d'information.
Pilotage de la mise en œuvre de l'intranet.
Formalisation des connaissances et diffusion de l'information.
Définition de la politique documentaire, conseil et expertise.
Mme Chantal GUICHENU, contractuelle

Mission de coordination des relations avec les services déconcentrés, le réseau scientifique et technique et le réseau formation (MiCo)
Coordination du cadrage stratégique des services.

Gestion des emplois et des compétences des services dans les domaines exploitation et sécurité routières.

Organisation des relations avec les services.

M. Etienne BOULLIER de BRANCHE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement

Conseil en gestion et management (CGM)

Développement des méthodes gestion, du management et de la qualité.

Organisation et actions de modernisation dans le cadre de la réforme de l'État.

N...

Centre de documentation et d'information de la sécurité routière (CDISR)

Repérage, acquisition et traitement des ressources documentaires.

Élaboration de produits documentaires.

Accueil des utilisateurs.

Animation des réseaux de documentation dans le domaine de la sécurité routière.

Mme Catherine LISSA, chargée d'études documentaires

SERVICES et ORGANISMES TECHNIQUES

La direction de la sécurité et de la circulation routières dispose notamment du Service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes (SETRA) et du Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les Constructions publiques (CERTU) pour les missions techniques qui relèvent de leur compétence.

DIRECTION du TOURISME

23, pl. Catalogne, 75685 Paris Cedex 14
(Décret du 16 mai 2005)

La Direction du tourisme est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre la politique générale du tourisme conformément au décret n° 2005 -471 du 16 mai 2005.

A cet effet :

Elle élabore la réglementation applicable aux équipements, organismes, activités et professions touristiques et en contrôle l'exécution.

Elle prépare et met en œuvre la politique sociale des vacances et des loisirs ainsi que les diverses formes d'aide aux associations à objet touristique. A ce titre, elle assiste le ministre dans l'exercice de la tutelle du groupement d'intérêt public " Bourse solidarité vacances " et de l'établissement public " Agence nationale pour les chèques-vacances ".

Elle contribue à la connaissance statistique des activités du tourisme. Elle normalise et rassemble les données et prévisions sur les équipements et activités du tourisme et prépare le programme des études nécessaires à la connaissance du secteur à la maîtrise de son évolution, à la définition et l'évaluation de la politique touristique de l'État.

Elle participe à la politique menée en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle dans le domaine du tourisme.

Elle assure la coordination administrative et financière des services centraux, des délégations régionales au tourisme et des organismes associés. Elle gère les moyens de fonctionnement des services centraux et déconcentrés.

Elle élabore et met en œuvre la politique du personnel relevant du ministre chargé du tourisme et en assure la gestion, sauf en ce qui concerne le personnel géré par la direction générale du personnel et de l'administration.

Elle prépare, exécute le budget, et assure le contrôle de gestion dans le cadre des orientations arrêtées par le secrétariat général.

Elle veille à la cohérence des actions mises en œuvre par les organismes dénommés " Maison de la France " et " ODI France " avec la politique de l'État auquel ils apportent leur concours dans les domaines de la promotion, de l'observation, du développement et de l'ingénierie touristiques.

Elle contribue à la mise en œuvre au niveau local de la politique publique du tourisme dans un contexte de développement durable. A ce titre, elle oriente et évalue l'action des délégués régionaux au tourisme.

Elle assure la coordination des affaires européennes et internationales en matière de tourisme.

Elle contribue à la diffusion de l'information générale et aux actions de communication sur le tourisme.

Directeur : M. Bruno FARENIAUX

FARÉNIAUX Bruno

Né le 9 octobre 1955 à Solre-le-Château (Nord)

Haut fonctionnaire

Etudes : Lycée polyvalent de Maubeuge, Université de Valenciennes, Lycée hôtelier d'Illich Graffenstaden, Institut d'administration des entreprises de Lille.

Diplôme : Diplôme d'Études Universitaires Générales d'anglais, Brevet Technique Supérieur de tourisme, Diplôme d'Études Supérieures spécialisées de finances et administration des entreprises et Certificat d'aptitude à l'administration des entreprises

Carrière (jusqu'en 2008) :

- Directeur du Pays d'accueil de Thiérache (1976-1982)
- Chargé de mission à l'Espace naturel régional Nord-Pas de Calais (1983-1984)
- Chargé de mission et Responsable du tourisme au Conseil régional Nord-Pas de Calais (1985-1986)
- Chef du service aménagement du territoire et développement touristique (1986-1987)
- Directeur adjoint (1988-1989), Directeur (1989-1997) du Comité régional de tourisme du Nord-Pas de Calais
- Conseiller technique en charge de l'aménagement et du développement local (1997)
- Directeur de cabinet de Michelle Demessine (secrétaire d'État au tourisme) (1998-2000)
- **Directeur du tourisme (2000-2005)**
- Inspecteur général de l'Équipement (2005)
- Administrateur des Haras nationaux (depuis 2001), d'Air France (2001-2005), Membre du Conseil national des villes et pays d'art et d'histoire (depuis 2005)

Source : *Who's Who in France 2008*.

Adjoint au directeur : M. Olivier NOEL

Chargé de coordination : M. Joël MUCHEMBLED, attaché d'administration centrale

Conseiller : M. Laurent VASSILLE, administrateur hors classe de l'INSEE

Chargé de mission : M. Jean PENOT, inspecteur principal de la jeunesse et des sports

Mission de la communication et des nouvelles technologies de l'information

La mission de la communication et des nouvelles technologies de l'information valorise les stratégies et actions du ministère chargé du Tourisme. Elle conduit la politique de communication externe et interne de la direction et coordonne celle des services déconcentrés. Elle en évalue les résultats.

A ce titre, la mission met en œuvre des campagnes de communication publique en cohérence avec les actions propres des organismes sous tutelle et associés.

Elle élabore la politique de l'État en matière de technologies de l'information dans le domaine du tourisme et veille à sa mise en œuvre. Elle anime le site internet du ministère chargé du tourisme.

Chef de la mission : Mme Carole LEBRUN-NOLEN, agent contractuel

Mission des affaires internationales

La mission des affaires internationales prépare, met en œuvre et évalue la politique internationale du ministère chargé du Tourisme aux plans bilatéral et multilatéral.

A ce titre, dans son domaine de compétence :

- elle prépare et assure la représentation du ministère chargé du tourisme dans les réunions organisées par les institutions internationales autres que communautaires auprès desquelles elle promeut les positions de la France ;
- elle instruit les demandes de coopération ou d'expertises exprimées par les gouvernements étrangers ;
- elle coordonne et valorise les actions conduites par les organismes chargés de la promotion de la France et de ses savoir-faire par le ministère chargé du tourisme.

Chef de la mission : M. Max SALOMON, agent contractuel

DÉPARTEMENT de la STRATÉGIE, de la PROSPECTIVE, de l'ÉVALUATION et des STATISTIQUES

Le Département de la stratégie, de la prospective, de l'évaluation et des statistiques conçoit, anime et coordonne les actions ayant pour objet le recueil des informations utiles à la conduite et à la mise en œuvre de la politique de l'État dans le domaine du tourisme.

Dans ce cadre, il a la responsabilité :

- de constituer et de rassembler au niveau national les informations, notamment

statistiques. Il en programme l'établissement en liaison avec l'institut national de la statistique et des études économiques ;

- d'apporter une assistance technique en matière d'information statistique et de méthodologie de gestion de l'information aux services déconcentrés du ministère chargé du tourisme ;
- de réaliser ou de faire réaliser toutes études d'évaluation et de prospective entrant dans le champ de compétence du ministère chargé du tourisme ;
- d'animer, gérer et valoriser les actions de recherche fondamentale et appliquée en matière de tourisme et de loisirs ;
- de conduire des actions d'observation socio-économique du tourisme, notamment en partenariat avec le groupement d'intérêt public Observation, développement et ingénierie touristiques (ODIT France) et en concertation avec les acteurs publics et privés, au premier rang desquels les observatoires régionaux du tourisme ;
- de gérer les relations avec les organismes statistiques internationaux. Il constitue l'autorité nationale pour la production des statistiques communautaires dans le domaine du tourisme et assure les relations avec le Conseil national de l'information statistique ;
- de rassembler, gérer et valoriser toutes les informations relatives au tourisme.

Le département de la stratégie, de la prospective, de l'évaluation et des statistiques comporte :

Chef du département : M. Christophe TERRIER, agent contractuel INSEE

Bureau des études, des statistiques et des comptes économiques

Le bureau des études, des statistiques et des comptes économiques gère et développe le système d'enquêtes statistiques sur le tourisme dans le cadre du système statistique public. Il réalise des études statistiques et élabore les comptes satellites du tourisme.

Il apporte une assistance technique en matière d'information et de méthodologie statistique à l'administration centrale ainsi qu'aux services déconcentrés et aux observatoires régionaux du tourisme.

Il coopère aux travaux statistiques des organismes internationaux.

Chef du bureau : M. Philippe LHUILLIER, attaché principal INSEE

Bureau de la stratégie, de la prospective, de l'évaluation et de la recherche

Le bureau de la stratégie, de la prospective, de l'évaluation et de la recherche élabore des orientations stratégiques à partir des analyses socio-économiques et

des études d'évaluation et de prospective relatives au tourisme et aux politiques touristiques qu'il a réalisées.

Il participe à l'orientation des études socio-économiques et aux travaux d'évaluation

et de prospective réalisés aux échelons régionaux.

Il gère et valorise les actions de recherche fondamentale et appliquée en matière de tourisme et de loisirs.

Il anime la concertation en matière de recherche entre l'administration, les universités et les professionnels.

Chef du bureau : M. Noël LE SCOUARNEC, agent contractuel

Mission d'information, de veille et de documentation

La mission d'information, de veille et de documentation rassemble, gère et valorise toutes les informations relatives au tourisme.

Elle met à disposition des différents publics, notamment via les réseaux numériques, les informations dont elle dispose.

Chef de la mission : Merchid BERGER, attachée d'administration centrale

SOUS-DIRECTION de l'ADMINISTRATION GÉNÉRALE et de l'ÉVALUATION INTERNE

La sous-direction de l'administration générale et de l'évaluation interne est chargée de préparer et de mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines et des moyens financiers, matériels et informatiques pour l'administration

centrale et les services déconcentrés, de répartir les moyens et services nécessaires à leur fonctionnement et d'assurer une fonction de conseil et d'expertise juridiques. Elle élabore, met en œuvre et évalue les actions de modernisation de l'administration.

A ce titre :

- dans le cadre des orientations arrêtées par le secrétariat général, elle élabore le budget du ministère chargé du tourisme, en suit l'exécution et en tient la comptabilité centrale ; elle assure l'ordonnancement des dépenses des services centraux ; elle alloue aux divers services du ministère chargé du tourisme les moyens de fonctionnement et d'investissement ; elle évalue l'incidence financière des actions conduites par la direction du tourisme ; elle participe au développement des fonctions de contrôle de gestion ; elle est chargée de la gestion du patrimoine

immobilier ; elle constitue un centre de ressources en matière de réglementation relative aux marchés publics et aux procédures qui s'y rattachent ;

- elle élabore et met en œuvre la gestion personnalisée des ressources humaines ; elle gère les emplois et les personnels de l'administration centrale, des services déconcentrés et les agents de droit public en poste à l'étranger du ministère chargé du tourisme et elle apporte, à ce titre, son soutien aux délégations régionales au tourisme ; elle traite les affaires statutaires et indemnitaires pour l'ensemble des personnels ; elle élabore et met en œuvre la politique de formation pour l'ensemble des personnels ;

- elle est responsable de l'organisation générale et elle assure la gestion des moyens logistiques de l'administration centrale et des services déconcentrés ; elle met en œuvre la politique de l'archivage au sein de la direction ;

- elle assure la conception, la réalisation et la diffusion des systèmes et des réseaux informatiques, bureautiques et téléphoniques ainsi que le développement et la mise en place des moyens de traitement automatique de l'information ;

- elle assure une fonction de conseil, d'expertise et d'assistance juridique et fiscale auprès de l'administration centrale et des services déconcentrés et assure la veille réglementaire et jurisprudentielle ; à ce titre, elle est consultée sur les projets législatifs et réglementaires préparés par les services de la direction ; elle est en charge de la codification et de la qualité de la réglementation en liaison avec la direction générale du personnel et de l'administration ; elle traite du contentieux et représente, à ce titre, le ministre auprès des juridictions des ordres administratif et judiciaire. Dans le cadre de l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, elle assure la protection des agents publics ;

- elle a compétence en matière d'affaires communautaires pour les secteurs liés au tourisme ;

- elle veille à la cohérence des actions mises en œuvre par la Maison de la France. La sous-direction de l'administration générale et de l'évaluation interne comporte :
Sous-directeur : M. Ronald DAVIES , administrateur civil hors classe

Bureau des affaires financières et de l'évaluation interne

Il organise la synthèse et la coordination budgétaire et financière et, à ce titre, est notamment chargé de l'élaboration, de la préparation et de l'exécution du budget de la comptabilité centrale des recettes et des dépenses ;

Il met en œuvre la loi organique sur les lois de finances du 1er août 2001. Il élabore et met en application le contrôle de gestion de la direction du tourisme et

l'évaluation relative aux domaines de compétence de la sous-direction.

Chef du bureau : Mme Edith CHATELAIS , attachée principale d'administration centrale

Bureau des affaires financières et de l'évaluation interne

Il organise la synthèse et la coordination budgétaire et financière et, à ce titre, est notamment chargé de l'élaboration, de la préparation et de l'exécution du budget de la comptabilité centrale des recettes et des dépenses ;

Il met en œuvre la loi organique sur les lois de finances du 1er août 2001. Il élabore et met en application le contrôle de gestion de la direction du tourisme et l'évaluation relative aux domaines de compétence de la sous-direction.

Chef du bureau : Mme Edith CHATELAIS , attachée principale d'administration centrale

Bureau des affaires juridiques du contentieux et des affaires communautaires

Il est chargé de la codification et de la qualité de la réglementation en liaison avec la direction générale du personnel et de l'administration.

Il apporte une assistance technique à l'ensemble des entités de la direction, dans les domaines juridique et fiscal, et traite des affaires de contentieux.

Il assure une veille réglementaire et juridictionnelle en la matière.

Il assure le suivi de dossiers communautaires pour les secteurs du tourisme.

Il élabore, met en œuvre et évalue les actions de modernisation de l'administration du tourisme en liaison avec les entités concernées.

Chef du bureau : M. Joël BOURQUE, agent contractuel

Bureau des marchés et de la logistique

Il assure le suivi de la réglementation relative aux marchés publics et la tenue de la régie de recettes et d'avances ;

Il assure la mise en œuvre des moyens nécessaires à la vie de l'administration centrale et des services déconcentrés, de l'entretien des moyens immobiliers, de la gestion du parc automobile, de la programmation de l'achat de matériels, des fournitures et services et des mobiliers ;

Il est en outre chargé d'organiser la gestion et le traitement du courrier postal et électronique, d'élaborer et de conduire la politique de l'archivage de l'administration centrale.

Chef du bureau : Mme Patricia PERRIN , attachée principale d'administration centrale

Bureau de l'informatique et des réseaux

Il élabore et met en œuvre le schéma directeur des systèmes d'information et des réseaux de l'administration centrale et des services déconcentrés. Il assure la gestion des télécommunications. Il participe à l'élaboration des actions spécifiques de formation de son secteur.

Chef du bureau : M. Bertrand DESTRIGNEVILLE , attaché principal d'administration centrale

SOUS-DIRECTION des POLITIQUES TOURISTIQUES

La Sous-direction des politiques touristiques prépare, met en œuvre et évalue les relations entre l'État et les opérateurs touristiques.

Dans son domaine de compétence, elle prépare, coordonne et évalue les actions du ministère chargé du tourisme en faveur de l'emploi ainsi que les procédures de qualification et veille à leur mise en œuvre. Elle élabore et conduit en concertation interministérielle les politiques de développement territorial et d'aménagement touristiques durables pour la métropole et l'outre-mer.

A ce titre :

- elle anime les différents secteurs de l'activité touristique. Elle prépare les réglementations y afférentes et veille à leurs mise en œuvre. Elle oriente et contrôle les professions touristiques, notamment par l'établissement des relations institutionnelles avec les organisations professionnelles, patronales et salariées. Elle accompagne les politiques d'entreprise menées par les principaux acteurs de l'industrie touristique française ;
- elle apporte son soutien aux démarches conduites en matière de qualité ;
- elle oriente, assiste, évalue et coordonne, sous réserve de l'autorité des préfets, l'action des services déconcentrés du ministère chargé du tourisme ;
- elle assure la coordination interministérielle des politiques d'aménagement touristique qu'elle conçoit en concertation avec les instances territoriales décentralisées. Elle conçoit, met en œuvre les programmes et actions de l'État en matière d'aménagement et de développement touristique durable et en évalue les résultats. Elle fixe le cadre d'établissement des contrats entre l'État et les collectivités publiques dans les secteurs de l'économie touristique. A ce titre, dans son domaine de compétence, elle coordonne la préparation et le suivi des contrats de plan État-régions ;

- elle apporte un soutien aux secteurs de l'économie touristique en difficulté ou en reconversion. Elle fixe le cadre de soutien des actions d'intérêt général des associations agissant dans le domaine du tourisme et en évalue les résultats. Elle élabore et anime la politique sociale du tourisme ;
- elle participe à la promotion de l'emploi, des qualifications, des métiers et des activités dans les secteurs d'activité liés au tourisme et en observe l'évolution. Elle participe à l'établissement de la réglementation relative aux formations et aux diplômes concernant les métiers du tourisme. Elle contribue au développement des actions de formation et de valorisation des emplois. Elle établit la réglementation nationale de l'accès aux professions de guide-interprète et conférencier. Elle participe à la validation des compétences acquises ;
- elle assure le secrétariat de la Commission nationale d'équipement commercial, s'agissant des équipements hôteliers, et de la Coordination nationale du tourisme social et associatif ;
- elle participe aux travaux de la Conférence permanente du tourisme rural ;
- elle exerce la tutelle de l'Agence nationale pour les chèques-vacances ;
- elle veille à la cohérence des actions mises en œuvre par les organismes Observation, développement et ingénierie touristiques (ODIT France) et Bourse solidarité vacances avec la politique de l'État dans le domaine du tourisme.

Sous-directeur : N...
 Adjoint au sous-directeur : M. René RESSOUCHES, agent contractuel
 Chargé de mission : M. Hervé DEPERNE, administrateur civil hors classe

Bureau des industries et professions touristiques

Il oriente et anime le secteur des activités et des professions touristiques, dont il élabore les réglementations. Il participe à l'élaboration des réglementations ayant une incidence sur le tourisme.

Il anime, gère et valorise les actions conduites en matière de qualité.

Il veille à la cohérence des politiques publiques et propose des orientations sur les politiques de l'État.

Il assure le secrétariat de la Commission nationale d'équipement commercial, s'agissant des équipements hôteliers.

Chef du bureau : Mme Mireille MANGNER, administrateur civil hors classe

Bureau des politiques territoriales

Il définit les politiques du développement territorial en métropole et Outre-Mer et d'aménagement touristique durable à partir des orientations du Gouvernement, en

liaison avec les partenaires interministériels, et les met en œuvre dans le cadre de partenariats (institutionnels, collectivités locales, professionnels du tourisme, associations).

Il coordonne la préparation et assure le suivi des contrats de plan État-Régions. Il veille à la cohérence des actions du groupement d'intérêt public Observation, développement et ingénierie touristiques (ODIT France) avec la politique de l'État.

Chef du bureau : N...

Bureau des politiques sociales

Il élabore et met en œuvre la politique sociale du tourisme.

Il conçoit et met en œuvre les dispositifs, notamment financiers et réglementaires, pour concrétiser l'accès de tous au droit aux vacances.

Il est chargé de développer un partenariat avec les opérateurs du tourisme social et associatif.

Il assure le secrétariat de la coordination nationale du tourisme social et associatif.

Il exerce la tutelle sur l'Agence nationale des chèques-vacances et veille à la cohérence des actions de la bourse solidarité vacances avec la politique de l'État.

Chef du bureau : M. Cyril-Robert BROUX, attaché d'administration centrale

Bureau des politiques de l'emploi et de la formation

Il contribue à la définition des politiques favorisant la création et le maintien d'emplois dans les différentes branches du tourisme.

Il participe à l'amélioration de la qualification des acteurs professionnels et territoriaux du tourisme.

Il apporte une assistance technique à l'ensemble des entités de la Direction dans le domaine du droit du travail et de la législation sociale.

Chef du bureau : Mme Lydie SOREL, agent contractuel

DIRECTION de l'ÉTABLISSEMENT NATIONAL des INVALIDES de la MARINE

3, pl. de Fontenoy, 75700 Paris 07 SP

L'Établissement national des invalides de la marine a en charge le régime de sécurité sociale et de retraites des marins français, du commerce, de la pêche et de la plaisance, et de leur famille.

En outre, il assure la tutelle des institutions sociales de la marine marchande (hôtels Les gens de mer), dont la gestion directe est confiée à l'AGISM (Association

pour la gestion des institutions sociales maritimes).

L'Établissement national des invalides de la marine a un double rôle :

En tant que direction de l'administration centrale, il élabore la doctrine, la législation

et la réglementation concernant la sécurité sociale des gens de mer.

Comme établissement public, à caractère administratif, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, il assure la protection sociale des marins et de leur famille :

- d'une part, au titre des assurances accident, invalidité, maladie, maternité et décès (CGP) ;

- d'autre part, au titre de l'assurance vieillesse (CRM).

L'Établissement national des invalides de la marine, pour exercer cette mission, dispose de deux caisses :

- la Caisse générale de prévoyance (CGP) ;

- la Caisse de retraites des marins (CRM).

Il assure en outre le recouvrement des cotisations des marins actifs ou retraités.

Directeur : M. Michel LE BOLLOCH

Chef du secrétariat : Mme Catherine COUVIDAT , secrétaire administratif de classe

supérieure d'administration centrale

Directeur-adjoint : M. Jean BRUNEAU , ingénieur général des Ponts et Chaussées

ORGANISMES CONSULTATIFS

I. - CONSEIL SUPÉRIEUR de l'E.N.I.M.

Il a pour mission la surveillance et la protection de l'Établissement. En outre, il conseille le Ministre de tutelle pour toute question concernant l'organisation et le fonctionnement de l'Établissement.

Les budgets annuels et les comptes sont présentés au Conseil avant approbation par les départements ministériels de tutelle.

Président : M. François d HARCOURT , conseiller d'État honoraire

II. - CONSEIL SUPÉRIEUR de SANTÉ de l'E.N.I.M.

Centralisation des avis formulés par les commissions spéciales de visite à l'égard des marins en instance de pension anticipée sur la caisse de retraites des marins ou de pension sur la caisse générale de prévoyance.

Avis motivé sur les dossiers provenant des commissions spéciales de visite.

Expertises complémentaires et enquêtes.

Conseil permanent du directeur de l'Établissement national des invalides de la marine pour toute question d'ordre médical intéressant la caisse de retraites des marins et la caisse générale de prévoyance (pensions et prestations).

Président : Dr Jean-Pierre CASTEIL, médecin général

Rapporteur : Dr Philippe FRUCHAUD, médecin en chef

ORGANISMES ADMINISTRATIFS

SECRETARIAT GÉNÉRAL du CONSEIL SUPÉRIEUR de l'ENIM (SCS)

Préparation des textes réglementaires fixant la composition du Conseil supérieur et les relations avec les membres

Organisation et suivi, sous l'autorité du président du Conseil supérieur, des travaux pléniers ainsi que des travaux des commissions et des groupes de travail

Établissement des comptes rendus des travaux et transmission au ministre chargé de la marine marchande des avis rendus par le Conseil supérieur

Elaboration du rapport annuel d'activité de la direction.

Secrétaire général : M. Olivier MESLIN, administrateur civil hors classe

SOUS-DIRECTION de la SÉCURITÉ SOCIALE des MARINS (SSM)

Sous-directeur : M. Olivier MESLIN , administrateur civil hors classe

Bureau des études juridiques et des conventions internationales (SSM1)

Élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires relatifs à la caisse de retraites des marins et aux cotisations et contributions dues au régime spécial de sécurité sociale des marins ; suivi de l'application de ces textes

Participation aux travaux d'élaboration des accords et conventions internationales de sécurité sociale applicables au marin ; suivi de l'application de ces accords

Définition du champ d'affiliation pour les différents registres du pavillon français

Coordination avec les autres régimes français et étrangers

Etudes juridiques générales.

Chef du bureau : M. Jean BOUVIER, attaché principal d'administration centrale

Bureau de la caisse générale de prévoyance (SSM2)

Élaboration de la législation et de la réglementation relatives aux prestations maladie, accidents du travail, maladies professionnelles, maternité, invalidité, décès ; suivi de l'application de ces textes

Détermination des conditions d'ouverture des droits aux prestations en nature et en espèces et de service des prestations ; coordination avec les autres régimes

Définition et suivi de la politique de prévention sanitaire et professionnelle

Elaboration des conventions avec d'autres régimes métropolitains et outre-mer avec les professionnels de santé et les institutions mutualistes.

Chef du bureau : Mme Catherine AUFFRET, inspectrice principale de 2e classe des affaires maritimes

Bureau des interventions sociales (SSM3)

Définition et mise en oeuvre de la politique d'action sanitaire et sociale du régime en faveur des marins actifs, des pensionnés et de leurs familles

Tutelle et financement des institutions sociales et médico-sociales maritimes, de l'Institut maritime de prévention ; relations avec les services sociaux maritimes

Mise en oeuvre de concours particuliers intéressant les populations maritimes

Pilotage budgétaire et financier de l'action sanitaire et sociale.

Chef du bureau : M. Jacques VERON, attaché principal d'administration centrale

Bureau du contentieux de la sécurité sociale des marins (SSM4)

Réglementation du contentieux concernant les différentes caisses du régime

Relations avec les juridictions contentieuses de la sécurité sociale et de

l'incapacité, les juridictions administratives, civiles ou pénales

Pilotage et animation du réseau des services déconcentrés en ce qui concerne le contentieux du régime

Veille jurisprudentielle.

Chef du bureau : Mme Josiane MONLEZUN, officier en chef de 2e classe du corps technique et administratif des affaires maritimes

Bureau de la communication, de l'information et de la documentation générale (SSM5)

Définition et mise en oeuvre de la politique de communication interne et externe de la direction ; pilotage éditorial

Suivi des relations externes, des manifestations maritimes et liaisons, dans le domaine de la communication, avec les organismes nationaux et internationaux dédiés à la sécurité sociale

Coordination des relations de la direction avec le service de l'information et de la communication (SIC)

Documentation administrative générale : gestion du fonds documentaire administratif à la disposition de la direction ; suivi et diffusion de l'actualité maritime et sociale.

Chargée du bureau : Mme Isabelle RAYNAUD-DELFINI, agent contractuel

Centre de documentation, d'information et de formation (SSM6)

33, bd Cosmao-Dumanoir, 56327 Lorient Cedex

Gestion du centre de ressources documentaires relatif au régime

Veille législative et réglementaire en matière de sécurité sociale

Constitution, alimentation et entretien d'une base documentaire en ligne destinée aux services de la direction, aux services en région concourant à l'application du régime ainsi qu'aux services sociaux maritimes

Elaboration, en liaison avec le bureau de la gestion des ressources humaines, de modules de formation adaptés destinés à ces services ; contribution aux formations

Allocation de documents aux réseaux de communication de la direction.

Chef du centre : M. Marc HENTGEN , inspecteur des affaires maritimes

SOUS-DIRECTION du PERSONNEL, de la MODERNISATION et

du PILOTAGE des SERVICES (PPM)

Sous-directrice : Mme Marie-Henriette ESQUIVIE-CHAMBON, administratrice en chef de 1ère classe des affaires maritimes

Bureau de la gestion des ressources humaines (PMP1)

Organisation et suivi de la fonction " personnel " et du management
 Pilotage de la politique de recrutement et d'affectation des personnels de la direction, notamment au vu du plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
 Elaboration et mise en œuvre du plan de formation de la direction
 Gestion administrative des rémunérations et frais de déplacement
 Gestion du service intérieur
 Gestion de l'action sociale en faveur du personnel.
 Chargée du bureau : Mme Marie-Laure GARCIN, agente contractuelle

Bureau des équipements et du domaine immobilier (PMP2)

Organisation des conditions matérielles de travail et de fonctionnement de la direction ; fourniture des moyens et équipement correspondants ; inventaire
 Gestion du patrimoine immobilier et programmation des travaux et investissements
 Relations avec les prestataires de moyens et services autres qu'informatiques ; définition de la politique de commandes de la direction, passation et suivi des marchés publics dans le domaine d'activité du bureau.
 Chef du bureau : M. Thierry MONGEREAU, attaché d'administration centrale

Division des systèmes informatiques (PMP3)

33, bd Cosmao-Dumanoir, 56327 Lorient Cedex
 Etude et suivi des schémas directeurs de l'informatique
 Etude et développement des applications et systèmes informatiques utiles à la gestion interne de la direction et des systèmes d'information et de traitement de la sécurité sociale des marins ; réalisation des projets
 Exploitation du centre informatique
 Organisation et fonctionnement des moyens bureautiques et des réseaux
 Relations informatiques avec les partenaires du régime
 Relations avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés
 Passation et suivi des marchés relatifs à l'informatique.
 Chargé de la division : M. Ronald UBRIG, agent contractuel

Division du pilotage des services (PMP4)

Impulsion et animation des projets ; secrétariat des instances de gestion de projets et de programmes
 Diagnostics et préconisations en matière d'organisation et de procédures ; mesures de simplification
 Coordination fonctionnelle des études et suivi de leur réalisation en coordination avec les services concernés
 Responsabilité du développement de la qualité et animation de la fonction de relation aux usagers
 Coordination du fonctionnement administratif des centres de traitement
 Appui juridique opérationnel.
 Chargé de la division : M. Patrick VASSAL, agent contractuel

Centre national de liquidation des rôles d'équipage (PMP5)

quai Solidor, BP 125, 35407 St-Malo Cedex
 Contrôle des documents de validation des services des marins ; liaisons avec les services déconcentrés des affaires maritimes
 Liquidation des cotisations des marins et des contributions des armateurs et édition des titres de perception correspondants
 Mise en œuvre des mesures générales et spécifiques d'allègement de charges sociales
 Suivi des relations, dans ce cadre, avec les entreprises et les cotisants
 Mise en œuvre, avec les services concernés, du contrôle a posteriori des déclarations des entreprises
 Elaboration de la documentation technique correspondant aux fonctions du centre, en liaison avec SSM6.
 Chef du centre : Mme Catherine VINCENT-CHOLET, officier principal du corps technique et administratif des affaires maritimes

Centre des pensions (PMP6)

1 bis, r. Pierre Loti, BP 240, 22505 Paimpol Cedex
 Liquidation, concession et mise en paiement des pensions et allocations sur la caisse de retraites des marins et sur la caisse générale de prévoyance
 Liquidation, concession et mise en paiement des allocations de cessation anticipée d'activité pour les marins exposés à l'amiante
 Actions de contrôle administratif relatives aux pensions et allocations

Suivi des relations, dans ce cadre, avec les pensionnés et allocataires
Elaboration de la documentation technique correspondant aux fonctions du centre, en liaison avec SSM6.

Chef du centre : M. Roland LAMBERT, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Centre national des archives (PMP7)

1 bis, r. Pierre Loti, BP 240, 22505 Paimpol Cedex

Centralisation, classement et conservation de l'ensemble des documents administratifs, médico-administratifs et comptables établis au titre de la gestion du régime

Fourniture des archives aux différents services utilisateurs.

Chef du centre : M. Roland LAMBERT, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Centres de liquidation des prestations sur la caisse générale de prévoyance (PMP 8, 9 et 10)

Liquidation et mise en paiement des prestations en nature et espèces et des prestations d'action sociale aux marins, aux pensionnés et à leurs familles, prévues au titre des assurances maladie, accident, maternité, invalidité et paternité

Relations, dans ce cadre, avec les assurés et les professionnels de santé

Mise en œuvre des actions de contrôle administratif auprès des assurés et des professionnels de santé

Elaboration de la documentation technique commune correspondant aux fonctions des centres, en liaison avec SSM6.

Centre de liquidation des prestations de St-Malo (PMP8)

quai Solidor, BP 125, 35407 St-Malo Cedex

Chef du centre : Mme Anne MORELLET, officier principal du corps technique et administratif des affaires maritimes

Centre de liquidation des prestations de Lorient (PMP9)

33, bd Cosmao-Dumanoir, 56327 Lorient Cedex

Chef du centre : M. Michel GORON, officier de 1ère classe du corps technique et administratif des affaires maritimes

Centre de liquidation des prestations de Bordeaux (PMP10)

22, pl. Charles-Gruet, 33001 Bordeaux Cedex

Chef du centre : Mme Isabelle MARLATS, attachée principale d'administration centrale

Centre de liquidation des prestations de Bordeaux (PMP10)

22, pl. Charles-Gruet, 33001 Bordeaux Cedex

Chef du centre : Mme Isabelle MARLATS, attachée principale d'administration centrale

Bureau de la dépense (AFC1)

Visa des dépenses générales

Contrôle des marchés

Validation des procédures informatisées des ouvertures de droits et des dépenses d'assurance maladie.

Chef du bureau : M. Jacky PICHOT, inspecteur du Trésor public

Bureau du recouvrement (AFC2)

quai Solidor, BP 125, 35407 St-Malo Cedex

Contrôle des ordres de recettes

Recouvrement amiable et contentieux des créances.

Chef du bureau : Mme Cécile BESREST, inspecteur du Trésor public

Bureau de la comptabilité (AFC3)

Centralisation des opérations comptables

Suivi de la trésorerie

Etablissement du compte financier.

Chef du bureau : M. Pascal COLIN, inspecteur du Trésor public

Bureau du budget et de la gestion financière (AFC4)

Prévisions financières et budgétaires et rédaction des documents correspondants

Centralisation de l'exécution budgétaire administrative

Préparation des décisions relevant de l'ordonnateur

Suivi de l'exécution par les services gestionnaires de crédits

Analyse des dépenses et des recettes et synthèses financières

Préparation des décisions relatives aux salaires forfaitaires des marins

Préparation des mesures d'accompagnement du recouvrement (remises gracieuses et admissions en non-valeur)

Représentation du régime dans les instances inter-régimes de compensation

financière ou de répartition de dépenses globalisées
 Relations financières avec les partenaires du régime
 Elaboration et suivi de réglementation concernant la gestion financière et comptable du régime, en liaison avec la sous-direction de la sécurité sociale des marins.
 Chef du bureau : N...

Mission d'études et de recherches économiques et statistiques (AFC5)
 Réalisation des études prospectives, économiques, statistiques et démographiques propres à éclairer la politique de protection sociale des marins
 Etablissement et analyse des statistiques du régime
 Représentation du régime au sein des instances interministérielles ou inter-régimes compétentes dans le domaine de la prévision et des statistiques de la protection sociale ; relations avec les institutions de recherche spécialisées.
 Chargé de la mission : M. Jean BAGUELIN, agent contractuel

Mission d'études et de recherches économiques et statistiques (AFC5)
 Réalisation des études prospectives, économiques, statistiques et démographiques propres à éclairer la politique de protection sociale des marins
 Etablissement et analyse des statistiques du régime
 Représentation du régime au sein des instances interministérielles ou inter-régimes compétentes dans le domaine de la prévision et des statistiques de la protection sociale ; relations avec les institutions de recherche spécialisées.
 Chargé de la mission : M. Jean BAGUELIN, agent contractuel

SERVICE du CONTRÔLE MÉDICAL (SCM)

Conseil de la direction pour les questions sanitaires et médicales
 Pilotage médical de la politique de gestion du risque et de prévention des risques professionnels
 Secrétariat du conseil supérieur de santé de l'Etablissement national des invalides de la marine
 Organisation et pilotage des actions de contrôle définies aux articles L. 315-1 et suivants du code de la sécurité sociale.
 Chef du service : Dr Patrick DUBOST, médecin en chef
 Praticien conseil auprès du chef de service : Dr Philippe FRUCHAUD , médecin en chef

**MINISTÈRE de l'ÉCOLOGIE et du
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

20, avenue de Ségur, 75302 PARIS 07 SP

Ministre : Mme Nelly OLIN

DIRECTEUR du CABINET : M. Hugues BOUSIGES

CONSEILLÈRE auprès de la MINISTRE, CHARGÉE des AFFAIRES LOCALES
et RÉSERVÉES : Mme Cécile POPESCU

CONSEILLER auprès de la MINISTRE, CHARGÉ des RELATIONS avec le
PARLEMENT : M. Pierre PEDINIELLI

CHEF de CABINET : M. Nicolas LECUY

CHEF ADJOINT de CABINET : M. Julien BAINVEL

CONSEILLÈRE DIPLOMATIQUE : Mme Emmanuelle MÜHLENHÖVER

CONSEILLERS TECHNIQUES :

- M. Bruno ARNAUD, communication
- M. François-Pierre BORDES, énergie, climat
- M. Philippe CARON, nature, paysages, faune sauvage, chasse et biodiversité
- M. Pascal LUCIANI, recherche, littoral, transport, mer, aménagement du territoire
- M. Christophe NEBON, sécurité, risques, OGM
- M. Bertrand PANCHER, débat public et démocratie participative
- M. Cyril PORTALEZ, eau, santé, environnement

ATTACHÉE de PRESSE : Mme Eva QUICKERT-MENZEL

Bureaux de l'administration centrale (2005-2006)

Paris-La Défense cedex 04

- DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION

Directeur général : M. Emmanuel RÉBEILLÉ-BORGELLA, administrateur civil hors classe

- DIRECTION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Directeur : Guillaume SAINTENY

- DIRECTION DE LA PRÉVENTION des POLLUTIONS ET DES RISQUES

Directeur : Thierry TROUVÉ, ingénieur en chef des mines

- DIRECTION DE LA NATURE ET DES PAYSAGES

Directeur : Jean-Marc MICHEL, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts

Nelly Ollin (1941-)

Née le 23 mars 1941 à Paris, cette ancienne assistante de direction est élue en juin 1995 maire de Garges-lès-Gonesse, et, trois mois plus tard, en septembre, sénatrice UMP du Val-d'Oise (1995-2004). Ministre déléguée à la Lutte contre la précarité et l'exclusion, puis ministre déléguée à l'Intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion (2004-2005) dans le gouvernement Jean-Pierre Raffarin (3), elle est **ministre de l'Écologie et du Développement durable dans le gouvernement Dominique de Villepin, du 31 mai 2005 au 15 mai 2007.**

BUREAU du CABINET et des TRAVAUX LÉGISLATIFS
20, av. de Ségur, 75302 Paris 07 SP

Désignation des commissaires du Gouvernement
Relations avec les assemblées parlementaires, le Secrétariat général du
Gouvernement, le Conseil d'État
Travaux législatifs et contreseing
Centralisation des textes
Contreseings simultanés
Insertions au Journal officiel
Ouverture, enregistrement et distribution du courrier
Gestion et encadrement des personnels affectés au cabinet
Organisation administrative
Matériel
Accueil et renseignements
Réceptions
Ordres de missions
Distinctions honorifiques (Légion d'honneur, Mérite national, autres distinctions)
Courrier parlementaire
Questions écrites.

Chef du bureau du cabinet : Mme Catherine POINSARD

SERVICE de l'INSPECTION GÉNÉRALE de l'ENVIRONNEMENT
20, av. de Ségur, 75302 Paris 07 SP

Le Service de l'inspection générale de l'environnement assure une mission permanente de contrôle, d'évaluation, d'analyse et de conseil pour la mise en œuvre des politiques de l'environnement sur l'administration centrale et les services déconcentrés du ministère chargé de l'Environnement, sur les directions d'administration centrale et les services déconcentrés mis à la disposition du Ministre chargé de l'Environnement pour ce qui concerne les missions exercées en son nom, ainsi que sur les établissements publics placés sous sa tutelle. Il assure également une mission de contrôle de gestion sur les services et organismes précités.

Il émet également des avis et recommandations dans tous les domaines relevant des attributions du Ministre chargé de l'Environnement y compris sur l'action des organismes mettant en œuvre les politiques de l'environnement. Il est aussi compétent en matière de suivi des impacts des activités humaines sur l'environnement et contribue à la prise en compte du développement durable dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

Chef du service : M. Jean-Luc LAURENT
Secrétaire général : M. Michel BURDEAU

CONTRÔLE FINANCIER
20, av. de Ségur, 75302 Paris 07 SP
Contrôleur financier : Jean-Louis-Olivier KOENIG
Adjoint : M. Jean GRAPIN

CONTRÔLE FINANCIER des Établissements publics
relevant du ministère
20, av. de Ségur, 75302 Paris 07 SP
Contrôleur financier : M. Pierre BENET
Adjoint : M. Patrice BELLON

HAUT FONCTIONNAIRE de DÉFENSE

20, av. de Ségur, 75302 Paris 07 SP
M. Emmanuel RÉBEILLÉ-BORGELLA , directeur général de l'administration
Adjoint au Haut fonctionnaire de Défense : M. Jacques DEVEZE, contractuel

HAUT FONCTIONNAIRE CHARGÉ de la
MODERNISATION et de la DÉCONCENTRATION
20, av. de Ségur, 75302 Paris 07 SP
Mme Michèle ROUSSEAU, ingénieure générale des mines, secrétaire générale

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

20, av. de Ségur, 75302 Paris 07 SP

Il coordonne les réflexions stratégiques du ministère. Il veille à la cohérence des politiques ministérielles, s'assure de leur mise en œuvre et coordonne l'action de l'ensemble des services de l'administration centrale. Il est haut fonctionnaire pour la modernisation et la déconcentration et met en œuvre la stratégie ministérielle de réforme. Il est chargé de la gestion des personnels de direction.

Il préside le comité des directeurs. Il élabore les priorités du ministère en matière internationale et coordonne les activités internationales et européennes du ministère. Il élabore la stratégie de communication interne et externe du ministère et veille à sa mise en œuvre. Il a autorité sur le service des affaires internationales et le département de la communication et de l'information.

La fonction de Secrétaire Général a été créée par le décret n° 2005-474 du 16 mai 2005 modifiant le décret n° 2000-426 du 19 mai 2000 portant organisation de l'administration centrale du ministère chargé de l'environnement.

Secrétaire générale : Mme Michèle ROUSSEAU, ingénieure générale des mines

SERVICE des AFFAIRES INTERNATIONALES

Coordination des activités internationales et européennes du ministère et contribution à leur définition et mise en œuvre. Participation à l'orientation et la coordination des différentes actions internationales des établissements publics placés sous la tutelle du ministère. Contribution à la définition et veille à l'élaboration des positions du ministère sur les différents dossiers internationaux relevant de sa compétence. Contribution à l'élaboration des positions françaises et coordination des relations avec les ministères chargés des affaires étrangères, des affaires européennes, de la coopération, ainsi que les autres ministères compétents. Coordination interne au ministère des relations avec les institutions européennes et avec la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne. Organisation de la concertation avec les autres acteurs concernés. Promouvoir les positions de la France au sein des organisations internationales, organisation de la participation du ministère chargé de l'environnement aux activités internationales et européennes en particulier dans le cadre des organisations internationales. Contribution à l'encouragement et à la valorisation de la participation des experts dans le domaine de l'environnement. Promotion et

contribution à la mise en œuvre des actions de coopération régionale et bilatérale et animation du réseau des partenaires de cette coopération. Contribution au renforcement de la prise en compte de l'environnement et du développement durable dans les activités internationales et européennes, et à l'élaboration de la politique européenne dans le domaine de l'environnement.

Chef du service : M. Henri-Luc THIBAUT, ingénieur en chef du GREF.

Bureau des affaires européennes

Chef du bureau : Mme Elisabeth LOUVET, ingénieur en chef du GREF.

Bureau des affaires multilatérales

Chef du bureau : Mme Catherine RENARD, administratrice civile hors classe

Bureau de l'appui aux coopérations

Chef du bureau : Mme Nathalie CHARTIER-TOUZE, contractuelle

DÉPARTEMENT de la COMMUNICATION et de l'INFORMATION

Développement des relations avec les interlocuteurs du ministère en matière d'écologie et de développement durable. Élaboration, coordination et mise en œuvre de la politique de communication de l'ensemble du ministère, sous réserve des attributions de l'IFEN. Animation de la politique de communication des services déconcentrés et de sa coordination avec celle des établissements publics. Recensement, recueil et mise à disposition du public de l'information et de la documentation de l'ensemble du ministère. Gestion de la documentation du ministère. Élaboration et mise en œuvre de la politique d'archivage du ministère. Proposition de mesures propres à améliorer l'accueil des usagers de l'administration pour ce qui est du ministère chargé de l'environnement. Chef du département : Mme Laurence DAYET, ingénieure des travaux géographiques et cartographiques

Bureau de l'information

Chef du bureau : Mme Rosa CASANY, chargée d'étude documentaire

Bureau de la communication

Chef du bureau : N..

DIRECTION GÉNÉRALE de l'ADMINISTRATION

20, av. de Ségur, 75302 Paris 07 SP

La Direction générale de l'administration a été créée par le décret n° 2005-474 du 16 mai 2005 modifiant le décret n° 2000-426 du 19 mai 2000 portant organisation de l'administration centrale du ministère chargé de l'environnement.

Directeur général : M. Emmanuel RÉBEILLÉ-BORGELLA, administrateur civil hors classe

Directeur général adjoint : M. Francis MASSÉ, administrateur civil hors classe
Conseiller auprès du directeur général chargé de la communication interne du ministère : Cosima MANGENOT, contractuelle

Bureau du programme soutien et des affaires générales

Fonctionnement de la direction générale des services du secrétaire général et de la délégation au développement durable. Gestion des ressources humaines des agents de la direction générale, des services du secrétaire général et de la délégation au développement durable. Préparation, coordination et suivi des actions et crédits afférents au programme " conduite et pilotage des politiques environnementales et du développement durable " de la mission écologie et développement durable.

Chef du bureau : Mme Frédérique TOUSSAINT , attachée d'administration centrale

Adjoint à la chef de bureau : M. Denis CASANOVA , attaché d'administration centrale

Bureau des services déconcentrés et de l'action territoriale

Veille et mise en œuvre des politiques du ministère en matière de modernisation, de pilotage des services déconcentrés et des établissements publics. Animation et orientation stratégique générale de l'action des services déconcentrés de l'État.

Veille à la mise en œuvre des politiques de l'environnement par les services déconcentrés de l'État, y compris ceux relevant d'autres départements ministériels. Veille à la cohérence de l'action des établissements publics relevant de la tutelle du

ministère avec celle des services déconcentrés de l'État dans le domaine de l'environnement.

Chef du bureau : M. Thierry DURIEUX, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau des associations

Mise en œuvre et évaluation des orientations du ministère en matière de subvention aux associations œuvrant dans les domaines de compétence du ministère. Instruction des procédures d'agrément des associations mentionnées à l'article L. 141-1 du code de l'environnement.

Chef du bureau : M. Jean-Marc FERNANDEZ, attaché d'administration centrale

SOUS-DIRECTION des RESSOURCES HUMAINES et du DIALOGUE SOCIAL

Conduite de la politique de ressources humaines du ministère et animation du dialogue social et de l'action sociale. Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences. Répartition des emplois, suivi et gestion des effectifs pour le ministère. Participation à l'élaboration du projet de loi de finances pour les dépenses de personnel et d'action sociale. Concours à la définition des métiers. Mise en œuvre, pour les personnels des corps relevant d'autres ministères, de la gestion des agents des services centraux et déconcentrés. Représentation du ministère dans les instances consultatives paritaires et toutes les instances relatives aux personnels. Gestion et suivi des mesures statutaires des corps propres au ministère. Veille juridique en matière de textes relatifs au personnel. Instruction et suivi des procédures contentieuses de la gestion du personnel. Participation à l'élaboration et au suivi des politiques de formation sous réserve des compétences de l'institut de formation de l'environnement.

Sous-directrice : Mme Marie-Christine SETTIMO, contractuelle

Bureau de la gestion des personnels

Chef du bureau : M. Nicolas GUYOMARCH, attaché principal d'administration centrale

Bureau de l'action et des relations sociales

Chef du bureau : Mme Véronique VAN DER HEIJDEN, attachée principale d'administration centrale

Bureau des statuts et du budget de personnel

Chef du bureau : Katrin MOOSBRUGGER, administratrice civile

Bureau de la gestion prévisionnelle des compétences et des carrières

Chef du bureau : Mme Catherine DJIATA-NANEIX, attachée principale d'administration centrale

SERVICE des AFFAIRES FINANCIÈRES et du CONTRÔLE de GESTION

Coordination de la préparation des lois de finances pour les programmes dont le ministre chargé de l'environnement est responsable. Mise en œuvre du contrôle de gestion ministériel et animation du réseau de contrôle de gestion du service public de l'environnement. Gestion budgétaire et comptable des programmes. Mise en place des autorisations d'engagement et des crédits de paiement. Tenue de la comptabilité de l'ordonnateur. Optimisation de la commande publique du ministère.

Chef de service : Mme Nicole MALMASSARI, administratrice civile hors classe

Bureau de la programmation budgétaire et du dialogue de gestion

Chef du bureau : M. Christian PICCOL , attaché principal de 2e classe d'administration centrale

Bureau de la gestion financière et comptable

Chef du bureau : Mme Chantal GUELO , attachée principale de 2e classe d'administration centrale

Bureau du contrôle de gestion ministériel

Chef du bureau : M. Jean ABELE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau de la commande publique

Chef du bureau : Mme Martine PALIS, attachée principale de 2e classe d'administration centrale

Mission des applications comptables

Chef de la mission : M. Alain CERCLEY, attaché d'administration centrale

SOUS-DIRECTION des AFFAIRES JURIDIQUES

Veille à la cohérence de la production juridique du ministère et à la qualité de la réglementation. Associée à la préparation, à l'élaboration, aux procédures de ratification et à la mise en œuvre des conventions internationales en matière d'environnement et de développement durable. Coordination de la transposition des textes communautaires, suivi des pré-contentieux et contentieux communautaires. Conduite des travaux de codification du droit de l'environnement. Participation à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires, au suivi de leur procédure d'adoption, à leur qualité, leur cohérence et leur harmonisation notamment en ce qui concerne les polices de l'environnement, à l'évaluation de leur impact, au respect des délais de leur mise en œuvre. Participation à la conduite des procédures devant les juridictions de niveau national. Mise en œuvre en faveur des agents du ministère de la protection prévue par l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires. Fonction de conseil, d'expertise et d'assistance en matière juridique au profit du ministère et des établissements publics placés sous sa tutelle. Diffusion des connaissances juridiques et contribution à la formation juridique des agents du ministère. Analyse des conséquences des évolutions normatives sur l'activité des services et établissements du ministère et proposition de mise en œuvre de mesures qui en améliorent la cohérence et la coordination.

Sous-directrice : Mme Frédérique AGOSTINI, magistrate

Adjointe : Mme Françoise LISSOWSKI, administratrice civile hors classe

Bureau de la législation et du contentieux

Chef du bureau : M. Jean-Loup GARCIN , contractuel

Bureau du droit communautaire et international

Chef du bureau : M. Jean-Louis HAUSSAIRE , attaché principal d'administration centrale 1ère classe

Bureau du droit de l'environnement et du droit pénal

Chef du bureau : M. Daniel BEDDELEM, ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts

SOUS-DIRECTION des SYSTÈMES d'INFORMATION et de la LOGISTIQUE

Définition et veille à la mise en œuvre des politiques du ministère en matière immobilière et logistique ainsi qu'en matière de systèmes d'information et des télécommunications. Réalisation des achats relevant de sa compétence. Pilotage, coordination et réalisation des achats logistiques. Définition et mise en œuvre de la politique immobilière du ministère. Programme des moyens logistiques du ministère et gestion de ceux des services centraux. Elaboration du schéma directeur des systèmes d'information et des télécommunications et participation à sa mise en œuvre. Aide à la maîtrise d'ouvrage dans le domaine des systèmes d'information auprès des directions d'administration centrale et des services déconcentrés du ministère, notamment en matière d'architecture, d'évolution et d'exploitation du réseau, et assure l'assistance en matière informatique et bureautique pour l'ensemble du ministère.

Sous-directeur : N...

Adjointe : Mme Andrée MONTAGNON, administratrice civile hors classe

Bureau des systèmes d'information

Chef du bureau : Mme Véronique DANJOU-BIERNACKI, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau de la logistique

Chef du bureau : M. Jean-Marie FAUQUENOT, contractuel

Bureau des affaires immobilières

Chef du bureau : M. Hugues NINO, contractuel

Bureau de la gestion des achats

Chef du bureau : N...

INSTITUT de FORMATION de l'ENVIRONNEMENT

6, r. du Général Camou, 75007 Paris

L'institut de formation de l'environnement a pour mission :

- de concevoir et organiser la formation initiale des agents techniques et

techniciens de l'environnement dans les spécialités prévues par leurs statuts ;

- d'assurer des actions de formation continue au profit des agents du ministère chargé de l'Environnement ou des services et établissements publics placés sous sa tutelle ainsi qu'au profit de tous les agents ayant en charge les missions du ministère chargé de l'Environnement ;

- de contribuer au renforcement de la prise en compte de l'environnement et du développement durable dans l'élaboration des formations dispensées par les écoles et centres de formation relevant d'autres ministères ou de collectivités territoriales ;

- de développer des cycles supérieurs de formation ;

- de réaliser tous travaux d'étude, d'expertise et de suivi s'inscrivant dans le cadre de son activité ou qui pourraient lui être confiés par le directeur général de l'administration, des finances et des affaires internationales ;

- d'évaluer les techniques et les résultats de la formation ;

- de rassembler et de diffuser la documentation nécessaire à la formation des élèves et stagiaires et à l'information des agents déjà en poste ;

- de mener, au niveau international, des actions propres à concourir à l'efficacité des formations ou à promouvoir la collaboration avec des organismes étrangers.

Dans ces domaines de compétences, dans le cadre de conventions qu'il passe et cet effet, il impulse et coordonne l'action du réseau des écoles et centres de formation dépendant des établissements publics placés sous la tutelle du ministère chargé de l'Environnement, et notamment des parcs nationaux, de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et du Conseil supérieur de la pêche, et promeut et contribue à la mise en œuvre des actions de coopération avec les écoles et les centres de formation relevant d'autres ministères ou de collectivités territoriales ;

Le directeur de l'Institut de formation de l'environnement est nommé par arrêté du Ministre chargé de l'Environnement. Il assure la direction pédagogique, administrative et financière de l'institut.

Il propose et met en œuvre le programme d'activités de l'institut dans le cadre des orientations et directives définies par le directeur général de l'administration, des finances et des affaires internationales.

Il adresse chaque année à ce dernier un rapport d'activités.

Il veille, en associant en tant que de besoin des experts extérieurs, à la mise en œuvre et au fonctionnement d'un dispositif d'évaluation de la qualité technique et pédagogique des travaux de l'institut.

Il gère, en liaison avec la sous-direction des affaires financières et de la logistique,

les crédits nécessaires à la mise en œuvre des actions de formation et les moyens nécessaires au fonctionnement de l'institut.

Il contribue en particulier à la définition des politiques de formation et vise à s'assurer de la cohérence de l'exercice des missions de l'institut tant du point de vue des projets pédagogiques que de la situation des bénéficiaires des actions de formation initiale et continue.

Il donne également son avis sur l'organisation et le contenu des enseignements, le choix des méthodes pédagogiques ainsi que le contrôle des connaissances.

La composition, l'organisation et le fonctionnement du conseil d'orientation et du conseil de la formation sont fixés par arrêté du Ministre chargé de l'Environnement.

L'Institut de formation de l'environnement, service à compétence nationale, rattaché au directeur général de l'administration des finances et des affaires internationales du ministère chargé de l'Environnement, a été créé par l'arrêté du 9 juillet 2001.

Directeur : M. Bruno GASTAL

Secrétaire général : M. Guy ROBIN

DIRECTION des ÉTUDES ÉCONOMIQUES et de l'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

20, av. de Ségur, 75302 Paris 07 SP

La Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale a été créée par le décret n° 2000-426 du 19 mai 2000 portant organisation de l'administration centrale du ministère chargé de l'Environnement.

La Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale contribue à la prise en compte de l'environnement dans l'élaboration des politiques publiques, notamment en matière d'aménagement et d'équipement du territoire et de gestion de l'espace, de politique agricole, de santé publique, de politique de transport, d'infrastructure et d'urbanisme, d'énergie, de statistiques et de fiscalité. A ce titre :

- elle évalue les effets réels ou potentiels sur l'environnement du fait de la mise en œuvre des décisions publiques. Elle procède à l'évaluation des instruments de régulation économique de l'environnement. Elle anime et coordonne la réflexion économique et la situation des agents économiques et de l'emploi en relation avec les politiques de l'environnement ;
- elle veille à l'application des textes relatifs aux études d'impact sur l'environnement et à la démocratisation des enquêtes publiques ;
- elle assure le suivi de la mise en œuvre des contrats de plan État-région dans le domaine de l'environnement.

En liaison avec le ministère chargé de la Recherche, elle contribue à l'élaboration de la politique scientifique en matière d'environnement et définit les programmes de recherche soutenus par le ministère. Elle veille à leur mise en œuvre, à leur évaluation et à leur valorisation. Elle élabore le budget civil de recherche et développement du ministère et en assure le suivi. Elle est chargée de la veille scientifique.

Elle évalue l'impact des facteurs environnementaux sur la santé publique. Elle propose dans le domaine de l'environnement les mesures propres à améliorer la santé publique et s'assure de la prise en compte du principe de précaution. Elle assure la tutelle de l'Institut français de l'environnement et, pour le compte du ministère chargé de l'Environnement, la tutelle du Muséum national d'histoire naturelle. Elle organise les relations du ministère avec l'Agence européenne de l'environnement.

En liaison avec la direction générale de l'administration, des finances et des affaires internationales, elle organise les relations du ministère avec les organismes de réflexion économique internationaux et ceux des autres pays. Elle apporte son appui méthodologique aux services déconcentrés ainsi qu'aux établissements publics placés sous la tutelle du Ministre chargé de l'Environnement. Son directeur est secrétaire général de la commission des comptes et de l'économie de l'environnement, du comité de la prévention et de la précaution.

Directeur : M. Guillaume SAINTENY

SAINTENY Guillaume
Né le 27 janvier 1958 à Boulogne-Billancourt
Haut fonctionnaire

Etudes : Universités Paris XI-Sud, Paris II-Panthéon Assas, Paris 1-Panthéon Sorbonne et de Chicago (Etats-Unis).

Diplômes : Diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris, Maîtrise en droit, Doctorat en science politique, Master of Business Administration

Carrière (jusqu'en 2009) :

- Chargé d'enseignement à l'université Paris XI-Sud (1984-1988),
- Chargé de mission à la Commission nationale de la communication et des libertés puis au Conseil supérieur de l'audiovisuel (1987-1995)
- Rédacteur en chef puis Directeur de la rédaction de l'Environnement magazine (1988-1995)
- Associé de la société Victoires éditions (1998-2005)
- Conseiller technique puis Directeur adjoint du cabinet de Corinne Lepage (ministre de l'Environnement) (1995-1997)
- **Directeur des études économiques et de l'évaluation environnementale (depuis 2005) au ministère de l'Ecologie et du Développement durable puis au ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire**

- Membre du Conseil national du développement durable (2002-2005)
- Administrateur de l'Agence européenne de l'environnement (AEE), de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (Afitf), de l'Institut national de l'environnement et des risques industriels (Ineris), de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)
- Auditeur de l'Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN) (1998-99)
- Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris (depuis 1997)

Source : *Who's Who in France 2010*

Directeur adjoint : André Jean GUERIN, ingénieur du GREF
 Conseiller scientifique : M. Gilles SAINT-PAUL, ingénieur en chef des ponts et chaussées
 Adjointe au directeur : Mme Odile GAUTHIE, ingénieure en chef des mines

Bureau des ressources de la documentation et de la diffusion
 Organisation de la direction gestion des ressources humaines de la direction.
 Suivi et coordination de l'exécution du budget de la direction, préparation du PLF.
 Affaires générales de la direction.
 Programmation.
 Relations avec les ministères et organismes extérieurs.
 Conventions, contrats.
 Documentation, diffusion.
 Chef du bureau : M. Pierre GUINGAMP, attaché d'administration centrale

SERVICE de la RECHERCHE et de la PROSPECTIVE

Il est chargé de la politique de recherche, de veille scientifique et de prospective du ministère dans le domaine de l'environnement. A ce titre :

- il élabore le budget civil de recherche et de développement du ministère, en assure le suivi, oriente et coordonne les relations du ministère avec l'ensemble des organismes exerçant des activités de recherche dans le domaine de l'environnement, ainsi qu'avec les ministères chargés de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et avec l'Agence européenne de l'environnement ;
- il fournit au ministère, par la veille scientifique et la définition, la mise en œuvre, l'évaluation et la valorisation des programmes de recherche à caractère finalisé, les connaissances scientifiques propres à éclairer les choix stratégiques et apporte un appui technique aux services déconcentrés ;
- il promeut la recherche fondamentale et appliquée ainsi que la recherche en sciences humaines et le développement technologique aux services déconcentrés ;
- il assure le suivi des programmes de recherche au niveau régional, national, européen et international ainsi que la promotion de recherche française et le développement de la coopération scientifique internationale ;
- il assure la tutelle du Muséum national d'histoire naturelle ;
- il assure le secrétariat du comité de la prévention et de la précaution et le suivi du

comité de coordination de la recherche publique en environnement.
 Chef du service : M. Eric VINDIMIAN, ingénieur en chef du GREF

Bureau de la programmation, de l'évaluation et de la valorisation des programmes
 Chef du bureau : Mme Brigitte MAURIZI, ingénieure en chef du GREF

Bureau de l'écologie et des risques environnementaux
 Chef du bureau : Mme Anne LIEUTAUD, ingénieur des travaux agricoles

Bureau de la prospective et de la recherche en sciences humaines
 Chef du bureau : Mme Laurence COLINET, ingénieur en chef du GREF

SOUS-DIRECTION de l'EFFICACITÉ des POLITIQUES et des RÉGULATIONS ENVIRONNEMENTALES

Elle est chargée d'animer et de coordonner la réflexion économique sur les politiques environnementales. A ce titre :

- elle coordonne la politique d'élaboration des données et études relatives à l'économie, à l'emploi et à l'environnement, y participe et en fait la synthèse; elle coordonne les relations du ministère avec les ministères et les organismes régionaux, nationaux et internationaux chargés de l'économie et de l'emploi ;
- elle éclaire, du point de vue économique, les décisions de politique environnementale, en établissant un diagnostic approfondi des performances environnementales de la France, et en mettant en œuvre ou en développant les instruments d'expertise permettant de concevoir et d'évaluer les politiques ;
- elle favorise une utilisation équilibrée des instruments des politiques de l'environnement, comprenant le recours à la fiscalité ;
- elle promeut le développement, en France, de l'économie de l'environnement et, en liaison avec les directions concernées du ministère, des mesures favorisant une croissance plus respectueuse de l'environnement ;
- elle assure la tutelle de l'Institut français de l'environnement, le secrétariat de la commission des comptes et de l'économie de l'environnement.

Chargé de la sous-direction : M. Louis de GIMEL, administrateur hors classe de l'INSEE

Bureau de synthèse des performances environnementales
 Chef du bureau : M. Marc-Antoine KLEINPETER, administrateur de l'INSEE

Bureau des biens publics globaux
 Chef du bureau : Mme Christine CROS, contractuelle

Bureau des ressources et services d'eau et déchets
 Chef du bureau : M. Patrick DERONZIER, ingénieur du GREF

Bureau de l'évaluation des risques et des normes environnementales
 Chef du bureau : M. Emmanuel MASSE, administrateur de l'INSEE

SOUS-DIRECTION de l'INTÉGRATION de l'ENVIRONNEMENT dans les POLITIQUES PUBLIQUES

Elle est chargée de la prise en compte de l'environnement dans l'ensemble des décisions et politiques publiques, notamment en matière d'aménagement et d'équipement du territoire et de gestion de l'espace, de politique de la ville, de politique agricole et de développement rural, de santé publique, de politique de transport, d'infrastructure, de tourisme et d'urbanisme, d'énergie, de fiscalité. Dans ces différents domaines, elle coordonne les relations avec les autres ministères. A ce titre :

- elle procède à l'évaluation des effets réels ou potentiels des activités sur l'environnement ;
- elle élabore et met en œuvre la réglementation relative aux études d'impact sur l'environnement et à la démocratisation des enquêtes publiques et coordonne l'action du ministère relative à l'intégration de l'environnement dans les politiques publiques. Elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des schémas de services collectifs, des contrats de plan État-régions, des contrats d'agglomération et des chartes de pays, des documents uniques de programmation. Elle procède à l'évaluation de leur contribution à une politique de développement durable et détermine leur impact sur l'environnement ;
- elle coordonne la contribution du ministère en matière de politique de l'énergie, de développement de la maîtrise de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables ;
- elle assure la promotion, dans tous les secteurs de l'économie, d'un cadre propice au respect de l'environnement ;

- elle assure le secrétariat de la commission nationale du débat public et coordonne la représentation du ministère dans les travaux du comité interministériel des investissements économiques et sociaux.

Chargé de la sous-direction : M. Bertrand GALTIER, ingénieur en chef des P. et C.
 Adjoint : M. Philippe TROUVAT, ingénieur en chef du GREF

Bureau de la réglementation de l'intégration environnementale
 Chef du bureau : Mme Isabelle COLON, attachée principale d'administration centrale

Bureau des infrastructures, transports et aménagement
 Chef du bureau : Mme Laure TOURJANSKY, professeur agrégé

Bureau de l'énergie, agriculture et industrie
 Chef du bureau : M. Daniel DELALANDE, contractuel

COMITÉ de la PRÉVENTION et de la PRÉCAUTION 20, av. de Ségur, 75302 Paris 07 SP

Le comité de la prévention et de la précaution, placé auprès du Ministre chargé de l'Environnement, est composé de personnalités scientifiques reconnues dans le domaine de l'environnement et de la santé. Son secrétariat est assuré par la direction des études économiques et de l'évaluation environnementale. Chargé d'une fonction de veille et d'alerte sur l'ensemble des questions d'environnement susceptibles d'avoir des incidences sur la santé humaine, le Comité a une triple mission :

contribuer à mieux fonder les politiques du ministère de l'environnement sur les principes de précaution et de prévention ; exercer une fonction de veille, d'alerte et d'expertise pour les problèmes de santé liés aux perturbations de l'environnement ; faire le lien entre d'une part les actions de recherche et la connaissance scientifique et d'autre part l'action réglementaire.

(Arrêté du 30 juillet 1996)

Président : Pr Alain GRIMFELD

Secrétaire général : M. Guillaume SAINTENY, directeur des études économiques et de l'évaluation environnementale

Mme Sylvie CHARRON, Secrétariat permanent

INSTITUT FRANÇAIS de l'ENVIRONNEMENT (IFEN)

5, rte d'Olivet, 45100 Orléans

L'Institut français de l'Environnement (Ifen) est un service à compétence nationale rattaché directement au ministre chargé de l'environnement (décret n° 2004-936 du 30 août 2004). Il est le service statistique du ministère chargé de l'environnement.

L'Ifen, en liaison avec les institutions nationales, européennes et internationales intéressées, recueille, élabore et diffuse l'information sur l'environnement.

Ses travaux sont guidés par deux instances : un comité d'orientation et un conseil scientifique.

Ses principales publications sont : un " quatre pages " mensuel, des dossiers et des synthèses, notamment le rapport sur l'état de l'environnement en France.

Directeur : M. Bruno TREGOUËT, administrateur de l'INSEE

Secrétaire générale : Mme Sylvie ROBERT

Chef du département de la connaissance environnementale : M. François MOREAU

Chef du département des méthodes, données et synthèses : M. Bernard NANOT

DIRECTION de l'EAU

20, av. de Ségur, 75302 Paris 07

La direction de l'eau élabore, anime et suit la politique relative :

- à la connaissance, à la protection, à la police, à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques continentaux, littoraux et marins et à la pêche en eau douce ;
- à la gestion équilibrée des bassins fluviaux, des estuaires et des eaux littorales ;
- à la protection, la police et la gestion des eaux superficielles et souterraines, la protection des eaux marines contre les pollutions, y compris accidentelles, la prévention des inondations, l'annonce des crues et l'assainissement des eaux.

- A ce titre :

- elle organise la coordination des ministères intéressés et prépare la programmation des crédits d'intervention non déconcentrés de l'État dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques ;
- elle assure la tutelle des agences de l'eau et du Conseil supérieur de la pêche ;
- elle assure le secrétariat de la Mission interministérielle de l'eau et du Comité national de l'eau.

En liaison avec la direction générale de l'administration, elle oriente et évalue

l'action technique des services déconcentrés de l'État intervenant dans ses domaines de compétence.

Elle prépare le rapport annuel au Parlement sur la politique de l'eau.

Directeur : M. Pascal BERTEAUD, (Chevalier de l'Ordre National du Mérite), ingénieur en chef des ponts et chaussées

Directeur adjoint : M. Jean-Claude VIAL, ingénieur en chef du génie rural des eaux et des forêts

Adjointe au directeur : Mme Fabienne HELVIN, administratrice civile

Chargé de mission pour la réforme de la politique de l'eau : M. Claude TRUCHOT, ingénieur général du génie rural des eaux et des forêts

Marillys MACE, Communication

Mission des affaires internationales et communautaires

La mission des affaires internationales et communautaires est chargée de coordonner l'ensemble des travaux menés dans le cadre international et communautaire dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques en liaison avec les services compétents de la direction générale de l'administration.

A ce titre :

- elle assure une mission transversale de coordination et d'appui technique et juridique dans la mise en œuvre et la transposition des textes communautaires et internationaux ;
- elle veille au respect des engagements communautaires, notamment en matière de contentieux ;
- elle contribue à développer les relations avec les États membres et les autorités de l'Union européenne ;
- elle veille à la formation des agents en matière communautaire, à l'animation des réseaux d'experts dans le domaine de l'eau pour diffuser l'expérience de la France et renforcer sa présence dans les instances communautaires et internationales ;
- elle coordonne les actions de coopération décentralisées et humanitaires.

Chef de la mission : M. Jean-Paul RIVAUD, agent contractuel

Adjoint : M. Philippe GUETTIER, agent contractuel

Mission du système d'information sur l'eau

La mission du système d'information sur l'eau est chargée de coordonner l'ensemble des actions contribuant à l'amélioration des connaissances dans le domaine de l'eau.

A ce titre :

- elle est responsable de la mise en œuvre de la politique de modernisation du système national d'information sur l'eau, afin, notamment, de répondre aux exigences de la Convention d'Aarhus, de la directive cadre sur l'eau et de la loi organique relative aux lois de finances ;
 - elle veille à la cohérence et à l'amélioration des processus d'élaboration, d'obtention, d'interprétation, de valorisation et de communication des connaissances, données et informations dans le domaine de l'eau et anime le réseau des organismes concourant à ces objectifs, en appui aux services compétents de la direction de l'eau ;
 - elle assure la liaison avec les services compétents du ministère en matière de technologies de l'information et de la communication et de politique de l'information environnementale.
- Chef de la mission : M. René LALEMENT, ingénieur en chef des ponts et chaussées
Adjoint : M. Christian JOURDAN, agent contractuel

SOUS-DIRECTION du DROIT de l'EAU et des AFFAIRES FINANCIÈRES et GÉNÉRALES

- La sous-direction du droit de l'eau, des affaires générales et financières est chargée de la réglementation et de la coordination des actions en matière d'eau.
- A ce titre :
- elle assure la préparation des textes législatifs et réglementaires dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, l'instruction des contentieux dans les différentes polices liées à l'eau ;
 - elle apporte un appui juridique aux services déconcentrés dans les mêmes domaines ;
 - elle assure l'appui juridique à la transposition des directives européennes ;
 - elle exerce la coordination des ministères intéressés dans le domaine de l'eau, de la pêche et des milieux aquatiques ;
 - elle assure le secrétariat de la mission interministérielle de l'eau et du Comité national de l'eau ;
 - elle assure la gestion du personnel et des emplois, l'organisation de la direction, la gestion des moyens généraux et informatiques ;
 - elle assure la préparation et l'exécution du budget, du suivi des opérations comptables et du contrôle de gestion ;

- elle est chargée de l'application de la LOLF ;
 - elle assure la coordination et l'assistance en matière de marchés et de commande publique ;
 - elle est chargée de la documentation dans le domaine de l'eau.
- Sous-directrice : Mme Fabienne HELVIN , administratrice civile, sous directeur d'administration centrale
Chef du bureau du droit de l'eau et du contentieux : M. Jacques SIRONNEAU, docteur en droit, agent contractuel
Chef du bureau de la coordination interministérielle et des affaires générales : M. Jacques CORBET, attaché principal d'administration centrale
Chef du bureau des affaires financières et du contrôle de

SOUS-DIRECTION de l'ACTION TERRITORIALE, de la DIRECTIVE CADRE et de la PÊCHE

La sous-direction de l'action territoriale, de la directive cadre et de la pêche est chargée de l'animation des services déconcentrés, de la tutelle des agences de l'eau et du Conseil supérieur de la pêche. Elle est chargée du suivi des politiques de planification, de programmation résultant de l'application de la directive cadre sur l'eau.

A ce titre :

- elle assure la tutelle des agences de l'eau et suit leur programme pluriannuel d'interventions. Elle assure le secrétariat du comité technique paritaire spécial interagences
- ;
- elle assure, dans les domaines de compétence de la direction, la définition des orientations techniques, la coordination des actions techniques et réglementaires des services déconcentrés et procède à l'évaluation de ces actions ;
- elle est responsable de la définition et de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de police de l'eau ;
- elle anime les services exerçant des missions de police de l'eau au sein des Missions inter-services de l'eau et au sein des directions régionales de l'environnement et veille à l'information régulière des services participant à la politique de l'eau ;
- elle contribue à la formation continue des agents de la filière " eau " des services de l'État ;
- elle suit les activités des comités de bassin et des offices de l'eau ;

- elle coordonne la transposition et la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau avec la mise en œuvre des schémas d'aménagement et de gestion des eaux ;
- elle veille à l'organisation des données sur les services d'eau et d'assainissement ;
- elle prépare la programmation des interventions de l'État dans le domaine de l'eau, de la pêche et des milieux aquatiques ;
- elle élabore les orientations de protection relatives à la gestion des ressources piscicoles et à la pêche en eau douce et participe à la préparation des textes d'application de la loi sur l'eau ;
- elle élabore en liaison avec le ministère chargé de la pêche en mer, la politique de gestion des espèces amphihalines ;
- elle organise les relations avec les associations agréées de pêche et de pisciculture et leurs fédérations ainsi que les contacts avec les autres associations intéressées à la protection et à la mise en valeur du milieu aquatique ;
- elle exerce la tutelle du Conseil Supérieur de la Pêche ;
- elle coordonne les actions de la direction relatives aux départements et territoires d'outre mer.

Sous-directeur : M. Alexis DELAUNAY, (Chevalier de l'Ordre National du Mérite), ingénieur en chef du Génie rural des eaux et des forêts

Chef du bureau des services déconcentrés et de la police de l'eau : M. Olivier THIBAUT, ingénieur du génie rural des eaux et des forêts

Chef du bureau des agences de l'eau : M. Laurent BOUVIER, administrateur civil

Chef du bureau de la directive cadre et de la programmation : M. Jean-Pierre RIDEAU,

ingénieur, agent contractuel

Chef du bureau de la pêche : M. Michel GUERY, ingénieur divisionnaire des travaux ruraux

SOUS-DIRECTION des MILIEUX AQUATIQUES et de la GESTION de l'EAU

La sous-direction des milieux aquatiques et de la gestion de l'eau est chargée de l'élaboration et du suivi des règles techniques de protection et de gestion des eaux, de l'élaboration et du suivi de la politique de protection et de gestion des milieux aquatiques dans le respect des équilibres naturels, sur la base de la connaissance du fonctionnement des écosystèmes aquatiques continentaux, littoraux et marins.

A ce titre, elle traite des politiques de :

- la protection des milieux marins, notamment contre les pollutions, au travers des

conventions internationales y afférentes, de la mise en œuvre et de la mise à jour du dispositif POLMAR et de l'orientation et de l'action du CEDRE et de l'IFREMER ;

- la protection et la gestion durable des écosystèmes aquatiques continentaux et des zones humides en liaison avec les directions de la nature et des paysages et du développement durable ;
 - des aménagements ayant un impact sur les milieux, notamment les plans de restauration des plans migrateurs ;
 - l'élaboration des systèmes d'évaluation de l'état des eaux pour la directive cadre sur l'eau ;
 - la protection des eaux souterraines et la gestion de la ressource en eau douce superficielle et souterraine ;
 - la prévention et la réduction des pollutions des eaux de toutes origines, y compris diffuses ou accidentelles, sous réserve des attributions de la direction de la prévention des pollutions et des risques relatives aux installations classées et au contrôle des produits chimiques ;
 - la prévention des risques liés aux inondations fluviales en liaison avec la sous-direction de la prévention des risques naturels majeurs de la direction de la prévention et de la protection des risques ;
 - de la gestion durable et de la décentralisation du domaine public fluvial relevant de la compétence du Ministre chargé de l'Environnement ;
- Dans ces différents domaines, elle participe à :
- l'organisation du recueil des données nécessaires à la préparation, à la mise en œuvre et à l'évaluation de ces politiques en liaison avec les organismes publics concernés ainsi qu'à leur valorisation et à leur diffusion ;
 - à l'orientation des études et de la recherche en liaison directe avec le directeur du développement durable.

Sous-directeur : M. Noël GODARD, (Chevalier de l'Ordre National du Mérite), ingénieur général des ponts et chaussées

Adjoint : M. Emmanuel VERNIER, administrateur civil

Chef du bureau de l'écologie des milieux aquatiques : Marie Françoise BAZERQUE, ingénieure des travaux ruraux

Chef du bureau de la protection des ressources en eau et de l'agriculture : Mme Claire GRISEZ, ingénieure du génie rural des eaux et des forêts

Chef du bureau de la lutte contre les pollutions domestiques et industrielles : M. Jean Paul LECOMTE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Chef du bureau de la mer : Mme Sylvie RAVALET, ingénieure des ponts et chaussées

Chef du bureau de la prévention des inondations et de la gestion des rivières : M. Yves

LE TRIONNAIRE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

SECRÉTARIAT du COMITÉ d'ORIENTATION pour des PRATIQUES AGRICOLES RESPECTUEUSES de l'ENVIRONNEMENT (CORPEN)

20, av. de Ségur, 75007 Paris

Le secrétariat du comité d'Orientation pour des Pratiques agricoles respectueuses de l'Environnement (CORPEN), créé conjointement par les Ministres chargés de l'Agriculture et de l'Environnement a pour objet de promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (aquifères, milieux aquatiques, air et sols). IL vise à identifier et à analyser les pratiques à risques mises en œuvre par les différents systèmes de production animale et végétale, puis à formuler et à diffuser les recommandations appropriées, à en réduire l'incidence environnementale en tenant compte de leur impact sur l'économie de l'exploitation. Chef du Secrétariat : M. Jean-Claude SOUTY, agent contractuel

COMITÉ NATIONAL de l'EAU

(article L. 213.1 du code de l'environnement)

Rattaché par l'article 15 de la loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 modifiée, au Premier Ministre, placé auprès du Ministre chargé de l'Environnement, le Comité national de l'eau a pour mission de donner son avis sur toutes les questions relatives à l'eau et notamment sur les divers textes et plans gouvernementaux touchant à l'eau.

Il rassemble au sein de cinq collèges, des usagers, des associations, des collectivités territoriales, des représentants de l'État, des personnes compétentes et les six présidents des Comités de bassin.

Président : M. Jacques OUDIN, vice-président du conseil général de la Vendée.

CENTRE de DOCUMENTATION, de RECHERCHE et d'EXPÉRIMENTATIONS sur les POLLUTIONS ACCIDENTELLES des EAUX (CEDRE)

r. Alain-Colas, BP 20413, 29604 Brest Cedex

Le CEDRE est une association d'intérêt public qui a été créée en application d'une circulaire et d'une instruction du Premier Ministre du 12 octobre 1978, dans le cadre du dispositif POLMAR.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, le CEDRE est un organisme consultatif placé sous la tutelle du ministère chargé de l'Environnement. Il a pour but de conseiller et d'assister techniquement les autorités chargées de lutter contre les pollutions accidentelles des eaux douces et marines (plan POLMAR). Il conseille, en outre, les administrations nationales dans les diverses instances internationales.

Président : M. Pierre MAILLE, vice-président de la communauté urbaine de Brest

Directeur : M. Michel GIRIN

Adjoints au directeur :

- M. Georges PEIGNE

- M. Christophe ROUSSEAU

SERVICE CENTRAL d'HYDROMÉTÉOROLOGIE et d'APPUI à la PRÉVISION des INONDATIONS (SCHAPI)

42, av. Gaspard Coriolis, 31057 Toulouse Cedex 01

Créé par l'arrêté du 2 juin 2003, le service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations est un service à compétence nationale rattaché au directeur de l'eau.

Le service est chargé :

D'une mission d'appui aux services de prévision des crues et d'animation, d'assistance et de conseil et de formation auprès des services et des établissements intervenant dans le domaine de la prévision des crues et de l'hydrologie.

Il assure la coordination scientifique et technique en liaison avec les organismes scientifiques et techniques de l'État.

Il est chargé d'établir, en liaison avec les services de prévision des crues et les directions régionales de l'environnement, une carte de vigilance " inondations " et est chargé d'une mission de conseil et d'expertise en période de risques de crues.

Le service est doté de deux organes consultatifs : le conseil d'orientation et le conseil scientifique et technique.

Chef de service : M. Jean-Michel TANGUY, ingénieur en chef des ponts et chaussées

Adjoint : M. Jean-Marie CARRIERE, ingénieur des ponts et chaussées

Secrétaire général : Mme Maryse MARCOU, attachée d'administration des services déconcentrés.

Chef du Pôle prévision et modélisation : M. Jean-Marc DOLMIÈRE, ingénieur général du génie rural des eaux et des forêts

Chef du Pôle qualité et méthodes : M. Dominique BIELLI, ITR
Chef du Pôle retour d'expériences et appui aux services d'annonce des crues : N...

DIRECTION de la PRÉVENTION des POLLUTIONS et des RISQUES

20, av. de Ségur, 75302 Paris 07 SP

La direction de la prévention des pollutions et des risques a pour missions :

- de connaître, d'évaluer, de prévenir, réduire les pollutions, les nuisances et les risques créés par les installations, les objets, les produits et les déchets. Elle définit notamment les réglementations qui concernent les installations classées pour la protection de l'environnement et le contrôle des produits chimiques et participe à la réglementation relative aux organismes génétiquement modifiés ;
- de connaître, d'évaluer, de prévenir les risques naturels ;
- de prévenir et limiter les nuisances sonores ;
- de fixer les conditions d'évaluation de la qualité écologique des sols et de l'atmosphère ;
- de promouvoir la prise en compte de l'environnement dans la stratégie industrielle et commerciale des entreprises et d'encourager le développement des techniques propres et des produits à haute qualité écologique.

Elle veille à la prise en compte des nuisances et des risques technologiques ou naturels dans l'aménagement et l'urbanisme.

Elle anime la planification de la gestion des déchets et de l'exploitation des carrières.

Elle anime l'inspection des installations classées (DRIRE, Services vétérinaires).

Elle assure la tutelle de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS), de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA).

Elle exerce la coordination interministérielle des politiques de prévention des risques majeurs, de protection de l'atmosphère, de lutte contre le bruit et de prévention et de gestion des déchets.

Elle assure le secrétariat du Conseil national du bruit, du Conseil national de l'air, du Conseil national des déchets, du Conseil supérieur des installations classées, de la Commission d'évaluation de l'écotoxicité des substances chimiques, du comité interministériel de prévention des risques majeurs, du comité supérieur d'évaluation des risques volcaniques et le cosecrétariat des commissions compétentes en matière de génie génétique.

Le directeur de la prévention des pollutions et des risques exerce les fonctions de délégué aux risques majeurs.

Directeur : M. Thierry TROUVÉ, ingénieur en chef des mines

Directeur adjoint : M. Jean-Pierre HENRY , ingénieur général des ponts et chaussées

Chargés de mission :

- M. Pierre PARAYRE, administrateur civil hors classe : Tutelle de l'INERIS, de l'ADEME, de l'ANDRA, de l'IRSN
- M. Francis COMBROUZE, International
- Mme Yasmina LAKHDAR, ingénieure écologue, attachée d'administration centrale : Communication

Bureau des affaires générales

Préparation et exécution du budget. Engagement et liquidation des dépenses.

Comptabilité. Gestion des moyens généraux des services et missions (courrier, locaux, matériels). Gestion du personnel. Formation du personnel. Informatique.

Chef du bureau : M. Michel LACROIX , chef de mission

SERVICE de l'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

Application de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement. Organisation, animation et coordination de l'inspection des installations classées (DRIRE, services vétérinaires).

Contentieux des installations classées.

Élaboration des textes relatifs aux organismes génétiquement modifiés.

Réglementation de la lutte contre la pollution atmosphérique (loi du 30 décembre 1996) et la coordination interministérielle de politique de protection de l'atmosphère

Réseaux de mesures et d'alerte de la pollution atmosphérique. Actions concernant l'utilisation des combustibles et l'ensemble des problèmes de combustion

Pollution automobile

Pluies acides.

Élaboration de la politique de dépollution des sols.

Connaissance, évaluation et prévention des pollutions, nuisances et risques créés

par les installations fixes (industrie, agriculture) et les activités de transport.
Instruction des dossiers relatifs aux rejets dans l'environnement des installations nucléaires de base.

Coordination en liaison avec le ministère chargé des matières premières, de la réalisation des schémas départementaux des carrières.

Animation des actions visant à la prise en compte de l'environnement dans la stratégie industrielle et commerciale des entreprises et au développement des techniques propres.

Intégration de l'environnement dans la politique des transports.

Élaboration et application des textes relatifs à la limitation du bruit des engins de chantier.

Analyse des accidents industriels.

Secrétariat du conseil supérieur des installations classées et du conseil national de l'air et co-secrétariat des commissions compétentes en matière de génie génétique.

Chargée du service : Mme Marie-Claude DUPUIS, ingénieur général des mines

Adjoint : M. Philippe LUCAS, ingénieur en chef du GREF

Bureau de la pollution atmosphérique, des équipements énergétiques et des transports

Chef du bureau : Mme Sandrine ROCARD, ingénieure du GREF

Bureau des risques technologiques et des industries chimiques et pétrolières

Chef du bureau : M. Bruno CAHEN, ingénieur des mines

Bureau des biotechnologies des industries agricoles et agro-alimentaires

Chef du bureau : Mme Danièle MANFREDI, inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire

Bureau de la pollution industrielle des eaux des carrières, et des industries minérales et métallurgiques

Chef du bureau : M. Philippe LUCAS, ingénieur en chef du GREF

Bureau de la pollution des sols et des pollutions radioactives

Chef du bureau : M. Thomas JOINDOT, ingénieur des mines

Bureau d'analyse des risques et des pollutions industrielles

Chef du bureau : M. Denis DUMONT, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines

Bureau de la nomenclature et de la certification

Chef du bureau : M. Guy MOTTARD, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines

Bureau du contentieux

Chef du bureau : Mme Hélène BRUNET-LECOMTE, agent contractuel

SOUS-DIRECTION de la PRÉVENTION des RISQUES MAJEURS

Élaboration de la politique de prévention des risques majeurs.

Définition des conditions d'information de la population sur les risques majeurs et suivi de l'application de ces dispositions.

Connaissance, évaluation et prévention des risques naturels.

Prise en compte des risques majeurs dans l'aménagement et l'urbanisme (plans de prévention des risques).

Coordination interministérielle de la politique de prévention des risques majeurs (loi de 1987).

Préparation du rapport annuel sur la prévention des risques majeurs.

Participation à l'élaboration des programmes d'utilisation des moyens de secours nationaux en cas de catastrophe.

Secrétariat du comité interministériel de prévention des risques majeurs et du comité supérieur d'évaluation des risques volcaniques.

Chargé de la sous-direction et délégué adjoint : M. Michel SEGARD, ingénieur en chef des P. et C.

Bureau des risques naturels

Chef du bureau : M. Patrick SIMON, ingénieur du GREF

Bureau des risques et de l'aménagement

Chef du bureau : Mme Magalie PINON LECONTE, architecte urbaniste de l'État

Bureau de l'information et de la coordination interministérielle

Chef du bureau : M. Jacques FAYE, architecte urbaniste en chef de l'État

SOUS-DIRECTION des PRODUITS et des DÉCHETS

Connaissance, évaluation et prévention des pollutions et des risques créés par les produits ; élaboration et mise en œuvre des mesures visant à l'amélioration de la qualité écologique des produits (écolabels, analyses de cycle de vie).

Contrôle des produits chimiques et de la réglementation des produits dangereux pour la couche d'ozone stratosphérique (application du protocole de Montréal).

Application de la réglementation sur le contrôle des produits chimiques.

Mise en œuvre des procédures européennes de notification des substances nouvelles et de gestion des substances existantes.

Participation au contrôle des substances non notifiées au titre de la loi du 12 juillet 1977 notamment les produits phytosanitaires.

Participation aux actions internationales dans le domaine du contrôle des produits chimiques (CEE, OCDE, PNUE) : mesures réglementaires, méthodes d'essai, échanges d'information sur les substances dangereuses exportées.

Définition de la politique de gestion des déchets.

Prévention de la production de déchets et promotion de la valorisation et de la bonne élimination des déchets ; élaboration de la réglementation correspondante (loi du 13 juillet 1992) ; animation de la planification en matière de gestion des déchets (plans départementaux et régionaux d'élimination des déchets).

Définition des règles applicables aux mouvements de déchets, notamment aux mouvements transfrontières.

Études techniques et économiques sur les sources et les effets des déchets ainsi que sur les modes de collecte, de traitement, de récupération, de valorisation.

Élaboration et suivi des accords contractuels dans le domaine des déchets avec les groupements interprofessionnels.

Coordination interministérielle dans le domaine des déchets.

Secrétariat du conseil national des déchets et de la commission d'évaluation de l'écotoxicité des substances chimiques.

Chargé de la sous-direction : M. Hervé VANLAER, ingénieur des P. et C.

Adjoint auprès du sous-directeur : M. Philippe CHEMIN, pharmacien, inspecteur en chef de santé publique

Bureau de la qualité écologique des produits

Chef du bureau : N...

Bureau des substances et préparations chimiques

Chef du bureau : M. Philippe CHEMIN, pharmacien inspecteur en chef de santé

publique

M. Pablo LIBREROS, ingénieur des mines

Bureau de la planification et de la gestion des déchets

Chef du bureau : Mme Claudine BOURHI, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

MISSION BRUIT

A en charge la réglementation de la lutte contre le bruit, ainsi que de la coordination interministérielle des politiques de lutte contre le bruit.

Anime, réalise ou fait réaliser les études techniques, juridiques et économiques ainsi que la recherche relative aux niveaux de bruit, à leurs effets, aux modes de prévention et d'atténuation des nuisances.

Participe aux actions internationales et apporte son concours aux collectivités locales pour la définition et la mise en œuvre d'une politique préventive.

Assure le secrétariat du Conseil national du bruit.

Chargé de la mission : M. Pascal VALENTIN, contractuel

COMITÉ SUPÉRIEUR D'ÉVALUATION des RISQUES VOLCANIQUES

Le Comité supérieur d'évaluation des risques volcaniques, réorganisé par le décret n° 88-208 du 26 février 1988, est placé auprès du Ministre chargé de l'Environnement. Il est consulté sur les mesures de prévention à l'encontre des risques volcaniques. Il donne un avis au Ministre chargé de la sécurité civile, sur les mesures de sauvegarde des personnes et des biens en cas de menaces graves.

Président : M. Yves CARISTAN, physicien CEA

M. Jacques VARET, ingénieur géologue

CONSEIL SUPÉRIEUR des INSTALLATIONS CLASSÉES

(Décret : 76-1323 du 29 décembre 1976)

Le Conseil supérieur des installations classées placé auprès du Ministre chargé de l'Environnement est chargé de donner des avis sur les questions (réglementation générale, avis sur des installations particulières) concernant la prévention des pollutions et des risques créés par les installations classées.

Président : M. Jacques VERNIER, maire de Douai
 Vice-président : M. François BARTHELEMY, ingénieur des mines
 Secrétaire général : M. Alain JEOFFROI, attaché principal d'administration centrale

COMMISSION des PRODUITS CHIMIQUES et BIOCIDES

(Décret : 2004-187 du 26 février 2004)

Président : Pr Sylvain RAULT

Vice-président : N...

CONSEIL d'ORIENTATION pour la PRÉVENTION des RISQUES NATURELS MAJEURS

Le conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs est chargé de donner des avis et de faire des propositions en matière de prévention des risques naturels.

Le conseil d'orientation traite en particulier les domaines suivants :

- l'amélioration de la connaissance des risques, le renforcement de leur surveillance et de leur prévision, ainsi que le développement de l'information préventive sur les risques ;
- le renforcement de la prise en compte des risques dans l'utilisation des sols et dans la construction ainsi que la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens aux aléas, notamment par le développement des plans et des travaux de prévention des risques naturels ;
- le développement des méthodes d'analyse et d'expertise dans le domaine du risque naturel, notamment par des méthodes de retour d'expérience, pour tirer les leçons des catastrophes occasionnées par la survenance des aléas et le renforcement des recherches dans le domaine de la prévention des risques naturels majeurs.

Le conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs peut proposer à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques de s'associer à ses travaux.

(Décret n° 2003-728 du 1er août 2003)

Président : N...

Secrétaire : M. René FEUNTEUN, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

CONSEIL NATIONAL du BRUIT

Le Conseil national du bruit, organisme consultatif placé auprès du Ministre chargé de l'Environnement, donne des avis sur les projets de textes législatifs et réglementaires ayant une incidence dans ce domaine et sur toute question relative à l'amélioration de l'environnement sonore. Doté d'une capacité d'auto saisine, il peut proposer toute mesure propre à prévenir les nuisances sonores ou à en réduire les effets. Il comprend 72 membres nommés pour trois ans : élus locaux, parlementaires, représentants de l'administration, d'associations, d'organisations professionnelles, syndicales et personnalités compétentes.

(Décret n° 2000-662 du 6 juillet 2000)

Présidente : Mme Marcelle RAMONET, députée du Finistère

Secrétaire générale : Mme Marie-Hélène LEROY

CONSEIL NATIONAL de l'AIR

Le Conseil national de l'air examine toute question relative à la surveillance et à l'amélioration de la qualité de l'air. Il a une fonction consultative en ce qui concerne les projets de textes législatifs et réglementaires ayant une incidence dans ce domaine.

(Décret n° 97-432 du 29 avril 1997)

Président : M. Philippe RICHERT, sénateur et président du conseil général de Bas-Rhin

CONSEIL NATIONAL des DÉCHETS

Le Conseil national des déchets peut-être saisi de toutes les questions relatives aux déchets, à l'exclusion des déchets radioactifs, il peut être consulté sur les projets de textes législatifs et réglementaires ayant une incidence dans ce domaine. Le Conseil national des déchets peut, à son initiative, examiner toute question relative aux déchets.

(Décret n° 2001-594 du 5 juillet 2001)

Président : M. Franck GILAR, député-maire des Andelys

DIRECTION de la NATURE et des PAYSAGES

20, av. de Ségur, 75302 Paris 07 SP

La direction de la nature et des paysages élabore, anime et suit la politique relative :

- à la connaissance, à la protection de la nature, des sites et des paysages et de la diversité biologique ;
- à la police de la chasse et à la gestion de la faune sauvage ;
- au contrôle de l'utilisation et du commerce des espèces animales et végétales sauvages.

Elle traite, dans les domaines de la compétence du Ministre chargé de l'Ecologie, des questions relatives à l'affichage, à la publicité, aux enseignes et préenseignes en application de la loi du 29 décembre 1979.

Elle contribue, dans ses domaines de compétence, à l'application de la législation relative à la protection du littoral et de la montagne.

Elle assure la tutelle de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, des parcs nationaux et, pour le compte du Ministre chargé de l'Ecologie de l'Office national des forêts.

Elle assure le secrétariat du Comité interministériel des parcs nationaux, du Conseil

national de la protection de la nature, de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages, du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage.

Elle traite des questions relatives aux parcs naturels régionaux, aux réserves naturelles et aux conservatoires botaniques nationaux.

En liaison avec la direction générale de l'administration des finances et des affaires internationales, elle oriente et évalue l'action technique des services déconcentrés de l'État intervenant dans ses domaines de compétence.

Directeur : M. Jean-Marc MICHEL, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts

Directrice-adjointe : Mme Corinne , (ETAIX), ingénieure en chef du génie rural, des eaux et des forêts

Directeur de projet NATURA 2000 : M. François BLAND , ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts

Mme Véronique HERRENSCHMIDT, agent contractuel ONCFS : Affaires

internationales

Chargée communication : Mme Laurence BOUSSAND , attachée d'administration centrale

Responsable de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité : M. Gilles KLEITZ, ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts

Responsable de la cellule de gestion de la connaissance : N...

Chargé de mission pour la rénovation de la politique du patrimoine naturel : M. Alain DEFFONTAINES, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Bureau des affaires générales

Gestion des ressources humaines.

Formation du personnel.

Préparation et exécution du budget.

Engagement et liquidation des dépenses.

Comptabilité.

Gestion des moyens généraux des services (locaux, matériels).

Chef du bureau : M. Claude VALES, attaché principal d'administration centrale

SOUS-DIRECTION des ESPACES NATURELS

Sous-directeur : M. Christian BARTHOD , ingénieur en chef du GREF

Adjoint au sous-directeur : M. Olivier LAROUSSINIE , ingénieur en chef du GREF

Bureau des réserves et des parcs nationaux

Création des réserves naturelles et gestion des affaires relatives aux réserves existantes. Tutelle et gestion des affaires relatives aux parcs nationaux, tutelle et gestion des affaires relatives au conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, secrétariat du Comité interministériel des parcs nationaux.

Chef du bureau : M. Olivier LAROUSSINIE , ingénieur en chef du GREF

Bureau des habitats naturels

Suivi des inventaires des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

Mise en œuvre de la directive européenne CEE 79/409 " OISEAUX ", gestion des zones d'importance communautaire pour les oiseaux (ZICO) gestion des zones humides.

Programme européen LIFE NATURE.

Mise en œuvre de la directive européenne CEE/9243 " habitats ".
Création du réseau européen " NATURA 2000 ".
Liaison avec l'Institut français de l'environnement.
Chef du bureau : M. Pierre FERRAND, ingénieur en chef du GREF

Bureau des protections contractuelles
Contrat de plan : mesures de protection de l'environnement.
Politique des parcs naturels régionaux. Tutelle des réserves de la biosphère au sein du programme " Man and Biosphère " de l'UNESCO. Co-tutelle de l'Office national des forêts. Mesures agri-environnementales. Suivi et évaluation du schéma des services collectifs des espaces naturels et ruraux.
Chef du bureau : Mme Aline CATTAN, agent contractuel

SOUS-DIRECTION de la CHASSE, de la FAUNE et de la FLORE SAUVAGES
Sous-directeur : M. Patrice BLAUCHET , ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts
Adjoint : M. J. WINTERGERST, inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire

Bureau de la chasse
Organisation et réglementation de la chasse.
Approfondissement des connaissances et améliorations des pratiques cynégétiques. Tutelle de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.
Chef du bureau : M. Alain AUVE , ingénieur du GREF

Bureau de la faune et de la flore sauvages
Surveillance de l'évolution des populations d'espèces animales et végétales sauvages. Préparation et mise en œuvre de mesures juridiques et techniques de préservation et de gestion de ces populations. Contrôle de toute forme d'utilisation de la faune et de la flore sauvages et des établissements détenant des animaux non domestiques.
Agrément et coordination des conservatoires botaniques nationaux.
Chef du bureau : M. Michel PERRET, inspecteur de la santé publique vétérinaire

Bureau des échanges internationaux d'espèces protégées
Réglementation et contrôle du commerce national et international des espèces

animales et végétales. Application de la convention de Washington.
Chef du bureau : Mme Sylvie GUILLAUME, inspectrice en chef de la santé publique, Vétérinaire

SOUS-DIRECTION des SITES et des PAYSAGES
Sous-directrice : Mme Catherine BERGEAL, architecte urbaniste en chef de l'État
Adjoint à la sous-directrice : M. Philippe DEMERON , contractuel

Bureau des sites
Mise en œuvre et suivi de la législation sur les sites classés et inscrits au titre de la loi du 2 mai 1930.
Instruction des procédures relevant du niveau national : classement et inscription des sites, autorisations ministérielles de travaux en sites classés.
Secrétariat de la commission supérieure des sites, perspectives et paysages.
Assistance et suivi de l'action des services déconcentrés.
Chef du bureau : Mme Monique TURLIN, contractuelle

Bureau des paysages
Actions d'innovation et d'expérimentation.
Élaboration et suivi de l'application des règles relatives à la conservation, la valorisation, la reconquête de la qualité des paysages.
Prise en compte du paysage dans les décisions publiques d'aménagement et d'équipement du territoire et de gestion de l'espace.
Actions contractuelles et partenariales.
Chef du bureau : M. Jean-François SEGUIN, contractuel

Bureau des actions territoriales
Pilotage de la politique de mise en valeur des grands sites nationaux.
Mise en œuvre d'un système d'information géographique pour développer les outils de connaissance et d'aide à la décision.
Application de la législation en matière d'affichage, enseignes et préenseignes.
Préinventaires jardins et ouvrages d'art.
Préparation et suivi de la programmation des crédits sites et paysages.
Chef du bureau : M. Philippe DÉMERON, contractuel

COMMISSION SUPÉRIEURE des SITES, PERSPECTIVES et PAYSAGES
(loi du 2 mai 1930)

La Commission conseille le Ministre chargé des sites pour l'élaboration et l'application sur l'ensemble du territoire, d'une politique de protection, de conservation et de mise en valeur des monuments naturels et des paysages urbains et ruraux.

Elle émet un avis sur les projets de classement de site et les projets de travaux dans les sites classés.

Président : le Ministre chargé des sites

bureau des sites de la direction de la nature et des paysages , Secrétariat

CONSEIL NATIONAL de la CHASSE et de la FAUNE SAUVAGE
(article R. 221-1 du code rural)

Organisme consultatif chargé de donner au Ministre chargé de la chasse son avis sur les moyens propres à :

- préserver la faune sauvage ;
- développer le capital cynégétique dans le respect des équilibres biologiques ;
- améliorer les conditions d'exercice de la chasse ;
- étudier les mesures législatives et réglementaires afférentes à ces objets.

Président : le Ministre chargé de la chasse ou son représentant

Secrétariat, bureau de la chasse de la direction de la nature et des paysages,

CONSEIL NATIONAL de la PROTECTION de la NATURE

Le Conseil national de la protection de la nature, placé auprès du Ministre chargé de la protection de la nature a pour mission :

1° de donner au Ministre son avis sur les moyens propres à :

- préserver et développer la faune et la flore sauvages ;
- améliorer la protection des espaces naturels et le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent, notamment en matière de parcs nationaux, parcs naturels régionaux et réserves naturelles ;

2° d'étudier les mesures législatives et réglementaires et les travaux scientifiques afférents à ces objets.

(article R. 251-1 du code rural)

Président : le Ministre chargé de la protection de la nature ou son représentant

le bureau des parcs nationaux/réserves naturelles de la Direction de la nature et des paysages, Secrétariat

DIRECTION GÉNÉRALE de la SÛRETÉ NUCLÉAIRE et de la RADIOPROTECTION

Cette direction est placée sous l'autorité conjointe du Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, du Ministre de l'Écologie et du Développement Durable et du Ministre de la Santé et des Solidarités.

(Voir ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)

DÉLÉGUÉ INTERMINISTÉRIEL au DÉVELOPPEMENT DURABLE

20, av. de Ségur, 75302 Paris 07 SP

Il est institué, auprès du Premier ministre, un délégué interministériel au développement durable nommé par décret n° 2004-601 du 24 juin 2004.

Le délégué interministériel anime et coordonne au nom du Premier ministre l'action des administrations de l'État en faveur du développement durable. Il contribue à la coordination de l'action des établissements publics, de l'État dans ce domaine.

Il prépare les délibérations du comité interministériel pour le développement durable, en assure le suivi et veille à leur mise en œuvre.

Il met en œuvre des actions d'évaluation, de formation et de communication et participe à la définition des programmes de recherche en matière de développement durable.

Il anime et coordonne l'action des hauts fonctionnaires chargés du développement durable, mentionnés à l'article 5 du décret n° 2003 -145 du 21 février 2003.

Il est associé à la définition du programme des travaux du Conseil national du développement durable.

Il rend compte de ses travaux au Premier ministre et au ministre chargé du développement durable.

Le délégué interministériel dirige la délégation au développement durable du ministère chargé de l'environnement.

Pour l'exercice de ses missions, le délégué interministériel dispose des services mentionnés par le décret n° 2000-426 du 19 mai 2000 , et de la mission interministérielle de l'effet de serre. Il fait appel, en tant que de besoin, aux services des autres ministres.

Son secrétariat est assuré par le ministère chargé du développement durable.

Délégué interministériel : M. Christian BRODHAG

SERVICE du DEVELOPPEMENT DURABLE

Chef du service : M. André-Jean GUERIN , ingénieur général du GREF

Bureau de la stratégie nationale de développement durable

Chef du bureau : M. Jean-Pierre SIVIGNON, ingénieur des travaux agricoles

Bureau des territoires et de l'éco-responsabilité

Chef du bureau : Mme Liliane DUPORT, contractuelle

Bureau des productions et consommations

Chef du bureau : M. Rémy RISSER, cadre administratif ANDRA

MISSION INTERMINISTÉRIELLE de l'EFFET de SERRE

20, av. de Ségur, 75302 Paris 07 SP

La mission est chargée de coordonner et d'organiser, en concertation avec les associations et les partenaires économiques et sociaux, le travail de préparation et de mise en œuvre du programme national d'action contre le changement climatique. Elle participe aux travaux communautaires conduits dans ce domaine et

prépare les positions françaises dans le cadre des négociations internationales concernant le changement climatique (Convention Climat et Protocole de Kyoto), pour lesquelles elle est chef de délégation hors sessions ministérielles. La MIES assume aussi la fonction d'Autorité Nationale Désignée (AND) pour le mécanisme de développement propre.

La mission interministérielle de l'effet de serre (MIES) a été créée par le décret n° 92-528 du 16 juin 1992, modifié par le décret n° 98-441 du 5 juin 1998, en vertu duquel elle est placée auprès du Premier ministre. Le décret n° 2002-895 du 15 mai 2002 relatif aux attributions du ministre de l'écologie et du développement durable la place sous l'autorité de ce dernier.

Président : M. Jean-Claude GAZEAU, (Chevalier de l'Ordre National du Mérite), ingénieur général des ponts et chaussées

Président du comité d'expertise : M. Jacques VARET, (Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite), directeur de la prospective, BRGM

M. Philippe MEUNIER, (Chevalier de la Légion d'Honneur), secrétaire général contact MIES en tant qu'AND

Chargés de mission sectoriels :

- M. Paul WATKINSON, Coordination européenne et internationale

- M. Régis MEYER, ingénieur des travaux publics de l'État : Énergie, bâtiment, facteur 4

- M. Joseph RACAPÉ, chargé de mission : Agriculture, forêts et déchets

- M. André GASTAUD, (Chevalier de l'Ordre National du Mérite), administrateur civil hors classe : Transports

- Mme Nathalie ELBÉ, chargée de mission : Collectivités locales

- Mme Marie JAUDET, chargée de mission : Communication

OBSERVATOIRE NATIONAL sur les EFFETS du RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

35, r. St-Dominique, 75700 Paris

L'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer a été créé par la loi n° 2001-153 du 19 février 2001. Le décret n° 2002-328 du 8 mars 2002 le rattache à la Mission interministérielle de l'effet de serre. La mission de l'observatoire est de collecter et de diffuser les informations, études et recherches sur les risques liés au réchauffement climatique et aux phénomènes climatiques extrêmes ; il peut également formuler des recommandations sur les mesures de prévention et d'adaptation susceptibles de limiter les risques liés au changement climatique.

Président : M. Paul VERGÈS, député européen, président du conseil régional de la Réunion

Directeur : M. Marc GILLET, ingénieur général des ponts et chaussées

SERVICES DÉCONCENTRÉS du MINISTÈRE de L'ÉCOLOGIE et du DÉVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTIONS RÉGIONALES de l'ENVIRONNEMENT (DIREN)

Les directions régionales de l'environnement sont constituées par fusion : des délégations régionales à l'architecture et à l'environnement ainsi que dans les régions d'outre-mer, des régions de bassin, des délégations de bassin, et des services hydrologiques centralisateurs.

Dans chaque région métropolitaine est créée une direction régionale de l'environnement.

(Décret n° 91.1139 du 4 novembre 1991).

(Voir administration territoriale : chapitre régions)

DIREN de BASSIN

Les fonctions de délégué de bassin sont exercées depuis le 1er janvier 1992 par les directeurs régionaux de l'environnement de bassin. Le délégué de bassin assiste le préfet, coordonnateur de bassin dans ses missions.

Adour-Garonne

DIREN Midi-Pyrénées, Cité administrative, bd Duportal, bât. G, 31074 Toulouse Cedex

M. Philippe SENEGAS

Artois-Picardie

DIREN Nord-Pas-de-Calais, 107, bd de la Liberté, 59041 Lille Cedex

M. Bernard BRILLET

Corse

19, c. Napoléon, bât. D, BP 334, 20180 Ajaccio Cedex 01

Mme Brigitte DUBEUF

Loire-Bretagne

DIREN Centre, 5, av. Buffon, BP 6407, 45064 Orléans Cedex 2

M. Philippe LAGAUTERIE

Rhin-Meuse

DIREN Lorraine, 19, av. Foch, BP 60223, 57005 Metz Cedex 1

M. Paul MICHELET

Rhône-Méditerranée

DIREN Rhône-Alpes, 208 bis, r. Garibaldi, 69422 Lyon Cedex 03

M. Serge ALEXIS

Seine-Normandie

DIREN Ile-de-France, 79/83, r. Benoît Malon, 94257 Gentilly Cedex

M. Louis HUBERT

ORGANISMES de BASSIN

La loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 a créé six groupements de bassin, dont l'arrêté du 14 septembre 1966 a fixé les limites de circonscription.

Dans chacun de ces six bassins fonctionnent trois organismes : le Comité de bassin, l'Agence de l'eau et son conseil d'administration, une Mission déléguée de bassin (Décret n° 91-1139 du 4 novembre 1991). Dans chacun des mêmes groupements, le directeur régional de l'environnement assiste le préfet coordonnateur de bassin chargé, à l'échelle du bassin, de la coordination de l'action des services de l'État dans le domaine de l'eau.

La loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau a également institué dans chaque département d'Outre-Mer un comité de bassin dont les compétences sont plus étendues qu'en métropole.

Le décret n° 2002-823 du 3 mai 2002 a intitulé un comité de bassin en Corse.

I. - Comités de bassin

Les Comités de bassin sont composés de représentants des différentes catégories d'usagers et personnes compétentes, de représentants des collectivités territoriales, de représentants de l'administration et des milieux socioprofessionnels. Ces organismes sont consultés sur l'opportunité des travaux et aménagements d'intérêt commun envisagés dans la zone de leur compétence, sur les différends pouvant survenir entre les collectivités ou groupements intéressés et plus généralement sur toutes les questions faisant l'objet des chapitres I à VII du titre 1er du livre II du code de l'environnement. Les Comités de bassin ont approuvé les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux.

Les représentants du Ministre chargé de l'Environnement au sein des six Comités de bassin sont les directeurs régionaux de l'environnement.

II. - Missions déléguées de bassin

Les Missions déléguées de bassin, composées des représentants de l'administration membres du conseil d'administration de l'Agence de l'eau, des Préfets de région, du directeur de l'agence et du Préfet, coordonnateur de bassin donnent leur avis sur les questions intéressant leur circonscription, dans le domaine de l'eau. Elles permettent une coordination, entre les régions, des responsabilités de l'État dans ce domaine. Leur secrétariat est assuré par le directeur régional de l'environnement de bassin.

III. - Agences de l'eau

Les agences de l'eau sont des établissements publics administratifs de l'État, dont l'objet est de contribuer par leurs interventions financières et non financières à la lutte contre la pollution des eaux, la recherche de l'équilibre entre la ressource et les besoins en eau, la conservation et la restauration des milieux aquatiques. Leurs conseils d'administration comprennent des représentants de l'État (dont un Commissaire du gouvernement désigné par le Ministre chargé de l'Environnement), des représentants des collectivités territoriales, des représentants des différentes catégories d'usagers et un représentant du personnel de l'agence.

Les représentants du Ministre chargé de l'Environnement, aux conseils d'administration des six Agences de l'eau sont les directeurs régionaux de l'environnement exerçant les fonctions de délégué de bassin.

Les Agences ont pour objet de faciliter les diverses actions d'intérêt commun au bassin, ou au groupe de bassins.

OFFICE NATIONAL de la CHASSE et de la FAUNE SAUVAGE (ONCFS)

85 bis, av. de Wagram, 75017 Paris

Ferme de St-Benoist, 5, r. de St-Thibault, 78610 Auffargis

Etablissement public à caractère administratif créé par le décret n° 72-334 du 27 avril 1972, l'Office national de la chasse et de faune sauvage a pour mission de maintenir et d'améliorer le capital cynégétique et, en général, de concourir au développement de la chasse et notamment de la police de la chasse et de la faune sauvage, et utilise les fonds dont il dispose à des recherches, études,

enseignements, interventions et réalisations en faveur de la chasse et de la protection de la faune sauvage.

Conseil d'administration

Président : M. Bernard BAUDIN

Direction

Directeur général : M. Jean-Pierre POLY, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts

Secrétaire général : M. Emile LORRE, ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts

PARCS NATIONAUX

Parc national des Cévennes

6 bis, pl. du Palais, 48400 Florac

Président du conseil d'administration : Jean Noël LHERITIER

Directeur : M. Louis OLIVIER

Adjoint : M. Arnaud COSSON, ingénieur du GREF

Parc national des Écrins

dom. de Charance, 05000 Gap

Tel : 04.92.40.20.10

Président du conseil d'administration : M. Christian PICHOU

Directeur : M. Michel SOMMIER, ingénieur en chef du GREF

Adjoint : M. Jean-Michel DECOUD, ingénieur des travaux des eaux et forêts

Parc national de la Guadeloupe

Habitation Beausoleil, Montéran, BP 93, 97120 St-Claude

Président du conseil d'administration : M. Ary BROUSSILLON

Directeur : M. Yves BRUGIERE, ingénieur d'agronomie

Adjoint : M. Bernard PATIN, contractuel

Parc national du Mercantour

23, r. d'Italie, BP 316, 06006 Nice Cedex 1

Président du conseil d'administration : N...

Directeur : M. Thierry BOISSEAUX, ingénieur du GREF

Adjoint : M. Gilles LANDRIEU, ingénieur en chef du GREF

Parc national de Port-Cros

Castel Ste-Claire, r. Ste-Claire, 83418 Hyères Cedex

Président du conseil d'administration : M. Régis PARANQUE

Directeur : M. Jean-Baptiste MILCAMPS

Adjoint : N...

Parc national des Pyrénées occidentales

59, rte de Pau, 65000 Tarbes Cedex

Président du conseil d'administration : M. Georges AZAVANT

Directeur : M. Rouchdy KBAIER, contractuel

Adjoint : M. Laurent BONNEAU

Parc national de la Vanoise

135, r. Docteur-Jullian, BP 705, 73007 Chambéry Cedex

Président du conseil d'administration : M. Régis RUFFIER des AIMES

Directeur : M. Philippe TRAUB, contractuel

Adjointe : Mme Danièle CUQ-GRANGER, ingénieure du GREF

PARCS NATURELS RÉGIONAUX

43 parcs.

CONSERVATOIRES BOTANIQUES NATIONAUX

Conservation botanique national de Bailleul

Hameau de Haendries, 59270 Bailleul

Conservatoire botanique national du Bassin Parisien

61, r. Buffon, 75005 Paris

Conservatoire botanique national du Bassin Parisien

61, r. Buffon, 75005 Paris

Conservatoire botanique national de Brest

52, all. du Bot, 29200 Brest

Conservation botanique national Alpin de Gap Charance

dom. de Charance, 05000 Gap

Conservation botanique national de Mascarin

2, r. du Père-Georges, 97436 Colimaçons St-Leu Réunion

Conservatoire botanique national du Massif Central

Le Bourg, 43230 Chavaniac-Lafayette

Conservation botanique national méditerranéen de Porquerolles

Castel Ste-Claire, r. Ste-Claire, 83418 Hyères Cedex

Conservation botanique national pyrénéen

Vallon du Salut, BP 315, 65203 Bagnères-de-Bigorre

CONSEIL SUPÉRIEUR de la PÊCHE

Imm. Le " Péricentre ", 16, av. Louison-Bobet, 94132 Fontenay-sous-Bois

Établissement public national à caractère administratif, organisé par la loi n° 84-512

du 29 juin 1984 relative à la protection en eau douce et le décret n° 85-1398 du 27

décembre 1985, le Conseil supérieur de la pêche a pour mission de mener pour le

compte de l'État, un partenariat avec le mouvement associatif de la pêche

(Fédérations départementales), toutes études, enseignements actions et

interventions propres à assurer la protection, la conservation et la restauration des

milieux aquatiques (rivières, cours d'eau et plans d'eau) et à favoriser la pratique

d'une pêche de qualité, notamment par le loisir.

Il est en particulier l'employeur des techniciens et agents techniques de

l'environnement commissionnés, fonctionnaires chargés de fonctions de police

judiciaire, de la recherche et la constatation des infractions à la police de la pêche,

la police de l'eau et à la police des milieux aquatiques.

Conseil d'administration

Président : M. Jean-Louis BESÈME, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des

forêts
 Vice-président : M. Claude ROUSTAN, (Commandeur de l'Ordre National du Mérite),
 président de l'Union nationale des fédérations de pêche
 Commissaire du gouvernement : M. Pascal BERTEAUD, directeur de l'eau,
 ingénieur
 en chef des ponts et chaussées

Direction générale
 Directrice générale : Mme Nicole BLANC, ingénieure en chef du génie rural, des
 eaux
 et des forêts
 Chargée de mission communication et promotion : Mme Laure
 MENANTEAUBENDAVID
 Chargée de mission juridique : Mme Francine LEROYER-GRAVET
 Chargé de mission informatique : M. Nicolas DUFFOUR, inspecteur des douanes

Direction des affaires générales
 Secrétaire général : M. Marc AUBOURG , ingénieur en chef du GREF
 Mme Rosine POUDROUX, agent contractuel : Service financier
 Mme Beatrice FROESCHLE, Service du personnel

Direction scientifique et technique
 Directeur : M. Romuald BERREBI, ingénieur de recherche
 M. Thomas CHANGEUX, ingénieur, contractuel : Service technique
 Groupement d'hydraulique appliquée aux aménagements piscicoles et à la
 protection
 de l'environnement :
 Institut de mécanique des fluides, av. du Professeur Camille-Soula, 31400
 Toulouse
 Directeur : M.

Direction de la formation
 Directeur : M. Erick VIGNEUX , ingénieur contractuel
 Direction de l'École nationale des gardes-pêche, Centre du Paraclet, BP 5, 80440
 Boves

Agence comptable
 Agent comptable : M. Christian LEVERT, receveur percepteur
 Fondé de pouvoir : M. Jacques CHARGÉ, contrôleur du Trésor public

Contrôle financier
 Contrôleur financier : M. Pierre BENET
 Adjointe : Mme Marie-Claire GESREL, receveur principal des douanes

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

COMPIÈGNE
 3, r. Ste-Marie, 60200 Compiègne
 Secteur d'activités : régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Ile-de-France, Haute-
 Normandie.
 Délégué régional : M. Michel HOLL , ingénieur agronome, contractuel

RENNES
 84, av. de Rennes, 35510 Cesson-Sévigné
 Secteur d'activités : régions Basse-Normandie et Bretagne.
 Délégué régional : M. Philippe PAPAY , ingénieur du GREF

METZ
 23, r. des Garennes, 57155 Marly
 Secteur d'activités : régions Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace.
 Délégué régional : Nadou KADIC , ingénieur du GREF

POITIERS
 112, fg de la Cueilie, 86000 Poitiers
 Secteur d'activités : régions Centre, Pays de la Loire, Poitou-Charentes.
 Délégué régional : M. Jean-François GLOUMEAU, (Chevalier de la Légion d'Honneur
 Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Chevalier du Mérite Agricole), ingénieur en
 chef du GREF.

LYON
 Parc de Parilly, chem. des Chasseurs, 69500 Bron
 Secteur d'activités : région Rhône-Alpes.

Délégué régional : M. Michel CANALI, (Chevalier de l'Ordre National du Mérite),
ingénieur en chef du GREF

CLERMONT-FERRAND

Site de Marmilhat, RN 89, 63370 Lempdes
Secteur d'activités : régions Limousin, Auvergne.
Délégué régional : N...
Adjoint : M. Jean-Jacques DEMARS

DIJON

22, bd du Dr Jean Veillet, 21000 Dijon
Secteur d'activités : régions Bourgogne, Franche-Comté.
Délégué régional : M. Jean-Paul WIDMER

TOULOUSE

34, bd Riquet, 31000 Toulouse
Secteur d'activités : régions Aquitaine, Midi-Pyrénées.
Délégué régional : M. Charles PUJOS , (Chevalier du Mérite Agricole), ingénieur
en
chef du GREF

MONTPELLIER

55, chem. du Mas de Matour, 34790 Grabels
Secteur d'activités : régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Corse.
Délégué régional : M. Jean-Marie JANTZEN, ingénieur en chef du GREF

CONSERVATOIRE de l'ESPACE LITTORAL et des RIVAGES LACUSTRES

Siège, Corderie Royale, BP 137, 17306 Rochefort Cedex
36, quai d'Austerlitz, 75013 Paris
Président : M. Didier QUENTIN, député et conseiller général de Charente-
Maritime
Directeur : M. Emmanuel LOPEZ, agent contractuel : Rochefort
Directrice adjointe : Mme Marie BONNET , Paris

Directeur adjoint (Rochefort) : M. Bernard GERARD
Secrétaire générale (Rochefort) : Mme Véronique TOUBLANC

DÉLÉGATIONS

Aquitaine

74, r. Georges-Bonnac, Les Jardins de Gambetta, Tour n° 2, Porte 522, 33000
Bordeaux
Déléguée : Mme Guillemette ROLLAND

Bretagne

Port du Légué, 8, quai Gabriel Péri, BP 474, 22023 Plérin Cedex
Délégué : M. Denis BREDIN

Centre Atlantique

Corderie Royale, BP 137, 17306 Rochefort Cedex
Délégué : M. Bruno TOISON

Corse

3, r. Luce de Casabianca, 20200 Bastia
Délégué : M. Jean-Philippe GRILLET

Languedoc-Roussillon

165, r. Paul-Rimbaud, 34184 Montpellier Cedex 4
Délégué : M. Jean-Claude ARMAND

Nord-Pas-de-Calais

Le Riverside, quai Giard, 62930 Wimereux
Délégué : M. Christophe LEFEBVRE

Normandie

7, r. Pémagnie, BP 546, 14037 Caen Cedex
Délégué : M. Jean-Philippe LACOSTE

Provence-Alpes-Côte d'Azur

25, bd Charrier, 13090 Aix-en-Provence

Délégué : M. Christian DESPLATS

Outre-Mer

Antenne Océan Indien

41, r. Ste-Anne, 97400 St-Denis-de-la-Réunion

7, r. Pémagnie, BP 546, 14037 Caen Cedex

Délégué : M. Marc DUNCOMBE

Antenne Guadeloupe :

Jardin Botanique, BP 648, 97109 Basse-Terre

Antenne Guyane :

2, r. du Lieutenant Goinel, 97328 Cayenne Cedex

Antenne Martinique :

5, av. Condorcet, 97200 Fort-de-France

LACS

Massif Central

Vassivière, Bort-les-Orgues, Grandval, Sarrans, Pareloup, Naussac

165, r. Paul Rimbaud, 34184 Montpellier Cedex 4

Délégué : M. Jean-Claude ARMAND

Champagne-Ardenne, Lorraine

Der Chantecoq, Forêt d'Orient, Madine

5-7, r. Pémagnie, 14000 Caen

Délégué : M. Jean-Philippe DESLANDES

Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Franche-Comté

Le Léman, Annecy, Le Bourget, Vouglans, Serre-Ponçon, Ste-Croix-de-Verdon

25, bd Charrier, 13090 Aix-en-Provence

Délégué : M. Roger ESTEVE

GESTION des SITES

Corderie royale, 17306 Rochefort Cedex

Délégué : M. Patrick BAZIN

RELATIONS INTERNATIONALES

Le Riverside, quai Giard, 62930 Wimereux

Délégué : M. Christophe LEFEBVRE

CONSERVATOIRE MÉDITERRANÉEN du LITTORAL

36, quai d'Austerlitz, 75013 Paris

Chargé de mission : M. Pierre BOUGEANT

AGENCE de l'ENVIRONNEMENT et de la MAÎTRISE de l'ÉNERGIE (ADEME)

27, r. Louis-Vicat, 75015 Paris

Établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du

19 décembre 1990 placé sous la tutelle des Ministres chargés de

l'Environnement, de la Recherche et de l'Énergie.

Issue de la fusion de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, de l'Agence

nationale pour la récupération et l'élimination des déchets et de l'Agence pour la

qualité de l'air, l'ADEME exerce des missions d'animation, de recherche, de conseil

technique, de sensibilisation et d'incitation financière dans les domaines suivants :

économies d'énergie et de matières premières, énergies renouvelables, déchets,

pollution de l'air et des sols, technologies propres, bruit.

Elle dispose de services techniques répartis à Angers, Paris-Vanves et Sophia-

Antipolis, et de délégations régionales.

Présidente : Mme Michèle PAPPALARDO

Directeur général : M. François DEMARCQ

INSTITUT NATIONAL de l'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL et des RISQUES (INERIS)

Bureaux de Paris, 9, r. de Rocroy, 75010 Paris

Siège social - Laboratoires, parc technologique ALATA, BP 2, 60550 Verneuil-en-

Halatte

Les missions de l'INERIS concernent :

- L'environnement, à travers l'étude de l'impact des pollutions de l'eau, de l'air et des sites.

L'écotoxicologie.

Les risques industriels pour leur prévention et l'analyse de leurs conséquences sur l'environnement, les biens, la santé et la sécurité des hommes.

Ses activités sont regroupées en 3 pôles : essais et recherches études et conseils

normalisation, certification et réglementation.

Établissement public à caractère industriel et commercial créé par le décret n° 90-1089 du 7 décembre 1990.

Président : M. Jacques VERNIER

Directeur général : M. Georges LABROYE

Directeur général adjoint : M. Vincent LAFLECHE

Vice-présidente : Mme Martine RAVEL

(IRSN)

(Voir Chapitre spécial :

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX et ORGANISMES SOUS TUTELLE MULTIPLE)

AGENCE FRANÇAISE de SÉCURITÉ SANITAIRE
ENVIRONNEMENTALE (AFSSE)

(Voir Chapitre spécial :

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX et ORGANISMES SOUS TUTELLE MULTIPLE)

AGENCE NATIONALE pour la GESTION des DÉCHETS
RADIOACTIFS (ANDRA)

(Voir Chapitre spécial :

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX et ORGANISMES SOUS TUTELLE MULTIPLE)

MUSÉUM NATIONAL d'HISTOIRE NATURELLE

ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.)

INSTITUT de RADIOPROTECTION et de SÛRETÉ NUCLÉAIRE

SERVICES RATTACHÉS

DÉLÉGATION à l'ACTION FONCIÈRE
(Voir Direction générale du personnel et de l'administration.)

CENTRE d'ÉVALUATION, de DOCUMENTATION
et d'INNOVATION PÉDAGOGIQUES (CEDIP)
(Voir Direction générale du personnel et de l'administration.)

SERVICE TECHNIQUE de l'AVIATION CIVILE
(STAC)
(Voir Direction générale de l'aviation civile (DGAC)/Direction du contrôle de la
sécurité (DCS).)

SERVICE de GESTION des TAXES
AÉROPORTUAIRES (SGTA)
(Voir Direction générale de l'aviation civile (DGAC)/Secrétariat général (SG).)

CENTRE d'EXPLOITATION, de
DÉVELOPPEMENT et d'ÉTUDES du RÉSEAU
d'INFORMATION de GESTION (CEDRe)
(Voir Direction générale de l'aviation civile (DGAC)/Secrétariat général (SG).)

SERVICE D'ÉTUDES TECHNIQUES DES ROUTES ET AUTOROUTES
(SETRA)
46, avenue Aristide Briand, BP 100, 92225 Bagneux
Directeur : M. Pauc Jean-Claude (IGPC)

CENTRE D'ÉTUDES SUR LES RÉSEAUX, LES TRANSPORTS,
L'URBANISME ET LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES (CERTU)

9, rue Juliette Récamier, 69456 Lyon cedex 06
Directeur : M. Martin Paul (IGPC)

CENTRE D'ÉTUDES DES TUNNELS (CETU)
25 avenue François Mitterrand, case n°1, 69674 Bron cedex
Directeur : M. Sardin Michel (IGPC)

CENTRE D'ÉTUDES TECHNIQUES MARITIMES ET FLUVIALES (CETMEF)
2, boulevard Gambetta, BP 60039, 60321 Compiègne cedex
Directeur : M. Caude Geoffroy (IGPC)

BUREAU d'ENQUÊTES et d'ANALYSES pour la SÉCURITÉ de l'AVIATION CIVILE
(BEA)
Direction, bât. 153, aéroport du Bourget, 93352 Le Bourget Cedex
Directeur : M. Paul-Louis ARSLANIAN , ingénieur général des P. et C.

BUREAU D'ENQUÊTES DUR LES EVENEMENTS DE MER (BEAmer)
Tour Pascal B 92056 La défense Cedex
Directeur : Jean-Marc SCHINDLER, administrateur en chef de 1ère classe des affaires
maritimes

SERVICES DÉCONCENTRÉS

DIRECTIONS REGIONALES DE L'ÉQUIPEMENT (DRE)

Une direction par région

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES de l'ÉQUIPEMENT (DDE)

Une direction par département

CENTRES D'ÉTUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT (CETE)

- CETE Méditerranée
- CETE du Sud-Ouest
- CETE de l'Ouest
- CETE de l'Est
- CETE Nord-Picardie
- CETE de Lyon
- CETE Normandie-Centre

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

ÉCOLE NATIONALE DES Ponts et Chaussées (ENPC)

6 et 8, avenue Blaise Pascal, Cité Descartes, Champs-sur-Marne, 77455 Marne-la-Vallée cedex 2

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCF), membre de Paris Tech (Paris Institute of Technology) et du Polytechnicum de Marne-la-Vallée.

Président du conseil d'administration, président d'EDF : M. Roussely François

Directeur : M. Courtier Philippe (IGPC)

ÉCOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT (ENTPE)

Rue Maurice Audin, 69518 Vaulx-en-Velin cedex

Président du conseil de perfectionnement : M. Mercadal Georges (IGPC)

Directeur : M. Sardin Philippe (IGPC)

ÉCOLE NATIONALE DES TECHNICIENS DE L'ÉQUIPEMENT (ENTE)

DPSM, Tour Pascal B, 92055 La Défense cedex

Président du conseil de perfectionnement : M. Donjon de Saint-Martin Pierre-Yves (IGPC)

Directeur : Lévy Jean-François (IGPC)

ÉCOLE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE (ENAC)

7, avenue Édouard Belin, BP 54005, 31055 Toulouse cedex

Président du conseil d'administration : M. Guyard Michel (IGPC)

Président du conseil de perfectionnement : M. Jaquard Philippe (IGPC)

Directeur : M. Rozenknop Gérard (IGPC)

ÉCOLE NATIONALE DE LA MÉTÉOROLOGIE (ENM)

42, avenue Gaspard Coriolis, 31057 Toulouse cedex

Président du conseil de perfectionnement, directeur général de Météo France : M. Beysson Jean-Pierre

Directeur : M. Lalaurette François (ICPC)

ÉCOLE SUPERIEURE DES TRANSPORTS

Directeur : M. de Rickles Jérôme

ÉCOLES NATIONALES DE LA MARINE MARCHANDE

École nationale de la marine marchande du Havre

66, route du Cap, 76310 Sainte-Adresse

Directeur : M. Antin Jean-François

École nationale de la marine marchande Saint-Malo

4 rue de la Victoire, 35412 Saint-Malo

Directeur : M. Bedel Paul

École nationale de la marine marchande de Nantes

Rue Gabriel Péri, BP 90303, 44103 Nantes cedex

Directeur : M. N...

École nationale de la marine marchande de Marseille

39 rue du Corail, 13285 Marseille cedex 08

Directeur : M. Louedec Daniel

Collège d'enseignement technique maritime

CETM de Marseille

39, avenue du Corail, 13285 Marseille cedex 06

Directeur : M. Louedec Daniel

LYCÉES d'ENSEIGNEMENT MARITIME et AQUACOLE (LEMA)

Boulogne

BP 1, 62480 Le Portel

Directeur : M. Runigo Michel

Fécamp
84, quai Guy de Maupassant, BP 85, 76402 Fécamp cedex
Directeur : M. Girard Claude

Cherbourg
Rue Matignon, BP 331, 50103 Cherbourg
Directeur : M. Sechet Jacques

Saint-Malo
116, bd des Talards, BP 24, 35403 Saint-Malo cedex
Directeur : M. Perron Christian

Paimpol
BP 4 A, 22501 Paimpol
Directeur : M. Bothorel Philippe

Le Guilvinec
ZA de Kervarc'h, BP 32, 29730 Treffiat
Directeur : M. Beric Denis

Centre européen de formation continue
Passage Lanriec BP 229, 29182 Concarneau
Mme Barret

Étel/Lorient
38, av. L. Bougo, BP 33, 56410 Étel
Directeur : M. Trehorel Yannick

Nantes
Rue du port Boyer, BP 1536, 44315 Nantes cedex 03
Directeur : M. Fauvette Didier

La Rochelle
Avenue du Maréchal Juin, BP 529, 17022 La Rochelle cedex
Directeur : M. Percelay Luc

Ciboure – Saint-Jean-de-Luz
Quartier de l'Untxin, BP 16, 64500 Ciboure

Sète
r. des Cormorans, Le Barrou, BP 476, 34207 Sète Cedex
Directeur : M. Michel TUDESQ

Bastia
" Les Turquines ", La Citadelle, BP 65, 20289 Bastia
Directeur : M. Alain DOARE

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

AGENCE NATIONALE POUR LA PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A L'EFFORT DE CONSTRUCTION (ANPEEC)

10, rue Desaix, 75015 Paris
Président : M. Guena Etienne
Directeur général : M. Lemoine François-Didier

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT (CSTB)

4, avenue du recteur Poincaré, 75015 Paris
Président : M. Maugard Alain (IGPC)
Directeur : M. Delcambre Bernard (IGPC)

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DE LA DÉFENSE (EPAD)

Tour AREVA, 92400 La Défense
Président : M. Sarkozy Nicolas
Directeur général : M. Bled Bernard

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS d'AMÉNAGEMENT des GRANDES OPÉRATIONS d'URBANISME

Secrétariat général du Groupe central des grandes opérations d'urbanisme (SGGOU),
Arche de la Défense-Paroi Sud, 92055 La Défense Cedex
Secrétaire général : M. Hervé DUPONT , ingénieur en chef des P. et C.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER de NORMANDIE

imm. Hastings, 27, r. du 74e Régiment d'Infanterie, BP 1301, 76178 Rouen Cedex
Président du conseil d'administration : M. Jean-Louis DESTANS

INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL (IGN)

136 bis, rue de Grenelle, 75700 Paris 07 SP
Président : M. de Froment Bernard
Directeur général : M. Lévy Bertrand (IGPC)

MÉTÉO-FRANCE

75340 Paris cedex 07
Président directeur général : M. Beysson Jean-Pierre

VOIES NAVIGABLES DE France (VNF)

175, rue Ludovic Boutleux, BP 820, 62408 Béthune cedex
Président du conseil d'administration : M. Bordry François

CHAMBRE NATIONALE DE LA BATELLERIE ARTISANALE (CNBA)

34, rue du Télégraphe, bât. B, 75020 Paris
Président : M. Dourlent Michel

SYNDICAT DES TRANSPORTS D'ILE-DE-TRANSPORTS

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SUR LES TRANSPORTS ET LEUR SECURITE (INRETS)

AÉROPORT DE PARIS (ADP)

291, bd Raspail, 75675 Paris cedex 14
Président : M. Graff Pierre (IGPC)
Directeur général : M. du Mesnil Hubert (IGPC)

AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE

68304 St-Louis cedex
Président : M. Amiel Maurice

RESEAU FERRÉ DE FRANCE (RFF)
92, avenue de France, 75648 Paris cedex 13
Président : M. Duport Jean-Pierre

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (SNCF)
34, rue du Commandant René Mouchotte, 75699 Paris cedex 14
Président du conseil d'administration : M. Gallois Louis

RÉGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS (RATP)
LAC B916, 54, quai de la Rapée, 75599 Paris cedex 2
Présidente : Mme Idrac Anne-Marie

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA
MER (IFREMER)

CAISSE de RETRAITE du PERSONNEL NAVIGANT PROFESSIONNEL de
l'AÉRONAUTIQUE CIVILE (CRPNPAC)
Siège social et direction administrative, 8, r. de l'Hôtel-de-Ville, 92522 Neuilly-
sur-Seine Cedex
Président : M. Pasquin ORDIONI
Directeur : M. Etienne STOFER

INSTITUT des SCIENCES et des TECHNIQUES de l'ÉQUIPEMENT et de
l'ENVIRONNEMENT pour le DÉVELOPPEMENT (ISTED)
La Grande Arche, Paroi Nord, 92055 La Défense Cedex
Président : M. Jean-Didier BLANCHET , ingénieur général des P. et C.
Délégué général : M. Xavier CRÉPIN , architecte DPLG

INSTITUT du TRANSPORT AÉRIEN (ITA)
103, r. La Boétie, 75008 Paris

Directeur général : M. Jacques PAVAUX

CONSEIL NATIONAL de l'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE
136 bis, r. de Grenelle, 75700 Paris 07 SP
Président : M. Michel BARBIER , ingénieur général des ponts et chaussées

DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE au PROJET
EURO DISNEYLAND en FRANCE
Arche de La Défense, Paroi Sud, bureau 3357, 92055 Paris La Défense Cedex
(décret n° 87-286 du 23 avril 1987)
Délégué : M. Bertrand SCHNEITER , inspecteur général des finances

TUNNEL SOUS LA MANCHE
Commission intergouvernementale
Chef de la délégation française : Jean-Pierre Ghuysen, inspecteur général des transports
et des travaux publics

Comité de sécurité
Chef de la délégation française : Michel Quatre, ingénieur général des Ponts et Chaussées

Secrétariat général au tunnel sous la Manche
Secrétaire général : Maurice Fourneyron, ingénieur divisionnaire des travaux publics de
l'Etat, chef d'arrondissement

MER

SERVICES MARITIMES

BOUCHES-DU-RHÔNE

NORD – 24° inspection

PORTS DE BOULOGNE-SUR-MER ET DE CALAIS

SEINE-MARITIME – 3° section

SERVICES MARITIMES ET DE NAVIGATION

DE LA GIRONDE

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

DE NANTES

PORTS AUTONOMES MARITIMES

BORDEAUX

DUNKERQUE

GUADELOUPE

HAVRE-ANTIFER

MARSEILLE

NANTES - SAINT-NAZAIRE

PARIS

ROUEN

STRASBOURG

AFFAIRES MARITIMES

SERVICES des AFFAIRES MARITIMES dans les TERRITOIRES

d'OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie

Polynésie française

SERVICES DE MER DANS LES AMBASSADES

Grande-Bretagne

République du Sénégal

Maroc

CENTRES RÉGIONAUX OPÉRATIONNELS de SURVEILLANCE et de SAUVETAGE (CROSS)

CROSS GRIS-NEZ

CROSS JOBOURG (MANCHE)

CROSS CORSEN (OUESSANT)

CROSS ETEL (ATLANTIQUE)

CROSS LA GARDE (MEDITERANNEE)

CROSS ANTILLES6GUYAN

CROSS-RU

CAISSE NATIONALE de GARANTIE des OUVRIERS DOCKERS

17, r. du Jura, 75013 Paris

Directeur général : M. Christian COCHARD

M. Alain SAINT GENIES, Service financier

SERVICES EXTERIEURS

Bureaux centraux de la main-d'œuvre

TOURISME

MAISON de la FRANCE

20, av. de l'Opéra, 75001 Paris

Créée en 1987 à l'initiative du Ministre chargé du Tourisme, Maison de la France est un groupement d'intérêt économique constitué entre l'État, les collectivités locales, les associations et entreprises de tourisme pour assurer la promotion et l'information du tourisme français en France et à l'étranger.

Il comprend actuellement plus de 1 100 adhérents issus des différents secteurs de l'industrie touristique qui participent en partenariat à ses actions.

Son assemblée générale est présidée par le Ministre chargé du Tourisme.

Son conseil d'administration est composé de 29 membres dont sept représentants de l'État, trois personnalités qualifiées dont une au titre de la confédération française de l'industrie touristique et une au titre de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, six personnalités spécialistes des marchés étrangers dirigeants d'entreprises touristiques présentes sur les marchés internationaux (Air France, Accor, Pierre et Vacances, Disneyland Paris, caisse des dépôts et consignations, SNCF). Y siègent également les présidents des fédérations nationales des comités régionaux de tourisme, des comités départementaux de tourisme, des offices de tourisme et syndicats d'initiative, de l'union nationale des associations de tourisme, du syndicat national des agents de voyage ainsi que deux représentants du secteur de l'hôtellerie, de la parahôtellerie et de la restauration et trois représentants élus des adhérents.

Ses actions sont coordonnées par environ 70 collaborateurs regroupés à son siège et s'appuient sur un réseau d'une quarantaine de représentations implantées dans une trentaine de pays comptant 200 collaborateurs.

Président du conseil d'administration : M. Paul DUBRULLE

Directeur général : M. Thierry BAUDIER

Directeur marketing : M. Pascal VISAINTE

Directrice de la communication et des partenariats : Mme Armelle TARDY-JOUBERT

Secrétaire général : M. Jean-Louis PERRIN

Directeur des nouvelles technologies : M. Laurent ROUMANI

Directeur financier et du contrôle interne : M. Patrick TERNOIS

Services du tourisme français à l'étranger (STFE)

Europe

Amérique du Nord

Amérique centrale et latine

Autres continents

OBSERVATION, DÉVELOPPEMENT et INGÉNIERIE TOURISTIQUES (ODIT) FRANCE

23, pl. de Catalogne, 75685 Paris Cedex 14

Sous tutelle du Ministre chargé du Tourisme, le groupement d'intérêt public (GIP) Odit France, créé début 2005, est le fruit de la fusion entre l'Agence française de l'ingénierie touristique (AFIT) (GIP), l'Observatoire national du tourisme (ONT) (association loi 1901) et le Service d'études et d'aménagement touristique de la montagne (SEATM) (service à compétence nationale du ministère chargé de l'équipement).

Odit France est constitué entre l'État, les collectivités locales, les associations et entreprises du tourisme, pour contribuer à l'observation des phénomènes touristiques, soutenir l'adaptation de l'offre touristique, étudier les financements des investissements et promouvoir l'ingénierie touristique française à l'étranger.

A sa création le GIP comprend plus de 200 membres (hors abonnés) et son

assemblée générale est présidée par le Ministre chargé du Tourisme en exercice.

Son conseil d'administration est composé de 25 membres (10 représentants de l'État, 3 personnalités qualifiées, 1 représentant du personnel et 11 autres membres).

Ses actions sont mises en œuvre par une équipe de 80 collaborateurs, principalement regroupés au siège parisien mais également présents sur 3 sites de la direction des études et de l'aménagement touristique de la montagne (Chambéry, Toulouse et Gap).

(Décret du 22 février 1993 et arrêté du 24 janvier 2005)

Président du conseil d'administration : M. Michel BECOT

Directeur général : M. Christian MANTEI

Secrétaire général : M. Thierry GAME

Directrice des partenariats : Mme Bénédicte MAINBOURG

Directeur des espaces et filières : M. Michel WASTIAUX

Directeur de l'ingénierie et des projets : M. Philippe MAUD'HUI

Directeur de l'observation touristique : M. Alain MONFERRAND

Directeur des études et de l'aménagement touristique de la montagne : M. Guy FAURE

BOURSE SOLIDARITÉ VACANCES

imm. Le Chanzy, 18, av. Winston Churchill, 94227 Charenton-le-Pont Cedex
Son objectif est la mise en commun des moyens disponibles afin de permettre le départ en vacances des personnes défavorisées et des exclus, selon un principe de solidarité active, de mixité et de brassage social.

Le principe de solidarité réside dans la mise à disposition, à un coût très marginal, d'une offre de séjour de vacances à des associations caritatives, comités de chômeurs ou centres communaux d'action sociale afin de pouvoir faire partir en vacances des familles en difficultés sociales.

Ces offres sont diffusées et gérées par Bourse Solidarité Vacances auprès des associations humanitaires, de chômeurs, des centres sociaux qui sont en relation quotidiennement avec des familles défavorisées.

Organismes adhérents : 855 partenaires parmi lesquels l'État, des collectivités locales et territoriales, des associations du tourisme social, comités d'entreprise, des entreprises privées du tourisme (hôtellerie, camping, résidences de tourisme...), des entreprises de transport (SNCF, RATP, Air France) et l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances.

Bourse Solidarité Vacances est un groupement d'intérêt public créé en novembre 1999 par le Secrétaire d'État au Tourisme dans le cadre de la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions.

Président de BSV : M. Jean LAVIELLE

Directeur de BSV : M. Jean-Claude LOUCHART

CONSEIL NATIONAL des VILLES et des VILLAGES FLEURIS (CNVVF)

23, pl. de Catalogne, 75685 Paris Cedex 14

Association concourant à la défense de l'environnement naturel et à l'amélioration du cadre de vie des villes et des villages de France.

Elle organise le concours national des villes et villages fleuris.

Président : M. Léon BERTRAND, Ministre délégué au Tourisme

Président-délégué : N...

Directrice : Mme Anne SCHIRM, agent contractuel

AGENCE NATIONALE pour les CHÈQUESVACANCES (ANCV)

36, bd Henri Bergson, 95201 Sarcelles Cedex

L'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) est un établissement public à caractère industriel et commercial, régi par le code du tourisme et le décret n° 82-719 modifié du 16 août 1982, installé le 27 septembre 1983 ; doté de l'autonomie financière, placé sous la double tutelle du ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, et du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

L'ANCV redistribue ses excédents à travers des subventions pour des actions relatives aux équipements du tourisme et de loisirs à vocation sociale ainsi que des bourses à des organismes caritatifs et sociaux pour financer des premiers départs en vacances. Son conseil d'administration est composé en majorité de représentants des partenaires sociaux (salariés, employeurs, prestataires de services).

Président : M. Raymond-Max AUBERT

Directeur général : M. Patrick SAMUEL

Agent comptable : M. François BERNAL

FÉDÉRATION NATIONALE des COMITÉS RÉGIONAUX du TOURISME (FNCRT)

17, av. de l'Opéra, 75001 Paris

Les comités régionaux du tourisme élaborent les schémas régionaux de développement du tourisme et des loisirs. Par délégation des conseils régionaux, ils peuvent mettre en œuvre la politique du tourisme des régions, notamment dans le domaine des études, de la planification, de l'aménagement et de l'équipement, des aides aux hébergements, des assistances techniques à la commercialisation ainsi que de la formation professionnelle. Ils assurent le suivi des actions ainsi engagées. Les comités régionaux du tourisme assurent les actions de promotion touristique des régions en France et à l'étranger.

Président : M. Louis LUCCHINI

Directeur : M. Jean-Bernard MICHEL

FÉDÉRATION NATIONALE des COMITÉS DÉPARTEMENTAUX du TOURISME (FNCDT)

280, bd St-Germain, 75007 Paris

La Fédération Nationale anime et représente un réseau de 96 comités

départementaux du tourisme qui exercent leurs missions dans le cadre de la loi du 23 décembre 1992. Ils sont chargés d'élaborer un schéma départemental de développement touristiques et contribuent à assurer l'élaboration, la promotion et la commercialisation de produits touristiques, en collaboration avec l'ensemble des acteurs départementaux, publics et privés.

Président : M. Jean-Pierre SERRA

Directrice : Mme Véronique BRIZON

FÉDÉRATION NATIONALE des OFFICES de TOURISME SYNDICATS
d'INITIATIVE (FNOTSI)

280, bd St-Germain, 75007 Paris

Fédération nationale reconnue d'utilité publique (21 août 1921) regroupant plus de 3 600 offices de tourisme syndicats d'initiative ayant pour mission l'accueil, l'information et la promotion.

Président : M. Jean-Claude LANDRÉ

Directeur : M. Michel CLAUDE

FÉDÉRATION LOISIRS ACCUEIL France (FNLAF)

280, bd St-Germain, 75007 Paris

La Fédération Nationale anime et représente un réseau de 60 Services Loisirs Accueil qui exercent leur activité au niveau départemental conformément à la loi du 13 juillet 1992 relative à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours. Le SLA assure la conception de produits et de séjours touristiques, leur mise en réservation et leur commercialisation auprès du grand public et des professionnels.

Président : M. Raymond MASSIP

Directrice : Mme Véronique BRIZON